Pamph.
Econ.
Mon.
S.

3 1761 09938138 6

LIBRARY
SEP 29 1922
UNIVERSITY OF TORONTO

LA BOURSE DE SÃO PAULO

1911

par

EMILE QUONIAM DE SCHOMPRÉ

VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

BANQUE DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE ET AGRICOLE DE L'ÉTAT

DE SÃO PAULO

TYP. CASA GARRAUX

S. PAULO

INTER-AMERICA
407 WEST 117th STREET
NEW YORK CITY.

LA BOURSE DE SÃO PAULO

1911

par

EMILE QUONIAM DE SCHOMPRÉ

VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

BANQUE DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE ET AGRICOLE DE L'ETAT

DE SÃO PAULO

TYP. CASA GARRAUX
S. PAULO

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

L'idée de cet ouvrage est venue de la constatation maintes fois faite en Europe, par les gens s'occupant d'affaires financières dans l'Amérique du Sud, de la pénurie de renseignements exacts sur ce continent, vers lequel se tournent aujourd'hui les yeux du monde entier.

De cette absence d'informations exactes est né le préjugé qu'il y avait danger à appliquer des capitaux dans ces pays neufs, parce que: «la législation n'était pas assise», disaient les uns; «les lois à peine appliquées et la justice mal rendue», disaient les autres.

C'est pour détruire ces erreurs si répandues que nous avons voulu montrer, en nous limitant à l'État de São Paulo, ce pionnier du progrès, qu'il y existait une organisation, perfectible naturellement, mais déjà assimilable à celle des vieux pays européens.

La Bourse de S. Paulo obéit à un règlement sévère; les finances de l'État sont remarquablement dirigées et celles des municipalités, pour la plupart, très normalement administrées. Les entreprises industrielles, commerciales, agricoles, les Banques, etc., établies d'après les principes du Décret Fédéral du 4 Juillet 1891 sur les Sociétés anonymes, sont tenues à une publicité régulière de leurs statuts et au moins annuelle de leurs Bilans: et cette publicité même est un contrôle dont on reconnaîtra l'efficacité, quand on saura que la presse joue dans le pays un rôle souverain. Le grand justicier est l'opinion publique dont les décisions sont implacables en matière d'intérêt général. Or, toute entreprise, même privée, est considérée ici comme d'intérêt général à cause de la répercussion que peut avoir sa réussite ou son insuccès.

Le présent ouvrage est une sorte de monographie des valeurs figurant à la cote de la Bourse de São Paulo au 30 Juin 1911: c'est à cette date que l'historique de chacune d'elles est arrêté.

Tous les renseignements que le lecteur trouvera dans ce livre ont été puisés aux sources officielles et vérifiés.

Nous avons fait suivre la partie **"Annuaire des valeurs"** de la liste des courtiers officiels ou agents de change de l'État, ainsi que des tarifs officiels pour les opérations de Bourse; nous y avons ajouté un manuel des principales expressions et des termes financiers employés dans le pays.

Qu'il nous soit permis d'adresser ici nos plus sincères remerciements au Docteur José Pereira de Queiroz, avocat connu, député et rapporteur du budget de l'État de São Paulo, qui a bien voulu nous prêter son précieux concours et contrôler, au point de vue juridique Brésilien, l'ouvrage que nous présentons au public.

Puisse ce modeste travail rendre quelques services à ceux qui s'intéressent à ce pays d'une si étonnante prospérité, et dont la rapidité des progrès rappelle celle des grands centres de l'Amérique du Nord.

ANNUAIRE

DES

VALEURS COTÉES

AUX

BOURSES

DE

SÃO PAULO ET SANTOS

I

EMPRUNTS DE L'UNION

DES

ETATS DU BRÉSIL

ESTADOS UNIDOS DO BRAZIL

I — Apolices Geraes da União:

(Dette intérieure papier)

La dette consolidée de l'Union fut créée par une loi du 15 Novembre 1827 qui décidait que toutes les Dettes légalement contractées par le gouvernement jusqu'à la fin de 1826 seraient consolidées par leur inscription au grand Livre de la Dette de l'État et représentées par des Bons émis en souscription publique appelés "Apolices Geraes".

La première émission de ces titres eut lieu en 1828: elle était d'un montant de *Rs. 12.000:000$000* émis à 65 %, à intérêts de 6 % payables par moitié le 2 Janvier et le 1.er Juillet de chaque année; une somme de 1 % était affectée annuellement à l'amortissement du dit emprunt.

Jusqu'à 1835, les émissions d'Apolices furent faites en moyenne à 63 %.

A partir de 1835 et jusqu'en 1884, les émissions d'Apolices au taux de 6 % constituèrent presque chaque année une des ressources du Budget.

A cette date, il en avait été émis pour	Rs. 339.675:000$000
Sur cette somme avaient été remboursés	Rs. 10.565:000$000
Il en restait donc en cirulation pour	Rs. 329.110:000$000

Il existait de plus pour *Rs. 119:000$000* d'Apolices perpétuelles á 4 %, et pour *Rs. 2.163:800$000* d'Apolices à 5 %.

L'ancien 6 % fut en 1886 converti en 5 %, taux auquel furent depuis lors réalisées les autres émissions d'Apolices.

Le 6 Octobre 1890, le Gouvernement Provisoire décida la conversion du solde des Apolices 5 % papier en Apolices 4 % payables en or. Cette opération porta sur une somme de *Rs. . . . . 124.665:000$000*. Mais la chute du change à cette époque, de 27 d. à 6 d., rendait le service de la Dette tellement onéreux pour le Trésor que le gouvernement décida d'échanger chaque Apolice de *Rs. . . 1:000$000* 4 % or contre une autre Apolice de *Rs. 1:250$000* 5 % papier.

C'était en somme ramener l'emprunt aux conditions antérieures à la conversion du 6 Octobre 1890.

Actuellement tous les titres de la conversion or ont été rachetés par le gouvernement et transformés en Apolices-papier.

Le montant total des Apolices Geraes en circulation au 30 Juin 1911 s'élevait à *Rs. 483.427:000$000.*

Obligations — Titres émis en coupures de *Rs. 200$000* à *Rs. 1:000$000* de valeur nominale.

Dates et prix d'émission — Divers.

Amortissement — Pas de tirages.

Intérêt annuel — 5 % payable par moitié les 2 Janvier et 1.er Juillet.

Valeur nominale des titres émis	Rs. 506.621:300$000
Amortissements effectués . . .	Rs. 23.194:300$000
Montant des titres en circulation	Rs. 483.427:000$000

Admission à la cote — Cotés à São Paulo et Rio de Janeiro.

Dernier cours — Le pair.

II — Apolices da União (Emprunt de 1897):

(Dette intérieure papier)

Émises par le Trésor Fédéral conformément à une loi du Congrès, du 10 Décembre 1898, et d'un décret du Président de la République, du 29 Novembre 1897 (N.° 2.695). Le montant de cette émission était destiné à combler les déficits causés par la chute du change.

Montant de l'émission: *Rs. 60.000:000$000.*

Exemption de toutes taxes et tous impôts Brésiliens.

Obligations — Titres d'une valeur nomimale de *Rs. 1:000$000.*

Date et prix d'émission — Décembre 1897, à 95 %.

Amortissement — Une somme de *Rs. 5.000:000$000* devait être réservée chaque année pour l'amortissement, de façon à ce que l'emprunt fut entièrement remboursé en 10 ans; mais l'amortissement fut irrégulier. — Pas de tirages.

Intérêt annuel — 6 % payable par moitié les 1.er Janvier et 1.er Juillet.

Montant de l'émission	Rs. 60.000:000$000
Montant des amortissements effectués .	Rs. 47.103:000$000
Montant des titres en circulation, au 30 Juin 1911	Rs. 12.897:000$000

Admission à la cote — Cotés à São Paulo et Rio de Janeiro.

Dernier cours — *Rs. 1:010$000.*

III — Apolices da União (Emprunt de 1903):

(Dette intérieure papier)

Emprunt autorisé par une loi du Congrès du 30 Novembre 1902 et un décret du pouvoir exécutif du 6 Juin 1903 (N.º 4.865) et émis par le Trésor Fédéral. Le but de l'emprunt était le rachat de certaines concessions qui empêchaient la réalisation du plan officiel d'exécution des travaux du port de Rio de Janeiro.

Le service de l'emprunt est assuré:

1) — par le surplus des revenus du port après prélèvement de la somme nécessaire à l'emprunt or 1903, et:
2) — par la garantie générale du gouvernement fédéral.

Montant de l'emprunt: *Rs. 17.300:000$000.*

Exemption de toutes taxes et tous impôts brésiliens.

Obligations — Titres de *Rs. 500$000* et *Rs. 1:000$000,* de valeur nominale.

Date et prix d'émission — Juin 1903. — Au pair.

Amortissement — Par rachats. — Pas de tirages.

Intérêt annuel — 5 % payable par moitié les 2 Janvier et 1.er Juillet.

Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911. — . . . *Rs. 17.300:000$000.*

Admission à la cote — Cotés à São Paulo et Rio de Janeiro.

Dernier cours — *Rs. 1:038$000.*

IV — Apolices da União (Emprunt de 1909):

(Dette intérieure papier)

Montant de l'Emprunt — Rs. 51.203:000$000, exemption de tous impôts et taxes brésiliens.

Titres d'une valeur nominale de Rs. 1:000$000 chacun.

Date et prix d'émission — 1909 — Au pair.

Amortissement — Par rachats en Bourse.

Intérêt annuel — 5 % payable par moitié en Janvier et Juillet.

Montant de l'émission	Rs. 51.203:000$000
Montant des remboursements	Rs. 6.696:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 44.507:000$000

Admission à la cote — Cotés aux Bourses de São Paulo et Rio de Janeiro.

Dernier cours — Rs. 1:021$000.

V — Apolices da União (Emprunt de 1910)

(Dette intérieure papier)

Montant de l'Emprunt — Rs. 1.802:000$000, exemption de tous impôts et taxes brésiliens.

Titres d'une valeur nominale de Rs. 1:000$000 chacun.

Date et prix d'émission — 1910 — Au pair.

Amortissement — Par rachats en Bourse.

Intérêt Annuel — 3 % payable par moitié en Janvier et Juillet.

Montant de l'émission	Rs. 1.802:000$000
Montant des rachats	Rs. 345:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911.	Rs. 1.457:000$000

Admission à la cote — Cotés aux Bourses de São Paulo et Rio de Janeiro.

Dernier cours — Rs. 700$000.

II

EMPRUNTS

DE

L'ETAT DE SÃO PAULO

ESTADO DE S. PAULO

I—Emprestimo Exterior do Estado (Cantareira 1888):

(Dette Extérieure or.)

Émis pour rembourser um précédent emprunt de £ *127.000.-.-*, dont le montant avait été affecté à la construction des réservoirs de la Cantareira qui fournissent d'eau la ville de S. Paulo. Cet emprunt de £ *127.000.-.-* ayant été remboursé, la présente émission fut gagée par l'hypothéque au premier rang des biens de la Compagnie, qui fut achetée par le gouvernement de l'État de S. Paulo le 11 octobre 1892, en vertu de la loi n. 62, du 17 août de la même année.

Montant de l'emprunt : £ *350.000.-.-*.

Exemption de tous impôts brésiliens.

Obligations — Titres au porteur, d'une valeur nominale de £ *100.-.-*.

Date et prix d'émission — Octobre 1888, à 90 %, par The English Bank de Rio de Janeiro.

Amortissement — En 32 ans, par tirages annuels en septembre.

Intérêt annuel — 5 % payable par moitié les 1.er avril et 1.er octobre.

Montant de l'emprunt.	£ 350.000.-.-
Montant des amortissements	£ 130.600.-.-
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911 .	£ 219.400.-.-

Admission à la cote — Cotés à São Paulo et Londres.

Dernier cours à Londres — £ *101.-.-*

II—Emprestimo Exterior do Estado (1888):

(Dette extérieure or.)

Émis conformément à la loi du 22 mars 1888 de la Province de S. Paulo.

But de l'emprunt : Dépenses pour favoriser l'immigration et consolidation de la dette flottante.

Montant de l'emprunt : £ *787.500.-.-*

Garantie des revenus généraux de la Province.

Obligations — Titres au porteur d'une valeur nominale de :
£ *100.-.-*, pour les obligations numérotées de 1 à 4375 ;
£ *500.-.-*, » » » » » 4376 » 4875 ;
£ *1.000.-.-*, » » » » » 4876 » 4975 ;

Date et prix d'émission — En 1888, à 97 ½ %, par MM. Louis Cohen & Cie., à Londres et Amsterdam.

Amortissement — En 37 ans, au moyen d'un fonds cumulatif alimenté par un versement annuel de 1 %. Le gouvernement s'est réservé le droit d'accélérer l'amortissement moyennant préavis de 6 mois. Tirage annuel en août.

Montant de l'émission	£ 787.500.-.-
Montant des amortissements	£ 303.200.-.-
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911.	£ 484.300.-.-

Admission à la cote — Obligations cotées à Londres et São Paulo.

Dernier cours à Londres — £ *101.-.-.*

III — Emprestimo Externo do Estado (1899):

(Dette extérieure or)

Émis en vertu des articles 23 et 24 de la loi N.° 594, du 5 Septembre 1898, du gouvernement de S. Paulo.

But de l'emprunt: Travaux d'assainissement et d'égoûts, et développement des canalisations d'eaux de S. Paulo, Santos, Campinas et autres villes.

Montant de l'emprunt: £ 1.000.000.-.-.

Intérêts et remboursements exempts de tous impôts brésiliens.

Garanti par un droit sur le café exporté et par les revenus généraux de l'État.

Obligations — Titres au porteur de £ *1.000.-.-*, £ *500.-.-* et £ *20.-.-*, de valeur nominale.

Date et prix d'émission — En 1899, à 90 %, à Londres par MM. J. H. Schroeder & Cie.

Amortissement — En 15 ans, au moyen d'un fonds constitué par un versement annuel de £ *95.500.-.-*: par voie de rachats en Bourse quand les titres sont au-dessous du pair, et par tirages, en Mai et Novembre, quand les titres sont au pair ou au-dessus. — Le gouvernement s'est réservé le droit d'accelérer l'amortissement.

Intérêt annuel — 5 % payable par moitié, en Janvier et Juillet de chaque année.

Montant de l'emprunt	£ 1.000.000.-.-.
Montant des amortissements . . .	£ 727.500.-.-.
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	£ 272.500.-.-.

Admission à la cote — Obligations cotées à São Paulo et Londres.

Dernier cours à Londres — £ *102*.-.-.

IV — Emprestimo Externo do Estado (1904):

(Dette extérieure or)

Émis conformément aux articles 5 et 28 de la loi N.º 936, du 17 Août 1904.

But de l'emprunt : Dépenses relatives à l'hygiène publique, développement des services des eaux à São Paulo et Santos, ainsi que dépenses pour les services de l'immigration et de la colonisation.

Montant de l'emprunt: £ *1.000.000*.-.-.

Intérêts et remboursements exempts d'impôts brésiliens.

Garanti par les revenus généraux de l'État.

Obligations — Titres au porteur de £ *500*.-.-, £ *100*.-.- et £ *20*.-.-, de valeur nominale.

Date et prix d'émission — En 1904, à 94 %, à Londres par The London & Brasilian Bank, à Anvers par la Banque d'Anvers, et à Amsterdam par MM. Lipman, Rosenthal & Co.

Amortissement — En 30 ans, au moyen d'un fonds cumulatif de 1 $^1/_2$ %, par rachats en Bourse quand les titres sont au-dessous du pair, et par tirages quand ils sont au pair ou au-dessus. L'amortissement peut être accéléré moyennant préavis de 6 mois.

Intérêt annuel — 5 % payable par moitié les 1.er Avril et 1.er Octobre de chaque année.

Montant de l'émission	£ 1.000.000.-.-
Montant des amortissements.	£ 110.360.-.-
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	£ 889.640.-.-

Admission à la cote — Obligations cotées à São Paulo et Londres.

Dernier cours à Londres — £ *101*.-.-.

V—Emprestimo Externo do Estado (1905):

(ACHAT DE LA SOROCABANA)

(Dette extérieure or.)

Emprunt émis en vertu de la loi 905, du 28 juin 1904.

But de l'emprunt: Paiement au gouvernement fédéral du prix de l'achat de la Compagnie du Chemin de Fer SOROCABANA ET ITUANA (fr. 81.900.000.00), développement du réseau ferré et construction d'embranchements.

L'emprunt constitue un engagement direct de l'E'tat; il est de plus garanti par les recettes nettes du chemin de fer SOROCABANA ET ITUANA dont l'État est propriétaire et, pour le cas où le gouvernement affermerait cette voie, par le produit annuel de l'affermage.

Obligations:

Série A —	535	oblig.	de fr. 12.500,00	ou £. 496.7.8	ou Mk. 10.150,00
			(N.os 1 à 536 — teinte vert clair)		
Série B —	1.338	»	de fr. 5.000,00	ou £. 198.3.4	ou Mk. 4.060,00
			(N.os 536 à 1.873—teinte rose)		
Série C —	7.650	»	de fr. 2.500,00	ou £. 99.3.8	ou Mk. 2.030,00
			(N.os 1.874 à 9.523 — teinte chamois)		
Série D —	126.190	»	de fr. 500,00	ou £. 19.7.8	ou Mk. 406,00
			(N.os 9.524 à 135.713 — teinte mauve)		

Date et prix d'émission — En avril 1905, à 98 %, par la DRESDNER BANK en Allemagne, la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS en Belgique et Hollande, par MM. de SPEYER & CIE. à Bâle, et par la BANK DE PARIS ET DES PAYS-BAS, à Genève.

Amortissement — En 35 ans, à partir du 2 juin 1910, par tirages annuels ayant lieu 6 semaines avant la date fixée pour les remboursements. Les titres sortis sont payables le 2 janvier qui suit le tirage. Le gouvernement s'est réservé le droit d'accélérer l'amortissement ou de rembourser entièrement l'emprunt par anticipation, avec préavis de 6 mois, à partir du 2 janvier 1920.

Intérêt annuel — 5 % payable par moitié les 2 janvier et 1.er juillet de chaque année, à la volonté du porteur, soit à Londres en £ sterling; à Paris, Suisse et Belgique en francs ; en Hollande en florins ou en Allemagne en marks.

Montant de l'emprunt	£. 3.800.000.-.-
Montant des amortissements . . .	£. 87.000.-.-
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	£. 3.713.000.-.-

Admission aux cotes de: São Paulo, Rio, Paris, Berlin, Bâle, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Genève et Londres.

Derniers cours :	à Berlin	*Mk.*	*100.75 ;*
	» Paris	*Fr.*	*514.50* ;
	» Londres	£.	*102.-.- ;*

VI — Emprestimo Externo do Estado (1907):

(Dette extérieure or)

Emprunt émis conformément à l'art. 35 de la loi N.° 1.059, du 28 décembre 1906, et à la loi N.° 1.071, du 19 août 1907.

But de l'emprunt : Faire face aux dépenses d'assainissement de Santos, d'assainissement et service des eaux de São Paulo, et à celles provenant du développement de l'immigration et de la colonisation.

Montant de l'emprunt : £. *2.000.000.-.-.*

Capital et intérêts exempts à tout jamais de tous droits et impôts brèsiliens existants ou à créer.

Garantie : L'État de São Paulo a affecté au service de cet emprunt spécialement, irrévocablement et par préférence, la part qu'il a à recevoir dans le bénéfice net de l'affermage des chemins de fer Sorocabana et Ituana et extensions, tel que ce bénéfice déterminé par le contrat d'affermage, sous réserve des droits existants en faveur de l'emprunt extérieur de 1905.

Obligations — 100.800 obligations d'une valeur nominale de 500 francs.

Date et prix d'émission — Décembre 1907, à 93 %, par la Bank de Paris et des Pays-Bas et la Société Générale à Paris.

Amortissement — En 45 ans, au pair, par tirages au sort semestriels en mai et novembre, de 1912 à 1957, sous réserve de remboursement total ou partiel à partir de 1922.

Intérêt annuel — 5 % payable par moitié les 1.er janvier et 1.er juillet.

Admission à la cote — Obligations cotées à São Paulo et Paris.

Dernier cours à Paris — Fr. 510,50.

VII — Emprestimo Externo do Estado (1908)

(VALORISAÇÃO DO CAFÉ)

(Dette extérieure or)

Cet emprunt, autorisé par une loi de l'État de São Paulo, du 25 août 1908 (N.º 1.127), avait pour but :

1) — Le rachat du solde de l'Emprunt Extérieur 1906, de. . . £. *3.000.000.-.-.*

2) — Le remboursement du reste des avances sur café, faites pour compte du gouvernement de l'État.

Le montant total de l'emprunt était de £. *15.000.000.-.-*, sur lesquels :

£. *5.000.000.-.-* furent offertes à 92 1/2, simultanément à Londres, à Amsterdam et en Suisse ;

£. *5.000.000.-.-* prises par la Société Générale et la Banque de Paris et des Pays-Bas de Paris ;

£. *2.000.000.-.-* par The National City Bank de New-York ;

£. *2.000.000.-.-* par MM. Bleischröder & Co., de Berlin ;

£. *1.000.000.-.-* placées en Belgique.

L'émission fut faite en même temps sur les places ci-dessus.

La change appliqué pour les remboursements et paiements de coupons est le suivant :

1 £.. = fr. 25,12 = $ 4,86 = Mk. 20,40 = Fl. 12,05.

L'emprunt est garanti, en capital et intérêts :

1) — Par le gouvernement fédéral, en vertu de la loi n. 2.014, du 9 décembre 1908, et du décret du pouvoir exécutif, du 10 décembre 1908 ;

2) — Par l'État de São Paulo. sous réserve des droits des emprunts précédents, qui y affecte l'hypothèque de la surtaxe or de 5 francs par sac, prévue par les lois n. 984, du 29 décembre 1908 et n. 1.127, du 25 août 1908. Cette surtaxe est payable hebdomadairement par l'entremise du gouvernement fédéral aux représentants de MM. J. Henry Schroeder, de la Société Générale et de la Banque de Paris et des Pays-Bas jusqu'à remboursement complet du dit emprunt :

3) -- Par la consignation de 7.000.000 de sacs de café appartenant au gouvernement, évalués £. *13.500.000.-.-*, et la remise des warrants sur ce café entre les mains des maisons sus-nommées.

Un Comité de 7 membres, dont 6 représentant les Banquiers émetteurs et 1 représentant l'État de São Paulo, a été constitué pour contrôler les ventes et liquidations du dit stock. Les émoluments des membres du Comité sont à la charge du gouvernement de São Paulo.

Le service de l'intérêt demande une somme de £. *750.000.-.-* par an.

Le gouvernement de l'État de São Paulo s'est de plus engagé, tant que tous les titres de l'emprunt n'auront pas été amortis, à ne pas acheter de café pour son compte directement ou indirectement, à ne pas rendre ou provoquer de loi ou décret relatifs à d'autre combinaison touchant la «Valorisation» du café et à n'apporter aucune modification à la législation actuellement en vigueur concernant la surtaxe.

Capital et intérêts exempts de tous impôts fédéraux ou de l'État de São Paulo.

Obligations. —Coupures de £. *1.000.-.-*, £ *500.-.-*, £. *200.-.-*, £. *100.-.-.* et £. *20.-.-*, ou leur équivalent en francs, dollars, marks et florins.

Date et prix d'emission. — Décembre 1908, à 92 $^1/_2$ %, et 94 % en France. Cette différence de 1 $^1/_2$ % correspond aux droits de timbre en France.

Amortissement. — Le 1.er janvier 1919 ou au paravant, par rachats en Bourse si les titres sont au-dessous du pair, et par tirages en Juin et Décembre s'ils sont au pair ou au-dessus du pair. Ces rachats ou tirages devront être faits avec les fonds provenant de l'encaissement de la surtaxe ou des bénéfices réalisés sur les ventes des 7.000.000 de sacs de café achetés par le gouvernement. Le gouvernement de l'État de São Paulo se réserve le droit de racheter au pair les titres à toute époque avec un préavis de 6 mois. Amortissements et coupons payables chez MM. J. Henry Schroeder & Co., à Londres, et en France, Etats-Unis, Allemagne et Hollande, chez les Banquiers ayant pris part à l'émission.

Montant des titres émis	£ 15.000.000.-.-;
Montant des titres remboursés.	£ 8.790.960.-.-;
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	£ 6.209.040.-.-;

Admission à la cote. — Titres admis à la cote des Bourses de São Paulo Rio de Janeiro, Paris, Berlin, Amsterdam, Bruxelles et Genève.

Derniers cours—à Londres: £ *102.3.4.*; à Paris: *fr. 517,00.*

VIII. — Apolices do Estado (2.ª Serie)

(Dette intérieure papier)

Émises conformément aux lois N.º 10, de 1875, N.º 55, de 1888 et N.º 894, de 1903.

But: Consolidation de la dette flottante.

Montant de l'emprunt: Rs. 3.500:000$000.

Obligations. — Titres d'une valeur nominale de *Rs. 1:000$000* et *Rs. 500$000.* — Nominatifs.

Date et prix d'émission. — Divers.

Amortissement. — Prendra fin en 1912.

Intérêt annuel. — 6 % payable par moitié en janvier et juillet.

Montant de l'empruut	Rs.	3.500:000$000
Montant des remboursements	Rs.	3.195:000$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs.	305:000$000

Admission à la cote. — Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — 1:020$000.

IX — Apolices do Estado (3ª Serie)

(Dette intéreure papier)

Émises par le Trésor de l'État conformément à la loi N. 940 de 6 avril 1905, et au décret N. 1319 du 30 septembre 1905.

But de l'emprunt : Acquisition du chemin de fer União Sorocabana et Ituana, exploration de cette Compagnie et construction de prolongements et embranchements.

Montant de l'émission : Rs. 5.000:000$000.

Obligations :

2.000 titres d'une valeur nominale de . . . . Rs. 1:000$000 ;
6.000 » » » » » . . . . Rs. 500$000 ;
tous nominatifs.

Date et prix d'émission. — Octobre 1905.—Type minimum : 95 %.

Amortissement. — En 50 ans, à partir du 1er. janvier 1907, soit par tirages en décembre de chaque année, le remboursement des titres sortis ayant lieu dans les 15 premiers jours du mois de janvier suivant, quand les titres seront au pair ou au-dessus du pair ; soit par rachats en Bourse, quand ils seront au-dessous du pair.

Intérêt annuel. — 6 % payable par moitié dans les 15 premiers jours de janvier et juillet de chaque année.

Montant de l'émission	Rs.	5.000:000$000
Montant des amortissements	«	565:000$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs.	4.435:000$000

Admission à la cote. — Titres cotés à la Bourse de S. Paulo.
Dernier cours Rs. 1.031$000.

X—Apolices do Estado (4ª Serie)

(Dette intérieure papier)

Émises par le Trésor de l'État, conformément à la loi N. 940, du 6 avril 1905, et au décret N. 1.319, du 30 septembre 1905.

But de l'emprunt : Acquisition du chemin de fer União, Sorocabana e Ituana, exploitation de cette Compagnie et construction de prolongements et embranchements.

Montant de l'émission : Rs. 4.000:000$000.

Obligations :

2.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 1.000$000 } tous nomi-
4.000 « « « « « « Rs. 500$009 } natifs

Date et prix d'émission. — 1906.— Type minimum : 95 %.

Amortissement. — En 50 ans, à partir du 1.er janvier 1908, soit par tirages en décembre de chaque année, le remboursement des titres sortis ayant lieu dans les 15 prémiers jours du mois de janvier suivant, quand les titres seront au pair ou au-dessus du pair; soit par rachats en Bourse, quand ils seront au-dessous du pair.

Intérêt annuel. — 6 % payable par moitié dans les 15 prémiers jours de janvier et juillet de chaque année.

Montant de l'émission	Rs.	4.000:000$000
Montant des remboursements	Rs.	43:000$000
Montant des titres en circulation . . . au 30 juin 1911	Rs.	3.957:000$000

Admission à la cote. — Obligations cotées à la Bourse de S. Paulo.
Dernier cours. — Rs. 1.025$000.

XI — Apolices do Estado (5.ª serie)

(Dette intérieure papier)

Émises par le Trésor de l'État, conformément à la loi n. 940, du 6 avril 1905, et au décret n. 1.319, du 30 septembre 1905.

But de l'emprunt : Acquisition du chemin de fer União Sorocabana e Ituana, exploitation de cette Compagnie et construction de prolongements et embranchements.

Montant de l'emprunt : *4.000:000$000.*

Obligations :

2.000 titres d'une valeur nominale de *Rs. 1:000$000* } tous
4.000 » » » » » *Rs. 500$000* } nominatifs

Date et prix d'émission.—1906. — Type minimum : 95 %.

Amortissement. — En 50 ans, à partir du 1.er janvier 1908, soit par tirages en décembre de chaque année, le remboursement des titres sortis ayant lieu dans les 15 prémiers jours du mois de janvier suivant, quand les titres seront au pair ou au-dessus du pair; soit par rachats en Bourse, quand ils seront au-dessous du pair.

Intérêt annuel. — 6 % payables par moitié dans les 15 premiers jours de janvier et juillet de chaque année.

Montant de l'émission	Rs. 4.000:000$000
Montant des remboursements	» 43:000$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911.	Rs. 3.957:000$000

Admission à la cote — Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 1:020$000.

XII — Apolices do Estado (6.a Série)

(Dette intérieure papier)

Émises conformément à la loi n. 1.076, du 23 août 1907.

But de l'emprunt : Dépenses d'exploitation et de développement du chemin de fer Sorocabana.

Montant de l'emprunt : Rs. 8.000:000$000.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. . . . . *1:000$000* — Nominatifs.

Amortissement — Prendra fin en 1960 — Tirages annuels le 30 décembre.

Intérêt annuel — 6 % payable par moitié en janvier et juillet.

Montant de l'emprunt	Rs. 8.000:000$000
Montant des remboursements	» 148:000$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911.	Rs. 7.852:000$000

Admission à la cote — Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 1:041$000.

XIII — Apolices do Estado (7.ª Serie)

(Dette intérieure papier)

Émises par le Trésor de l'État, conformément à l'article 13 de la loi n. 1.117-A, du 27 décembre 1907, à l'article 36 de la loi n. 1.160, du 29 décembre 1908, et au décret n. 1.840, du 4 mars 1910.

But de l'emprunt : Faire face aux dépenses résultant de la construction des Prisons, hôtel des Postes, palais du gouvernement, palais du Congrès législatif et du ministère de la Justice. Paiement de la restitution du produit de différents privilèges appartenant à l'évêché de São Paulo.

Montant de l'emprunt : *Rs. 10.000:000$000.*

Obligations:

5.000 titres d'une valeur nominale de *Rs. 1:000$000*) tous no-
10.000 » » » » » *Rs. 500$000*) minatifs.

Date et prix d'émission — 1910 — Au pair.

Amortissement — En 30 ans, à partir de 1914, soit par tirages annuels en décembre de chaque année. quand les titres seront au pair ou au-dessus du pair ; soit par rachats en Bourse, quand ils seront au-dessous du pair.

Intérêt annuel — 6 % payable en janvier et juillet de chaque année.

Montant des titres en circulation au 30 juin 1911 . . . . . *Rs. 10.000:000$000*

Dernier cours — Rs. 1:015$000.

XIV — Apolices do Estado (8.ª Serie)

(Dette intérieure papier)

Émises par le Trésor de l'État, conformément à l'article 47 de la loi n. 1.197, du 39 décembre 1909, et au décret n. 1.893, du 23 juin 1910.

But de l'emprunt : Consolidation de la dette flottante.

Montant de l'emprunt : *Rs. 10.000:000$000.*

Obligations :

5.000 titres d'une valeur nominale de *Rs. 1:000$000* } tous no-
10.000 » » » » » *Rs. 500$000* } minatifs.

Date et prix d'émission — Juillet 1910 — Au pair.

Amortissement — En 50 ans à partir de 1911, soit par tirages annuels en septembre de chaque année, quand les titres seront au pair ou au-dessus du pair; soit par rachats en Bourse, quand ils seront au-dessous du pair. Le gouvernement s'est réservé le droit de remboursement anticipé, moyennant préavis de six mois.

Intérêt annuel — 6 % payable par moitié les 1.er avril et 1.er octobre de chaque année; les premiers intérêts intercalaires ont été calculés du 1.er juillet au 1.er octobre 1910.

Titres en circulation — Montant des titres en circulation au 30 juin 1911 : *Rs. 10.000:000$000.*

Dernier cours —*Rs. 1:020$000.*

XV — Apolices do Estado (9.a Serie)

(Dette intérieure papier)

Émises par le Trésor de l'État, conformément à la loi n. 1.214, du 24 octobre 1910, et au décret n. 1.957, du 28 novembre 1910.

But de l'emprunt: Construction de groupes scolaires dans la capitale et les chefs-lieux des municipes de l'intérieur de l'État, construction dans la capitale de deux établissements d'éducation professionnelle, un pour chaque sexe, et acquisition ou construction d'un immeuble pour le Gymnase (Lycée) de São Paulo.

Montant de l'emprunt : *Rs. 10.500:000$000.*

Obligations — 10.500 titres d'une valeur nominale de. . . . *Rs. 1:000$000* tous nominatifs.

Date et prix d'émission — Décembre 1910 — Au pair.

Amortissement — En 50 ans, à partir de 1920, soit par tirages annuels en septembre de chaque année, quand les titres seront au pair ou au-dessus du pair ; soit par rachats en Bourse, quand ils seront au-dessous du pair. Le gouvernement s'est réservé le droit de remboursement anticipé, moyennant préavis de 6 mois.

Intérêt annuel — 6 % payable par moitié en avril et octobre de chaque année; les premiers intérêts ont été calculés du 1.er octobre 1910 au 1.er avril 1911.

Titres en circulation — Montant des titres en circulation au 30 juin 1911 : *Rs. 10.500:000$000.*

Dernier cours. Rs. 1:015$000.

III

EMPRUNTS

DES

MUNICIPALITÉS

REMARQUE

Le lecteur sera certainement frappé par les écarts considérables qui existent parfois, d'une année à l'autre, entre les budget d'une même municipalité. Ces différences proviennent de ce que cette municipalité a fait figurer, du côté des "Recettes", des emprunts qu'elle a réalisés au cours de l'exercice, et, du côté des "Dépenses", les dettes antérieures remboursées au moyen de ces emprunts.

CHAMBRE MUNICIPALE DE S. PAULO

Emprunt Extérieur 1908

(Dette extérieure Or.)

Émis conformément à la loi municipale n.° 1019 du 17 juillet 1907 et sanctionné par la loi de l'Etat n.° 1074 du 22 Août 1907, dans le but de subvenir aux dépenses des travaux publics de la Ville, jusqu'à concurrence de £. 375.000,-,-, le solde de l'emprunt étant destiné à la consolidation de la dette flottante.

Montant de l'emprunt — £. 750.000,-,-,

Garanties. — Revenus généraux de la municipalité avec affectation spéciale de l'impôt sur les "Industries et Professions". Le montant du service annuel de l'emprunt doit être versé par le moitié 1.er Avril et le 1.er Octobre à la London and Brazilian Bank à São Paulo.

La municipalité prend à sa charge tous les impôts brésiliens qui pourraient frapper cet emprunt.

Obligations. — £. 250.000 furent remises en paiement pour la consolidation de la dette et £. 500.000 furent émises par la London & Brazilian Bank à Londres en titres au porteur d'une valeur nominale de £. 100, £. 50 et £. 20.

Date et prix d'émission. — Le 13 Mars 1908, à 91 $^1/_2$.

Amortissement. — Em 35 ans au moyen d'un fonds cumulatif constitué par un versement de 1 % du capital, par voie de rachats en Bourse quand les titres sont au-dessous du pair, et par tirages quand ils sont au pair ou au-dessus. L'amortissement a commencé le 1.er juin 1910. La municipalité s'est réservé le droit de l'accelérer moyennant préavis de 6 mois. Montant de l'annuité : £. 53.025,-

Intérêt annuel. — 6 % payable par moitié les 1.er Janvier et 1.er Juillet.

Montant de l'emprunt	£. 750.000
Montant des amortissements	£, 15.450
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	£. 734.550

Titres cotés aux Bourses de São Paulo et Londres.

Dernier cours à Londres : £. 107,-,-.

Emprunt Intérieur 6 %

(Dette intérieure papier)

Émis conformément à la loi municipale n. 276 du 30 septembre 1896.

Objet — Rachat du viaduc du «Cha», reliant entre eux deux des quartiers les plus importants de la ville.

Montant — Rs. 750:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité, après service des emprunts extérieurs privilégiés.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Amortissement — Prendra fin en 1990.

Intérêt annuel — 6 % payable par moitié les 1er Mai et 1er Novembre.

Montant de l'émission	Rs.	750:000$000
Montant des amortissements.	Rs.	176:500$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911.	Rs.	573:500$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 97$000.

Emprunt Interieur 7 %

(Dette intérieure papier)

Émission autorisée par la loi municipale n. 1324 du 31 Mai 1910.

Objet — Améliorations de la ville, travaux publics.

Montant — Rs. 600:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité, après service des emprunts émis antérieurement et non amortis entièrement.

Obligations — Titres au porteur d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date et prix d'émission — Le 18 Août 1910 à 99 %. Entièrement pris par la London & Brazilian Bank.

Amortissement — En 40 ans par tirages annuels en Juillet.

Les amortissements n'avaient pas encore commencé au 30 Juin 1911.

Intérêt annuel — 7 % payable par moitié les 2 Janvier et 2 Juillet.

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 107$500.

Budgets de la Chambre Municipale de São Paulo

Années	Dépenses	Recettes
1899	3.680:739$245	3.730:057$692
1900	3.174:737$969	3.759:901$187
1901	3.307:605$399	4.062:284$908
1902	3.899:175$182	3.909:942$833
1903	4.493:151$982	4.078:352$611
1904	6.356:254$989	4.550:325$709
1905	5.409:482$304	4.152:499$614
1906	5.485:273$912	4.284:223$411
1907	5.829:618$776	4.525:218$776
1908	7.001:824$984	4.858:955$423
1909	9.835:499$312	5.313:713$909
1910	6.553:462$888	6.362:240$950

CHAMBRE MUNICIPALE D'AMPARO

Emprunt Intérieur 10 %

(Dette Intérieure papier)

Émis en vertu de la loi municipale n. 2 du 4 Juin 1910.

Remboursement des emprunts de 1907 (Rs. 500:000$000) et de 1909 (Rs. 300:000$000) à intérets de 10 %, ainsi que de la dette flottante et développement des services municipaux d'utilité publique.

Montant : Rs. 1.300:000$000.

Garantie : Les revenus généraux de la municipalité, avec affectation spéciale en première ligne de l' impôt sur les industries et professions.

Obligations : titres d' une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date d' émission : 1910.

Amortissement : prendra fin en 1971 : par tirages les 15 Mai et 15 Août.

Intérêt annuel : 8 %, payable par moitié le 1.er Mars et 1.er Septembre.

Montant de l' emprunt	Rs.	1.300:000$000
Montant des amortissements . . .	Rs.	10:800$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs.	1.289:2000000

Obligations : cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours : Rs 99$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Amparo

	Dépenses	Recettes
1896	Rs. 248:059$874	Rs. 248:085$348
1897	» 170:758$765	» 174:382$213
1898	» 167:840$288	» 170:312$208
1899	» 203:545$915	» 203:932$341
1900	» 362:930$181	» 366:789$433
1901	» 326:345$224	» 326:393$282
1902	» 306:206$041	» 327:236$662
1903	» 369:158$550	» 371:086$335
1904	» 304:386$919	» 335:625$254
1905	» 304:361$590	» 304:361$590
1906	» 516:908$246	» 251:265$540
1907	» 276:600$000	» 276:600$000
1908	» 333:281$662	» 351:353$634
1909	» 349:402$000	» 349:402$000

CHAMBRE MUNICIPALE D'ARARAS

Emprunt Intérieur 12 %

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n.° 19 du 9 Janvier 1910.

Objet : Remboursement de l'emprunt de Rs. 145:000$000 de 1903 à intérêt de 12 %, ainsi que de la dette flottante et développement des services municipaux d'utilité publique.

Montant : Rs. 250:000$000.

Garantie: Revenus généraux de la ville, avec affectation spéciale de l'impôt des "Industries et Professions".

Obligations: Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission: 1911

Amortissement : prendra fin en 1935: tirage annuel em Juin.

Intérêt annuel : 8 % payable par moitié les 15 Juin et 15 Décembre à São Paulo.

Montant de l'emprunt :	Rs.	250:000$000 ;
Montant des amortissements:	Rs.	3:400$000 ;
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs.	246:600$000.

Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours : Rs. 96$000.

Budgets de la Chambre Municipale d'Araras

	Dépenses	Recettes
1896	Rs. 77:899$883	Rs. 88:353$241
1897	» 80:467$847	» 118:035$494
1898	» 128:773$105	» 139:778$874
1899	» 95:515$339	» 116:858$794
1900	» 116:212$675	» 140:156$065
1901	» 147:151$822	» 168:849$725
1902	» 197:446$166	» 147:940$345
1903	» 158:539$345	» 158:539$345
1904	» 122:198$927	» 122:198$927
1905	» 109:177$925	» 126:559$377
1906	» 128:808$158	» 144:884$912
1907	» 108:979$767	» 109:207$283
1908	» 148:525$325	» 161:462$115
1909	» 109:726$276	» 109:726$276
1910	» —	» —

CHAMBRE MUNICIPALE DE AVARÉ

Emprunt Intérieur 10 %

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 126 du 7 Juin 1910.

Objet—Remboursement de la dette flottante et de l'emprunt de Rs. 250:000$000 de 1907 à 10 %. Développemt des services municipaux d' utilité publique.

Montant —Rs. 600:000$000.

Garantie—Constituée par les revenus généraux de la ville avec affectation spéciale de l' impôt des «Industries et Profiessions.»

Obligations—Titres d' une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date d' émission —1910.

Amortissement— de 1912 à 1940 : tirage annuel en Juin.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 20 Juin et 20 Décembre.

Obligations—admises à la bourse de São Paulo.

Dernier cours—Rs. 87$000.

N. B. — Le coupon N.° 2 à l'échéance du 20 Juin 1911 n'avait pas encore été payé à la date du 30, mais il l'a été le 20 Décembre 1911 en méme temps que le coupon N.° 3.

Budgets de la Chambre Municipale de Avaré

		Dépenses		Recettes
		—		—
1898	Rs.	48:848$507	Rs.	50:205$601
1899	»	50:076$499	»	50:076$499
1900	»	59:722$728	»	58:722$728
1901	»	—	»	—
1902	»	81:176$796	»	81:256$997
1903	»	—	»	–
1904	»	96:557$254	»	98:060$767
1905	»	114:847$403	»	114:847$403
1906	»	201:367$197	»	201:536$790
1907	»	176:609$115	»	176:609$115
1908	»	145:065$592	»	146:455$328

CHAMBRE MUNICIPALE DE BARIRY

Emprunt Intérieur 10 %

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 16 du 21 Février 1907.

Objet — Remboursement de l' emprunt de 1904 de Rs. . . 250:000$000 à 12 % et de la dette flottante.

Montant — Rs. 300:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Titres d' une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l' emprunt — 1907.

Amortissement — Prendra fin en 1836 ; tirages annuels le 5 Octobre.

Intérêt — 10 % payable par moitié les 5 Avril et 5 Octobre, à São Paulo.

Montant de l' emprunt	Rs.	300:000$000
Montant des amortissements . . .	»	3:100$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs.	296:900$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 99$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Bariry

		Dépenses		Recettes
1897	Rs.	18:968$000	Rs.	18:968$000
1898	»	—	»	—
1899	»	19:293$210	»	18:647$670
1900	»	27:896$827	»	26:876$400
1901	»	40:051$266	»	37:607$070
1902	»	—	»	—
1903	»	—	»	—
1904	»	30:566$295	»	29:111$630
1905	»	24:396$295	»	35:080$000
1906	»	43:033$515	»	35:333$820
1907	»	65:260$000	»	40:500$000
1908	»	89:383$300	»	75:193$320

CHAMBRE MUNICIPALE DE BARRETOS

Emprunt intérieur 8 %

(Dette Intérieure Papier)

Objet—Émis conformément à loi municipale n.° 54 de Décembre 1910, pour rembouser l'emprunt de Bs. 460:000$000 à intérets de 10 % du 17 Mai 1909, et pour paiement de travaux publics.

Montant — Rs. 800:000$000

Garantie—Revenus généraux de la municipalité avec affectation en 1.er rang de l'impôt des "Industries et Professions".

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date et prix d'émission—1911.

Amortissement — se terminera en 1941 — tirages annuels en Décembre.

Intérêt annuel—8 %, payable par moitié les 30 Juin et 30 Décembre à São Paulo.

Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Derniers cours—Rs. 95$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Barretos

	Dépenses	Recettes
	—	—
1896	Rs. 13:135$936	Rs. 18:491$172
1897	» —	» —
1898	» —	» —
1899	» 25:516$360	» 32:387$309
1900	» 47:773$948	» 47:773$948
1901	» 50:415$344	» 51:544$754
1902	» —	» —
1903	» 31:620$200	» 31:620$200
1904	» 30:000$000	» 30:000$000
1905	» 37:600$000	» 37:600$000
1906	» —	» —
1907	» 45:878$149	» 47:965$451
1908	» 80:458$053	» 85:855$698
1909	» 177:554$351	» 188:674$185

CHAMBRE MUNICIPALE DE BEBEDOURO

Emprunt intérieur 10 %

(Dette Intérieure Papier)

Autorisé par la loi municipale n.° 36 du 27 Août 1909.
Objet — Établissement du service des eaux.
Montant — Rs. 200:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.
Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000
Date de l'émission — 1909.
Amortissement — 5 % par an du montant nominal: prendra fin en 1928 : tirages annuels en Février.
Intérêt annuel: — 10 % payable par moitié les 5 Février et 5 Août à São Paulo.

Montant de l' emprunt	Rs. 200:000$000
Montant des amortissements	» 21:100$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 178:900$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.
Dernier cours : Rs. 94$000

Budgets de la Chambre Municipale de Bebedouro

	Dépenses	Recettes	
1896	Rs. 23:416$739	Rs. 23:416$739	
1897	» 24:965$000	» 24:965$000	
1898	» 29:593$723	» 23:363$325	
1899	» 29:593$723	» 23:363$325	
1900	» 31:570$652	» 28:768$383	
1901	» —	» —	
1902	» 49:667$416	» 48:582$100	
1903	» 60:694$986	» 60:694$986	
1904	» 46:072$480	» 46:072$480	
1905	» 90:679$605	» 90:679$605	
1906	» 61:426$692	» 61:426$692	
1907	» 79:306$957	» 79:426$692	
1908	» 115:254$534	» 115:880$408	
1909	» 332:692$420	» 332:818$927	(année de l'emprunt de 200 contos).

CHAMBRE MUNICIPALE DE BOTUCATU'

Emprunt intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Émis conformément à loi municipale n.° 14 du 21 Janvier 1907.

Objet — Consolidation des dettes de la municipalité.

Montant — Rs. 471:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Titres d'une valeur nominale de 100$000.

Date d'émission — 1907.

Amortissement — doit prendre fin en 1939: tirages annuels en Mai.

Intérêt — 10 % payable par moitié les 30 Mai et 30 Novembre.

Montant de l'emprunt	Rs. 471:000$000
Montant des amortissements	» 10:500$000
Montant des obligations en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 460:500$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo,

Derniers cours: Rs. 105$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Botucatu

	Dépenses	Recettes
1896	Rs. 100:562$019	Rs. 121:182$058
1897	» 141:764$509	» 144:205$431
1898	» —	» —
1899	» 123:279$181	» 125:836$255
1900	» 153:206$767	» 151:851$771
1901	» 143:044$562	» 143:093$403
1902	» 139:992$482	» 149:265$537
1903	» 128:722$353	» 137:324$701
1904	» 129:758$819	» 129:729$044
1905	» 129:690$027	» 132:753$595
1906	» 107:105$035	» 115:171$119
1907	» 139:357$187	» 147:780$534
1908	» 179:829$410	» 183:739$868
1909	» 179:464$507	» 187:989$695
1910	» 220:000$000	» 220:000$000

CHAMBRE MUNICIPALE DE CAÇAPAVA

Emprunt intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi Municipale n. 41 du 30 Novembre 1908.

Objet — Établissement des services des eaux et égouts. Consolidation de la dette.

Montant — Rs. 400:000$000.

Garantie —Revenus généraux de la Municipalité.

Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission —1908.

Amortissement — prendra fin en 1934: tirages annuels en Juin.

Intérêt annuel —10 %, payable par moitié les 1.er Juin et 1.er Décembre à São Paulo.

Montant de l' emprunt	Rs. 400:000$000
Montant des amortissements . . .	» 8:400$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 391:600$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 85$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Caçapava

		Dépenses		Recettes
1896	Rs.	46:469$111	Rs.	55:948$278
1897	»	59:278$444	»	63:461$094
1898	»	46:827$100	»	48:459$434
1899	»	39:362$673	»	48:210$502
1900	»	50:102$025	»	65:387$022
1901	»	63:917$229	»	75:499$108
1902	»	51:436$176	»	67:709$231
1903	»	47:748$595	»	64:557$676
1904	»	—	»	—
1905	»	50:633$687	»	50:633$687
1906	»	44:135$624	»	37:136$124
1907	»	—	»	—
1908	»	67:600$788	»	70:563$788
1909	»	294:801$809	»	390:858$199 (année de l'emprunt)

CHAMBRE MUNICIPALE DE CAMPINAS

Emprunt intérieur 8 % (1.ère Série)

(Dette intérieure papier)

Émis conformément à la loi municipale n. 84 du 1.er Juillet 1901.

Objet — Pavage des rues de la ville.

Montant — Rs. 1.384:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la ville.

Obligations — 13.840 titres au porteur d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date d'émission —1901.

Amortissement — Se terminera en 1921 : il est amorti 5 % de l'emprunt chaque année par tirages en Juillet.

Intérêt annuel : 8 %, payable par moitié en Janvier et Juillet, à Campinas.

Montant de l'emprunt	Rs.	1.384:000$000
Montant des amortissements . . .	»	336:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1910	Rs.	1.048:000$000

Obligations cotées à la bourse de São Paulo.

Dernier cours —Rs. 101$000.

Emprunt intérieur 8 % (2me. Série)

(Dette intérieure papier)

Émis conformément à la loi municipale du 3 Décembre 1907, n. 104.

Objet — Consolidation des dettes et éxécution de différents travaux d'utilité publique.

Montant — Rs. 2.200:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la municipalité après prélèvement des fonds nécessaires au service de l'emprunt de 1901.

Obligations — titres au porteur de Rs. 100$000 de valeur nominale.

Date et prix d'émission — 1908 à 88 %.

Amortissement — Se terminera en 1931 : tirages en Octobre de chaque année.

Intérêt annuel — 8 %, payable par moitié les 15 Août et 15 Octobre, à Campinas.

Montant de l'emprunt	Rs. 2.200:000$000
Montant des amortissements	» 41:100$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911.	Rs. 2.158:900$000

Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 102$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Campinas

	Dépenses :	Recettes :
1896	Rs. 1.050:180$968	Rs. 1.049:363$277
1897	» 818:339$156	» 819:864$370
1898	» 920:147$020	» 948:850$910
1899	» 868:636$840	» 918:281$620
1900	» 863:978$680	» 973:466$620
1901	» 1.110:268$570	» 1.130:299$300
1902	» 1.196:053$620	» 1.232:595$480
1903	» 1.693:447$650	» 1.693:156$740
1904	» 1.463:295$660	» 1.370:914$010
1905	» 971:311$020	» 1.004:640$180
1906	» 1.581:854$340	» 1.485:098$220
1907	» 1.084:000$000	» 1.080:000$000
1908	» 1.050:000$000	» 1.050:000$000
1909	» 1.073:000$000	» 1.073:000$000
1910	» 1.079:928$600	» 1.079:928$600

CHAMBRE MUNICIPALE DE CAPIVARY

Emprunts intérieurs 12 % (1.ère et 2.me Séries)

(Dette intérieure papier)

Autorisés par les lois municipales n. 25 du 25 Mai 1907 et n. 27 du 10 Novembre 1907.

Objet — Service des eaux, travaux publics et consolidation de la dette flottante.

Montant — Rs. 400:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la municipalitê.

Obligations—Titres d'une valeur nominale de 100$000.

Date de l'émission —1907.

Amortissement — prendra fin en 1927 : tirages annuels le 30 Juin.

Intérêt annuel : 12 %, payable par moitié les 30 Juin et 31 Décembre à São Paulo.

Montant de l'emprunt.	Rs.	400:000$000
Montant des amortissements . . .	»	6:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911.	»	394:000$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

N. B. Il n'a pas été fait d'amortissements ni payé de coupons depuis 1908.

Emprunt intérieur 12 % (3.me Série)

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 34 du 10 Août 1908.

Objet — Travaux publics.

Montant — Rs. 200:000$000

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité après prélèvement des sommes nécessaires au service des emprunts des première et deuxième séries.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission — 1908.

Amortissement — Prendra fin en 1928; tirages annuels en Août.

Intérêt annuel —. 12 %, payable par moitié les 1er. Mars et 1.er Septembre à São Paulo.

N. B. Il n'a jamais été fait d'amortissement ni payé de coupons de cette série.

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Budgets de la Chambre Municipale de Capivary

		Dépenses :		Recettes :
1896	Rs.	41:885$632	Rs.	46:584$467
1897	»	33:698$417	»	43:807$291
1898	»	59:310$829	»	59:533$764
1899	»	43:086$959	»	51:289$906
1900	»	—	»	—
1901	»	84:587$498	»	87:852$908
1902	»	237:864$916	»	238:528$002
1903	»	90:834$009	»	94:044$864
1904	»	93:265$326	»	86:337$195
1905	»	89:118$164	»	125:012$376
1906	»	78:044$718	»	83:975$811
1907	»	120:152$040	»	120:633$530
1908	»	—	»	—
1909	»	78:003$798	»	101:493$689

CHAMBRE MUNICIPALE DE CASA BRANCA

Emprunt Intérieur 10 % (1.ère Série)

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N° 156 du 6 Mars 1900.

Objet — Consolidation de la dette, travaux publics.

Montant —Rs, 70:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Obligations — Titres d' une valeur nominale de Rs. 100$000

Date de l' émission — 1900.

Amortissement — prendra fin en 1919, tirages annuels en Février.

Intérêt annuel — 10 % payable en une seule fois, en Février á São Paulo.

Montant de l' emprunt	Rs. 70:000$000
Montant des amortissements.	» 23:500$000
Montant des titres en circulation . . .	Rs. 46:500$000

Titres cotés á la Bourse de São Paulo.

Emprunt Intérieur 10 % (2ème Série)

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N° 92 du 9 Août 1909.
Objet —Travaux publics.
Montant —Rs. 50:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la Ville après prélévement des sommes nécessaires au service de l' emprunt de la première série.
Obligations — Titres d' une valeur nominale de Rs. 100$000
Date de l' emprunt: 1909
Amortissement —prendra fin en 1929, tirages annuels en Mars et Septembre.
Intéret annuel — 10 % payable par moitié en Mars et Septembre à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs.	50:000$000
Montant des amortissements	»	5:300$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin *1911*	Rs.	44:700$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Budgets de la Chambre Municipale de Casa Branca

		Dèpenses		Recettes
		—		—
1896	Rs.	95:407$067	Rs.	89:797$922
1897	»	119:201$228	»	79:401$733
1898	»	—	»	—
1899	»	—	»	–
1900	»	88:343$033	»	88:342$600
1901	»	—	»	—
1902	»	—	»	—
1903	»	104:589$960	»	102:971$037
1904	»	76:605$364	»	74:672$458
1905	»	82:300$242	»	82:300$242
1906	»	64:977$906	»	64:977$906
1907	»	96:155$710	»	93:326$031
1908	»	82:473$110	»	83:171$493
1909	»	85:428$586	»	88:854$769

CHAMBRE MUNICIPALE DE DESCALVADO

Emprunt Intèrieur 10 %

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 69 du 12 Mai 1909.

Objet — Consolidation des dettes et exécution de travaux d'utilité publique.

Montant — Rs. 500:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date d'émission —1910.

Amortissement — Prendra fin en 1940 : tirages annuels le 30 Janvier.

Intérêt annuel —10 %, payable par moitié les 30 Janvier et le 30 Juillet á São Paulo.

Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours—Rs. 100$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Descalvado

	DÉPENSES	RECETTES
	—	—
1896	Rs. 195:011$040	Rs. 120:229$860
1897	» 118:840$000	» 90:027$510
1898	» 135:000$000	» 135:000$000
1899	» 228:088$000	» 194:308$000
1900	» 151:542$082	» 161:155$052
1901	» 346:279$163	» 157:446$770
1902	» —	» —
1903	» 141:900$000	» 143:447$696
1904	» 211:415$132	» 135:655$859
1905	» 131:715$725	» 194:443$041
1906	» 81:597$110	» 182:887$754
1907	» 122:076$610	» 184:779$200
1908	» 168:827$451	» 179:075$914
1909	» 257:681$076	» 272:108$493
1910	» 156:500$000	» 153.500$000

CHAMBRE MUNICIPALE DE ESPIRITO SANTO DO PINHAL

Emprunt Intérieur 8 %

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 63 de Mai 1911.

Objet : — Remboursement de l' emprunt de 1907 de Rs. 250:000$000 et de l' emprunt de 1908 de Rs. 400:000$000, tous les deux á intèrêts de 10 % : le dernier émis á 87 %. Remboursement de la dette flottante et exécution de divers travaux d'utilité publique.

Montant: — Rs. 850:000$000.

Garantie:— Revenus généraux de la ville, avec affectation spéciale de l' impôt des Industries et Professions.

Obligations:— titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission:— 1911.

Amortissement:— prendra fin en 1946 : tirages les 15 Mars et 15 Septembre.

Intérêt annuel :— 8 %, payable par moité les 15 Mars et 15 Septembre.

Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours :— Rs. 93$000.

Boudgets de la Chambre Municipale de Espirito Santo do Pinhal

	DÉPENSES		RECETTES	
1896	Rs.	91:789$140	Rs.	91:671$140
1897	»	109:704$330	»	110:327$740
1898	»	109:323$410	»	109:323$410
1899	»	151:688$752	»	117:171$388
1900	»	133:400$000	»	133:400$000
1901	»	120:000$000	»	120:000$000
1902	»	145:000$000	»	145:000$000
1903	»	134:000$000	»	134:000$000
1904	»	128:800$000	»	128:800$000
1905	»	134:600$000	»	134:600$000
1906	»	133:453$662	»	133:453$662
1907	»	129:960$000	»	129:960$000
1908	»	157:000$000	»	157:000$000
1909	»	147:290$000	»	147:290$000
1910	»	232:740$000	»	233:740$000

CHAMBRE MUNICIPALE DE FAXINA

Emprunt Intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N° 77 du 22 Juillet 1909.

Objet — Consolidation de la dette flottante et exécution de travaux d' utilité publique.

Montant — Rs. 146:000$000

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Titres d' une valeur nominale de Rs. 100$000

Date de l'emprunt — 1909.

Amortissement en 20 ans, pour prendre fin en 1929, tirages annuels le 15 Septembre.

Intérêt — 10 %, payable par moitié les 1.er Mars et 1.er Septembre à São Paulo.

N. B. Il n' a encore été fait aucun amortissement.

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernir cours — Rs. 96$000

Budgets de la Chambre Municipale de Faxina

	Dépenses :		Recettes :	
		—		—
1896	Rs.	28:314$456	Rs.	31:776$159
1897	»	33:085$605	»	46:684$404
1898	»	30:480$980	»	33:924$141
1899	»	26:800$396	»	24:292$981
1900	»	—	»	—
1901	»	—	»	—
1902	»	—	»	—
1903	»	41:630$317	»	30:161$657
1904	»	34:124$598	»	34:124$598
1905	»	27:348$316	»	27:425$950
1906	»	43:274$858	»	43:275$225
1907	»	28:547$611	»	28:570$943
1908	»	50:978$288	»	51:265$982

CHAMBRE MUNICIPALE DE IGARAPAVA

Emprunt intèrieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 75, du 9 décembre 1909.

Objet — Consolidation de la dette flottante et exécution de travaux d'utilité publique.

Montant — Rs. 180:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Titres d'une valeur nominale de *Rs. 100$000.*

Date de l'emprunt — 1910.

Amortissement en 20 ans, pour prendre fin en 1930, par tirages les 15 juin et 15 décembre de chaque année.

Intérêt — 10 % payable par moitié les 30 juin et 30 décembre à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs. 180:000$000
Montant des amortissements	» 4:500$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs. 175:500$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 95$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Igarapava

	Dépenses:	Recettes:
1907	71:145$000	80:639$240
1908	54:116$291	54:116$291

CHAMBRE MUNICIPALE DE ITAPIRA

Emprunt Intérieur 8 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N° 28, du 10 décembre 1910.

Objet — Remboursement de l'emprunt de 1909 de 250 contos de réis á 10 % et exécution de travaux d' utilité publique.

Montant — Rs, 600:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'emprunt — 1911.

Amortissement — Prendra fin en 1951, — Tirages les 20 juin et 20 décembre de chaque année.

Intérét annuel — 8 % payable par moitié les 20 juin et 20 décembre á São Paulo.

Titres cotés à la Bourse de São Paulo,

Budgets de la Chambre Municipal de Itapira

	Dépenses :	Recettes :	
	—	—	
1896	131:352$775	165:452$865	
1897	56:716$904	107:748$185	
1898	78:233$459	128:678$176	
1899	81:372$971	140:010$868	
1900	117:804$952	154:126$158	
1901	—	—	
1902	169:945$755	193:746$686	
1903	—	—	
1904	155:413$876	162:204$761	
1905	143:732$865	167:479$241	
1906	153:072$355	163:244$385	
1907	113:196$121	147:638$385	
1908	116:718$039	125:015$350	
1909	218:881$388	345:402$881	(année de l' emprunt de 200 contos)

CHAMBRE MUNICIPALE DE ITÚ

Emprunt Intérieur 10 % (1.ère Série)

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 14 du 21 Avril 1907.
Objet — Consolidation de la dette flottante et travaux publics.
Montant — Rs. 500:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.
Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.
Date de l'émission — 1907.
Amortissement — pendra fin en 1932 : tirages les 1.er Février et 1.er Août de chaque année.
Intérêt annuel — 10 %, payable para moitié les 25 Février et 25 Août, á Itù.

Montant de l'emprunt	Rs. 500:000$000
Montant des amortissements	Rs. 16:400$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 483:600$000

Cotés à la Bourse de São Paulo.
Dernier cours — Rs. 93$500.

Emprunt Intérieur 10 % (2.e Série)

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 219 du 30 Octobre 1909.
Objet — Travaux publics.
Montant — Rs. 200:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la Municipalité, après prélèvement des sommes nécessaires au serviçe de l'emprunt de la 1.re série.
Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.
Date de l'émission — 1909.
Amortissement — devra se terminer en 1919: tirages annuels en Juillet.
Intérêt annuel — 10 % payable par moitié le 1.er Janvier et 1.er Juillet à Itù.
Titres admis à la Bourse de São Paulo.
N. B.— Il n'a jamais été fait d'amortissement ni payé de coupon sur cet emprunt.

Budgets de la Chambre Municipale de Itù

		DÉPENSES		RECETTES	
1896	Rs.	73:502$210	Rs.	79:738$670	
1897	»	107:318$000	»	121:285$000	
1898	»	120:005$590	»	121:215$700	
1899	»	96:600$790	»	103:202$060	
1900	»	91:617$640	»	83:096$060	
1901	»	—		—	
1902	»	117:709$100	»	118:133$170	
1903	»	152:500$000	»	152:000$000	
1904	»	185:631$000	»	185:631$000	
1905	»	123:647$195	»	123:742$467	
1906	»	124:029$570	»	124:649$208	
1907	»	162:030$333	»	174:216$860	
1908	»	128:143$652	»	143:303$685	
1909	»	66:786$410	»	228:088$799	Année de l'emprunt de la 2.e série

---

CHAMBRE MUNICIPALE DE ITUVERAVA

Emprunt intérieur 8 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi n. 73, du 19 mai 1910.

Objet — Consolidation de la dette flottante et exécution de travaux d'utilité publique.

Montant — Rs. 350:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité avec affectation, en première ligne, de l'impôt des «Industries et Professions».

Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'emprunt — 1910.

Amortissement — Prendra fin en 1940 — Tirages annuels en juillet.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 31 janvier et 31 juillet à São Paulo.

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 80$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Ituverava

		Dépenses		Recettes
1897	Rs.	22:785$000	Rs.	22:785$000
1898	»	—	»	—
1899	»	23:591$305	»	21:237$905
1900	»	—	»	—
1901	»	—	»	—
1902	»	—	»	—
1903	»	37:969$000	»	33:909$000
1904	»	36:911$052	»	23:756$234
1905	»	22:332$000	»	22:332$000
1906	»	33:200$000	»	32:600$000
1907	»	41:030$000	»	41:030$000
1908	»	133:800$000	»	133:800$000
1909	»	41:267$280	»	41:377$280

CHAMBRE MUNICIPALE DE JABOTICABAL

Emprunt Interieur 10 % (1.ère Série)

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N° 20 du 12 Juillet 1908
Objet — Construction du réseau des conduites d'eau.
Montant — Rs. 350:000$000
Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.
Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000
Date de l'émission — 1908
Amortissement — prendra fin en 1925; tirages annuels en Août.
Intérêt annuel — 18 %. payable par moitié les 31 Janvier et 31 Juillet à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs. 350:000$000
Montant des amortissements	Rs. 52:500$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 297:500$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Emprunt Intérieur 10 % (2.me Série)

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N° 151 du 16 Avril 1909.
Objet — Consolidation de la dette flottante et travaux publics.
Montant — Rs. 200:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la municipalité après prélèvement des sommes nécessaires au service de l'emprunt de la 1.re serie.
Obligations — Titres d' une valeur nominale de Rs. 100$000
Date de l'émission — 1909.
Amortissement — prendra fin en 1934 : tirages semestriels les 31 Janvier et 31 Juillet.
Intérêt annuel — 10 %, payable par moitié les 31 Janvier et 31 Juillet à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs. 200:000$000
Montant des amortissements	» 4:200$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911.	Rs. 195:800$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.
Dernier cours — Rs. 100$000

Budgets de la chambre municipale de Jaboticabal

		Dépenses :		Recettes :	
1896	Rs.	154:483$402	Rs.	174:101$853	
1897	»	132:382$205	»	145:280$197	
1898	»	161:480$000	»	161:480$000	
1899	»	117:850$220	»	118:571$458	
1900	»	79:868$512	»	111:468$512	
1901	»	155:280$847	»	159:905$778	
1902	»	160:600$119	»	165:549$857	
1903	»	190:508$743	»	195:921$048	
1904	»	323:571$967	»	323:571$967	
1905	»	177:373$962	»	178:431$019	
1906	»	161:718$228	»	162:839$920	
1907	»	453:866$788	»	459:795$323	
1908	»	—	»	—	
1909	»	378:286$632	»	378:479$246	Année de l'emprunt de la 2.e Série
1910	»	233:123$152	»	237:843$938	

CHAMBRE MUNICIPALE DE JACAREHY

Emprunt Intérieur 10 %

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 17 du 10 Mars 1909.

Objet — Travaux publics et consolidation de la dette.

Montant — Rs. 366:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission — 1909.

Amortissement — prendra fin en 1933: tirages annuels le 30 Décembre.

Intérêt annuel — 10 %, payable par moitié les 30 Juin et 30 Décembre, à São Paulo.

N. B. — Aucun amortissement n'a été fait jusqu'à ce jour, ni aucun coupon payé.

Titres inscrits à la cote de la Bourse de São Paulo.

Budgets de la Chambre Municipale de Jacarehy

		DÉPENSES		RECETTES
1896	Rs.	—	Rs.	—
1897	»	52:036$380	»	51:061$922
1898	»	—	»	—
1899	»	36:830$502	»	37:377$403
1900	»	45:539$026	»	48:413$764
1901	»	50:300$474	»	63:658$750
1902	»	73:324$241	»	90:860$257
1903	»	65:099$485	»	66:352$002
1904	»	53:042$993	»	53:116$497
1905	»	44:391$703	»	49:451$471
1906	»	65:024$397	»	78:137$312
1907	»	70:061$556	»	70:002$778
1908	»	60:567$926	»	64:252$042
1909	»	195:277$317	»	104:293$673

CHAMBRE MUNICIPALE DE JAHÚ

Emprunt Intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 16, du 27 Avril 1907.

Objet — Consolidation de la dette et développement du service des eaux.

Montant — Rs. 200:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Titres — d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission — 1907.

Amortissement — En 10 ans: prendra fin en 1917; tirages annuels le 30 Avril.

Intérêt — 10 % payable par moitié les 30 Avril et 30 Octobre, à Jahú.

Montant de l'emprunt	Rs.	200:000$000
Montant des amortissements. . .	»	38:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911.	Rs.	162:000$000

Titres non cotés à la Bourse de São Paulo.

Budgets de la Chambre Municipale de Jahú

		DÉPENSES		RECETTES	
		—		—	
1896	Rs.	155:076$790	Rs.	164:631$260	
1897	»	152:574$450	»	177:552$840	
1898	»	—	»	—	
1899	»	323:877$218	»	356:277$103	
1900	»	392:073$889	»	371:993$819	
1901	»	—	»	—	
1902	»	541:972$036	»	519:795$155	
1903	»	351:956$151	»	351:956$151	
1904	»	340:825$096	»	338:694$779	
1905	»	423:284$518	»	430:459$990	
1906	»	487:161$207	»	404:560$099	
1907	»	823:757$680	»	823:757$680	(année de l'emprunt de 200 contos)
1908	»	486:387$836	»	486:387$836	
1909	»	582:387$836	»	582:387$836	
1910	»	480:200$000	»	480:200$000	(budget voté)

CHAMBRE MUNICIPALE DE JARDINOPOLIS

Emprunt intérieur 12 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 150 du 30 Décembre 1904
Objet — Service des eaux.
Montant — Rs. 100:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.
Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.
Date de l'émission — 1906.
Amortissement — Prendra fin en 1920, tirages annuels en Septembre.
Intérêt annuel — 12 %, payable par moitié les 31 Mars et 30 Septembre à Jardinopolis.

Montant de l'emprunt.	Rs. 100:000$000
Montant des amortissements	Rs. 8:800$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 91:200$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Budgets de la Chambre Municipale de Jardinopolis

	Dépenses :	Recettes :
1900	Rs. 52:264$783	Rs. 52:696$596
1901	» 62:295$075	» 62:305$027
1902	» 52:628$655	» 67:048$185
1903	» 75:729$759	» 76:283$265
1904	» 60:000$000	» 60:000$000
1905	» 208:810$628	» 210:135$043
1906	» 119:840$944	» 120:092$645
1907	» 133:664$200	» 135:755$212
1908	» 117:115$625	» 118:738$330
1909	» 120:258$975	» 121:144$580
1910	» 115:887$000	» 88:000$000

CHAMBRE MUNICIPALE DE LIMEIRA

Emprunt intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 92, du 21 Mars 1907.
Objet — Exécution de travaux d'utilité publique.
Montant — Rs. 150:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la municipalité.
Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.
Date de l'emprunt — 1907.

Amortissement en 20 ans à partir de 1908, pour prendre fin en 1928, par tirages annuels en mars correspondant à 5 % du montant de l'emprunt.

Intérêt — 10 % payable par mo tié les 1er. mars et 1er. septembre à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs. 150:000$000
Montant des amortissements	Rs. 22:500$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs. 127:500$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.
Dernier cours — Rs. 100$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Limeira

	Dépenses :	Recettes :
	—	—
1896	128:318$481	136:311$642
1897	—	—
1898	—	—
1899	111:024$994	111:025$619
1900	150:912$788	152:912$789
1901	228:233$383	228:851$364
1902	224:184$330	225:936$895
1903	205:150$713	221:721$165
1904	257:170$726	264:463$142
1905	320:665$224	326:940$861
1906	202:314$942	207:659$533
1907	223:991$665	227:153$336
1908	311:688$302	315:237$192
1909	201:781$312	207:573$424

CHAMBRE MUNICIPALE DE MATTÃO

Emprunt intérieur 8 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 2, d'Avril 1911.

Objet — Consolidation de la dette flottante et exécution de travaux d'utilité publique (service des eaux et égouts).

Montant — Rs. 350:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la municipalité.

Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'emprunt — 1911.

Amortissement — Pendra fin en 1941: Tirages annuels en avril.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 15 avril et 15 octobre à São Paulo.

Titres cotés — à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 90$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Mattão

	DÉPENSES	RECETTES
1899	Rs. 25:199$405	Rs. 28:313$970
1900	» 50:700$000	» 50:700$000
1901	» 55:453$001	» 55:712$440
1902	» 59:983$983	» 60:596$836
1903	» 64:593$130	» 64:872$960
1904	» 52:403$129	» 52:591$416
1905	» 65:586$964	» 66:168$452
1906	» 64:131$351	» 67:899$973
1907	» 97:220$081	» 97:220$081
1908	» 80:696$325	» 80:696$225
1909	» 78:685$550	» 78:685$550
1910	» 89:933$800	» 89:933$800

CHAMBRE MUNICIPALE DE MOCÓCA

Emprunt Intérieur 8 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 233, du 27 mars 1910,

Objet — Remboursement de l'emprunt de 1907, de Rs.... 200:000$000, ainsi que de la dette flottante. Exécution de travaux d'utilité publique.

Montant — 750:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la municipalité.

Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'emprunt — 1910.

Amortissement — Pendra fin en 1950. Tirages annuels le 25 mars.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 5 avril et 5 octobre à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs.	750:000$000
Montant des amortissements . .	Rs.	3:000$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911.	Rs.	747:000$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours : Rs 96$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Mocóca

	Dépenses	Recettes
1896	178:600$009	143:000$000
1897	134:000$000	134:000$000
1898	135:000$000	117:878$850
1899	—	—
1900	83:206$517	82:779$930
1901	58:442$698	84:373$740
1902	130:477$402	130:478$664
1903	123:730$683	123:855$522
1904	81:015$067	91:015$539
1905	120:126$502	120:141$472
1906	103:411$371	109:916$820
1907	110:860$278	113:726$679
1908	148:227$820	149:105$361
1909	117:711$633	122:172$561
1910	159:330$000	159:330$000

CHAMBRE MUNICIPALE DE MOGY-GUASSU'

Emprunt Intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N° 99 du 3 Février 1910.
Objet — Consolidation de la dette flottante, travaux publics.
Montant — Rs. 80:000$000
Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.
Obligations — Titres d' une valeur nominale de Rs. 100$000
Date de l' émission — 1910
Amortissement — prendra fin en 1930 : tirages annuels en Février.
Intérêt annuel — 10%, payable en une seule fois, en Février à São Paulo.

Montant de l' emprunt.	Rs. 80:000$000
Montant des amortissements. . . .	Rs. 4:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin	Rs. 76:000$000

Titres cotés á la Bourse de São Paulo.

Budgets de la Chambre Municipale de Mogy-Guassú

	Dépenses		Recettes	
1896	Rs.	21:797$264	Rs.	22:140$707
1897	»	30:132$911	»	31:058$091
1898	»	35:396$927	»	35:396$927
1899	»	31:920$380	»	32:356$939
1900	»	35:439$463	»	36:097$055
1901	»	29:965$305	»	30:477$562
1902	»	32:029$252	»	32:690$287
1903	»	30:197$789	»	31:543$053
1904	»	58:509$710	»	59:146$064
1905	»	34:499$509	»	34:940$834
1906	»	30:319$208	»	30:855$845
1907	»	34:862$290	»	33:480$648
1908	»	58:919$910	»	59:587$696
1909	»	42:215$189	»	42:394$967
1910	»	38:719$111	»	38:719$111

CHAMBRE MUNICIPALE DE MOGY MIRIM

Emprunt intèrieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par les lois municipales N°s 25 et 27 de Mai et Novembre 1907.

Objet — Consolidation de la dette flottante et travaux d'utilité publique.

Montant — Rs. 250:000$000

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Titres — d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'emprunt — 1908

Amortissement — en 10 ans, prendra fin en 1918, par tirages annuels le 31 Janvier.

Intérêt annuel — 10 %, payable en une seule fois le 31 Janvier à São Paulo.

Montant de l'emprunt.	Rs. 250:000$000
Montant des amortissements	Rs. 31:200$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 218:800$000

Admis à la Bourse de São Paulo.

Budgets de la Chambre Municipale de Mogy Mirim

	Dépenses :	Recettes :
1897	Rs. 84:590$356	Rs. 99:287$713
1898	» —	» —
1899	» 44:877$150	» 100:804$809
1900	» 120:075$782	» 123:075$782
1901	» —	» —
1902	» 99:416$237	» 106:086$374
1903	» 100:669$616	» 106:086$374
1904	» —	» —
1905	» 175:650$000	» 175:650$000
1906	» 206:718$920	» 208:451$432
1907	» 93:000$000	» 93:000$000
1908	» 186:362$236	» 182:749$633
1909	» —	» —
1910	» 155:300$000	» 155:300$000

CHAMBRE MUNICIPALE DE ORLANDIA (NUPORANGA)

Emprunt Intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 124 du 12 Décembre 1909
Objet — Consolidation de la dette flottante et travaux publics.
Montant — Rs. 100:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.
Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.
Date de l'émission — 1910.

Amortissement — Prendra fin en 1920; tirages annuels en Janvier.

Intérêt annuel — 10 %, payable par moitié les 1.er Janvier et 1er. Juillet, à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs. 100:000$000
Montant des amortissements	Rs. 10:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 90:000$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.
Dernier cours — Rs. 95$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Orlandia (Nuporanga)

	Dépenses :	Recettes :
1896	Rs. 15:502$496	Rs. 15:904$746
1897	» —	» —
1898	» 31:310$000	» 31:310$000
1899	» 44:784$790	» 59:935$790
1900	» 42:834$868	» 44:593$100
1901	» 31:498$030	» 43:523$913
1902	» 75:662$402	» 76:778$589
1903	» 43:007$970	» 45:604$473
1904	» 54:476$815	» 55:526$344
1905	» 56:019$668	» 56:608$033
1906	» 70:386$738	» 72:151$189
1907	» 78:747$348	» 82:010$532
1908	» 93:443$880	» 93:749$698
1909	» 97:116$122	» 99:661$328

CHAMBRE MUNICIPALE DE PEDREIRA

Emprunt interieur 10 %

(Datte interieure papier)

Autorisé par la loi municipale n. 103 du 2 Avril 1909.

Objet — Consolidation de la dette flottante.

Montant — Rs. 50:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission — 1909.

Amortissement — Prendra fin en 1924, tirages annuels en Septembre.

Intérêt annuel — 10 %, payable par moitié les 15 Mars et 15 Septembre.

Montant de l'emprunt	Rs. 50:000$000
Montant des amortissements.	Rs. 2:500$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911.	Rs. 47:500$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Budgets de la Chambre Municipale de Pedreira

	Dépenses :	Recettes :
1897	Rs. 24:658$232	Rs. 31:237$315
1898	» 39:567$618	» 40:414$355
1899	» 31:195$133	» 32:566$219
1900	» 37:567$999	» 41:523$670
1901	» 41:321$280	» 41:344$925
1902	» 33:422$643	» 34:685$015
1903	» 33:474$131	» 33:897$350
1904	» 26:054$514	» 26:581$989
1905	» 34:200$641	» 34:317$323
1906	» 30:604$032	» 30:693$208
1907	» 29:726$092	» 32:324$816
1908	» 44:691$096	» 45:355$096
1909	» 53:164$221	» 80:087$922 (année de l'emprunt de 50 contos

CHAMBRE MUNICIPALE DE PIRAJÚ

Emprunt Intèrieur 10 %

(Dette Intérieure papier)

Emprunt autorisé par la loi municipale n. 40. du 24 avril 1910.

Objet — Remboursement de l'emprunt de Rs. 150:000$000 à 10 % de 1907, consolidation de la dette et travaux publics.

Montant — 300:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la ville.

Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Dette de l'émission — 1910.

Amortissement — En 35 ans par tirages annuels en mai.

Intérêt — 10 % payable par moitié les 20 mai et 20 novembre à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs.	300:000$000
Montant des amortissements. . . .	Rs.	10:000$000
Montant des titres em circulation au 30 juin 1911	Rs.	290:000$009

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 103$000

Budgets de la Chambre Municipale de Pirajù

	Dépenses	Recettes
	—	—
1896	8:165$380	8:165$380
1897	10:128$780	10:128$780
1898	14:829$000	14:829$000
1899	14:829$000	14:829$000
1900	30:800$000	30:800$000
1901	—	—
1902	17:860$000	41:000$000
1903	41:000$000	41:000$000
1904	62:864$109	62:864$109
1905	60:100$000	65:800$000
1906	266:638$036	270:631$880
1907	309:915$899	314:550$807
1908	164:400$000	117:800$000
1909	117:498$860	127:506$008

CHAMBRE MUNICIPALE DE PIRASSUNUNGA

Emprunt Intérieur 8 %

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale n.° 6 du 6 Mai 1911.

Objet : Remboursement de la dette flottante qui s'élevait au 1.er Janvier 1910 à Rs. 103:615$340, et exécution de travaux publics.

Montant — Rs. 300:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la ville, avec affectation spéciale de l'impôt des "Industries et Professions" et de la taxe sur l'eau.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission — 1911

Amortissement — prendra fin en 1920 : tirages en Mai et Novembre.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 31 Mai et 30 Novembre à São Paulo.

Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Budgets de la chambre Municipale de Pirassununga

		DÉPENSES		RECETTES
		—		—
1897	Rs.	95:626$074	Rs.	99:550$977
1898	»	92:040$105	»	97:511$692
1899	»	86:078$012	»	101:094$037
1900	»	83:445$082	»	100:094$037
1901	»	—	»	—
1902	»	119:905$680	»	121:267$330
1903	»	190:356$813	»	124:276$835
1904	»	198:952$216	»	164:343$518
1905	»	159:010$169	»	159:838$170
1906	»	147:144$409	»	166:352$971
1907	»	174:738$078	»	174:156$662
1908	»	135:674$570	»	158:081$786
1909	»	142:136$730	»	166:990$896
1910	»	114:763$140	»	110:000$000

CHAMBRE MUNICIPALE DE PORTO FELIZ

Emprunt intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N.° 27 du 6 Juin 1910.

Objet — Consolidation de la dette flottante de la municipalité. Travaux d'utilité publique.

Montant — Rs. 180:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la municipalité.

Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission — 1910.

Amortissement — En 20 ans pour prendre fin en 1930, par tirages annuels en Décembre.

Intérêt — 10 % payable par moitié les 15 Juin et 15 Décembre à São Paulo.

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 92$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Porto Feliz

		DÉPENSES		RECETTES
1896	Rs.	19:206$426	Rs.	20:636$274
1897	»	19:023$032	»	19:699$392
1898	»	16:414$116	»	21:342$908
1899	»	21:758$752	»	24:910$076
1900	»	26:097$333	»	28:095$889
1901	»	22:835$179	»	22:835$179
1902	»	21:964$402	»	23:639$019
1903	»	18:452$347	»	21:355$693
1904	»	21:574$819	»	21:574$819
1905	»	20:544$763	»	24:378$254
1906	»	23:340$381	»	23:590$796
1907	»	18:422$268	»	19:161$485
1908	»	20:053$002	»	25:978$125
1909	»	48:619$890	»	48:619$890

CHAMBRE MUNICIPALE DE RIBEIRÃO PRETO

Emprunt Intérieur 8 %

(Dette intérieure papier)

Émis conformément à la loi municipale N.° 151 de 1909 et N.° 156 de 1910.

Objet — Remboursement de 2 emprunts existant alors, l'un de Rs. 1.000:000$000 sur lequel il restait en circulation Rs..... 912:000$000 et l'autre de Rs. 400:000$000 sur lequel Rs..... 16:000$000 avaient été amortis ; les deux emprunts étaient à intérêt de 10 % l'an. Travaux d'utilité publique.

Montant — Rs. 2.000:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité, avec affectation spéciale des impôts des "Industries et Professions, Eaux et Égouts".

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'emprunt — 1910.

Amortissement — en 40 ans: prendra fin en 1950, par tirages annuels en Décembre.

Intérêt annuel — 8 %, payable par moitié les 30 Juin et 31 Décembre à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs.	2.000:000$000
Montant des amortissements . . .	Rs.	7:200$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs.	1.992:800$000

Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 100$000

Budgets de la Chambre Municipale de Ribeirão Preto

	Dépenses :		Recettes :	
1896	Rs.	428:000$996	Rs.	428:000$996
1897	»	347:276$950	»	416:087$274
1898	»	512:571$991	»	522:577$358
1899	»	482:908$220	»	482:828$679
1900	»	712:839$315	»	716:991$682
1901	»	558:671$489	»	558:699$469
1902	»	905:253$943	»	480:861$104
1903	»	701:023$450	»	402:546$928
1904	»	429:240$687	»	429:962$293
1905	»	398:483$081	»	406:830$453
1906	»	460:713$944	»	471:437$845
1907	»	596:310$537	»	677:551$151
1908	»	843:309$572	»	849:421$870
1909	»	514:986$563	»	555:778$458

CHAMBRE MUNICIPALE DE RIO PRETO

Emprunt intèrieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N.° 139 de 1910.

Objet — Consolidation de la dette flottante et travaux d'utilité publique.

Montant — Rs. 100:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date d'émission — 1910.

Amortissement — Prendra fin en 1930 : tirages annuels en Janvier.

Intérêt annuel — 10 %, payable par moitié les 15 Janvier et 15 Juillet à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs. 100:000$000
Montant des amortissements	Rs. 2:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911.	Rs. 98:000$000

Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 86$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Rio Preto

		Dépenses :		Recettes :
1896	Rs.	12:557$000	Rs.	12:557$000
1897	»	22:593$835	»	22:281$230
1898	»	21:656$093	»	24:403$040
1899	»	13:521$780	»	13:521$780
1900	»	13:841$614	»	14:948$298
1901	»	24:638$860	»	19:934$084
1902	»	—	»	—
1903	»	15:176$626	»	14:041$500
1904	»	24:965$024	»	13:864$750
1905	»	31:945$230	»	31:945$230
1906	»	37:700$298	»	37:809$591
1907	»	29:728$718	»	30:514$338
1908	»	59:758$785	»	60:205$758
1909	»	90:167$897	»	71:582$830
1910	»	154:216$626	»	154:216$626

CHAMBRE MUNICIPALE DE SALTO DE ITU'

Emprunt Intérieur 10 %

(Dette Intérieure papier)

Émis conformément à la loi municipale N.° 7 d' Août 1910.
Objet — Remboursement de la dette flottante.
Montant —Rs. 50:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.
Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 200$000
Date de l'emission — 1910
Amortissement—se terminera en 1920: tirages annuels en Août
Intérêt annuel — 10 % payable par moitié les 15 Février et 15 Août, à Salto de Itú.
Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Budgets de la Chambre Municipale de Salto de Itú

		Dépenses		Recettes
		—		—
1896	Rs.	7:598$200	Rs.	8:302$200
1897	»	7:558$200	»	8:822$200
1898	»	—	»	—
1899	»	12:810$450	»	12:278$090
1900	»	—	»	—
1901	»	18:840$920	»	23:336$162
1902	»	20:795$660	»	20:795$660
1903	»	27:841$535	»	29:055$609
1904	»	45:273$316	»	39:903$374
1905	»	55:766$550	»	55:766$550
1906	»	60:644$355	»	60:644$355
1907	»	48:010$133	»	48:502$080
1908	»	55:855$330	»	56:158$027
1909	»	40:093$910	»	41:000$000

CHAMBRE MUNICIPALE DE SANTA CRUZ DAS PALMEIRAS

Emprunt Intérieur 12 %

(Dette Intèrieure papier)

Autorisé par la loi municipale N. 41 du 13 Novembre 1902.
Objet — Travaux publics et consolidation de la dette flottante.
Montant — Rs. 80:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.
Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.
Date d'émission —1903.
Amortissement — Prendra fin en 1924 : tirages annuels en Janvier.
Intérêt annuel —12 %, payable par moitié les 5 Janvier et 5 Juillet à São Paulo.

Montant de l'emprunt..	Rs.	80:000$000
Montant des amortissements	Rs.	31:100$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs.	48:900$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.
Dernier cours — Rs. 95$000.
N. B. — Les obligations n. 238 et 674 sorties au tirage de 1910 n'ont pas encore été présentées au remboursement.

Budgets de la Chambre Municipale de Santa Cruz das Palmeiras

		DÉPENSES		RECETTES
1896	Rs.	70:000$000	Rs.	70:000$000
1897	»	—	»	—
1898	»	—	»	—
1899	»	—	»	—
1900	»	—	»	—
1901	»	—	»	—
1902	»	—	»	—
1903	»	—	»	—
1904	»	80:115$940	»	82:229$870
1905	»	139:800$000	»	159:800$000
1906	»	—	»	—
1907	»	157:653$382	»	157:653$382
1908	»	72:653$018	»	82:069$687
1909	»	82:707$821	»	92:680$169
1910	»	77:000$000	»	77.000$000

CHAMBRE MUNICIPALE DE SANTA CRUZ DO RIO PARDO

Emprunt intérieur 8 %

(Dette intérieure papier)

Émis en vertu de la loi municipale du 4 Juillet 1905.

Objet — Consolidation de la dette flottante et travaux publics.

Montant — Rs. 170:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Titres d'une valeur nominale de 100$000.

Date d'émission — 1905.

Amortissement — 4 % par an: prendra fin en 1932. Tirages en Juin et Décembre de chaque année.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 30 Juin et 30 Décembre, à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs. 170:000$000
Montant des amortissements. . . .	Rs. 19:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 151:000$000

Dernier cours: Rs. 95$000.

N. B. — Le coupon à l'échéance au 30 Juin 1911 n'a pas été payé.

Budgets de la Chambre Municipale de Santa Cruz do Rio Pardo

	Dépenses	Recettes
1896	Rs. 14:157$996	Rs. 15:653$442
1897	» 15:705$000	» 15:705$000
1898	» —	» —
1899	» —	» —
1900	» —	» —
1901	» —	» —
1902	» 32:925$140	» 28:418$303
1903	» 35:892$688	» 38:027$236
1904	» —	» —
1905	» 42:436$083	» 45:156$716
1906	» 60:804$822	» 90:824$826
1907	» 105:000$000	» 105:000$000
1908	» 110:517$348	» 110:967$648
1909	» 145:705$400	» 148:848$148

CHAMBRE MUNICIPALE DE SANTA RITA DO PASSA QUATRO

Emprunt intérieur 8 %

(Dette Intérieure Papier)

Autorisé par les lois municipales N.os 57 et 62 de 1907.
Objet — Consolidation de la dette flottante et travaux publics.
Montant — Rs. 281:000$000
Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.
Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.
Date d'émission — 1907
Amortissement — Prendra fin en 1925. Tirages les 22 Février et 22 Août de chaque année.
Intérêt annuel — 8 %, payable par moitié les 1.er Février et 1.er Août à São Paulo.

Montant de l' emprunt	Rs. 281:000$000
Montant des amortissements	Rs. 21:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 260:000$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.
N. B. — Il n'a pas été fait d'amortissements ni payé de coupons depuis deux ans.

Budgets de la Chambre Municipale de Santa Rita do Passa Quatro

	Dépenses	Recettes
1896	Rs. 75:419$690	Rs. 93:346$073
1897	» 81:768$679	» 91:335$203
1898	» 92:269$174	» 101:015$004
1899	» 107:945$322	» 115:615$350
1900	» —	» —
1901	» —	» —
1902	» 223:824$433	» 223:847$332
1903	» —	» —
1904	» 86:216$000	» 101:163$020
1905	» 88:216$837	» 92:083$880
1906	» 121:342$761	» 123:547$301
1907	» 58:939$150	» 81:429$410
1908	» 110:336$335	» 112:004$196
1909	» 96:190$757	» 97:013$761

CHAMBRE MUNICIPALE DE SANTOS

Emprunt extérieur 6 % 1888

(Dette extérieure Or.)

Émis conformément à la loi N.º 43 de la Province de São Paulo en 1888.

Objet — Travaux publics de la Ville de Santos.

Garantie — Les revenus généraux de la Ville de Santos, avec affectation spéciale des droits sur liqueurs et alcools, etc., et des impôts sur les industries et professions. Les sommes nécessaires au service de l'emprunt doivent être versées à la succursale de la London & Brazilian Bank Limited à Santos.

Montant — £ 100,000.-.-,-

Obligations — Titres au porteur d'une valeur nominale de £ 100.

Date et prix d'émission — En 1888, au pair, par M. M. Henry Schroeder & C. de Londres.

Amortessiment — Est fait au moyen d'un fond cumulif alimenté par un versement annuel de la Municipalité de £ 7,230,-,-, tirages en Janvier et Juillet pour les remboursements à faire en Février et Août. L'amortissement a commencé en 1890. La Municipalité s'est reservé le droit d'accélérer le remboursement á 105 % avec préavis de six mois.

Intérêt annuel — 6 %, payable par moitié à Londres en Février et Août.

Montant de l' emprunt	£.	100,000,-,-
Montant des amortissements . . .	£.	50,300,-,-
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	£.	49,700,-,-

Obligations — Cotées à Londres et à São Paulo.

Dernier cours—£. 102,-,-

Emprunt extérieur 6 % 1910

(Dette extérieure or.)

Émis conformèment à la loi municipale N.º 357 du 11 Août 1909 dans le but de rembourser la dette flottante et consolidée, et d' exécuter le pavage des rues de la ville ainsi que la construction du Palais Municipal.

L'émission a été faite par la Maison Louis Dreyfus & C. de Paris en vertu d'un contrat passé le 16 Mars 1910 par devant Mr. Otto Macuco Borges, 3me notaire de la place de Santos.

Montant — £s. 1,000,000,-,-, ou Rs. 16.000:000$000.

Garantie — Affectation spéciale de l'impôt sur les "licences", ainsi que tous les autres impôts qui constituent les revenus présents et futurs de la Municipalité, à l'exception de l'impôt sur les liquides et le sel qui, avec la première hypothéque sur le susdit impôt des "licences", garantit l'emprunt Extérieur 1888 (Schroeder).

Dès que l'impôt 1888 (Schroeder) sera remboursé, les impôts affectés à sa garantie (sauf ceux des liquides et du sel) seront ajoutés par préférence à la garantie du présent emprunt.

La Chambre Municipale s'est engagée de plus :

1.º) A ne pas réduire ni supprimer les impôts donnés en garantie de l'emprunt pendant toute sa durée ;

2.º) Aù cas où le Congrès législatif de l'État enléverait à la Chambre Municipale de Santos le droit de maintenir un quelconque de ses impôts, la Chambre Municipale s'engage à renforcer la garantie après accord avec ses créanciers.

3.º) Les titres sortis et les coupons échus seront reçus par la Caisse de la Municipalité en paiement des impôts.

Exemption des impôts fédéraux et de l'État.

Le montant des impôts de la ville de Santos, à l'exception de ceux sur les liquides et le sel, se sont élevés :

en 1906 à Rs. 1.956:000$000

en 1907 à Rs. 2.136:000$000

en 1908 à Rs. 2.247:000$000

en 1909 à Rs. 2.488:000$000

Obligations — Titres d'une valeur nominale de £s. 20,-,-, et de £s. 100,-,-, munis de 50 coupons semestriels.

Date et prix d'émission — Avril 1910 à 87 %.

Amortissement — em 50 ans comptés à partir du 1.er Octobre 1911, par tirages annuels commençant en Août 1912.

La Chambre Municipale s'est réservé le droit de remboursement total ou partiel anticipé moyennant préavis de six mois. Elle s'est interdit de contracter tout autre emprunt intérieur ou extérieur avant que le présent emprunt ne soit remboursé d'au moins 50 % de sa valeur nominale.

Intérêt annuel — 6 % payable par moitié les 30 Avril et 31 Octobre de chaque année, à Santos.

Obligations — Cotées à la Bourse de São Paulo et à la Bourse de Londres.

Dernier cours à Londres — £s. 103,-,-,

Budgets de la Chambre Municipale de Santos

		Dépenses :		Recettes :
1896	Rs.	1.996:969$255	Rs.	1.996:969$255
1897	»	2.017:990$792	»	2.039:805$141
1898	»	2.510:696$719	»	2.517:622$248
1899	»	2.987:105$366	»	2.997:118$271
1900	»	3.434:151$833	»	3.444:324$838
1901	»	3.294:770$140	»	3.315:875$220
1902	»	7.113:288$120	»	7.093:238$120
1903	»	2.062:541$173	»	1.469:988$260
1904	»	3.334:154$029	»	3.365:805$627
1905	»	4.170:790$061	»	4.231:573$547
1906	»	6.751:660$519	»	6.678:850$774
1907	»	11.397:829$918	»	11.880:127$590
1908	»	11.636:505$958	»	11.636:505$958
1909	»	16.633:061$092	»	15.573:173$897

CHAMBRE MUNICIPALE DE SÃO CARLOS

Emprunt intérieur 8 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N.° 184 du 19 Mai 1910.

Objet — Remboursement de deux emprunts à 10 % d'intérêt, l'un de Rs. 700:000$000 du 17 Juillet 1907 et l'autre de Rs. 300:000$000 du 22 Avril 1909 le surplus destiné aux travaux publics.

Montant — Rs. 1.250:000$000

Garantie — Revenus généraux de la ville.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000

Date de l'émission — 1910

Amortissement — de 1916 à 1960, par tirages le 30 Avril et le 30 Octobre de chaque année.

Intérêt annuel — 8%, payable par moitié le 30 Avril et le 30 Octobre à São Paulo.

Dernier cours — Rs. 97$000.

Budgets de la Chambre Municipale de São Carlos

	Dépenses	Recettes
1896	Rs. 459:865$151	Rs. 297:259$049
1897	» 314:944$587	» 205:694$020
1898	» 255:911$242	» 180:850$860
1899	» 250:772$534	» 259:546$047
1900	» 422:267$831	» 419:647$175
1901	» 676:989$427	» 680:380$150
1902	» 1.011:608$005	» 726:592$947
1903	» 891:199$714	» 357:441$516
1904	» 876:388$254	» 330:892$356
1905	» 733:665$101	» 739:166$491
1906	» 484:954$074	» 484:954$074
1907	» 469:767$736	» 379:264$844
1908	» 1.253:021$479	» 364:659$298
1909	» 1.794:612$933	» 923:826$165

CHAMBRE MUNICIPALE DE SÃO JOÃO DA BOCAINA

Emprunt Intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi Municipale N. 6 du 20 Février 1909

Objet — Consolidation de la dette flottante et travaux publics.

Montant — Rs. 250:000$000

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000

Date de l'émission — 1909

Amortissement — prendra fin en 1934: tirages annuels en Avril.

Intérêt annuel — 10 % payable par moitié les 1er. Avril et 1er. Octobre, á São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs. 250:000$000
Montant des amortissements	Rs. 6:300$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911.	Rs. 243:700$000

Titres cotés á la Bourse de São Paulo

Dernier cours — Rs. 100$000

Budgets de la Chambre Municipale de São João da Bocaina

		Dépenses		Recettes
1896	Rs.	57:406$921	Rs.	59:617$661
1897	»	—	»	—
1898	»	50:680$465	»	54:878$850
1899	»	98:918$644	»	98:918$644
1900	»	88:475$363	»	88:475$363
1901	»	85:518$214	»	85:518$214
1902	»	89:866$552	»	89:211$926
1903	»	66:500$000	»	66:500$000
1904	»	47:179$000	»	47:189$000
1905	»	60:612$542	»	62:967$643
1906	»	135:458$192	»	139:305$540
1907	»	94:689$340	»	96:622$380
1908	»	103:902$854	»	104:899$055
1909	»	91:485$369	»	91:485$369
1910	»	152:028$500	»	152:028$500

CHAMBE MUNICIPALE DE SÃO JOSE' DO RIO PARDO

Emprunt intérieur 11 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N.º 168 du 3 Mai 1909.

Objet — Consolidation de la dette flottante et travaux publics.

Montant — Rs. 400:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la municipalitê.

Obligations—Titres d'une valeur nominale de 100$000.

Date de l'émission —1909.

Amortissement — Commencera en 1912 pour prendra fin en 1931 : tirages annuels le 31 Mars.

Intérêt annuel : 11 %, payable par moitié les 31 Mars et 31 Septembre à São Paulo.

Titres cotés à la Bourse de São Paulo,

Budgets de la Chambre Municipale de São Jose do Rio Pardo

	Dépenses :		Recettes :	
	—		—	
1896	Rs. 111:192$316		83:683$826	
1897	» —		—	
1898	» 114:358$797	Rs.	114:480$175	
1899	» —	»	—	
1900	» —	»	—	
1901	» —	»	—	
1902	» —	»	—	
1903	» —	»	—	
1904	» —	»	—	
1905	» 163:315$333	»	179:114$487	
1906	» 140:377$265	»	143:273$138	
1907	» 167:683$995	»	174:488$956	
1908	» 230:226$009	»	230:226$009	(année d'un emprunt de 90 contos de réis)
1909	» 149:947$317	»	149:947$317	

CHAMBE MUNICIPAE DE SÃO JOSÉ DOS CAMPOS

Emprunt intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N.° 107 du 15 Juin 1907.
Objet — Travaux publics et consolidation de la dette.
Montant — Rs. 220:000$000.
Garantie —Revenus généraux de la Municipalité.
Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.
Date de l'émission —1908.
Amortissement — prendra fin en 1939. Tirages annuels le 15 Février.
Intérêt annuel —10 %, payable par moitié les 1.er Mars et 1.er Décembre à São Paulo.

Montant de l'emprunt.	Rs. 220:000$000
Montant des amortissements . . .	Rs. 11:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911.	Rs. 209:000$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Budgets de la Chambre Municipale de São Jose' dos Campos

		Dépenses :		Recettes :
1896	Rs.	52:782$423	Rs.	52:782$423
1897	»	90:544$000	»	60:745$000
1898	»	73:472$990	»	75:154$925
1899	»	56:000$000	»	56:000$000
1900	»	58:608$445	»	59:317$206
1901	»	57:319$032	»	86:646$067
1902	»	84:790$877	»	90:207$127
1903	»	63:282$582	»	63:282$582
1904	»	70:248$291	»	72:754$265
1905	»	76:005$634	»	78:704$294
1906	»	79:561$388	»	79:961$388
1907	»	126:888$230	»	128:929$380
1908	»	75:462$747	»	76:283$317
1909	»	125:000$000	»	125:000$000

CHAMBRE MUNICIPALE DE SÃO MANOEL

Emprunt intérieur 8 %

(Dette Intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N.° 255 de Mars 1911.

Objet — Remboursement de deux emprunts antérieurs à 10 % d'intérêt annuel: le premier de Rs. 350:000$000 émis en vertu de la loi municipale N.° 191 du 10 Avril 1907 sur lequel. . . . . Rs. 23:200$000 avaient été remboursés et le 2me. en vertu de la loi municipale N.° 206 du 9 Mars 1909 sur lequel il avait été amorti Rs. 2:700$000. Le solde de l'emprunt est destiné aux travaux publics.

Montant — Rs. 950:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission — 1911.

Amortissement — Se terminera en 1941: tirages annuels le 15 Mars.

Intérêt annuel — 8 %, payable par moitié les 10 Mars et 10 Septembre, à São Paulo,

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 97$000.

Budgets de la Chambre Municipale de São Manoel

		DÉPENSES		RECETTES
1896	Rs.	89:057$404	Rs.	80:095$062
1897	»	—	»	—
1898	»	108:919$120	»	109:456$370
1899	»	143:424$520	»	184:276$645
1900	»	158:522$234	»	159:894$637
1901	»	124:206$080	»	132:777$398
1902	»	141:548$667	»	167:338$233
1903	»	155:698$550	»	226:635$675
1904	»	150:428$375	»	225:567$080
1905	»	239:388$673	»	243:908$797
1906	»	165:106$540	»	165:697$463
1907	»	202:832$696	»	204:606$178
1908	»	434:736$307	»	463:976$699
1909	»	285:227$517	»	297:334$179
1910	»	191:800$000	»	191:800$000

CHAMBRE MUNICIPALE DE SÃO PEDRO

Emprunt intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi Municipale N.° 50 du 3 Septembre 1906.
Objet — Consolidation de la dette flottante.
Montant — Rs. 35:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la Ville.
Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.
Date de l'émission — 1906.

Amortissement — Prendra fin en 1920. Tirages annuels le 31 Mars.

Intérêt annuel — 10 %. payable en une seule fois le 31 Mars à São Pedro.

Montant de l'emprunt	Rs.	35:000$000
Montant des amortissements . . .	Rs.	14:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs.	21:000$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Budgets de la Chambre Municipale de São Pedro

		Dépenses		Recettes
1896	Rs.	30:614$143	Rs.	32:940$086
1897	»	37:067$901	»	38:188$576
1898	»	48:758$839	»	48:758$839
1899	»	46:521$839	»	48:934$965
1900	»	59:999$196	»	53:988$760
1901	»	40:855$708	»	40:322$180
1902	»	37:553$867	»	37:553$867
1903	»	70:622$456	»	30:875$750
1904	»	68:794$500	»	36:773$147
1905	»	35:673$543	»	35:673$543
1906	»	35:485$264	»	35:449$264
1907	»	53:002$050	»	53:002$050
1908	»	41:272$673	»	41:272$673
1909	»	66:253$831	»	66:253$831
1910	»	47:171$281	»	47:171$281

CHAMBRE MUNICIPALE DE S. ROQUE

Emprunt intérieur 10 %

(Dette Intérieure Papier)

Autorisé par la loi municipale N.º 163 du 15 Mars 1910.
Objet — Consolidation de la dette flottante : travaux publics.
Montant — Rs. 100:000$000.
Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.
Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.
Date de l'émission — 1910.

Amortissement — En 15 ans, par tirages annuels en Septembre.
Intérêt annuel — 10 %, payable par moitié les 15 Mars et 15 Septembre à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs. 100:000$000
Montant des amortissements	Rs. 3:200$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 96:800$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.
Dernier cours — Rs. 95$000.

Budgets de la Chambre Municipale de São Roque

	Dépenses :	Recettes :
1896	Rs. 45:549$130	Rs. 85:237$142
1897	» 48:203$970	» 26:146$796
1898	» 34:778$160	» 42:903$480
1899	» 31:481$422	» 25:522$420
1900	» 52:568$579	» 51:035$600
1901	» —	» —
1902	» —	» —
1903	» —	» —
1904	» —	» —
1905	» 42:597$024	» 46:541$210
1906	» 40:209$793	» 40:555$249
1907	» —	» —
1908	» 52:959$494	» 54:773$830
1909	» 74:730$286	» 78:834$093

CHAMBRE MUNICIPALE DE SÃO SIMÃO

Emprunt Intérieur 12 % (1.er et 2.me séries)

(Dette intérieure papier)

Autorisé par les lois municipales N.os 112 et 117 de 1903.

Objet — Établissement des reseaux des égouts, eau et lumière électrique.

Montant — Rs. 355:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la ville.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission — 1903.

Amortissement — Devra prendra fin pour la première série en 1923 et pour la deuxiéme en 1926 : tirages annuels en Mars.

Intérêt annuel — 10 %, payable par moitié en Mars et Septembre à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs. 355:000$000
Montant des amortissements.	Rs. 5:700$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 349:300$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

N. B. — Il n'a pas été fait d'amortissements depuis plusieurs années et les coupons à l'échéance de Mars 1911 a été le septième coupon dont le paiment n'ait pas encore été effectué.

Budgets de la Chambre Municipale de S. Simão

		DÉPENSES		RECETTES
1896	Rs.	130:024$680	Rs.	154:642$909
1897	»	120:079$752	»	120:560$696
1898	»	107:236$784	»	106:671$784
1899	»	191:547$225	»	119:994$768
1900	»	—	»	—
1901	»	—	»	—
1902	»	—	»	—
1903	»	213:023$698	»	169:686$650
1904	»	213:240$985	»	170:618$923
1905	»	200:966$900	»	201:974$440
1906	»	238:990$867	»	241:767$370
1907	»	364:916$844	»	366:256$305
1908	»	342:439$006	»	342:439$006
1909	»	341:963$329	»	341:954$329
1910	»	255:550$000	»	255:550$000 (Budget voté)

CHAMBRE MUNICIPALE DE SERTÃOZINHO

Emprunt intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N.° 41, du 21 juin 1907.

Objet — Consolidation de la dette flottante et travaux pour le service des eaux.

Montant — Rs. 200:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Ville.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission — 1907.

Amortissement — en 20 ans, prendra fin en 1927, par tirages annuels en Avril, correspondant à 5 % de l'emprunt.

Intérêt annuel — 10 %, payable par moitié les 1.er Avril et 1.er Octobre à São Paulo.

Montant de l'emprunt.	Rs. 200:000$000
Montant des amortissements	Rs. 33:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 167:000$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 98$000

Budgets de la Chambre Municipale de Sertãosinho

	Dépenses :	Recettes :
	—	—
1897	Rs. 32:304$760	Rs. 42:103$180
1898	» 78:359$670	» 55:401$590
1899	» 88:408$480	» 69:001$080
1900	» 76:000$000	» 76:000$000
1901	» 77:836$550	» 77:836$550
1902	» 198:388$631	» 123:974$231
1903	» 176:187$227	» 110:388$468
1904	» 330:627$353	» 156:117$672
1905	» 165:520$874	» 167:536$196
1906	» —	» —
1907	» 373:397$881	» 383:368$440
1908	» 177:331$584	» 175:730$574
1909	» 166:303$712	» 169:321$024
1910	» 170:630$683	» 170:630$683

CHAMBRE MUNICIPALE DE TAQUARITINGA

Emprunt intérieur 10 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par les lois municipales N.° 40 du 17 Juin 1909 et N.° 42 du 16 Août 1909.

Objet — Consolidation des dettes et travaux publics.

Montant — 500:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Municipalité.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission — 1909.

Amortissement — Pendra fin en 1935. Tirages annuels le 25 Juin.

Intérêt annuel — 10 %, payable par moitié les 30 Janvier et 30 Juillet à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs. 500:000$000
Montant des amortissements	Rs. 2:500$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911.	Rs. 497:500$000

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 97$000

Budgets de la Chambre Municipale de Taquaritinga

		Dépenses :		Recettes :
		—		—
1905	Rs.	60:420$430	Rs.	60:420$430
1906	»	—	»	—
1907	»	—	»	—
1908	»	—	»	—
1909	»	186:361$193	»	165:884$898

CHAMBRE MUNICIPALE DE TATUHY

Emprunt Intérieur 8 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N.º 7 du 24 Juillet 1910.

Objet — Remboursement de l'emprunt de Rs. 150:000$000 à 10 % d'intérêt annuel créé en vertu de la loi N.º 126 du 5 Mars 1907 et sur lequel Rs. 18:000$000 avaient été amortis : consolidation de la dette flottante et exécution de travaux publics.

Montant — Rs. 350:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la municipalité.

Obligations — Titres d' une valeur nominale de Rs. 100$000

Date d'émission — 1910

Amortissement — De 1914 à 1944 ; tirages annuels en Décembre.

Intérêt annuel — 8 %, payable par moitié les 15 Juin et 15 Décembre à São Paulo.

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 92$500.

Budgets de la Chambre Municipale de Tatuhy

		Dépenses		Recettes
1896	Rs.	45:000$000	Rs.	45:000$000
1897	»	63:790$130	»	63:790$130
1898	»	118:079$979	»	119:116$737
1899	»	83:495$979	»	84:013$099
1900	»	91:901$879	»	93:114$138
1901	»	100:753$015	»	101:794$685
1902	»	91:901$574	»	91:901$574
1903	»	65:063$423	»	68:496$927
1904	»	74:084$926	»	74:520$098
1905	»	83:454$353	»	88:328$464
1906	»	80:257$149	»	84:710$025
1907	»	185:948$823	»	236:261$018
1908	»	92:128$943	»	92:690$180
1909	»	87:571$578	»	233:246$910

CHAMBRE MUNICIPALE DE TIETÉ

Emprunt intérieur 8 %

(Dette intérieure papier)

Autorisé par la loi municipale N.º 113 du 24 Mai 1910.

Objet — Consolidation des dettes flottantes de la Municipalité et exécution de travaux municipaux.

Montant — Rs. 450:000$000.

Garantie — Revenus généraux de la Ville.

Obligations — Titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date de l'émission — 1910.

Amortissement — de 1913 à 1948 por tirages les 30 Janvier et le 20 Juillet de chaque année.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 5 Juin et 5 Décembre à São Paulo.

Titres cotés à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours — Rs. 94$000.

Budgets de la Chambre Municipale de Tiete'

		Dépenses		Recettes
		—		—
1896	Rs.	66:938$534	Rs.	70:683$030
1897	»	80:895$536	»	82:349$036
1898	»	92:264$383	»	95:729$140
1899		—		—
1900	»	81:795$150	»	86:241$705
1901	»	155:587$167	»	153:456$058
1902	»	140:227$773	»	153:133$746
1903	»	129:463$406	»	139:520$732
1904	»	174:120$012	»	175:395$174
1905	»	144:732$622	»	146:042$665
1906	»	130:507$838	»	139:165$875
1907	»	120:952$845	»	137:603$297
1908	»	145:573$303	»	148:677$223
1909	»	135:794$824	»	137:711$227

IV

ASSURANCES

Companhia Paulista de Seguros

(Compagnie Pauliste d'Assurances)

Société anonyme — fondée en 1906.

Objet — Faire tous les genres d'assurances permis par la loi: terrestres, maritimes, sur la vie et contre les accidents.

Dénomination — Companhia Paulista de Seguros.

Siége social dans la ville de São Paulo (Brésil). — Peut ouvrir des succursales et agences où elle le jugera convenable.

Durée — 30 ans, ce délai pouvant être réduit ou prolongé sur délibération de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 2.000:000$000 divisés en 10.000 actions de Rs. 200$000 chacune, libérées de Rs. 80$000.

Dividende — Le dividende ne devra pas dépasser 12 % l'an.

Conseil d'administration — Composé de 3 membre, élus par l'assemblée générale, dont un Président, un Surintendant et un Secrétaire.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 effectifs et 3 suppléants, élus annuellement par l'assemblée générale, propriétaires d'au moins 50 actions.

Assemblée générale ordinaire — Doit se tenir au mois de mars de chaque année.

Répartition des bénéfices — Après prélévement de 20 % sur le solde vérifié au chapitre des assurances maritimes et terrestres pour la constitution du fonds de réserve, il sera déduit sur les bénéfices nets semestriels le montant destiné au dividende, lequel ne doit pas dépasser 12 % l'an. Le reste des bénéfices nets sera appliqué par le Conseil des Directeurs á la constituition d'un fonds de réserve spécial destiné à la libération des actions. S'il arrivait que les bénéfices réalisés et le fonds de réserve, ensemble, ne fussent pas suffisants pour la liquidation des sinistres, la somme nécessaire au paiement des engagements de la Compagnie serait prélevée sur le capital réalisé, ce capital devant sans retard être reconstitué d'après les dispositions de l'article 10 des statuts.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — José Paulino Nogueira, Président: Urbano Azevedo, Gérant.

Commissaires des comptes — Alfredo Maia; C. P. Vianna; José Borges Figueiredo.

Bilan Semestriel au 31 Décembre 1910

ACTIF		PASSIF	
Actionnaires (capital à réaliser)	1.200:000$000	Capital	2.000:000$000
700 Apolices de l'Union	700:000$000	Fonds de réserve . .	250:000$000
428 Apolices de l'État de São Panlo . . .	299:500$000	Fonds de libération de actions	50:000$000
448 Actions des Compagnies de ch. de fer *Paulista* et *Mogyana*.	154:102$000	Réserves spéciales . .	198:750$410
		Profits et Pertes (solde)	166:510$102
		Caution de la Direction	60:000$000
		Sinistres contestés . .	40:000$000
Mobilier et imprimés	51:218$000	Participation	19:084$800
Frais d'installation. .	15:645$000	Cptes. cts. Créditeurs .	4:325$472
Frais de publicité . .	44:294$000	Divid.es non réclamés .	3:160$000
Intérêts à Recevoir. .	29:056$500	Impôt sur dividende .	1:000$000
Avances sur polices .	1:030$000	9.me Dividende . . .	40:000$000
Primes à encaisser . .	13:036$600	— —	—
Titres cautionnés . .	60:000$000	— —	—
Polices en litige. . .	40:000$000	— —	—
Agences	19:090$293	— —	—
Timbres	3:967$500	— —	—
Caisse et Banque . .	201:890$891	— —	—
Total	2.832:830$784	Total	2.832:830$784

Compte de «PROFITS ET PERTES» au 31 Décembre 1910

DÉBIT		CRÉDIT	
Frais géneraux. . .	374:915$752	Report de 1909 . .	94:574$413
Polices sorties au tirage	20:000$000	Assurances : maritimes	
Sinistres payés. . .	173:129$389	et Terrestres. . .	582:364$810
Fonds de réserve . .	90:799$680	Assurances viagères .	248:745$800
Fonds pour libération		Intérêts et dividendes.	129:396$220
actions	50:000$000	Recettes diverses . .	24:260$360
Réserves techniques .	83:303$610	— —	—
Réserves pour tirages.	537$500	— —	—
Tantièmes	38:145$570	— —	—
Impôt s/ dividende. .	2:000$000	— —	—
8.me et 9.me dividendes	80:000$000	— —	—
Solde â reporter . .	166:510$102	— —	—
Total . . .	1.079:341$603	Total . . .	1.079:341$603

Répartitions

1.er div. — 2.me sem. 1906 — 10 % — Rs. 4$000
2.me » — 1.er » 1907 — 10 % — Rs. 4$000
3.me » — 2.me » 1907 — 10 % — Rs. 4$000
4.me » — 1.er » 1908 — 10 % — Rs. 4$000
5.me » — 2.me » 1908 — 10 % — Rs. 4$000
6.me » — 1.er » 1909 — 10 % — Rs. 4$000
7.me » — 2.me » 1909 — 10 % — Rs. 4$000
8.me » — 1.er » 1910 — 10 % — Rs. 4$000
9.me » — 2.me » 1910 — 10 % — Rs. 4$000

Dernier cours des actions — Rs. 150$000.

V

BANQUES

Banco do Brasil

(Banque du Brésil)

Historique — La "BANCO DO BRAZIL" actuelle n'est que l'héritière d'autres établissements financiers qui, au cours du XIXe siècle. furent successivement les trésoriers du gouvernement brésilien.

1) — Le premier en date est la "BANCO PUBLICO ou NACIONAL", créé par ordonnance royale de JOÃO VI en 1808, et devenu peu de temps après la "BANCO DO BRAZIL", au capital de *Rs. 1.200:000$000* qui, au pair du change de l'époque, équivalait à dix millions de francs. Cette Banque avait seule le droit d'émettre du papier-monnaie: elle fit au gouvernement des avances dont le montant égalait celui des billets en circulation. Cette situation ne tarda pas à amener la liquidation de la Banque qui fut faite de 1829 à 1835,

2) — La "BANCO COMMERCIAL" fondée en 1838, et la deuxième "BANCO DO BRAZIL", créée en 1851, ainsi que la "BANCO DO PARÁ" celle "DE PERNAMBUCO", celle "DA BAHIA" et celle "DO MARANHÃO", qui étaient autorisées à émettre des Bons ou "Vales" acceptés comme monnaie, furent en 1853 réunies en une seule sous le nom de "BANCO DO BRAZIL". En 1860, cette dernière absorbe les deux derniers établissements qui jouissaient du privilège d'émission des billets: la "BANCO RURAL HYPOTHECARIO" et la "BANCO COMMERCIAL E AGRICOLA".

3) — En 1890, immédiatement après la proclamation de la république, création d'une nouvelle Banque d'émission, la "BANCO DOS ETADOS UNIDOS DO BRAZIL". Elle eut une existence très courte et, en 1893, fut réunie à la "BANCO DO BRAZIL", sous le nom de "BANCO DA REPUBLICA".

Les énormes émissions de papier-monnaie faites par ce nouvel établissement lui créèrent bien vite de grands embarras, et le gouvernement brésilien dut intervenir directement en 1900 pour garantir les émissions de la "BANCO DA REPUBLICA" et provoquer sa liquidation, qui fut terminée en 1905.

C'est la succession de cet établissement financier que prit la troisième "BANCO DO BRAZIL", la Banque actuelle.

Société anonyme fondée par décret fédéral N.° 1.455, du 30 décembre 1905, à la suite de la liquidation de la "BANCO DA REPUBLICA".

Objet. 1) — Recevoir en compte courant les soldes du Trésor National; faire à celui-ci les avances dont il pourrait avoir besoin contre remise de traites du Trésor données en garantie, jusqu'à concurrence de la somme fixée par la

loi comme limite des tirages anticipés sur la recette, dans des conditions à traiter. En temps opportun, le Trésor mettra à la disposition de la Banque les soldes qu'il a à recevoir des bureaux de perception fédéraux dans pes divers États, et recevra ces sommes à Rio de Janeiro sans aucuns frais ;

2) — Recevoir toute somme en papier-monnaie ou en espèces métalliques en compte courant de mouvement ou contre remise de titres au porteur ou nominatifs, pour des délais non inférieurs à 60 jours, en indiquant sur ces titres l'espèce de monnaie en laquelle sera fait le remboursement du capital et des intérêts ;

3) — Recevoir en dépôt, moyennant commission, de l'argent, des titres de crédit, des métaux et pierres précieuses, des bijoux, de l'or et de l'argent en lingots, tous articles dont la valeur sera au préalable expertisée par une personne compétente ;

4) — Faire l'escompte des lettres de change, lettres hypothécaires et autres titres commerciaux, à ordre ou à échéance non supérieure à quatre mois, titres qui devront porter comme garantie les signatures de deux maisons ou personnes notoirement reconnues solvables sur la place de Rio de Janeiro ;

5) — Escompter les lettres du Trésor, certificats de dépôt de la Monnaie et lettres des bureaux de perception fédéraux, payables à Rio de Janeiro;

6) — Contracter avec le gouvernement de l'Union, des États et du District Fédéral toutes opérations ; leur servir d'intermédiaire pour le nouvement de leurs fonds sur les marchés nationaux ou étrangers, devenant ainsi leur banquier ou agent financier ; émettre des emprunts pour leur compte, pour le compte de Compagnies ou d'Entreprises bien cotées ;

7) — Souscrire, acheter et vendre, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, des titres de la Dette publique de l'Union, des États ou du District Fédéral, des métaux précieux, des obligations de Compagnies ou d'Entreprises bien cotées ;

8) — Se charger de recouvrements et de paiements et effectuer, pour compte de tiers et après versement préalable des fonds nécessaires toute opération non défendue par les présents statuts ;

9) — Faire des opérations de change, pour son propre compte ou compte de tiers, sur les places nationales ou étrangères ; effectuer les transferts de fonds d'une place à l'autre et fournir des lettres de crédit sur ces mêmes places, moyennant garantie ;

10) — Concéder des prêts, sous forme d'avances ou en compte courant, sur nantissement de:

a) matières d'or ou d'argent monnayées ou pas;

b) titres de la dette publique des Etats ou de l'Union;

c) marchandises non susceptibles de détérioration facile; warrants et autres titres commerciaux;

d) actions et obligations de compagnies ou entreprises.

Dénomination — Banco do Brasil.

Siège social dans la ville de Rio de Janeiro, — La Banque a des agences à Manáos, à Belém, à Bahia, à Santos, et une succursale à Campos. Elle pourra établir des agences sur n'importe quel point du territoire national ou à l'étranger.

Durée. — 30 ans.

Capital social. — *Rs. 70.000:000$000* divisés en 350.000 actions d'une valeur nominale de *Rs. 200$000* chacune. A déudire de ce capital *Rs. 25.000:000$000* d'actions à émettre.

Dividendes. — 9 % l'an, payables en janvier et juillet.

Conseil d'administration. — La Banque est administrée par un Président et quatre Directeurs; le Président et le Directeur du Portefeuille du Change sont nommés par le Gouvernement.

Commissaires des comptes. — Au nombre de 5 membres effectifs et 5 suppléants, élus annuellement parmi les actionnaires propriétaires de plus de 100 actions.

Assemblée générale ordinaire. — Se tiend au mois d'avril de chaque année.

Année sociale. — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Repartition des bénéfices. — Le fonds de réserve sera constitué par le prélévement d'un pourcentage de 10 % sur les bénéfices nets de chaque semestre. Ce prélévement cessera dés que le fonds de réserve aura atteint 50 % du capital nominal de la Banque; c'est alors que l'assemblée générale pourra décréter la création de réserves destinées á des buts spéciaux. Le fonds de réserve sera employé à l'achat de fonds publics fédéraux. Aprés déduction du pourcentage destiné au fonds de réserve, le solde des bénéfices nets de la Banque constatés par les bilans sera versé aux actionnaires, chaque semestre, sous forme de dividende.

Actions cotées à la Bourse de Rio de Janeiro.

Administrateurs — Norberto Custodio Ferreira, Président par intérim.

Commissaires des comptes — B.on de Aguas Claras; R. G, Vianna; Dr. A. C. Moreira de Carvalho; Antonio M. da Silva Junior; Ernesto M. Guimarães.

Bilan semestriel au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actions à émettre. .	25.000:000$000	Capital	70.000:000$000
Apolices en garantie .	1.879:263$052	Fonds de réserve . .	2.018:247$758
Comptes. cts. garantis	17.238:109$266	Cptes. cts. Créditeurs .	131.024:741$893
Portefeuille	34.189:369$344	Correspondants . . .	1.293:278$996
Effets à recevoir . .	2.476:307$446	Lettres à prime . .	17.015:801$695
Valeurs en caution .	65.378:102$800	Dépôts judiciaires . .	1.703:133$366
Valeurs en dépôt . .	45.264:228$034	Garanties diverses. .	110.642:330$834
Correspondants . . .	91.475:866$373	Trésor Féderal . . .	27.440:092$591
Titres appartenant à la Banque . . .	13.735:207$700	Bonus	74:364$500
Affaires en liquidation	4.224:617$371	Dividendes non réclamés	346:461$500
Immeubles	1.430:000$000	9.e Dividende . . .	2.025:000$000
Comptes d'ordre. . .	12.053:940$197	Comptes d'ordre . .	2.883:641$942
Intérêts concernant le prochain semestre .	405:741$770	Escompte du prochain semestre	376:919$180
Caisse	53.654:438$020	Profits et Pertes . .	1.561:177$118
Total.	368.405:191$373	Total	368.405:191$373

Compte semestriel de "Profits et Pertes"
au 31 Décembre 1910.

Débit		Crédit	
Intérêts.	1.657:689$213	Report du 30 juin 1910.	2.389:226$051
Frais généraux . . .	793:162$295	Intérêts.	1.443:333$462
Escomptes	1:480$780	Escomptes	1.403:718$987
		Intérêts s/ titres appartenant à la Banque. .	339:453$545
Commissions	15:911$417	Commissions.	67:059$404
Pertes irrécouvrables .	165:575$542	Agence de Pará . . .	300:000$000
Affaires en liquidation.	845:990$430	» » Santos. . .	162:064$490
Fonds de réserve . .	138:350$813	» » Manáos. . .	66:525$034
9.me Dividende . . .	2.025:000$000	» » Bahia. . .	2:849$200
Tantièmes	48.206$250	» » Campos. . .	18:245$470
Solde à reporter . . .	1.561:177$118	Bénéfices divers . . .	1.060:068$215
— —	—		
Total	7.252:543$858	Total	7.252:543$858

Bénéfices depuis l'origine de la Banque

En 1906 (2me semestre)	Rs.	1.597:173$785
» 1907	Rs.	5.068:355$877
» 1908	Rs.	9.137:253$796
» 1909	Rs.	10.500:460$861
» 1910	Rs.	10.415:523$655

Dernier cours des actions. — Rs. 213$000

Banco do Commercio e Industria de São Paulo

(Banque du Commerce et de l'Industrie de São Paulo)

Société anonyme fondée en 1889.

Objet — Toutes les opérations de Banque en général.

Dénomination — Banco do Commercio e Industria de São Paulo.

Siège social dans la ville de São Paulo (Brésil). — Possède des agences à Campinas, Santos et Ribeirão Preto.

Durée — 20 ans.

Capital social — *Rs. 10.000:000$000* divisés en 50.000 actions d'une valeur nominale de *Rs. 200$000* chacune.

Dividendes — *Rs. 18$000* par action et par semestre, ou 18 %.

Assemblée générale ordinaire — En mars de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Bilans semestriels.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Antonio da Silva Prado, président; Francisco A. de Souza Queiroz; J. Alvares Rubião Junior; J. Queiroz Lacerda; F. Nielsen.

Commissaires des comptes — M. P. Torres Neves; Adolpho A. Pinto; Bento José de Carvalho.

Bilan semestriel au 31 décembre 1910

Actif		Passif	
Portefeuille. . . .	28.187:440$145	Capital	10.000:000$000
Cptes. cts. Débiteurs	21.436:611$974	Fonds de réserve. .	10.000:000$000
Cautions et valeurs en dépôt. . . .	36.675:978$513	Fonds de pension du personnel. . . .	500:000$000
Affaires en liquidation	41:062$870	Bénéfices non distribués	2.566:200$097
Propriétés de la Banque.	473:038$743	Dépôts	7.697:593$520
Titres appartenant à la Banque . . .	3.497:476$500	Cptes. cts. Créditeurs	59.929:137$140
Comptes d'ordre . .	166:164$710	Garanties diverses .	40.918:113$633
Banques et correspondants	7.734:229$239	Dividendes non réclamés.	2:822$000
Caisse	35.186:412$466	42me Dividende . .	900:000$000
. . . . .	—	Comptes d'ordre . .	448:697$080
. . . . .	—	Tantièmes	43:355$180
. . . . .	—	Impôt s/ dividende :	22:500$000
. . . . .	—	Gratifications . . .	55:000$000
		Correspondants . .	314:996$510
Total. . .	133.398:415$160	Total. . .	133.398:415$160

Compte semestriel de "Profits et Pertes" (au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Pertes irrécouvrables. .	277:989$500	Report du 30 juin 1910.	2.419:872$210
Intérêts.	896:812$504	Intérêts.	919:828$912
Commissions.	3:130$060	Escomptes.	1.062:839$732
Frais Généraux. . . .	296:215$850	Commissions. . . .	130:247$517
Tantiémes	43:355$180	Change.	436:598$820
42me Dividende . . .	900:000$000	Dividende et loyer. .	91:816$000
Impôt s/ dividende . .	22:500$000	. . . . .	—
Gratifications	55:000$000	. . . . .	—
Solde à reporter . .	2.566:200$097	. . . . .	—
Total. . . .	5.061:203$191	Total. . . .	5.061:203$191

Répartitions

1908	—	1er.	semestre	—	Rs.	16$000
1908	—	2me.	»	—	Rs.	16$000
1909	—	1er.	»	—	Rs.	18$000
1909	—	2me.	»	—	Rs.	18$000
1910	—	1er.	»	—	Rs.	18$000
1910	—	2me.	»	—	Rs.	18$000

Dernier cours des actions. — Rs. 455$000.

Banco de Credito Hypothecario e Agricola do Estado de São Paulo

(Banque de Crédit Hypothécaire et Agricole de l'État de S. Paulo)

Société anonyme fondée le 14 juin 1909. — Le capital-actions et-obligations jouit de la part du gouvernement de l'État de São Paulo d'une garantie trentennaire d'intérêts de 6 % or, avec exemption de tous impôts fédéraux ou de l'État.

Objet :

1) — Les escomptes et réescomptes :

a) — De traites agricoles représentées par des produits agricoles de l'État, de vente prompte et non susceptibles de détérioration ;

b) — De traites ou billets à ordre tirés par les agriculteurs sur les commissionnaires ou exportateurs desdits produits ;

2) — Les prêts ou les avances, faits aux agriculteurs et commissionnaires, garantis:

a) — par gage agricole ;

b) — par nantissement commercial de titres de la Dette publique fédérale ou de l'État, par des produits agricoles, par de l'or, de l'argent et des pierres précieuses et, sur approbation préalable du gouvernement, par des titres de la Dette publique municipale, par des actions, traites, obligations de banques et de Compagnies de l'État ;

c) — par des warrants émis conformément à la loi ;

d) — par première hypothèque sur biens immeubles ruraux ou urbains (directement ou par cession);

3) — L'émission d'obligations ;

4) — Recevoir des dépôts à échéance fixe ou en compte courant, avec ou sans intérêts.

Le territoire sur lequel la Banque pourra faire ses opérations est limité á l'État de São Paulo.

Dénomination. — Banco de Credito Hypothecario e Agricola do Estado de São Paulo.

Siége social et juridique à São Paulo (Brésil). — La Banque a des agences à Santos et à Ribeirão Preto, et un Comité á Paris, domicilié 52, rue de Chateaudum.

Durée. — 30 ans à compter de la date de son installation.

Ce délai pourra être prolongé par décision de l'Assemblée générale, dans le cas où un accord interviendrait avec le gouvernement de l'État en vue de la continuation des privilèges accordés à la Société.

Capital social. — Rs. *6.360:000$000* ou dix millions de francs, divisés en 20.000 actions d'une valeur nominale de 500 francs chacune, libérées de 25 %.

Dividendes. — 5 % sur le capital versé.

1.er semestre de 1910 — fr. 3,125 par action;

2.me » » 1910 — fr. 3,125 » »

Conseil d'administration. — La Banque est administrée par un Conseil de Directeurs composé de 5 membres, dont 4, propriétaires de 25 actions, sont élus par les actionnaires réunis en assemblée générale, tandis que le cinquième, actionnaire ou non, est nommé par le Gouvernement de l'État. Les Directeurs élus par l'assemblée générale restent en fonctions pendant 6 ans et sont rééligibles; le Directeur nommé par le Gouvernement reste en fonctions aussi longtemps que celui-ci le jugera convenable.

Comité de Paris. — Le Comité de Paris se compose de 5 membres, actionnaires ou non, dont 4 sont élus par l'assemblée générale, le cinquième étant choisi par le gouvernement de l'État de São Paulo dans les memes conditions que le Directeur représentant le gouvernement dans le Conseil des Directeurs.

Ce Comité fonctionne comme Conseil pour surveiller les émissions et formuler avec soin son opinion auprès de la Direction et de l'Assemblée générale sur toutes les opérations de la Banque.

Commissaires des comptes. — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus annuellement par l'assemblée générale. Les membres du Conseil de surveillance sont rééligibles et doivent être propriétaires de 20 actions au moins.

Assemblée générale ordinaire. — Se tiend au siège social le 30 avril de chaque année.

Année sociale. — Du 1er. janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices. — Après déduction de tous les frais, les bénéfices nets seront répartis de la façon suivante :

1) — 5 % pour constituer un fonds de réserve social ;

2) — La somme que les Directeurs jugeront utile d'affecter, soit à un complément des amortissements, soit à la constitution d'un fonds de prévoyance extraordinaire ;

3) — Une somme suffisante pour pouvoir distribuer aux actionnaires un dividende de 10 % sur le capital versé ;

4) — Sur ce qui restera, 25 % seront destinés à indemniser l'État des sommes qu'il aurait payées à titre de garantie d'intérêts ;

5) — Le reliquat, enfin, sera ainsi distribué:

a) — 10 % au Comité de Paris qui les répartira entre ses membres, comme bon lui semblera;

b) — 90 % aux actions.

Obligations — Rs. 25.440:000$000 ou quarante millions de francs, divisés en 80.000 titres d'une valeur nominale de 500 francs chacun.

Montant de l'émission des 80.000 obligations	Fr. 40.000.000,00
Montant de 2.468 obligations amorties	Fr. 1.234.000,00
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Fr. 38.766.000,00

Date et prix d'émission — 8 juillet 1909, à 95,30 %, par MM. J. Loste & Cie., Banquiers à Paris.

Intérêt annuel — 5 % payable par moitié les 1.er janvier et 1.er juillet.

Admission à la cote — Les actions sont cotées aux Bourses de São Paulo et de Rio de Janeiro. — Les obligations sont cotées aux Bourses de Paris, São Paulo et Rio de Janeiro.

Administrateurs — Ferdinand Pierre, président; Émile Quoniam de Schompré, vice-président; Gabriel Prestes, directeur-fiscal; Dr. Ernesto Rudge da Silva Ramos, directeur; Charles Peyredieu du Charlat, directeur.

Membres du Comité de Paris — J. Loste, président; Henri Bousquet, Vicomte de Breteuil, Dutasta; Dr. Paulo da Silva Prado, fiscal du gouvernement de l'État de São Paulo.

Commissaires des comptes — José de Queiroz Lacerda; Dr. João Alvares Rubião Junior; Gabriel Chouffour. — *Suppléants:* Christiano P. Vianna; Pierre Collette; Dr. Guilherme Vallim A. Rubião.

Cours des obligations à la Bourse de Paris, au 30 juin 1911: *fr. 491,50.*

Bilan semestriel au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actionnaires	4.770:000$000	Capital actions . . .	6.360:000$000
Prime de remboursement	4.803:390$000	Capital obligations . .	25.281:000$000
Traites escomptées . .	2.883:355$040	Fonds d'amortissement des obligations . .	238:581$250
Cptes. cts. garantis. .	2.270:829$910	Fonds de garantie des actions	17:950$162
Prêts concédés . . .	9.853:809$160	Fonds de prévoyance .	127:726$040
Crédit Agricole . . .	197:987$150	Intérêts des actions .	37:187$500
Valeurs appartenent à la Banque	1.220:458$200	Intérêts des obligations	591:281$250
Immeubles.	350:000$000	Cptes. cts. Créditeurs .	73:742$895
Actions cautionnées .	31:800$000	Petits dépôts	127:061$700
Valeurs en garantie .	27.725:620$223	Dépôts à terme fixe .	8:400$000
Comptes d'ordre. . .	271:457$099	Dépôt de la Direction.	31:800$000
Correspondants à l'étranger	1.523:885$207	Garanties diverses . .	27.725:620$223
Correspondants dans le pays	5.127:630$930	Comptes d'ordre . . .	479:559$823
Caisse.	70:909$850	Solde du cpte. «Profits et Pertes»	1:221$926
		— —	—
Total	61.101:132$769	Total	61.101:132$769

Compte de "Profits et Pertes" (au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais généraux. . . .	202:310$645	Escomptes	232:637$200
Amortisse. s/ Livres et objets de bureau	3:670$015	Commissions.	17:259$461
Amortisse. s/ Meubles et ustensiles	2:221$505	Change.	97:346$826
Amortisse. s/ Frais d'installation	2:984$050		
Fonds de prévoyance. .	38:675$000	Intérêts	613:537$154
Fonds d'amortissement des obligations. . . .	79:581$250	Loyers.	5:790$000
Fonds de garantie des actions	7:437$500	. . . . .	—
Intérêts des actions. .	37:187$500	. . . . .	—
Intérêts des obligations.	591:281$250	. . . . .	—
Solde à reporter au semestre suivant. . . .	1:221$926	. . . . .	—
Total. . . .	966:570$641	Total.	966:570$641

Banco de S. Paulo.

(Banque de S. Paulo)

Société anonyme fondée en 1889 et modifiée le 13 mars 1906.

Objet — Faire toutes opérations de banque, de dépôts et escomptes :

1) — Escompte et réescompte de traites ou autres titres commerciaux, à ordre et à échéances n'excédant pas 4 mois : à échéances non supérieures à 6 mois quand les traites sont revêtues de deux ou plusieurs signatures accréditées; de traites du gouvernement ;
2) — Faire des avances sur or, argent, titres de la dette publique, lettres hypothécaires, actions et obligations de Banque et Compagnies ayant une cote réelle; sur créances particulières n'excédant pas 12 mois ;
3) — Faire pour son compte ou pour compte de tiers toutes opérations de change, virements de fonds; émettre des lettres de crédit ;
4) — *a)* — Contracter ou émetre des emprunts pour compte des gouvernements des États, municipalités, Compagnies ou particuliers;
   b) — Se charger, moyennant commission, de l'achat et de la vente de métaux précieux, apolices de la dette publique et de tous autres titres et valeurs, ainsi que du recouvrement de dettes, intérêts, traites et autres titres ;
   c) — Souscrire, acheter et vendre pour son propre compte des titres de la dette publique (fédérale ou des États) et des métaux précieux ;
   d) — Avoir un coffre-fort pour les dépôts volontaires de titres de crédit, métaux et objets précieux, effectués moyennant paiement d'une commission proportionnelle à la valeur des dépôts ;
5) — Recevoir de l'argent en compte courant de mouvement, ou en compte courant à intérêts, ou sous forme de dépôts à échéance. Il est entendu que la Banque se réservera toujours le droit, dans le cas où les déposants en comptes courants demanderaient le retrait immédiat de leurs dépôts, de les payer au moyen de traites rapportant le même intérêt et divisées en 6 séries, remboursables de 15 en 15 jours, de façon qu'au bout de 90 jours, les paiements à vue soient rétablis ;
6) — Faire des avances — sur marchandises non susceptibles de détérioration, en dépôt ou représentées par des connaissements, — sur hypothèques d'immeubles urbains.

Dénomination — Banco de S. Paulo.

Siège social — Siège social et juridique dans la ville de São Paulo. — Agences à Santos, São Carlos, Ribeirão Preto et Jahú, dans l'État de São Paulo.

Durée — 30 ans — Pourra être prolongée par délibération de l'assemblée générale.

Capital social — *Rs. 10.000:000$000*, divisés en 100.000 actions d'une valeur nominale de *Rs. 100$000* chacune.

Dividendes — 12 % l'an.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres propriétaires de 200 actions, élus pour 4 ans et rééligibles, dont un président et un vice-président.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus pour 1 an et rééligibles, et propriétaires de 50 actions.

Assemblée générale ordinaire — En février ou mars de chaque année.

Année sociale — 1.er janvier au 31 décembre. — Écritures arrêtées à la fin de chaque semestre.

Répartition des bénéfices — De 5 á 15 % au fonds de réserve; de 5 á 15 % au compte «Bénéfices en suspens»; le reste réparti entre les actionnaires.

Admission à la cote — Actions cotées a la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Baron de Tatuhy, président ; comte de Prates, Vice-Présidente; Francisco Nicolau Baruel.

Commissaires des Comptes — Dr. João A. de Oliveira Cesar Jacyntho F. Moreira ; Antonio O. Melchert.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actions à réaliser. .	5.000:000$000	Capital.	10.000:000$000
Portefeuille. . . .	14.778:937$967	Réserves	2.341:666$880
Cpts. Cts. débiteurs .	7.126:647$155	Dépôts.	18.181:593$746
Valeurs en caution. .	8.256:520$197	Garanties diverses. .	10.767:811$732
Créances en liquidation.	264:831$183	42me dividende. . . .	300:000$000
Primes.	47:677$600	Dividendes non reclamés	65:581$500
Propriétés et valeurs .	1.186:010$796	Correspondants. . . .	353:750$531
Correspondants. . .	405:392$928	Réescompte.	31:838$600
Caisse.	4.983:725$163	Impôt sur dividendes .	7:500$000
Total. . . .	42.049:742$989	Total. . . .	42.049:742$989

Compte de "Profits et Pertes" (au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Commissions.	1:423$177	Solde antérieur. . . .	80:596$348
Primes.	226:369$706	Intérêts	319:218$090
Frais généraux. . . .	154:676$967	Escomptes	397:613$152
Solde des Bénéfices. .	434:166$880	Commissions.	16:859$140
. . . . .	—	Loyers.	2:350$000
Total.	816:636$730	Total.	816:636$730

Répartitions. — 1er. semestre 1910 — Rs. 6$000

« — 2me. » 1910 — Rs. 6$000

Dernier cours. — Rs. 149$000

Banco União de São Paulo

(Banque Union de São Paulo)

Société anonyme — fondée en 1889.

Objet — La Société avait, á l'origine, pour objet de faire toutes les opérations de Banque et d'hypothéques, et d'émettre des bons hypothécaires payables au porteur. Après avoir traversé de graves difficultés, le capital de la Banque fut réduit á. . Rs. 5.000:000$000 et l'émission des bons hypothécaires suspendu.

Maintenant, les opérations de la Banque sont limitées á l'exploitation de la fabrique de tissus "VOTORANTIM", ainsi qu'á l'exploitation de la chaux et du marbre.

Dénomination — Banco União de São Paulo.

Siége social — dans la ville de São Paulo.

Durée -- Prendra fin en 1940.

Capital social — Rs. 5.000:000$000 divisés en 50.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune, entiérement libérées.

Dividendes — 10 % l'an, en janvier et juillet.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, dont un Président, propriétaires chacum de 100 actions.

Comissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs élus chaque année.

Année sociale — Du 1er. janvier au 31 décembre.

Bons hypothecaires — Rs. 4.341:000$000 divisés en 43.410 titres de Rs. 100$000 chacun, répartis en 6 séries.

Dates et prix d'émission — Divers.

Amortissement — Par tirages annuels le 31 juillet.

Intérêt annuel — 6 % payable par moitié les 5 janvier et 5 juillet.

Montant des émissions	Rs.	4.341:000$000
Montant des amortissements . . .	Rs.	1.150:700$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs.	3.190:300$000

Admission á la cote — Actions et obligations cotées á la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — A. de Lacerda Franco, Président; J. B. de Mello e Oliveira; Augusto Oscar do Nascimento.

Commissaires des comptes — Frederico Lopes Branco; Joaquim Lopes Chaves; Alexandre Siciliano.

Derniers cours —	Actions	Rs.	186$000
	Obligations	Rs.	91$000

Banca Francese e Italiana per l'America del Sud

(Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud)

Société anonyme fondée le 1.er avril 1910.

Objet — Cette Société, dont le but principal est de favoriser et de développer les relations d'affaires entre la France, l'Italie et l'Amérique du Sud, a pour objet de faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, en France, en Italie, dans l'Amérique du Sud ou dans tous autres pays, toutes opérations de banque, commerciales, financières et industrielles, même des opérations foncières.

Dénomination — Banca Francese e Italiana per l'America del Sud.

Siège social à Paris — La Banque a des succursales à Santos à Rio de Janeiro, à São Paulo et à Curytiba. — Elle a ouvert des agences dans les localités suivantes, situées dans les Etats de S. Paulo et du Paraná: Ribeirão Preto, São Carlos, Botucatú, Espirito Santo do Pinhal, Mocóca, São José do Rio Pardo, Jahú, Ponta Grossa, et une sous-agence dans le Braz (faubourg de São Paulo).

Durée — Jusqu'au 31 Décembre 1959.

Capital social — Fr. 25.000.000,00 divisés en 50.000 actions d'une valeur nominale de Frs. 500,00 chacune, libérées de 250 francs ou de 50 %.

Dividendes — 6 % l'an.

Conseil d'administration — La Société est administrée par un Conseil de 11 membres au minimum, et 21 membres au maximum, nommés par l'assemblée générale pour une période de 6 ans.

Commissaires des comptes — Chaque année, il sera nommé un ou plusieurs commissaires, chargés de présenter à l'assemblée générale un rapport sur la situation de la Société.

Assemblée générale ordinaire — L'assemblée générale sera convoquée chaque année dans le semestre qui suivra la clôture de l'exercice.

Année sociale — Du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — 1) — 5 % au moins seront prélevés sur les bénéfices pour la constitution d'un fonds de réserve, suivant les prescriptions de la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le fonds de réserve aura atteint 25 % du capital social; mais si, pour un motif quelconque, le fonds de réserve vient à être réduit à moins de 25 %, il devra être reconstitué au moyen du prélèvement de 5 % ci-dessus indiqué;

2) — La somme nécessaire pour verser aux actionnaires un premier dividende de 6 % sur le capital réalisé;

3) — De l'excédent, 10 % seront prélevés en faveur du Conseil d'administration;

4) — Le reste, sauf la restriction ci-dessous, sera distribué de la façon suivante:

80 % aux actionnaires;

20 % aux porteurs de parts de fondateurs.

Toutefois, après le prélèvement, sur les bénéfices disponibles, des sommes destinées à la réserve légale, au paiement d'un premier dividende de 6 % aux actionnaires, et aux tantièmes du Conseil d'administration, l'assemblée est autorisée à prélever encore, avant toute autre distribution, une somme à porter à un fonds spécial de réserve extraordinaire dont elle déterminera le chiffre et l'application.

Sur les sommes appliquées au fonds de réserve extraordinaire, 80 % appartiennent aux actionnaires et 20 % aux porteurs de parts de fondateurs. Ces derniers auront à supporter, dans la même proportion, toute perte qui pourrait se produire ultérieurement et qui serait couverte par la partie du fonds de réserve extraordinaire leur appartenant.

A toute époque, l'assemblée générale pourra, mais seulement sur une proposition du conseil d'administration, statuer, soit sur la répartition totale, soit sur la répartition partielle aux ayant-droits, des sommes figurant à la réserve extraordinaire, et cela proportionnellement à la part de ce fonds de réserve revenant aux actionnaires, qu'il s'agisse du rachat des parts de fondateurs ou de n'importe quel autre but. Les produits revenant aux parts ainsi rachetées seront la propriété exclusive des actionnaires, d'après les dispositions du paragraphe précédant l'avant-dernier de l'article 49 des statuts. D'après la décision de l'assemblée générale, qui, toutefois, ne pourra être prise que sur la proposition du conseil d'administration, ces produits seront, ou distribués aux actionnaires, ou portés à un fonds de réserve extraordinaire appartenant à ces derniers.

Les propositions relatives à l'application du fonds de réserve extraordinaire et émanant du conseil d'administration ne pourront être rejetées que par une majorité de voix des deux tiers au moins des actions présentes ou représentées.

Le paiement des dividendes aura lieu en une ou plusieurs fois, aux époques déterminées par le conseil d'administration, lequel pourra, sans attendre la réunion de l'assemblée générale, faire la distribution "pour compte du dividende de l'exercice écoulé".

Dans le cas d'augmentation du capital social, si les nouvelles actions sont émises avec une prime au-dessus du pair, les sommes provenant de cette prime, déduction fait des frais d'émission, seront portées à un compte de réserve qui sera la propriété exclusive des actionnaires.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Édouard Noetzlin, Président; Sénateur Cesare Mangili, Vice-Président; Giuseppe Balduino.

Commissaires des comptes — G. Delbruck; A. Ghisalberti.

Bilan au 31 Décembre 1910

(en francs au change de 16 d.)

Actif	fr.	Passif	fr.
Actionnaires	12.500.000,00	Capital	25.000.000,00
Caisse	21.494.132,10	Fonds de réserve	6.250.000,00
Portefeuille	58.444.029,80	Dépôts	52.488.895,35
Lettres de change	3.476.006,20	Correspondants	21.612.892,45
Cptes. cts. garantis	26.179.845,55	Cptes. cts. créditeurs	28.593.969,25
Cptes. cts. simples	15.752.450,10	Dispositions	325.047,05
Correspondants	3.006.189,05	Dépôts et cautions	147.095.906,45
Valeurs en dépôt	147.095.906,45	Fonds de prévoyance du personnel	114.232,60
Débiteurs divers	1.452.685,40	Créditeurs divers	6.543.331,85
Participations financières	757.510,00	Succursales du Brésil	18.998.023,25
Meubles	87.275,20	Profits et Pertes de 1910	2.221.754,85
Succursales du Brésil	18.998.023,25		
Total	309.244.053,10	Total	309.244.053,10

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Amortissements divers	269.534,90	Intérêts 5 % s/ les fonds dans les succursales du Brésil	568.027,95
Intérêts	1.346,40	Bénéfices des succursales	2.026.179,50
Frais généraux	108.648,65	Commissions	10.858,00
Jetons de présence	45.000,00	Bénéfices s/ participations financières	41.219,35
Solde créditeur	2.221.754,85		
Total	2.646.284,80	Total	2.646.284,80

London and Brazilian Bank

(Banque de Londres et du Brésil)

Société anglaise fondée le 17 mai 1862 et autorisée á fonctionner au Brésil à partir du mois d'octobre 1900.

Objet — Toutes opérations de banque.

Dénomination — London and Brazilian Bank, Limited.

Siége social à Londres, 7, Tokenhouse Yard. — Posséde 11 agences au Brésil, 2 en Argentine, 1 en Uruguay, 2 en Portugal, 1 en France, et 1 en Amérique du Nord.

Durée — Indéterminée.

Capital social — £ *2.000.000.-.-* divisé en 25.000 actions de £ *80.-.-* chacune, libérées de 50 %.

Le fonds de réserve s'élève à £ *1.000.000.-.-.*

Dividendes. — En avril et octobre.

Conseil d'administration. — Composé de 8 membres.

Assemblée générale ordinaire. — En avril de chaque année.

Année sociale. — Du 1.er février au 31 janvier.

Actions cotées aux Bourses de Londres et de São Paulo.

Administrateurs. — JOHN BEATON, Président; MAURICE GEORGE CARR GLYN; JOHN GORDON; CHARLES SEYMOUR GRENFELL; WILLIAM DORNO HODRE; CHARLES EVELYN JOHNSTON; WILLIAM WILTON PHIPPS; BARON CHARLES DAY ROSE.

Bilan au 31 Janvier 1911

Actif	£ s. d.	Passif	£ s. d.
Caisse	4.139.119.12.05	Capital	1.000.000.00.00
Effets à recevoir. .	4.186.386.01.01	Réserve	1.000.000.00.00
Effets escomptés. .	6.061.431.07.08	Fonds de retraites .	70.000.00.00
Tirages en route. .	356.660.03.06	Cptes. cts. et. depôts	7.096.954.03.11
Effets à l'encaissement	3.460.676.05.07	Effets à payer . .	4.772.652.19.09
Frais d'installation .	136.646.10.00	Comptes d'ordre .	533.074.06.01
Mobilier	14.196.13.09	Effets à l'encaissement	3.460.676.05.07
. . . . .	—	Solde du compte de «Profits et Pertes»	421.758.18.08
. . . . .	—		
Total. . . .	18.355.116.14.00	Total . . .	18.355.116.14.00

Compte de "Profits et Pertes"
(au 31 Janvier 1911)

Débit		Crédit	
Dividende intérimaire	60.000.00.00	Report de l'exercice précédent . . .	340.571.02.08
» complémentaire	120.000.00.00	Bénéfices généraux .	533.320.12.11
Frais généraux . .	224.958.10.07	. . . . .	—
Tantièmes	11.500.00 00	. . . . .	—
Impôts	35.674.06.04	. . . . .	—
Solde à reporter . .	421.758.18.08		
Total	873.891.15.07	Total	873.891.15.07

Répartitions

En	1887	—	12 %
»	1888	—	12 %
»	1889	—	12 %
»	1890	—	12 %
»	1891	—	14 %
»	1892	—	14 %
»	1893	—	14 %
»	1894	—	14 %
»	1895	—	14 %

En	1896	—	14 %
»	1897	—	10 %
»	1898	—	10 %
»	1899	—	14 %
»	1900	—	14 %
»	1901	—	14 %
»	1902	—	10 %
»	1903	—	10 %
»	1904	—	10 %
»	1905	—	12 ½ %
»	1906	—	15 %
»	1907	—	15 %
»	1908	—	15 %
»	1909	—	15 %
»	1910	—	17 %
»	1911	—	17 %

London and River Plate Bank, Limited

(Banque de Londres et du Rio de la Plata)

Société anglaise fondée le 27 septembre 1862. A l'autorisation de fonctionner en Argentine et Uruguay depuis 1862, et au Brésil depuis 1900.

Objet — Toutes opérations de banque.

Dénomination — London and River Plate Bank Limited.

Siége Social — Londres, 7, Princes Street. — Possède 11 agences en Argentine, 3 dans l'Uruguay, 8 au Brésil, 1 au Chili, 1 en France, et 1 en Amérique du Nord.

Durée — Indeterminée.

Capital social — £. 2.000.000.-.-, divisé en 80.000 actions d'une valeur nominale de £. 25.-.- chacune, libérées de 60 %.

Fonds de réserve - £. 1.300.000.-.-.

Dividendes — En juin et décembre.

Conseil d'administration — Composé de 8 membres, propriétaires chacun de 80 actions.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres.

Assemblée générale ordinaire — En décembre de chaque année.

Année sociale — Du 1er. octobre au 30 septembre de l'année suivante.

Actions cotées aux Bourses de São Paulo et de Londres.

Administrateurs — E. Ross Duffield, Président; Hugo Baring; William T. Brand; John G. Griffiths; Charles W. Drabble; Kermeth Mathieson; Herman B. Sim; Robert A. Thurburn.

Comissaires des comptes—Deloitte; Plender; Griffiths & Co.

Bénéfices nets des derniers exercices

En	1904	—	£.	182.887.-.-
»	1905	—	»	225.069.-.-
»	1906	—	»	290.619.-.-
»	1907	—	»	331.637.-.-
»	1908	–	»	368.894.-.-
»	1909	—	»	345.589.-.-
»	1910	—	»	423.752.-.-

Répartitions

En	1895	—	16 %
»	1896	—	18 %
»	1897	—	20 %
»	1898	—	20 %
»	1899	—	20 %
»	1900	—	20 %
»	1901	—	20 %
»	1902	—	18 %
»	1903	—	19 %
»	1904	—	20 %
»	1905	—	20 %
»	1906	—	20 %
»	1907	—	20 %
»	1908	—	20 %
»	1909	—	20 %
»	1910	—	20 %

Dernier cours — des actions à Londres. — £ 61.01,04

Bilan au 30 Septembre 1910

Actif	£. s. d.	Passif	£. s. d.
Banques et Caisse.	7.972.243.12.10	Capital.	1.200.000.00.00
Clearing Banks .	810.385.10.03	Fonds de réserve.	1.300.000.00.00
Portefeuille. . .	22.976.861.06.00	Acceptations . . .	3.471.361.17.03
Effets á l'encaissement	3.624.351.08.03	Crédits sur marchandises. . . .	1.551.765.19.10
Immeubles et mobilier.	186.229.18.04	Effets a payer. .	1.934.268.19.09
. . . . .	— —	Cpts. cts. et dépôts.	21.144.693.18.00
. . . . .	— —	Stock de billets de	
. . . . .	— —	banque uruguayens.	13.305.06.00
. . . . .	— —	Effets á l'encaissement.	3.624.351.08.03
. . . . .	— —	Clearings Banks. .	810.385.10.03
. . . . .	— —	Réescompte. . .	96.186.00.01
. . . . .	— —	Solde des "Profits	
. . . . .	— —	et Pertes". . . .	423.752.17.03
Total . . .	35.570.071.15.08	Total . . .	35.570.071.15.08

Compte de "Profits et Pertes"

(au 30 Septembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais généraux. . .	371.459.06.10	Report de l'exercice précédent. : . . .	158.980.09.07
Dividende intérimaire.	96.000.00.00	Bénéfices généraux. .	732.231.14.06
Bénéfice net. . . .	423.752.17.03		
Total. . . .	891.212.04.01	Total. . . .	891.212.04.01

Répartition des bénéfices nets:

Dividende complémentaire. . .	£.	144.000.00.00
Fonds de pensions.	»	30.000.00.00
Amortissements.	»	20.000.00.00
Solde à reporter à l'exercice suivant.	»	229.752.17.03
Total.	£.	423.752.17.03

The British Bank of South America

(Banque Britannique de l'Amérique du Sud)

Société anglaise. — Fondée le 20 juillet 1863 et autorisée à fonctionner au Brésil par décret impérial du 28 décembre 1863.

Objet. — Toutes opérations de banque.

Dénomination. — THE BRITISH BANK OF SOUTH AMERICA.

Siège social. — 2-A, Moorgate Street, Londres. — Possède 3 succursales au Brésil, 1 en Uruguay et 2 en Argentine.

Durée — Illimitée.

Capital social — Capital autorisé: £. 1.500.000.-.-, Capital souscrit: £. 1.300.000.-.-, divisé en 65.000 actions de £. 20.-.- chacune, libérées de 50 %.

Montant des réserves: £ 700.000.-.-.

Dividendes — Payables en mars et septembre.

Conseil d'administration — Composé de 7 membres, propriétaires chacum de 100 actions.

Assmblée générale ordinaire — En mars de chaque année.

Année sociale. — Du 1er. janvier au 31 décembre.

Actions cotées aux Bourses de Londres et de São Paulo.

Administrateurs — Hugh Kinsman BRODIE; Charles CARRIGTON; Philipp Moritz DENEKE; Frederic LUBBOCK; Francis Mackenzie OGILVY; Ross PINSENT; John Conradim THURN.

Bilan au 31 Décembre 1911

Actif	£. s. d.	Passif	£. s. d.
Caisse et Banques .	2.697.662.18.03	Capital	650.000.00.00
Portefeuille. . . .	7.307.961.00.07	Réserves	700.000.00.00
Autres comptes . .	5.907.455.17.03	Fonds de retraites .	56.362.11.03
Frais d'installation .	149.374.13.01	Cptes. cts. et dépôts.	8.453.161.07.08
. . . . .	—	Acceptations . . .	4.997.615.04.06
. . . . .	—	Autres Comptes . .	1.071.607.07.04
. . . . .	—	Solde du compte de "Profits et Pertes"	133.707.18.05
Total . .	16.062.454.09.02	Total . .	16.062.454.09.02

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais généraux . .	143.875.00.08	Report de l'exercice précédent . . .	50.645.05.06
Impôts	14.267.19.04	Profits généraux . .	359.705.12.11
Dividende	97.500.00.00	. . . . .	—
Fonds de réserve. .	50.000.00.00	. . . . .	—
Fonds de retraites .	10.000.00.00	. . . . .	—
Amortissements . .	20.000.00.00	. . . . .	—
Tantièmes	6.000.00.00	. . . . .	—
Solde à reporter . .	68.707.18.05	. . . . .	—
Total . .	410.350.18.05	Total . .	410.350.18.05

Répartitions:

En	1892	—	10 %
»	1893	—	10 %
»	1894	—	10 %
»	1895	—	10 %
»	1896	—	8 %
»	1897	—	6 %
»	1898	—	6 %
»	1899	—	8 %
»	1900	—	8 %
»	1901	—	6 %
»	1902	—	6 %
»	1903	—	8 %
»	1904	—	8 %
»	1905	—	9 %
»	1906	—	10 %
»	1907	—	11 %
»	1908	—	13 %
»	1909	—	13 %
»	1910	—	15 %

Brasilianische Bank für Deutschland

(Banque Brésilienne pour l'Allemagne)

Société Allemande fondée le 15 décembre 1887 et autorisée par décret impérial du 7 septembre 1888 á opérer au Brésil.

Objet — Toutes opérations de banque.

Dénomination — Brasilianische Bank für Deutschland.

Siège social à Hambourg. — Possède 5 agences au Brésil.

Durée — Indéterminée.

Capital social — Mk. 10.000.000,00 divisé en 10.000 actions d'une valeur nominale de 1.000 marcs chacune, entièrement libérées. — Réserve: Mk. 2.800.000,00.

Dividendes — Payables en novembre.

Assemblée générale ordinaire — En octobre de chaque année.

Année sociale — Du 1er. juillet au 30 juin.

Actions cotées à Hambourg et à São Paulo.

Administrateurs — Max Schinckel, Président; A. Schoeller, Vice-Président.

Dernier cours des actions à Hambourg. — Mk. 1.730,00.

Bilan au 30 Juin 1910

Actif	Mk. pf.	Passif	Mk. pf.
Caisse et Banques.	41.141.590,64	Capital. . . .	10.000.000,00
Portefeuille . . .	40.384.165,20	Réserve. . . .	1.000.000,00
Cptes. cts. garantis.	32.206.597,52	Réserve spéciale .	1.800.000,00
Débiteurs divers .	16.703.604,14	Fonds de retraites.	270.000,00
Mobilier. . . .	5,00	Chèques tirés. .	2.549.391,04
Immeubles . . .	1.646.563,82	Dépôts. . . .	33.976.705,25
Valeurs appartenant à la Banque .	5.938.525,95	Cpts. cts. Créditeurs.	86.902.578,16
. . . . .	—	Tantiémes . . .	57.391,30
. . . . .	—	Dividendes. . .	1.000.000,00
. . . . .	—	Dividendes non réclamés. . . .	700,00
. . . . .	—	Bénéfices reportés á l'exercice suivant	464.286,52
. . . . .	—		
Total. .	138.021.052,27	Total. . .	138.021.052,27

Compte de "Profits et Pertes"

(au 30 juin 1910)

Débit	Mk. pf.	Crédit	Mk. pf.
Frais Généraux. .	3.068.311,88	Report de l'exercice précédent. . . .	439.397,30
Amortissements. .	375.336,04	Bénéfices bruts . .	4.785.928,44
Fonds de réserve.	200.000,00	. . . . .	—
Fonds de retraites.	60.000,00	. . . . .	—
Tantiémes . . .	57.391,30	. . . . .	—
Dividende . . .	1.000.000,00	. . . . .	—
Solde à reporter.	464.286,52		
Total. . .	5.225.325,74	Total. . .	5.225.325,74

Repartitions:

En	1889	—	5 %
»	1890	—	10 %
»	1891	—	16 %
»	1892	—	16 %
»	1893	—	8½ %
»	1894	—	10 %
»	1895	—	12 %
»	1896	—	6 %
»	1897	—	12 %
»	1898	—	12 %
»	1899	—	12 %
»	1900	—	9 %
»	1901	—	8 %
»	1902	—	6 %
»	1903	—	6 %
»	1904	—	8 %
»	1905	—	10 %
»	1906	—	10 %
»	1907	—	10 %
»	1908	—	10 %
»	1909	—	10 %
»	1910	—	10 %

Banco Brazileiro Italo Belga

(Banque Brésilienne Italo-Belge)

Société anonyme — fondée en 1911 et autorisée par décret fédéral N.° 8.740, du 25 mai 1911.

Objet — Développer les relations commerciales avec le Brésil et les autres pays de l'Amérique du Sud; faire dans ce but, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers, toutes opérations de banque, financières, commerciales, agricoles, maritimes, ainsi que toutes opérations d'assurances, industrielles, foncières, hypothécaires et de travaux publics, et ce avec toutes autorités fédérales, des États ou municipales, avec des Sociétés ou des particuliers. — Faire des avances, avec ou sans garantie; ouvrir des crédits en compte courant ou autres. — Acheter ou vendre toutes valeurs, papier commercial, apolices de la Dette publique fédérale ou des États, titres de fonds publics, actions ou obligations de toutes espèces. — Faire toutes émissions de bons, apolices, actions ou obligations. — S'intéresser, par voie de placement, participation ou prêt, ouverture de crédit, souscription, achat d'actions et obligations, dans toutes Sociétés, groupes ou entreprises existant ou venant à être créés;

faire fusion avec eux. — Recevoir en dépôt tous titres, faire toutes opérations et pratiquer tous actes de surveillance exigés du fait de la possession de ces titres. — Faire l'acquisition de toutes propriétés, tant immobilières que mobilières; faire toutes constructions. — Donner et recevoir toutes hypothèques.

Dénomination — Banco Brazileiro Italo-Belga.

Siège social — à Anvers (Belgique). — La Société pourra, sur une simple décision du Conseil d'administration, fonder des agences en Belgique, en Italie, au Brésil ou dans d'autres pays.

Durée — 3 ans. — La Société pourra continuer au-delà de ce délai ou être dissoute par anticipation, à n'importe quelle époque et sur une simple délibération de l'assemblée générale.

Capital social — Fr. 20.000.000,00, divisé en 40.000 actions d'une valeur nominale de fr. 500,00 chacune, libérées de 100 francs.

Cependant, dans la comptabilité et les bilans, le capital employé au Brésil sera converti en mil réis à un taux fixe. Le taux fixe qui servira à cette conversion du capital em mil réis sera celui du change moyen auquel aura été effectuée la conversion en monnaie brésilienne des capitaux versés lors de leur transfert d'Europe au Brésil.

Conseil d'administration — Se compose de 6 membres au moins et de 12 membres au plus, propriétaires de 100 actions, élus tous les 6 ans par l'assemblée générale ordinaire.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres au minimum et 6 membres au maximum, propriétaires de 40 actions, élus tous les 6 ans par l'assemblée générale ordinaire.

Assemblée générale ordinaire — Se tiendra à Anvers, chaque année à partir de 1911, le dernier mercredi du mois de novembre ou le jour suivant si le mercredi est un jour férie, à 3 heures de l'après-midi.

Année sociale — Du 1.er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices — Après déduction des sommes destinées aux amortissements et aux frais généraux, y compris les intérêts à servir aux capitaux versés par anticipation, il sera fait les prélèvements suivants sur les bénéfices constatés par les bilans:

1) — La somme nécessaire à la constitution d'un fonds de réserve légale;

2) — La somme nécessaire au paiement d'un premier dividende de 5 % sur la part du capital-actions versé d'accord avec les appels successifs.

3) — L'excédent sera réparti de la façon suivante :

15 % aux administrateurs et commissaires, pourcentage qu'ils répartiront entre eux comme ils l'entendront et d'accord avec la loi;

le reste aux actionnaires, proportionnellement au capital-actions versé à la suite des appels successifs émanant du Conseil d'administration.

Il peut être créé des fonds de réserves extraordinaires pour le montant et jusqu'à la limite que le Conseil d'administration jugera utiles aux intérêts de la Société. Les sommes destinées à ces fonds seront prélevées immédiatement après celles prélevées en faveur des administrateurs et commissaires.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Frederico Heitor Balsorotti; Jorge Boru; Eduardo Burge; Fernando Carlier; Heitor Carlier; Augusto de Lantsheere; Jorge Deprez; Leão Elsen; Julio Jadot; Emmanuel Jansen; Guilherme Pfizmayer; Eduardo Taylor.

Commissaires des comptes — Eduardo Bunge Junior; Carlos Godofredo Grisar; Roberto Lepreux; Victor Renauld; Henrique Ruhl; Mauricio van der Linder.

Banco Industrial Amparense

(Banque Insdustrielle d'Amparo)

Société anonyme — fondée en 1901, et modifiée le 2 juillet 1903.

Objet - 1) — Aider l'industrie, l'agriculture et le commerce, en leur fournissant les fonds nécessaires à leur prospérité et en faisant toutes les opérations de crédit présentant de sérieuses garanties;

2) — Escompter les lettres de change et autres titres commerciaux à ordre et à échéances non supérieures à six mois;

3) — Faire des avances sur nantissement de métaux précieux et de toutes autres valeurs, sur caution de titres de dettes publiques et d'entreprises particulières cotées, moyennant garanties indispensables;

4) — Faire des avances sur marchandises non susceptibles de prompte détérioration;

5) — Effectuer, pour son propre compte et pour compte de tiers, des opérations de change et virements de fonds;

6) — Recevoir et prêter de l'argent à intérêts sous forme de lettres nominatives ou au porteur, soit en compte courant de mouvement ou à échéances fixes;

7) — Recevoir des dépôts en compte courant à partir d'un minimum de Rs. 100$000. Les livrets de ces comptes seront nominatifs, non transmissibles, et les sommes déposées jouiront d'un intérêt fixé par la Direction;

8) — Se charger d'aider à l'organisation d'entreprises industrielles, agricoles ou commerciales d'utilité publique reconnue; administrer, gérer et diriger toute entreprise

ou Compagnie qu'elle acquerra, fondera pour son compte ou pour compte d'autrui, ou dans lesquelles elle aura une participation;

9) — Acheter des terrains, les diviser, les conserver ou les vendre;

10) — Construire des maisons, les acheter et les vendre contre paiements d'annuités pour le remboursement; prêter de l'argent pour l'achat et la construction d'immeubles urbains;

11) — Acheter des terrains de culture, les cultiver ou non, les administrer ou les vendre;

12) — Se charger des entreprises de construction, conservation et reconstruction de travaux publics en général, municipaux ou particuliers; faire des avances sur contrats de toute nature;

13) — Exécuter les travaux d'assainissement et faire tous travaux d'améliorations urbaines ou suburbaines;

14) — Demander tous privilèges et les exploiter;

15) — Faire des contrats avec le gouvernement général ou avec qui de droit pour l'introduction d'immigrants et la création de villages agricoles;

16) — Faire des avances sur hypothèques de maison urbaines ou suburbaines, fabriques et ateliers;

17) — Enfin, faire toutes les opérations appropriées à une Société de son espèce et, entre autres choses, l'acquisition et la construction des édifices pui lui seront nécessaires.

Dénomination — Banco Industrial Amparense.

Siège social — Siège social et juridique dans la ville d'Amparo (État de São Paulo).

Durée — 30 années, pouvant être prolongée.

Capital social — Rs. 614:040$000 divisé en 8.772 actions d'une valeur nominale de Rs. 70$000 chacune et entièrement libérées.

Dividendes — Distribué semestriellement en février et août suivant décision du Conseil.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, dont un Président, un Vice-président et un Gérant, élus pour 3 ans et rééligibles.

Commisaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — En mars de chaque année.

Année sociale — Du 1er. janvier au 31 décembre. — Bilans semestriels.

Répartition des bénéfices — 1) 3% au fonds de réserve; 2) le dividende jusqu'à un maximum de 20% l'an; 3) le surplus au compte de "Bénéfices en suspens" ou à un fonds de réserve spécial.

Actions cotées á la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Francisco A. Vasco de Toledo, Président; X..., Vice-Président; C. Augusto Viglio.

Commissaires des comptes — A. C. de Toledo Franco; Domingos Nunes; Amadeu Gomes de Souza.

Bilan semestriel au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Propriétés . . .	798:884$647	Capital	614:040$000
Cptes. cts. Débiteurs .	78:499$600	Bénéfices en suspens .	274:336$409
Comptes d'ordre . .	34:114$540	Fonds de réserve . .	10:000$000
Comptes de liquidation	94:289$887	Cpts. cts. Créditeur .	30:155$190
Valeurs en dépôt . .	12:213$000	Comptes d'ordre . .	128:002$887
Effets à recevoir . .	895$300	Divers	5:473$156
Valeurs en caution. .	21:500$000	Impôt s/ dividende .	690$795
Caisse	58:373$533	Dividendes	36:072$070
Total . .	1.098:770$507	Total . .	1.098:770$507

Compte de «Profits et pertes»

(2.me semestre (1910)

Débit		Crédit	
Conseil d'administration	3:600$000	Éclairage et matériaux .	41:546$535
Frais généraux . . .	5:500$700	Immeubles	3:504$210
Impôts	2:104$145	Intérêts et Commissions	1:877$177
Amortissements . . .	1:099$340	Change	238$478
Bénéfices en suspens .	7:230$415		
21 me. Dividende . .	27:631$800		
Total . . .	47:166$400	Total . . .	47:166$400

Répartitions. — 1.er sem. 1910 — 20.me div. — 8 % — Rs. 2$800.
2.me » 1910 — 21.me » — 9 % — Rs. 3$150.

Dernier cours des actions. — Rs. 75$000.

Banco Melhoramentos de Jahú

(Banque des Améliorations de Jahú)

Société anonyme — fondée en 1882.

Denomination — Banco Melhoramentos de Jahú.

Siège social — Dans la ville de Jahú (État de São Paulo)

Durée — Prendra fin en 1926.

Capital social — Rs. 1.000:000$000 divisé en 5.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune. Une partie des actions est entièrement libérée, l'autre partie n'est libérée, que de Rs. 60$000 ou de 30 %.

Dividendes — 12 % l'an, au 31 Décembre 1910 et 10 % l'an au 30 Juin 1911.

Conseil d'administration — Composé de 3 membre dont un Président et un Secrétaire, elus pour 4 ans et réelégibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 effectifs et 3 suppléants élus pour un an et réelégibles.

Repartitions — 35.e dividende semestriel 12$000
36.e » » 10$000

Administrateurs. — A. J. Lopes Rodrigues, président; Antonio de Almeida Campos; Josué de Almeida Prado.

Commissaires des comptes. — Olavo Pacheco de Almeida Sampaio; Manoel Galvão de França; Beraldo de Toledo Arruda.

Bilan au 30 Juin 1911

Actif		Passif	
Actionnaires . . .	178:220$000	Capital	1.000:000$000
Prêts.	1.134:024$700	Réserves.	170:084$215
Traites escomptées. .	1.399:363$230	Dépôts	2.952:669$063
Traites en liquidation .	6:775$080	Garanties Diverses et autres valeurs. . .	61:764$770
Propriétés et valeurs appartenant à la Banque	205:131$770	Paiements et cheques .	11:069$620
Cautions et valeurs appartenant à la Banque	61:764$770	Dividendes	41:842$600
Comptes d'ordre . .	28:566$189	Comptes d'ordre . .	26:807$225
Correspondants. . .	692:541$960		
Caisse	557:849$794		
Rs.	4.264:237$493	Rs.	4.264:237$493

Compte de "Profits et Pertes"

Débit		Crédit	
Pertes	15:213$000	Solde de l'exercice précédant.	60:496$500
Frais Généraux. . .	7:450$460	Change	228$180
Honoraires	12:000$000	Commissions. . . .	2:665$780
Primes	50:198$810	Loyers	2:450$000
36.e dividende . .	41:089$000	Intérêts	55:776$100
Impôts	1:027$225	Escomptes	75:446$150
Solde à reporter . .	70:084$215		
Rs.	197:062$710	Rs.	197:062$710

Dernier cours — Actions. — Rs. 210$000.

Banco Regional de Mocóca

(Banque Régionale de Mocóca)

Société Anonyme — Fondée en 1899, modifiée le 8 Mars 1902 en assemblée générale ordinaire et le 15 Avril en assemblée générale extraordinaire.

Objet — Recevoir de l'argent en dépôt avec ou sans intérêts, en compte courant de mouvement ou en dépôt à terme fixe contre remise de titres au porteur ou nominatifs. — Recevoir en dépôt, moyennant commission, de l'argent, des titres de crédit, des métaux et pierres précieuses, des bijoux, de l'or et de l'argent en barres, dont la valeur sera établie d'accord avec l'administration de la Banque. — Escompter et réescompter des lettres de change, lettres agricoles, ou autres effets commerciaux à ordre, à échéance fixe, revetus d'au moins deux signatures de personnes notoirement solvables. — Escompter des billets du Trésor National et de l'État de São Paulo ainsi que d'autres titres représentatifs de dettes des États Unis du Brésil, de l'État de São Paulo et de ses Municipalités, ou de corporations légalement organisées et méritant une entière confiance. — Ouvrir des comptes courants garantis par titres ou documents, suivant décision du Conseil d'Administration. — Faire des opérations sur caution de titres ayant une valeur certaine.— Faire, moyennant commission et pour compte d'autrui, des virements de fonds et opérations de change avec les autres places du pays ou avec l'étranger. — Accepter pour liquider ses dettes ou responsabilités, et conserver pendant tout le temps nécessaire, tous titres, marchandises, immeubles et hypothèques

Dénomination — Banco Regional de Mocóca.

Siège Social et juridique — dans la ville de Mocóca (État de São Paulo, Brésil).

Durée — 15 ans pour prendre fin le 31 Décembre 1922, pouvant être prolongée par décision de l'Assemblée générale.

Capital social — Rs. 250:000$000 divisé en 1.250 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividendes — Après déduction de tous les frais généraux de la Banque, le solde des profits sera distribué aux actionnaires en Janvier et Juillet.

Conseil d'Administration — composé de 3 membre élus pour 4 ans par l'assemblée générale.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus annuellement par l'assemblée générale.

Assemblée générale ordinaire — au mois de Mars de chaque année.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Repartition des bénéfices — Un fonds de réserve sera alimenté par une somme tirée des bénéfices nets de chaque exercice et fixée par les administrateurs, jusqu'à ce que le dit fonds atteigne 50 % du capital réalisé. Après ce prélévement, les bénéfices nets provenant des opérations effectivement conclues au cours du semestre, seront distribués aux actionnaires sous forme de dividende. Il n'y aura aucune distribution de dividende tant que le capital social, diminué par suite de pertes, n'aura pas été rétabli.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — José Pedro de Alcantara Figueiredo, President. — Dr. Rogerio Dauntre, Gérant. — João Thomaz de Siqueira, Secrétaire.

Commissaires des comptes — Aubertin Nogueira — Manoel Carlos de Figueiredo Ferraz — Aristides Gonçalves dos Santos.

Repartitions — 21.° — dividende semestriel
Rs. 12$000 payable en Juillet 1910.
22.° — dividende semestriel
Rs. 12$000 payable en Janvier 1911.

Dernier cours — Rs. 210$000.

Bilan du 2.° Semestre 1910 au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Portefeuille. . Rs.	1.203:475$560	Capital.	250:000$000
Avances et C/ C/ garantis.	318:610$470	Fonds de réserves .	125:000$000
Cautions	129:727$600	Profits et pertes. .	55:625$073
Comptes d'ordre. .	3:326$000	C/ C/ Créditeurs. .	1.288:286$068
Meubles et immeubles	29:000$000	Dividende (22.eme) .	15:000$000
Intérêts á recevoir .	54:513$770	Impôt sur dividende.	375$000
Correspondants. .	46:511$070	Caution. . . .	129:727$600
Caisse.	111:081$131	Comptes divers. .	30:894$310
		Correspondants. .	1:337$550
Rs. . .	1.896:245$601	Rs. . .	1.896:245$601

Compte de Profits et Pertes de l'Année 1910

Débit		Crédit	
Pertes irrécouvrables Rs.	1:166$000	Report de l'exercice. précedent. . . Rs.	41:500$000
Amortissements. . . .	2:964$830	Commissions, intérêts. et impôts.	162:615$763
Commissions, intérêts et escomptes.	69:105$610	Change.	514$080
Frais Généraux. . . .	22:883$280	Valeurs appartenant á la Banque . . .	4:067$600
Dividendes (21.° et 22.°).	30:000$000		
Impôt s/ dividende. . .	750$000		
Fonds de réserve. . .	20:000$000		
Réserve spéciale . . .	202$650		
Gratifications	6:000$000		
Solde à réporter. . . .	55:625$073		
Rs.	208:697$443	Rs.	208:697$443

Banco do Commercio e Industria de Mocóca

(Banque du Commerce et de l'Industrie de Mocóca)

Société anonyme — fondée en 1903.

Objet — Toutes opérations se rattachant à la Banque.

Dénomination — Banco do Commercio e Industria de Mocóca.

Siège social — à Mocóca (État de São Paulo). Peut établir des agences où il lui convient.

Capital social — Rs. 300:000$000, divisé en 3.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Dividende — 10 %.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Comptes arrêtés à la fin de chaque semestre.

Admission à la cote — Les actions ne sont pas cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Francisco Damasi, Président; Jacintho Centola et Roque Rosetti, Directeurs.

Commissaires des comptes — Dr. Nicolau Eboli; Pedro Viola; Thomaz Imperatriz.

Bilan au 31 Décembre 1909

Actif		Passif	
Portefeuille	473:232$540	Capital	300:000$000
Comptes courants . .	73:674$611	Fonds de réserve . .	30:000$000
Correspondants . . .	229:318$634	Profits et Pertes. . .	58:865$017
Hypothèques. . . .	64:796$059	Réescompte	7:942$190
Métaux	3:777$200	Dépôts à terme . . .	402:410$300
Valeurs cautionnées. .	19:000$000	Cpts. cts. Créditeurs. .	227:915$842
Valeurs en dépôt . .	114:200$000	Correspondants . . .	1:859$960
Intérêts	13:877$070	Change	5:672$500
Comptes d'ordre . .	1:585$760	Garanties diverses . .	19:000$000
Caisse.	232:394$245	Valeurs à divers . .	155:595$320
. . . . .	—	Dividende semestriel .	15:000$000
. . . . .	—	Comptes d'ordre. . .	1:594$990
Total	1.225:856$119	Total. . . .	1.225:856$119

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1909)

Débit		Crédit	
Frais Généraux . . .	9:351$500	Change	1:002$020
Intérêts	17:178$610	Intérêts	10:636$850
Escomptes et Commissions	8:604$940	Escomptes et Commissions	49:775$740
12.me Dividende . .	15:000$000	Report de l'exercice précédent	49:160$457
Impôt s/ dividende. .	375$000	. . . . .	—
Pourcentage du Conseil.	1:200$000	. . . . .	—
Solde à reporter. . .	58:865$017		
Total	110:575$067	Total	110:575$067

Répartitions — { 11.me dividende semestriel: Rs. 5$000.
12.me » » Rs. 5$000.

VI

CAISSES D'EPARGNE

Tranquillidade

(La Tranquillité)

Société anonyme fondée en 1909.

Objet — Société mutuelle d'épargne.

Dénomination — TRANQUILLIDADE.

Siège social dans la ville de São Paulo.

Durée — 99 ans.

Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 500 actions d'une valeur nominale de Rs. 1:000$000 chacune, libérées de..... Rs. 500$000.

Dividende — 10 % en 1910.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — J. DE AMORIM LIMA, Président.

Commissaires des comptes — DR. HORMINDO LEITE; JOÃO ANTONIO JULIÃO; ANTONIO MARQUES BENTO DE SOUZA; MANOEL DE SOUZA CARNEIRO.

Bilan au 30 Juin 1910

Actif		Passif	
Actionnaires. . . .	264:000$000	Capital	500:000$000
Dépôt au Trésor Fédéral	200:000$000	Intérêts et taxes . . .	8:679$010
Actions en caution .	40:000$000	Caution du Conseil. .	40:000$000
Mobilier	8:966$700	Inscriptions.	159:396$920
Banques	5:654$900	Timbres	581$510
Cptes. Cts. Débiteurs.	16:419$690	Profits et Pertes. . .	469$430
Agents.	44:112$730	Agents.	1:681$910
Caisse	3:357$237	Cpts. cts. Créditeurs. .	20:548$150
Polices.	717$090	Assurances à réaliser.	1:162$600
Primes à recevoir. .	51:955$940	Sinistres à payer. . .	1:745$834
Timbres	1:759$417	Banques.	16$080
Imprimés	3:342$650	. . . . .	—
Loyers	8:520$000	. . . . .	—
Honoraires du Conseil	21:000$000	. . . . .	—
Émoluments	14:549$920	. . . . .	—
Publications	5:686$000	. . . . .	—
Médecins	11:680$000	. . . . .	—
Voyages	3:200$000	. . . . .	—
Impôts et réclames.	4:615$000	. . . . .	—
Comm.ons et assurances	14:809$200	. . . . .	—
Frais généraux. . .	9:934$970	. . . . .	—
Total. . .	734:281$444	Total. . .	734:281$444

Dernière vente — Rs. 500$000.

Previdencia

(La Prévoyance)

Societé anonyme, fondée en 1907.

Objet — Créer des pensions viagères à la portée de toutes les fortunes.

Dénomination — PREVIDENCIA — Caixa Paulista de Pensões.

Siège social — Dans la ville de São Paulo. Pourra établir des agences dans toutes les villes. Possède déjà des agences à Rio de Janeiro, dans l'Amazone, le Céara et à Pernambuco.

Durée — 99 ans, pouvant être prolongée par décision de l'Assemblée Générale.

Capital social — Rs. 50:000$000 divisé en 200 actions de 250$000 chacune.

Dividendes — 12 % par an.

Conseil d'administration — Composé de 5 membres dont un Président, un secrétaire et un trésorier élus pour 3 ans et reéligibles.

Conseil de surveillance — Composé de 3 membres effectifs et 3 suppléants élus pour un an.

Assemblée Générale Ordinaire — Dans la deuxième quinzaine du mois de janvier de chaque année.

Année sociale — du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénefices — Se fera sur le solde disponible après paiement des dépenses d'administration, de la façon suivante:

1) — 50 % comme dividendes aux actions, sur lesquels 10 % seront prélevés pour amortir le capital de fondation.

2) — 30 % au fonds de réserve.

3) — 20 % jusqu'au 31 Décembre 1911 aux actionnaires fondateurs.

du 1.er janvier 1911 au 31 Déc. 1916 — 15 % aux fondateurs et 5 % au fonds immobilisable des pensions.

du 1.er janvier 1917 jusqu'à la fin de la société — 10 % aux fondateurs et 10 % au fonds immobilisable des pensions.

Actions — Sont cotées à São Paulo.

Administrateurs — DR. FRANCISCO DE TOLEDO MALTA, Président ; DR. ALFREDO ZUQUIM, secrétaire ; COM. JOSÉ MONTEIRO PINHEIRO, trésorier ; GUSTAVO OLYNTHO DE AQUINO et ARTHUR FERREIRA LIMA.

Conseil de surveillance — José Bonifacio das Chagas Moura, Henrique Andrada, João José Pereira.

Nombre d'associés —	1906 —	808
	1907 —	9 215
	1908 —	17.669
	1909 —	24.375
	1910 —	16.787
	Total —	68.855

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Cautions et garanties de titres	250:150$000	Créditeurs divers	23:600$000
Dépôts dans les Banques	219:471$680	Dépôt du Cons. d'ad.	8:750$000
Emprunt	519:760$000	Fonds des droits d'entrée	28:137$713
Assurances	140$300	Fonds de remboursement	519:109$126
Hypothèques	2.498:500$000	Fonds de garantie «A»	2.677:537$424
Caisse	10:455$660	» » » «B»	453:377$333
Apolices de l'État de São Paulo	25:000$000	Fonds de réserve	85:061$770
Meubles et ustensiles	21:399$190	Versement des fondateurs	25:219$348
C/c des Agences	294:036$320	Intérêt de 12 % des actions	4:451$096
Caution du Conseil d'administration	8:750$000	C/c créditeurs	23:003$340
Obligations à recevoir	584$000		
	3.848:247$150		3:848:247$150

VII

CHEMINS DE FER
ET
NAVIGATION

Companhia Paulista de Vias Ferreas e Fluviaes

(Compagnie Pauliste de Voies Ferrées et Fluviales)

Société anonyme — fondée en 1868, et modifiée le 17 décembre 1896.

Objet - 1) — Exploiter les lignes de chemin de fer lui appartenant et déjà construites;

2) — Construire et exploiter d'autres voies ferrées;

3) — Réaliser tout projet de moyens de transport qui augmente le trafic de ses lignes ferrées, ainsi que le trafic de ses lignes de navigation fluviale.

Dénomination — Companhia Paulista de Vias Ferreas e Fluviaes.

Siège Social — Dans la ville de São Paulo.

Durée — 90 ans, à compter du décret l'autorisant à fonctionner, du 28 novembre 1869. Peut être prolongée par délibération de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 80.000:000$000 divisé en 400.000 actions nominatives d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — minimum 8 % l'an, payable en janvier et juillet.

Conseil d'administration — Composé de 5 membres, dont un Président, élus pour 3 ans et réeligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 supléants élus annuellement.

Assemblée générale ordinaire — Le 30 juin de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Bilans semestriels.

Répartitions des bénéfices — Du solde liquide des "Profits et Pertes" de chaque semestre, il sera déduit une certaine somme à appliquer au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne 10 % du capital. Le reste sera réparti sous forme de dividende aux actionnaires. Ce dividende ne pourra être inférieur á 8 % l'an; il sera prélevé sur le fonds de réserve les sommes nécessaires pour parfaire lesdits 8 % du dividende. Néanmoins, ce prélèvement ne pourra être fait que s'il est inférieur à 50 % du fonds de réserve.

Obligations — Emprunt extérieur à intérêts de 5 %, émis en 1892 et réduit, au 31 décembre 1910, à Rs. 19.654:222$220.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Conseiller Antonio da Silva Prado, Président; Comte de Prates; Francisco A. de Souza Queiroz; Dr. João Alvares Rubião Junior.

Commisaires des comptes — Bento José de Carvalho; José de Paula Leite de Barros; Dr. João Antonio de Oliveira Cezar.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Voies ferrées. . .	114.323:630$052	Capital	80.000:000$000
Siège central. . .	200:000$000	Emprunt 1892 . .	19.654:222$220
Immeubles divers .	307:162$245	Fonds de réserve .	2.600:000$000
Actions cautionnées.	104:000$000	Amort. de l'achat du ch. de f. de Rio Claro	10.608:560$115
Prêts à diverses Compagnies. . . .	776:272$630	Fonds "Travaux nouveaux"	3.783:347$380
Valeurs à la Compagnie	3.048:003$670	Fonds "Subventions à la Compagnie .	828:000$000
Matériaux. . . .	1.529:066$885	Fonds de pensions .	500.000$000
Dépôts en Banque .	8 382:712$080	Caution du Conseil.	53:000$000
Débiteurs divers. .	1.341:612$813	Personnel (déc. 1910)	651:397$970
Encaisse	794:072$323	Divid. non réclamés.	91:260$121
. . . . .	—	Créditeurs divers. .	611:107$948
. . . . .	—	Recette générale. .	11.425:636$944
. . . . .	—		
Total . . .	130.806:532$698	Total . . .	130.806:532$698

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Administration générale	369:351$910	Revenus généraux .	23.072:010$089
Conservation des voies	2.726:361$367	. . . . .	—
Locomotion . . .	4.049:124$834	. . . . .	—
Trafic	2.317:423$170	. . . . .	—
Télégr. et électricité.	365:181$563	. . . . .	—
Économat et comptab	229:224$059	. . . . .	—
Dépenses diverses. .	68:521$865	. . . . .	—
Impôt s/ le capital .	160:000$000	. . . . .	—
Siège central . . .	219:135$366	. . . . .	—
Solde créditeur. . .	12.567:685$955	. . . . .	—
Total . . .	23.072:010$089	Total . . .	23.072:010$089

Distribution du solde de compte de "Profits et Pertes" au 31 Décembre 1910

Débit		Crédit	
Intérêt de la Dette extérieure . . .	1.735:228$870	Reports de l'exercice 1909	5.021:179$859
Amortissement du chemin de fer Rio Claro	822:053$930	Bénéfices 1910. .	12.567:685$955
Dividendes: 1er et 2me semestres 1910. .	8.000:000$000	. . . . .	—
Impôt s/ dividendes.	200:000$000	. . . . .	—
Fonds de réserve. .	200.000$000	. . . . .	—
Fonds de pensions.	200:000$000	. . . . .	—
Fonds de travaux nouveaux	1.216:652$620	. . . . .	—
Fonds de subventions à la Compagnie .	228:000$000	. . . . .	—
Bénéfices à reporter.	4.986:930$394	. . . . .	—
Total. . .	17.588:865$814	Total. . .	17.588:865$814

Années	Kilométres en exploitation	Recettes
1872	38	311:148$940
1873	45	650:463$069
1874	45	758:169$207
1875	58	889:414$782
1876	101	1.126:189$760
1877	155	1.541:836$645
1878	185	2.195:525$850
1879	204	2.297:935$790
1880	224	2.085:239$370
1881	228	2.514:466$920
1882	243	2.880:373$995
1883	243	2.739:948$200
1884	243	2.586:301$750
1885	243	2.812:352$950
1886	244	2.977:410$510
1887	250	2.922:222$683
1888	250	3.577:121$476
1889	250	4.487:396$469
1890	250	5.082:383$149
1891	292	6.499:157$909
1892	667	9.227:635$144
1893	731	10.230:964$064
1894	776	13.930:608$544
1895	791	17.383:811$641
1896	791	19.693:127$477

Années	Kilométres en exploitation	Recettes
—	—	—
1897	791	22.223:833$853
1898	791	20.541:985$830
1899	807	21.224:577$150
1900	823	22.071:945$269
1901	823	27.293:917$132
1902	864	24.972:799$117
1903	979	20.101:754$102
1904	1.030	18.259:883$130
1905	1.055	18.421:280$525
1906	1.057	27.110:074$320
1907	1.057	24.861:763$568
1908	1.057	32.664:421$802
1909	1.114	27.111:851$729
1910	1.150	23.072:010$089

Répartitions — 1er. semestre 1910 Rs. 10$000 ou 5%;
2me. » 1910 Rs. 10$000 ou 5%.

Dernier cours — Rs. 388$000

Companhia Mogyana de Estradas de Ferro

(Compagnie Mogyane de Chemins de Fer)

Société anonyme — fondée en 1873, et modifiée le 17 avril 1910.

Objet de la Société - 1) — Continuer à remplir et à exécuter dans toutes leurs parties, les contrats en vigueur, passés avec le Gouvernement Fédéral et le Gouvernement de l'État, en vertu des privilèges qui lui furent accordés par décrets et actes desdits gouvernements;

2) — Continuer l'exploitation, la jouissance et l'entretien des voies ferrées lui appartenant et déjà construites;

3) — Prendre l'initiative de tous travaux tendant au développement de ses voies ferrées, par la construction de lignes se rattachant à celles déjà construites, le prolongement des lignes et embranchements existants, l'exploitation de la navigation fluviale et l'acquisition de voies déjà construites ou de nouveaux privilèges.

Dénomination — Companhia Mogyana de Estradas de Ferro.

Siège social — Siège social et juridique dans la ville de Campinas, (etat de São Paulo).

Durée — Égale à celle des privilèges concédés par le Gouvernement Fédéral et le Gouvernement de l'État de São Paulo, ainsi que de ceux que la Compagnie peut obtenir.

Capital social — Rs. 80.000:000$0000 divisé en 400.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividendes — 10 % l'an, payables en janvier et juillet.

Conseil d'administration — Composé de 5 membres, dont un Président, propriétaires de 50 actions, élus pour 3 ans et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — Dans le premier semestre de chaque année.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, tous actionnaires, élus pour un an et rééligibles.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Bilans semestriels.

Répartition des bénéfices — Les dividendes semestriels ne pourront être fixés que sur les bénéfices nets des opérations faites et démontrées par les comptes propres à chacune des concessions.

Les produits nets seront ainsi répartis:

1) — Quote part fixée par le Conseil et applicable au fonds de réserve, qui ne pourra être supérieur à 10 % du capital social;

2) — Le reste distribué aux actionnaires. Cependant, lorsqu'il s'agira d'une ligne jouissant d'une garantie d'intérêts, si les bénéfices nets de cette ligne dépassent le maximum fixé, le surplus sera destiné au remboursement des sommes avancées comme intérêts des capitaux garantis.

Obligations - 1) — DETTE EXTÉRIEURE, composée d'obligations préférentielles de £ 100.-.- chacune, réduite au 31 décembre 1910 à £ 160.000.-.-;

2) — DETTE INTÉRIEURE, réprésentée au 3 janvier 1911 par 751 obligations de Rs. 200$000 chacune, soit au total Rs. 150:200$000,

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — José Paulino Nogueira; Président, Joaquim A. R. do Valle; José Egydio de Q. Aranha; Guilherme de Andrade Villares; Manoel de Moraes.

Commissaires des comptes — Luiz Albino B. de Oliveira; Raphael G. de Salles; José de Paula Leite de Barros.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Apolices du Fonds de réserve	2.095:878$200	Capital	80:000:000$000
Apolices en caution.	355:363$300	Fonds de réserve.	6.294:041$000
Immeubles . . .	600:026$700	Obligations de préférence . . .	1.422:164$383
Voies ferrées. . .	91.966:980$432	Appointements et salaires à payer. .	714:024$043
Matériaux. . . .	1.268:551$223	Créditeurs divers .	887:333$587
Compte trafic. . .	256:793$008	Impôts dûs à l'État de São Paulo .	42:456$627
Débiteurs divers. .	17:493$375	Impôts dûs à l'État de Minas Geraes	20:974$238
Actionnaires . . .	44:400$000	Garanties au Gouvernement pour les divers emprunts.	15.820:837$249
Intérêts garantis par le Gouvernement.	14.673:655$139	Impôt s/ dividende à payer	92:854$000
Cautions	60:000$000	Caution du Conseil	50:000$000
Impôts	35:751$517	Cautions des entrepreneurs . . .	68:269$646
Banques	7.586:012$550	Obligations de la C.ie vicinale de Ribeirão Preto . . .	157:600$000
Caisse. . . .	732:031$713	Dividendes . . .	4.088:646$000
. . . . .	—	Solde créditeur du compte "Revenus géneraux". . .	10.033:736$384
. . . . .	—		
. . . . .	—		
. . . . .	—		
. . . . .	—		
. . . . .	—		
. . . . .	—		
. . . . .	—		
. . . . .	—		
Total. .	119.692:937$157	Total. . .	119.692:937$157

La Compagnie, au 31 décembre 1910, possédait:

1.547 klm. de voies ferrées à écartement de 1 m. 00:
84 » » » » » » » 0 m. 60:

Au total 1.631 klm. de voies, comprenant 143 stations.

Cours des actions au 30 juin 1911. — Rs. 362$000.

Companhia Estrada de Ferro de Araraquara

(Compagnie du Chemin de Fer de Araraquara)

Société anonyme fondée en 1898.

Objet — Exploiter la ligne de chemin de fer reliant les villes de Araraquara et de São José do Rio Pardo, dans l'État de São Paulo, et le prolongement de cette ligne construit, en vertu d'une concession fédérale, jusqu'à la ville de Jatahy, dans l'État de Goyaz, ainsi que tous autres embranchements et prolongements déjà concédés ou qui pourraient l'être à l'avenir.

Décrets des concessions de l'État de São Paulo :

1) — de Araraquara à Ribeirãozinho, du 19 septembre 1895;

2) — de Taquaritinga à São José do Rio Pardo, du 8 mai 1908;

3) — de Santa Josepha à Ibitinga, du 16 septembre 1908.

Dénomination — Companhia Estrada de Ferro de Araraquara.

La Société a depuis Mars 1911 pris le nom de: Companhia de Estrada de Ferro Norte de S. Paulo.

Siège social — Siège social et juridique dans la ville de São Paulo (Brésil).

Durée — 90 ans, avec faculté de prolongement par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Capital social — Rs. 3.000:000$000 divisé en 15.000 actions nominatives, entièrement libérées, d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Conseil d'administration — Se compose de 3 Directeurs, propriétaires de 50 actions, élus par l'assemblée générale pour 5 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Sont au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus chaque année par l'assemblée générale.

Assemblée générale ordinaire — Doit avoir lieu chaque année avant le 30 avril.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — À la fin du premier trimestre de chaque année, la Direction pourra, d'accord avec le conseil de surveillance, faire distribuer un dividende provisoire en se basant sur les recettes de la Compagnie ; le dividende définitif ne sera versé que lorsque l'assemblée générale l'aura approuvé. Les dividendes ne seront prélevés sur les bénéfices nets qu'après déduction de la somme nécessaire à la constitution du fonds de réserve, cette somme devant être prélevée dans la proportion fixée par l'assemblée générale et ne pouvant pas dépasser un maximum de Rs. 500:000$000.

Obligations — £ 1.200.000.-.- divisées en 60.000 titres d'une valeur nominale de £. 20.-.- chacun.

Date et prix d'émission — Mars 1911, à Paris, à 80 %.

Intérêts annuels — 5 %.

Admission à la cote — Les actions sont cotées à la Bourse de São Paulo; les obligations à la Bourse de Paris.

Administrateurs — João Duarte Junior, Président ; Luiz Teixeira Leite, Directeur-secrétaire.

Commissaires des comptes — José de Sampaio Moreira; F. Medeiros Germano ; Carlos Baptista de Magalhães ; Rogerio Pinto Ferraz.

Bilan au 31 Décembre 1909

Actif		Passif	
Voies ferrées, réseau télégraphique, gares et matériel roulant	6.517:387$646	Capital	3.000:000$000
Matériaux en stock	478:789$036	Obligations (1)	4.000:000$000
Mobilier	37:645$183	Gouvernemnt de l'État de São Paulo	356:000$000
Immeubles	16:586$000	Impôts	67:377$110
Actions cautionnées	30:000$000	Comptabilité Centrale	34:866$920
Ligne de Rio Preto à Cuyabá	57:904$100	Caution du Conseil	30:000$000
Frais d'émissions	827:381$437	Créditeurs divers	892:121$680
Débiteurs divers	735:929$692	Bénéfices à reporter en 1910	321:257$384
Total	8.701:623$094	Total	8.701:623$094

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1909)

Débit		Crédit	
Intérêts et Escomptes	228:577$246	Revenus généraux	997:418$570
Frais généraux et d'exploitation	563:464$180	Garanties d'intérêts	88:745$000
Solde à reporter en 1910	321:257$384	. . . . .	—
Total	1.113:298$810	Bénéfices divers	27:135$240
		Total	1.113:298$810

(1) L'émission des £. 1.200.000.-.- dont il est questin plus haut a été faite à Paris en Mars 1911 et ne peut par conséquent figurer dans le prèsent bilan du 31 Décembre 1909.

Companhia Estrada de Ferro do Dourado

(Cie. du Chemin de Fer du Dourado.)

Société anonyme fondée en 1899 et modifiée en assemblée générale le 25 septembre 1906.

Objet — Exploiter le chemin de fer qui lui appartient ainsi que les autres lignes qu'elle viendrait à construire ou à acquérir. — Mettre à exécution tout système de transport devant augmenter et développer le trafic de ses voies ferrées.

Dénomination — Companhia Estrada de Ferro do Dourado.

Siège social — São Paulo.

Durée — 90 ans, à dater du 25 septembre 1906.

Capital social — Rs. 3.000:000$000 divisé en 15.000 actions de *Rs. 200$000* chacune. Le conseil d'administration est autorisé à l'élever jusqu'à *5.000 contos* sans autre autorisation de l'assemblée générale. — Les actions sont nominatives et au porteur.

Dividende — 6 % l'an, payable en avril et octobre de chaque année.

Conseil d'administration — Composé de deux membres, dont un Président et l'autre Vice-Président, élus pour 6 ans, propriétaires chacun d'au moins 100 actions inaliénables pendant la durée de leurs fonctions.

Commissaires des comptes — 3 actionnaires élus pour 1 an.

Assemblée générale ordinaire — Dans les premiers quatre mois de chaque année. — Délibérations prises à la majorité des actionnaires présents. Tout actionnaire a le droit d'exiger le vote par action: dans ce cas, chaque actionnaire aura autant de voix qu'il a de fois 5 actions et ce jusqu'à 50 actions; au-dessus de ce chiffre, 20 actions donneront droit à une voix.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre, divisée en 2 semestres pour la fixation des dividendes.

Répartition des bénéfices — Au fonds de réserve la portion que le conseil d'administration jugera convenable; le reste distribué aux actionnaires sous forme de dividende. Le fonds de réserve ne pourra être supérieur au tiers du capital.

Obligations — *Rs. 8.000:000$000* divisés en 80.000 titres d'une valeur nominale de *Rs. 100$000* chacun.

Date d'émission — En 1910 à 82 %

Amortissement — Prendra fin en 1950. — Tirages annuels en janvier.

Intérêt annuel — 7 % payable par moitié les 31 janvier et 31 juillet.

Montant de l'emprunt	Rs. 8.000:000$000
Montant des amortissements	Rs. 40:000$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs. 7.960:000$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Gabriel Dias da Silva, Président; Cyro M. Rezende, Vice-Président.

Commissaires des comptes — José Antonio Marcondes Machado; Raymundo Duprat; Leoncio do Amaral Gurgel.

Bilan au 31 Décemere 1910

Actif		Passif	
Actionnaires . . .	596:400$000	Capital	3.000:000$000
Lignes	6.673:712$777	Obligations . . .	8.000:000$000
Ateliers	180:080$090	Ct. de l'État de S. Paulo	650:000$000
Machines	85:301$890	Avances de la Cia. Paulista . . .	426:823$620
Meubles	22:366$900	Caution du Conseil.	40:000$000
Économat	29:762$180	Comptabilité centrale	49:150$900
Actions en caution. .	40:000$000	Fonds de réserve.	54:828$360
Frais d'emission . .	2.088:865$220	Effets à payer. .	261:864$110
Usine	27:853$600	Intérêts des oblig.	281:750$000
Construction . . .	75:595$050	Personnel . . .	31:899$880
Trésor de l'État . .	7:256$410	Divid. non payés.	1:562$000
Cpts. cts. Débiteurs.	3.868:218$560	3me. Dividende. .	144:216$000
Caisse	35:619$400	Impôt s/ dividendes.	3:605$400
. . . . .	—	Impôt de transit .	1:041$840
. . . . .	—	Créditeurs divers .	283:068$204
. . . . .	—	Solde des bén. reportés	501:221$763
. . . . .	—		
. . . . .	—		
Total. . .	13.731:032$077	Total. . .	13.731:032$077

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Intérêts des oblig. .	574:907$500	Report de 1909 . .	493:455$303
Frais généraux et d'exploitation . . .	339:621$890	Revenus généraux des lignes	920:910$970
Dividendes	147:821$400	Usine	29:494$390
Solde des bénéfices reportés.	501:221$763	Intérêts et escomptes.	119:711$890
Total . . .	1.563:572$553	Total . . .	1.563:572$553

Companhia Estrada de Ferro Itatibense

(Compagnie du Chemin de Fer d'Itatiba)

Société anonyme fondée en 1886.

Objet — Exploitation d'un chemin de fer de Louveira (station de la Cia. Paulista de Vias Ferreas e Fluviaes) à Itatiba, sur une longueur de 21 klm.; largeur de la voie: 1 mètre.

Date de la concession: 29 mai 1887.

Dénomination — Companhia Estrada de Ferro Itatibense.

Siège social — São Paulo.

Capital social — Rs. 1.000:000$000 divisé en 5.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Années	Recettes	Dépenses	Soldes
—	—	—	—
1907	133:706$715	99:860$815	33:845$900
1908	126:594$750	91:055$665	35:539$085
1909	—	—	—
1910	—	—	—

Companhia Ramal Ferreo Campineiro

(Compagnie de l'Embranchement ferré de Campinas)

Société anonyme.

Objet — Exploitation d'une ligne de chemin de fer de 32 klm., entre Campinas et Cabras, ainsi que d'un embranchement de 10 klm. allant à Santa Maria.

Longueur totale: 42 klm.; voie à écartement de 0m.60.

Date de la concession: 9 octobre 1890.

Cette Compagnie a été rachetée par la Companhia Campineira de Tracção, Luz e Força.

Dénomination — Companhia Ramal Ferreo Campineiro.

Siège social — Campinas (État de São Paulo).

Capital social — Rs. 1.300:000$000 divisés en 13.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Années	Recettes	Dépenses	Soldes
—	—	—	—
1907	208:505$670	184:746$700	23:758$970
1908	151:310$020	165:512$840	14:202$820

Companhia Melhoramentos de Monte Alto

(Compagnie d'Améliorations de Monte Alto)

Société anonyme fondée en 1907.

Objet — Réalisation des améliorations de Monte Alto (État de São Paulo), avec exploitation d'une ligne de chemin de fer à voie de 1 mètre, d'une longueur de 9 kilomètres reliant Monte Alto à Ibititama (concession du 2 Juillet 1907) et installation d'un réseau téléphonique.

Dénomination — Companhia Melhoramentos de Monte Alto.

Siège social — A Monte Alto (État de S. Paulo).

Capital social — Rs. 95.000$000 divisé en 950 actions d'une valeur nominale de 100$000 chacune. A la date du 8 Juin 1910, le Gouvernement de l'État de S. Paulo, dans le but d'aider au développement de l'entreprise, lui a fait l'avance à échéance éloignée d'une somme de Rs. 36:000$000 sans intérêts et sur l'hypothèque de tous les biens de la société.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres dont un président, élus pour 4 ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 effectifs et 3 suppléants, élus pour 1 an et rééligibles.

Assemblée Générale Ordinaire — Dans les 6 premiers mois de l'année. Deux actions donnent droit à 1 vote jusqu'à concurrence de 50 voix.

Année sociale — Du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — 10% des bénéfices nets au fonds de réserve, et ensuite fixation d'un dividende non supérieur à 5% du capital social.

Actions non-cotées à la Bourse de S. Paulo.

Administrateurs — L. Zacharias de Lima, Président; Antonio Alves P. de Almeida; Antonio Pires Penteado.

Commissaires des comptes — Lourenço Zaccaro, Adelino Pinto Soares, Gabriel Gatti.

Années	Recettes	Dépenses	Soldes
—	—	—	—
1908	30:899$950	18:441$340	12:458$610
1909	50:982$600	36:794$610	14:187$990
1910	42:053$900	40:547$200	1:506$700

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Constructions. . . .	187:070$600	Capital	95:000$000
Matériel roulant. . .	42:293$950	Emprunts	129:980$000
Actionnaires	3:590$000	Depôts du Conseil . .	1:500$000
Meubles	1:688$160	Comptes Cts Créditeurs	191$710
Comptes Cts. Débiteurs.	12:774$800	Bénéfices en suspens. .	28:027$460
Actions en caution . .	1:500$000	. . . . .	—
Matériel	775$100	. . . . .	—
Réseau téléphonique. .	4:374$340	. . . . .	—
Caisse.	632$220	. . . . .	—
Total	254:699$170	Total	254:699$170

Compte de Profits et Pertes

Débit		Crédit	
Intérêts et escomptes ..	1:734$300	Report de l'exer. ante..	26:646$600
Frais généraux . . .	40:547$240	Voyageurs	16:320$852
Bénéfices non-distribués.	28:027$460	Bagages	1:543$500
. . . . .	—	Animaux	134$700
. . . . .	—	Télégrammes. . . .	1:074$700
. . . . .	—	Marchandises. . . .	21:583$100
. . . . .	—	Magasinage	11$000
. . . . .	—	Réseau téléphonique. .	1:608$500
. . . . .	—	Divers.	1:386$048
Total	70:309$000	Total	70:309$000

Companhia Estrada de Ferro São Paulo — Rio Grande

(Compagnie du Chemin de Fer de São Paulo à Rio Grande)

Société anonyme constituée le 6 février 1893 et modifiée par décisions des assemblées générales des 2 juillet et 20 décembre 1894, 30 mars 1895, 17 décembre 1900, 15 septembre 1904 et 30 décembre 1905.

Objet — Construction et exploitation de 2.000 kilomètres de chemins de fer au Brésil. La ligne principale allant de Itararé, ville située sur la frontière des États de São Paulo et du Paraná, au fleuve Uruguay, frontière entre l'État de Rio Grande et la République Orientale de l'Uruguay, aura une longueur de 900 klm. environ. Des embranchements reliant cette ligne au fleuve Paraná et au port de São Francisco constitueront les 1.100 autres kilomètres.

La Compagnie acheta ce réseau le 2 juin 1893 à l'União Industrial do Brazil, qui l'avait acquis de la Compagnie des Chemins de Fer Sud-Ouest Brésiliens. Cette concession est régie par les décrets des 9 et 14 novembre 1889, 7 avril et 9 juin 1890, 7 mars 1901 e 2 juin 1902, aux termes desquels le gouvernement brésilien garantit pendant 30 ans un intérêt de 6 % sur un capital maximum de premier établissement de 30 contos de réis par kilomètre, le conto de réis étant converti en francs au change de 27 pence.

Dénomination — Companhia Estrada de Ferro São Paulo — Rio Grande.

Siège social — Rio de Janeiro, 58, Avenida Central. — Agence à Paris: 11, rue Louis le Grand.

Durée — 95 ans, à compter de la dernière émission d'obligations qui sera réalisée.

Capital social — Fr. 25.000.000,00 divisés en 50.000 actions d'une valeur nominale de 500 francs, entièrement libérées.

Administrateurs — João Teixeira Soares, Président; A. Mackenzie; C. Sampaio; Julien Decrais; Ernest Genty; Léon Mongeot; Comte G. du Chaylard.

Commissaires des comptes — Dr. Fabio Nunes Leal; S. Crowther Smith; Charles F. Hargreaves.

Companhia Estrada de Ferro Noroeste do Brazil

(Compagnie du Chemin de Fer Nord-Ouest du Brésil)

Société anonyme

Objet — La Société a pour objet d'acquérir les privilèges, garanties d'intérêts et autres faveurs consenties à la Banque União de São Paulo, par décret du gouvernement fédéral brésilien, N.° 862, du 16 octobre 1890, c'est-à-dire la construction d'une voie ferrée qui, partant d'un point situé sur le prolongement du chemin de fer Sorocabana, va aboutir à l'État de Matto Grosso. Cette voie ferrée jouit, pendant 30 ans, d'une garantie d'intérêts de 6 % sur le capital qui, jusqu'au maximum de Rs. 30:000$000 par kilomètre, fut reconnu par le gouvernement fédéral comme nécessaire à la construction de la ligne; le décret de concession a fixé à 27 pence par 1$000 le change à appliquer aux capitaux empruntés à l'étranger.

La Société pourra encore exploiter tous autres privilèges ou concessions qu'elle viendrait à acquérir, ainsi que toutes entreprises de ports, navigation, ou autres qui pourraient l'intéresser.

Elle pourra encore fusionner avec d'autres Compagnies similaires, entrer avec tout ou partie de son actif dans d'autres sociétés, ou se vendre à d'autres sociétés ou au gouvernement du Brésil et, en général, passer tous actes et réaliser toutes opérations se rapportant à son objet social.

Dénomination — Companhia de Estrada de Ferro Noroeste do Brasil.

Siège social — Siège social et juridique dans la ville de Rio de Janeiro.

Durée — 75 ans, pouvant être augmentée ou diminuée par décision de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 10.000:000$000 divisé en 50.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune, calculée en or au change de 27 pence.

Conseil d'administration — Composé de 7 membres, propriétaires de 100 actions, élus pour 6 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants élus pour un an et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — Au mois de mai de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — 3 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il représente 10 % du capital social; 7 % au Conseil; 90 % aux actions.

Obligations — L'emprunt, de 100 millions de francs de capital nominal, a été fait par le gouvernement fédéral lui même, conformément aux lois N°. 1.126 du 15 décembre 1903 et N°. 1.841 du 31 décembre 1907, et des décrets N°s. 6.899 et 6.944 des 24 mars et 27 mai 1908. Il était destiné au paiement des travaux du chemin de fer de Itapurá à Corumbá et à la frontière de Bolivie, d'une longueur de 967 kilomètres environ. La Compagnie, auparavant concessionnaire, est maintenant chargée de la construction et de l'exploitation de la ligne, du 30 septembre 1910 au 30 septembre 1970. Cet emprunt comporte 200.000 titres d'une valeur nominale de fr. 500,00 chacun émis en France.

Dates et prix d'émission — 100.000 titres ont été émis en juillet 1908 à 93 1/4 %; 100.000 titres en juillet 1909 à 97 %.

Amortissement — De 1912 à 1962, soit par tirages en mai et novembre, soit par rachats en Bourse.

Intérêt — 5 % payable par moitié les 1.er janvier et 1.er juillet.

Admission à la cote — Les actions ne sont pas cotées à la Bourse de São Paulo. Les obligations sont cotées à la Bourse de Paris.

Administrateur — João Teixeira Soares, Président.

Commissaires des comptes — F. Martin, J. C. Vianna, H. Antunes.

Bilan au 31 Décembre 1909

Débit		Crédit	
Concessions et Privilèges	10.000:000$000	Capital.	10.000:000$000
Frais d'installation et délégations . . .	6.839:110$250	Obligations . . .	18.532:500$000
Lignes en trafic. .	11.470:020$664	Intérêts des obligations.	68.918$857
Compte de construction	5.460:038$103	Délégations . . .	5.295:000$000
Compte d'administration	2.527:169$073	Intérêts à recevoir.	461:520$000
Amortissement d'obligations	39:183$000	Gouvernement fédéral (cpte. d'obligations).	37.610:339$209
Caution du Conseil.	140:000$000	Trafic	1.643:949$432
Construction Itapurá-Corumbá . . .	35.300:000$000	Obligations à rembourser	9:178$000
Exploitation . . .	1.570:084$555	Comptes d'ordre. .	4.467:764$373
Matériaux en stock .	73:864$877	Créditeurs divers. .	280:896$888
Intérêts des obligations.	3.417:322$404	. . . . .	—
Garantie d'intérêts .	461:520$000	. . . . .	—
Débiteurs divers. .	93:470$023	. . . . .	—
Banques . . .	257:803$932	. . . . .	—
Comptes d'ordre. .	716:001$878	. . . . .	—
Caisse	4:478$000	. . . . .	—
Total . . .	78.370:066$759	Total . . .	78:370:066$759

Cours des obligations au 30 juin 1911 — Á Paris fr. 428,50.

Companhia Paulista de Navegação e Commercio

(Compagnie Pauliste de Navigation et Commerce)

Société anonyme fondée en 1909.

Dénomination — Companhia Paulista de Navegação e Commercio.

Siége social dans la ville de São Paulo.

Capital social — Rs. 250:000$000 divisé en 1.250 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune, intièrement libérées.

Companhia Industrial e de Estrada de Ferro Perús-Pirapora

(Compagnie Industrielle et de Chemin de Fer Perús-Pirapora)

Société anonyme — fondée le 11 mai 1910.

Objet - 1) — Exploiter la voie ferrée qui lui appartient et celles qu'elle viendrait à acquérir;

2) — Exploiter la fabrication de la chaux de ses carrières, ainsi que d'autres industries.

Dénomination — Companhia Industrial e de Estrada de Ferro Perús-Pirapora.

Siège social et juridique dans la ville de São Paulo.

Durée — Est la même que celle de sa concession du chemin de fer, mais peut être prolongée par décision de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 400:000$000 divisé en 4.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres propriétaires de 100 actions, dont un Président, un Secrétaire et un Trésorier, élus pour 4 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus pour un an.

Asemblée générale ordinaire — Au mois de mars de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Bilans semestriels.

Répartition des bénéfices — 20 % au fonds de réserve, qui ne pourra être supérieur à 50 % du capital social; 80 % aux actionnaires.

Le fonds de réserve sera converti, au moins jusqu'à concurrence de la moitié de sa valeur, en titres de la Dette publique de l'Union ou de l'État.

Quand le fonds de réserve aura atteint sa limite, ses intérêts seront appliqués à la constitution d'un fonds spécial de garantie de ce fonds de réserve.

Obligations — Rs. 500:000$000 divisés en 5.000 titres d'une valeur de Rs. 100$000 chacune.

Date et prix d'émission — Le 19 janvier 1911, à 90 %.

Amortissement — En 20 ans, par tirages le 31 décembre de chaque année, pour une valeur correspondant à 5 % du capital.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 15 janvier et 15 juillet.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Arthur Moraes Jambeiro Costa; Président; Dr. Sylvio de Campos, Sécretaire; Clemente Neidhart; Trésorier.

Commissaires des comptes — Mario W. Tibiriçá; Florindo Beneducci; Orlando de Almeida Prado.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actions en caution .	30:000$000	Capital	400:000$000
Mobilier	5:490$000	Magasin	16:347$970
Meubles.	11:200$000	Dépôt du Conseil . .	30:000$000
Impôts	1:459$000	Chaux	124:375$500
Frais Généraux . .	10:035$980	Titres en caution . .	60:000$000
Concession	350:487$000	Effets à Payer. . .	252:781$250
Immeubles	81:971$580	Obligations . . .	317:000$000
Fours et fabrication de chaux.	120:008$980	Créditeurs divers . .	26:710$750
Matériel commandé .	60:000$000	—	—
Obligation en caution.	250:000$000	—	—
Intérêts et Escomptes	8:075$400	—	—
Études et construction	67:296$750	—	—
Rails en stock . . .	116:108$320	—	—
Traverses en stock .	10:168$000	—	—
Caisse	379$710	—	—
Frais d'émission . .	10:515$000	—	—
Débiteurs divers . .	94:019$750	—	—
Total . .	1.227:215$470	Total . .	1.227:215$470

Dernier cours des obligations — Rs. 95$000.

VIII

MAGASINS GENERAUX

Companhia Central de Armazens Geraes

(Compagnie Centrale de Magasins Généraux)

Société anonyme fondée en 1907.

Objet - 1) — Se livrer au commerce de dépôt ou emmagasinage de produits nationaux ou étrangers, en représentation desquels elle pourra émettre des titres (connaissements de dépôt ou warrants), conformèment au décret N.º 1.102 du 21 novembre 1903;

2) — Accessoirement la Compagnie pourra rendre au public certains services dépendant généralement des Magasins Généraux, tels que ensachement et "beneficio" du café, expédition de marchandises et autres articles non prohibés par la loi ci-dessus;

3) — La Compagnie, pour réaliser son objet, aura des magasins lui appartenant en propre ou loués par elle.

Dénomination — Companhia Central de Armazens Geraes.

Siège social et juridique dans la ville de Santos — Posséde une succursale à São Paulo et pourra en établir d'autres où il lui conviendra.

Durée — 30 ans, avec faculté de prolongation.

Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 2.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 10 % l'an.

Conseil d'administration — composé de 5 membres propriétaires de 25 actions, dont un Président, un Surintendant à Santos, un autre à São Paulo et un Secrétaire, élus pour 4 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 effectifs et 3 suppléants, élus annullement.

Assemblée générale ordinaire — En février ou mars de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Bilans semestriels.

Répartition des bénéfices — 5 à 15% au fonds de réserve, jusqu'à ce qu'il atteigne 100 contos de réis; 95 à 85 aux actionnaires.

Actions cotées à la Bourse de Santos.

Administrateurs — Comte de Prates, Président; A. Candido Gomes; Jacob Guyer; J. M. Rodrigues Alves; Raphael A. Sampaio Vidal.

Dernier cours des actions — Rs. 200$000.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actions en caution. .	25:000$000	Capital	500:000$000
Mobilier.	13:069$850	Dépôt du Conseil . .	25:000$000
Machines	173:816$810	Titres en caution . .	425:000$000
Titres en caution . .	425:000$000	Effets à Payer. . .	250:000$000
Effets à Recevoir . .	200:000$000	Bénéfices non distribués	5:599$020
Magasins	433:430$300	Fonds de réserve . .	10:850$300
Installations électriques	1:403$150	Impôt s/ dividende. .	1:250$000
Assurances	13:197$510	Dividendes non réclamés	1:150$000
Immeubles	94:124$050	Gratifications . . .	8:750$000
Matières premières. .	18:979$950	Créditeurs divers . .	200:000$000
Banques.	225:000$000	2.me dividende . . .	50:000$000
Caisse	6:569$790	Tantièmes	5:820$400
Comptes d'ordre . .	2:587$300	Cptes. cts. Créditeurs	349:712$960
Cpts. cts. Débiteurs .	200:953$670	. . . . .	. . . . .
Total. . . .	1.833:132$680	Total. . . .	1.833:132$680

Compte de "Profits et Pertes"
(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais généraux. . .	245:461$400	Report de 1909. . .	9:587$010
Intérêts et Escomptes.	9:508$915	Produits de l'entreprise.	384:517$095
Impôts et Loyers . . .	42:128$000	. . . . .	—
2me. Dividende. . .	50:000$000	. . . . .	—
Fonds de réserve . .	4:850$300	. . . . .	—
Tantiémes	5:820$400	. . . . .	—
Impôt s/ dividende. .	1:250$000	. . . . .	—
Gratifications . . .	8:750$000	. . . . .	—
Amortissements. . .	8:736$070	. . . . .	—
Frais de gérance . .	17:599$020	. . . . .	—
Total. . .	394:104$105	Total. . .	394:104$105

Companhia Internacional de Armazens Geraes

(Compagnie Internationale de Magasins Généraux)

Société anonyme fondée en 1907.

Objet — Faire construire ou acheter des Magasins, dans lesquels seront déposées des marchandises en représentation desquelles la Compagnie émettra des connaissements de dépôt ou warrants, conformément au décret N.° 1.102 du 21 novembre 1903.

Dénomination — Companhia Internacional de Armazens Geraes.

Siège social -- Dans la ville de São Paulo. — Possède une agence à Santos.

Durée — 30 ans.

Capital social — Rs. 375:000$000 divisé en 3.750 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Dividende — 8% l'an

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Actions cotées aux Bourses de São Paulo et Santos.

Administrateurs — José Puglisi Carbone, Président ; Rodolpho Crespi ; Edward William Wyzard.

Commissaires des comptes — Raymundo Lenci ; Carlos Cuoco; Oscar Ribeiro.

Répartition pour 1910 — Rs. 8$000 par action.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Immeubles	250:158$500	Capital	375:000$000
Cession de droits. .	125:000$000	Caution du Conseil .	20:000$000
Actions en caution .	20:000$000	Polices d'assurance .	2.200:000$000
Frais d'installation .	1$000	Warrants et connaissements	2.898:368$600
Mobilier	243$240	Comptes a payer. .	1:546$131
Compagnies d'assurance. . . .	2.200:000$000	Primes d'assurance .	2:500$000
Marchandises en dépôt	2.898:368$600	Tantièmes	2:400$000
Sacs	546$000	Fonds de réserve. .	7:956$515
Débiteurs	72:159$460	Fonds de réserve spéciale	27:955$554
. . . . .	—	Impôt s/ dividende.	750$000
. . . . .	—	Dividende: 8% . .	30:000$000
. . . . .	—		
Total. . .	5.566:476$800	Total. .	5.566:476$800

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais généraux . . .	27:083$600	Produits de l'industrie.	54:141$143
Comptes à Payer. . .	1:546$131	Produit du fonds de réserve spéciale. . .	9:874$729
Tantiémes	2:400$000	. . . . .	—
Fonds de réserve . .	2:236$141	. . . . .	—
Impôt s/ dividende. .	750$000	. . . . .	—
Dividende	30:000$000		
Total. . . .	64:015$872	Total. . . .	64:015$872

Companhia Paulista de Armazens Geraes

(Compagnie Pauliste de Magasins Généraux)

Société anonyme fondée en 1906.

Objet — Établir des Magasins Généraux pour la garde et la conservation des marchandises non assujetties au droit d'importation. — Émettre des titres spéciaux en représentation de ces marchandises (connaissements de dépôts et warrants). — Faire toutes opérations et travaux relatifs au dépôt et à la consignation de marchandises. — Exécuter, en outre de ceux désignés, tous autres services qui ne seraient pas contraires au Décret Fédéral N.° 1.102, du 21 novembre 1903.

La société jouit d'une garantie d'intérêts de l'État de S. Paulo, conformément à la loi N.° 1017, du 19 octobre 1906: cette garantie est de 6 % sur le capital jusqu'à concurrence de 4.000:000$000, le concessionnaire ne pouvant avoir plus d'un magasin par municipe et le capital maximum pour chaque magasin étant limité à Rs. 400:000$000.

Dénomination — Companhia Paulista de Armazens Geraes.

Siège social — Le siège social et juridique de la Compagnie est établi dans la ville de São Paulo (Brésil). — La Compagnie pourra établir des Agences où elle voudra.

Durée — La durée de la Compagnie est de 50 ans à partir de la date de son installation.

Capital social — Rs. 400:000$000, divisé en 4.000 actions de 100$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, élus pour 3 ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et de 3 suppléants, actionnaires ou non, élus pour 1 an.

Assemblée générale ordinaire — Aura lieu dans la première quinzaine du mois d'août de chaque année.

Année sociale — Du 1.er juillet au 30 juin de l'année suivante.

Répartition des bénéfices — Des bénéfices réalisés chaque année seront déduites toutes les dépenses d'administration, personnel, conservation de biens, intérêts des obligations et toutes autres charges. Après liquidation de ces frais, le solde sera distribué entre les actionnaires conformément à la décision du Conseil d'administration. Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans seront prescrits en faveur de la Compagnie.

Obligations — Le Conseil d'administration a l'autorisation d'émettre des obligations.

Actions. — Cotées à São Paulo et à Santos.

Administrateurs — Edward Greene, Président; Persio de Souza Queiroz ; Thomas Thornton.

Commissaires des comptes — A. Richards; B. Ball ; R. A. Sandall.

Bilan au 30 Juin 1910

Actif		Passif	
Actions en caution . .	6:000$000	Capital	400:000$000
Imprimés	1:500$000	Fonds de réserve.	14:173$299
Timbres	27$800	Solde du compte de "Profits et Pertes".	1:157$223
Magasin des sacs . .	60:093$000	Caution du Conseil d'admistration . .	6:000$000
Économat.	6:950$568	Brazilian Warrant Company Limited.	1.067:249$215
Magasins:		Comptes d'ordre . .	12:181$210
Nº. 1 de Santos. . .	128:356$700	. . . . .	—
Nº. 2 » » . . .	289:572$200	. . . . .	—
Nº. 3 » » . . .	186:407$630	. . . . .	—
Nº. 1 » S. Paulo . .	425:400$130	. . . . .	—
Nº. 2 » » . .	34:278$300	. . . . .	—
Mag. de São Paulo. .	44:880$400	. . . . .	—
» » Campinas . .	33:639$280	. . . . .	—
» » Taubaté . .	48:951$100	. . . . .	—
» » Jahú . . .	22:733$200	. . . . .	—
Machines du Mag. Nº. 2 Santos .	168:893$820	. . . . .	—
» » Nº. 3 » .	10:000$000	. . . . .	—
Machines de S. Paulo.	5:750$720	. . . . .	—
Assurances	13:240$830	. . . . .	—
Dèpôt judiciaire. . .	1:080$000	. . . . .	—
Taxes à recevoir. . .	4:189$759	. . . . .	—
Dépôts.	7:483$520	. . . . .	—
Caisse.	1:331$990	. . . . .	—
Total. .	1.500:760$947	Total. . .	1.500:760$947

Compte de "Profits et Pertes"

Débit		Crédit	
Frais Généraux. . .	405:839$389	Solde de l'exercice précédent	2:259$240
Intérêts et escomptes.	48:528$865	Dépôts simples. . .	71:295$960
2e. dividende á raison de 5$000 par action.	20:000$000	Mise em sacs . . .	296:936$600
Impôt de dividende: 2 1/2 sur Rs.. ... 20:000$000. . . .	500$000	Mise en piles dans les magasins	50:547$830
Solde à reporter . .	1:157$223	Assurances	12:333$996
. . . . .	—	Services divers . . .	8:683$426
. . . . .	—	Cote	263$600
. . . . .	—	Embarquement . . .	2:600$500
. . . . .	—	Manipulation du café.	27:361$800
		Magasin des sacs. .	3:742$525
Total. . .	476:025$477	Total. . . .	476:025$477

Répartition — Rs. 5$000 par action (2e. dividende).

Dernier cours — Rs. 110$000.

Companhia de Armazens Geraes de S. Paulo

(Compagnie des Magasins Généraux de São Paulo)

Société anonyme fondée en 1907.

Objet — Exploitation de Magasins dans lesquels sont déposées des marchandises, en représentation desquelles la Compagnie peut émettre des warrants et connaissements de dépôt.

Dénomination — Companhia de Armazens Geraes de São Paulo.

Siège social dans la ville de São Paulo.

Durée — Illimitée.

Capital social — Rs. 120:000$000 divisé en 1.200 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune, libérées de Rs. 30$000.

Companhia Docas de Santos

(Compagnie des Docks de Santos)

Société anonyme fondée le 3 novembre 1892.

Objet — Acheter la concession N.° 9.979, du 2 juillet 1888, et les contrats possédés par une maison privée pour la construction des travaux du port de Santos (État de São Paulo), agir en qualité d'agents de navigation ou commerciaux, et réaliser toutes opérations du ressort des docks, entrepôts et magasins généraux.

Dénomination — Companhia Docas de Santos.

Siège social — Le siège social de la Compagnie se trouve à Rio de Janeiro, N. 46, Avenida Central.

Durée — 90 ans.

Capital social — Rs. 60.000:000$000 divisé en 300.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 6 % l'an.

Conseil d'administration — Composé de 5 membres propriétaires de 200 actions, élus pour 6 ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres élus annuellement et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — Au mois de mars de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Obligations — Rs. 60.000:000$000 divisé en 300.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacun.

Date d'émission — Le 12 février 1908.

Amortissement — Commencera seulement en 1914.

Intérêt annuel — 8 % l'an, payable par moitié en janvier et juillet.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de Rio de Janeiro.

Administrateurs — C. Gaffrée, Président ; E. P. Guinle; J. X. Carvalho de Mendonça ; G. B. Weinschenck ; G. Ozorio de Almeida.

Commissaires des comptes — Paulo de Frontin ; O. Frederico Loup ; Jorge Street.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Mobilier	19:251$590	Capital.	60.000:000$000
Actions cautionnées .	200:000$000	Caution du Conseil .	200:000$000
Trésor National .	20:000$000	Obligations . . .	60.000:000$000
Terrains	108:665$800	Assurances . . .	1.248:536$120
Caisse	4:517$000	Créditeurs divers. .	32.200:702$371
Travaux	.116.441:516$060	—	—
Débiteurs divers . .	36.855:288$041	—	—
Total .	.153.649:238$491	Total .	.153.649:238$491

Derniers cours — Actions . . Rs. 392$000;

Obligations. Rs. 207$000.

IX

EAUX, EGOUTS
ET
TRAVAUX
D'AMELIORATIONS

Companhia Campineira de Aguas e Exgottos

(Compagnie des Eaux et Égouts de Campinas)

Société anonyme fondée en 1892 et modifiée le 30 juin 1901.

Objet — Exploitation du services des eaux et égouts dans la ville de Campinas (État de S. Paulo).

Dénomination — Companhia Campineira de Aguas e Exgottos.

Siège social — Siège social et juridique dans la ville de Campinas (État de São Paulo. Brésil).

Durée — 90 ans, égale à celle de la concession, cette concession pouvant être prorogée conformément à l'article 63 du contrat passé avec la chambre municipale.

Capital social — Rs. 5.000:000$000 divisé en 25.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune et libérées de Rs. 120$000.

Dividendes — Distribués chaque semestre, en juin et décembre.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres élus pour 3 ans, propriétaires chacun de 100 actions.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — En mars de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Bilans arrêtés semestriellement.

Répartition des bénéfices — Les bénéfices seront distribués à la fin de chaque semestre sous forme de dividendes, après prélèvement des sommes fixées par le Conseil et appliquées; 1) — au fonds de réserve; 2) — au fonds de reconstitution du capital, et, 3) — au chapitre "Travaux en cours".

Obligations — Rs. 1.000:000$000 divisé en 10.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix d'émission — 1908, á 95 %.

Amortissement — De 1914 à 1934, par tirages en août.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 5 février et 5 août.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Bento Quirino dos Santos, Président; Dr. Thomaz Alves Filho; João Couto.

Commissaires des comptes — José de França Camargo; Joaquim Villac; Joaquim Pinto de Moraes.

Bilan semestriel au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actionnaires . . .	2.001:600$000	Capital.	5.000:000$000
Constructions . . .	3.921:237$100	Obligations . . .	1.000:000$000
Immeubles . . .	18:172$624	Caution du Conseil.	60:000$000
Créditeurs divers. .	23:800$315	Fonds de réserve. .	131:502$846
Chambre municipale.	613:190$866	Fonds d'amortissement.	199:764$336
Frais d'installations particulières à recevoir	50:255$858	Fonds de liquidation .	50:292$538
Matériaux	204:510$817	Bénéfices a reporter.	247:703$781
Intérêts non échus des obligations . . .	6:666$670	Créditeurs divers . .	45:537$000
Frais d'émission . .	37:500$000	Intérêts des oblig. .	40:000$000
Actions en caution.	60:000$000	Dividendes . . .	164:626$800
Caisse	16:627$656	Créances à . . .	7:759$605
		Impôts à payer . .	6:375$000
Total .	6.953:561$906	Total. .	6.953:561$906

Compte annuel de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais Généraux . . .	86:198$713	Rendement des eaux et égouts	448:853$091
Int. des obligations. .	80:000$000	Matériaux	7:286$719
Frais d'exploitation. .	33:484$880	Change	220$216
Pertes irrécouvrables .	5:364$908	. . . . .	—
Change	1:061$184	. . . . .	—
Impôts	6:375$000	. . . . .	—
Amortissements divers.	14:051$796	. . . . .	—
Fonds de réserve . .	4:231$612	. . . . .	—
Fonds d'amortissement.	18:730$697	. . . . .	—
Dividende (14e). . .	135:000$000	. . . . .	—
Bénéfices à reporter .	71:861$236	. . . . .	—
Total. . .	456:360$026	Total. . .	456:360$026

Répartitions —

1.er semestre 1910 : 13.me Dividende — 4 % — Rs. 4$800

2.me semestre 1910: 14.me Dividende — 4 1/2 % — Rs. 2$400

Dernier cours des obligations. — Rs. 100$000.

Empreza de Aguas e Exgottos de Ribeirão Preto

(Entreprise de l'Eau et des Égouts de Ribeirão Preto)

Société anonyme fondée em 1907.

Objet — Construction et exploitation du réseau des canalisations des eaux et égouts de la ville de Ribeirão Preto, et des localités de villa Bomfim et Tiberio (État de São Paulo):

Dénomination — Empreza de Aguas e Exgottos de Ribeirão Preto.

Siège social — dans la ville de São Paulo.

Durée — 30 ans.

Capital social — Rs. 1.400:000$000 divisé en 7.000 actions de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 12 % l'an.

Obligations — Rs. 1.200:000$000 divisé en 12.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Date et prix d'émission — 16 juin 1911, à 90 %.

Amortissement — En 40 ans, par tirages annuels en décembre.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 1.er juin et 1.er décembre.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre

Administrateur — Dr. Ernesto Rudge da Silva Ramos, Président.

Empreza de Melhoramentos Urbanos

(Entreprise d'Améliorations Urbaines)

Société anonyme fondée en 1908.

Objet — L'objet de la Société est d'entreprendre la construction des travaux d'utilité publique dans les villes.

Dénomination — Empreza de Melhoramentos Urbanos.

Siège social et juridique dans la ville de São Paulo.

Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 2.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune, entièrement libérées.

Dividende — 11 % l'an.

Empreza de Agua e Exgottos de Rio Claro

(Entreprise de l'Eau et des Égouts de Rio Claro)

Société anonyme fondée le 9 mars 1910.

Objet — L'exploitation du service des eaux et égouts de la ville de Rio Claro, concédée par privilège spécial de la municipalité de la dite ville.

Dénomination — Empreza de Agua e Exgottos de Rio Claro.

Siège social et juridique dans la ville de São Paulo.

Durée — Jusqu'au 31 décembre 1930.

Capital social — Rs. 300:000$000 divisé en 1.500 actions nominatives d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune. Le Conseil d'administration est autorisé à l'élever jusqu'à 400 contos de réis.

Dividende — 10 % l'an payable en janvier et juillet.

Conseil d'administration — Composé de 2 membres propriétaires de 50 actions, élus pour 6 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 élus annuellement et rééligibles

Assemblée générale ordinaire — En mars de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre

Répartition des bénéfices — 5 % au fonds de réserve; le reste comme dividende aux actions, dividende qui ne pourra pas être supérieur à 10 % du capital; s'il y a excédent, le surplus sera appliqué au fonds de réserve. En cas de liquidation, de la Compagnie, le solde créditeur sera réparti comme suit: 50 % aux fondateurs et 50 % aux actionnaires.

Obligations — Rs. 300:000$000 divisés en 1.500 obligations d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Date d'émission — 1910.

Amortissement — Prendra fin en 1930 — Tirages annuels en décembre.

Intérêt annuel — 10 % payable par moitié les 30 juin et 31 décembre.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Ataliba Valle; Francisco de Paula Ramos.

Empreza de Agua e Exgottos de Mogy das Cruzes

(Entreprise de l'Eau et des Égouts de Mogy das Cruzes)

Société anonyme fondée le 28 décembre 1911.

Objet — Jouissance de la concession donnée par la municipalité de la ville de Mogy das Cruzes pour la construction et l'exploitation des services d'eaux et égouts de ladite localité. La Société pourra exploiter d'autres concessions que celles ci-dessus, après approbation de l'assemblée générale.

Dénomination — Empreza de Agua e Exgottos de Mogy das Cruzes.

Siège social dans la ville de São Paulo.

Durée — La durée de la Société sera égale à celle de la concession municipale, qui prendra fin en 1941.

Capital social — Rs. 150:000$000 divisé en 750 actions nominatives d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres propriétaires de 25 actions, élus pour 6 ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 effectifs et 3 suppléants, élus annuellement.

Assemblée générale ordinaire — Au mois de juin de chaque année

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Repartition des bénéfices — 10% au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne 50% du capital; 90% aux actionnaires. Dans le cas de liquidation de la Société, 50% de l'actif liquide reviendra aux fondateurs, et 50% aux actionnaires.

Obligations — Rs. 150:000$000 divisés en 750 titres d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacun.

Date et prix d'emission — 22 décembre 1910, au pair.

Amortissement — De 1916 à 1936, par tirages annuels en janvier.

Intérêt annuel — 10% payable par moitié les 31 janvier et 31 juillet.

Admission à la cote — Actions et Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Ataliba Valle Gérant; Uriel Gaspar.

Commissaires des comptes — Leoncio Arouche de Toledo; Mario Dias de Castro; Dr. José Virgilio Malta Cardozo. *Suppléants*: Emilio Ferreira; Miguel A. Rinaldi; Dr. Ernesto Dias de Castro.

Companhia Melhoramentos de São Paulo

(Compagnie d'Améliorations de S. Paulo)

Société anonyme.

Objet — Fabrication de papier, chaux, céramique, matériaux de construction...etc....

Dénomination — Companhia Melhoramentos de S. Paulo.

Siège social — dans la ville de São Paulo.

Capital social — Rs. 4.500:000$000, divisé en 45.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Dividende — 12 % par an.

Obligations — Deux séries d'obligations:

1.re Série — intérêt de 7 % l'an.

2.me Série — intérêt de 8 % l'an.

La 1.re série n'est pas cotée en Bourse: il n'existe plus que pour Rs. 511:000$000 de ces titres.

La 2.me série est de Rs. 2.000:000$000, divisée en 20.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Amortissement — par tirages en Mai et Novembre: devra prendre fin en 1937. La Société s'est reservé le droit de précipiter le remboursement par rachat en Bourse.

Intérêt annuel — 8 %, payable par moitié les 5 juin et 5 Décembre, à São Paulo.

Montant de l'emprunt	Rs.	2.000:000$000
Montant des amortissements. . .	Rs.	711:800$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs.	1.288:200$000

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Obligations 2.me série — Cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Joaquim Pinto Pereira de Almeida, Président.

Commissaires des comptes — João Baptista da Silva; Ignacio Corrêa Galvão; João Baptista Amarante.

Derniers cours — Actions: Rs. 166$000

Obligations (2.me série) Rs. 101$000

Companhia Melhoramentos de São Paulo

BILAN au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Propriétés industrielles.	5.741:881$610		
Actions en caution. .	30:000$000	Capital	4.500:000$000
Immeubles	4:000$000	Obligations 7 % 1.s .	511:000$000
Meubles.	2:916$000	» 8 % 2.s .	1.288:200$000
Change	27:526$900	Caution du Conseil. .	30:000$000
Valeurs à la Compagnie	574:614$550	Fonds de réserve . .	500:000$000
Portefeuille. . . .	31:806$150	Impôt sur dividende .	5:915$400
Céramique	70:614$370	Garantie de contrats .	16:000$000
Fabrique de papier. .	309:519$630	Dividendes du semest.	293:217$000
Marchandises . . .	22:582$930	Intérêts à payer . .	25:462$690
Chaux	47:351$650	Plantation d'Eucaliptus	10:000$000
C/ C/ débiteurs. . .	470:922$010	Paiements à faire . .	9:585$800
Dépôts en Banque. .	221:232$860	C/ C/ créditeurs. . .	55.858$990
Caisse	12:383$130	Profits et pertes . .	322:111$910
Total. . . .	7.567:351$790	Total. . . .	7.567:351$790

Compte de "Profits et Pertes"

Débit		Crédit	
Commissions, intérêts et impôts . . .	81:887$780	Bénéfices sur opérations diverses . .	13:038$890
Pertes	63:514$090	Bénéfices sur industries	806:437$340
Gratification au Gérant	32:197$740	Solde du semestre précédent	235:027$970
Amortissements . .	935$500		
Frais généraux . .	74:663$780		
Dividendes . . .	420:000$000		
Impôts	9:193$400		
Plantation d'Eucaliptus	10:000$000		
Fonds de réserve. .	40:000$000		
Solde à répartir. .	322:111$910		
Réis. . .	1.054:504$200	Réis. . .	1.054:504$200

Empreza Paulista de Melhoramentos no Paraná

(Entreprise Pauliste d'Améliorations dans le Paraná)

Société anonyme fondée en 1908.

Objet: La Compagnie a pour objet;

1.° de mettre à éxécution le contrat du 18 Décembre 1907, signé par le Gouvernement de l'État du Paraná pour l'achèvement des travaux des eaux et égouts de la Ville de Curityba et l'exploitation du dit contrat ;

2.° d'effectuer des travaux d'améliorations dans l'État du Paraná;

3.° d'entreprendre et réaliser des opérations de toutes sortes, de caractère permanent ou provisoire.

Dénomination — Empreza Paulista de Melhoramentos no Paraná.

Siège social — dans la Ville de São Paulo. Elle pourra établir des agences ou succursales dans toute localité de l'Union ou de l'Etranger.

Durée — 20 ans.

Capital social — Rs. 2.000:000$000 divisé en 10.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 10 % l'an.

Conseil d'administration — composé de 2 membres, dont un Président, élus pour trois ans.

Commissaires des comptes — au nombre de trois membres effectifs et de trois suppléants, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — a lieu chaque année avant le 1.er avril.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — Deux fonds de réserve sont créés:

1.°) le fonds de réserve ordinaire qui pourra atteindre Rs. 500:000$000 pour faire face aux besoins de l'entreprise; 2°) le fonds de réserve extraordinaire destiné au remboursement échelonné du capital pendant la durée de la Compagnie. Ces fonds seront constitués par des prélèvements sur les bénéfices nets, non inférieurs à 2,1/2 % des bénéfices bruts: le surplus des bénéfices nets sera distribué aux actionnaires sous forme de dividende.

Obligations — Rs. 2.000:000$000 divisés en 20.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacun.

Date de l'émission — 1909.

Amortissement — de 1912 à 1924, par tirages en Janvier et Juillet.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 31 Janvier et 31 Juillet.

Actions et obligations — cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Luiz de Oliveira Lins de Vasconcellos; Gabriel Dias da Silva.

Dernier cours — obligation: Rs. 94$000.

Companhia Melhoramentos Urbanos de Paranaguá

(Compagnie des Améliorations Urbaines de Paranaguá)

Société anonyme fondée en 1910.

Objet — Construction et exploitation des services d'utilité publique dans la ville de Paranaguá (État du Paraná).

Dénomination — Companhia Melhoramentos Urbanos de Paranaguá.

Siège social dans la ville de São Paulo.

Durée — Indéterminée.

Capital social — Rs. 320:000$000 divisé en 1.600 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 entiérement libérées.

Obligations — Rs. 200:000$000 divisés en 2.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date d'émision — En 1910.

Amortissement — Prendra fin en 1936. — Tirages annuels en mars.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 15 mars et 15 septembre.

Montant de l'emprunt.	Rs.	200:000$000
Montant des amortissements.	Rs.	4:400$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911.	Rs.	195:600$000

Admission á la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours des obligations. — Rs. 67$000.

Empreza Melhoramentos de São João

(Entreprise des Améliorations de São João)

Société anonyme fondée le 7 juin 1910.

Objet — Exploiter les concessions résultant du contrat passé avec la Chambre municipale de São João da Bôa Vista (État de São Paulo) relativement á l'affermage des services des Eaux et Égouts de cette ville. Contracter l'entreprise et l'exploitation

d'autres travaux publics ou privés de cette même ville de São João. Se charger de l'entreprise et de l'exécution de tous autres travaux et constructions dans n'importe quelle région du pays, moyennant autorisation spéciale des actionnaires.

Dénomination — Empreza Melhoramentos de São João.

Siège Social dans la ville de São Paulo. — Pourra établir des agences ou succursales dans n'importe quelle partie du pays ou de l'étranger.

Durée — 20 ans, cette période pouvant être prolongée par délibération des actionnaires.

Capital social — Rs. 300:000$000 divisé en 1.500 actions nominatives ou au porteur d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration — Se compose de 2 membres propriétaires de 50 actions, élus par l'assemblée générale pour une période de 5 ans, dont l'un est Président et l'autre Gérant.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus annuellement par l'assemblée générale.

Assemblée générale ordinaire — a lieu annuellement avant le 30 avril.

Année sociale — Du 1er. janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — Des bénéfices nets réalisés, il sera fait une déduction de 5% destinée au fonds de réserve; 10% seront attribués aux membres du Conseil d'administration; le reste sera versé aux actionnaires comme dividende.

Obligations — Rs. 250:000$000 divisés en 2.500 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix d'émission — Le 28 juillet 1910, á 85%.

Amortissement — En 20 ans, par tirages annuels au 30 juin.

Intérêt annuel — 8% payable par moitié les 30 juin et 31 décembre.

Montant de l'émission.	Rs.	250:000$000
Montant des amortissements.	Rs.	5:000$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911.	Rs.	245:000$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées á la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Amadeu de Oliveira, Président; Rogerio Cesar de Andrade, Gérant.

Commissaires des comptes — Raphael de Abreu Sampaio Vidal; Alvaro de Menezes; José Candido de Souza. Suppléants: Samuel das Neves; Francisco Amaro; Guilherme de Mello Castanho.

Dernier cours des obligations. — Rs. 85$000.

X

ELECTRICITE

Companhia Campineira de Tracção, Luz e Força

(Compagnie de traction, éclairage et force de Campinas)

Société anonyme, fondée en 1910.

Objet — Exploitation de la traction, de l'éclairage et de la force électriques et au gaz dans les municipes de Campinas et Itatiba.

Dénomination — Companhia Campineira de Tracção, Luz e Força.

Siège social — Siège social et juridique dans la ville de Campinas, (État de São Paulo).

Durée — 50 ans qui pourra être prolongée par décision de l'Assemblée générale.

Capital social — Rs. 4.000:000$000 divisé en 20.000 actions d'une valeur nominale de 200$000 chocune.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres élus par l'assemblée générale pour 3 ans, et rééligibles.

Conseil de surveillance — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants élus pour 1 an et pouvant être réelus.

Assemblée Générale Ordinaire — A lieu dans le 1.er semestre de chaque année.

Année sociale — du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — Il n'y aura pas de répartition de bénéfices lorsque le capital se trouvera diminué par suite de pertes de la Compagnie. Les dividendes seront pris sur les bénéfices nets des opérations réalisées au cours de chaque semestre sur proposition du Conseil d'administration et décision de l'assemblée générale. Le Conseil d'administration prélèvera sur les bénéfices nets de chaque tremestre une somme correspondant à 2 $^1/_2$ du capital, qui sera portée à un fonds de réserve. Les sommes provenant de ce fonds seront employés en achats de titres réputés garantis.

Obligations — Rs. 4.000:000$000 divisés en 40.000 titres de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix d'émission — 1910 à 90 %.

Amortissement — en 30 ans par tirages en Juillet de chaque année.

Intérêt annuel — 7 % payable par moitié le 25 Janvier et 25 Juillet de chaque année.

Actions et obligations — Cotées à S. Paulo.

Administrateurs — Ed. W. Wyzard, Président; Alberto Sarmento; A. J. Byington.

Commissaires des comptes — Orestes de Moraes Alves; Clovis Egydio de Souza Aranha; Mario Estevam de Siqueira.

Dernier cours — Obligation Rs. 94$000.

Bilan au 31 Decembre 1910

Actif		Passif	
Animaux	1:957$350	Capital actions. . .	4.000:000$000
Actions en caution. .	12:000$000	Intérêts des obligations	120:555$560
Section de l'Electricité	2.485:135$332	Caution des administrateurs	12:000$000
Effets à recevoir . .	500$000	Fonds de reserve . .	6:054$399
Meubles et ustensiles .	29:165$330	Dépôts	10:156$280
Comptes d'ordre . .	6:026$716	Obligations. . . .	4.000:000$000
Abonnés à l'éclairage .	30:896$545	Consommation de lumière électrique. .	1:020$000
Centre d'Itatiba. . .	2:711$800	Effets à payer. . .	88:360$440
Immeubles	105:542$148	C/ C/ créditeurs . .	197:111$000
Section du gaz. . .	777:670$370	Profits et pertes . .	186:997$303
Section du chemin de fer	1.295:974$399	. . . . .	—
Contrats et concessions	917:780$000	. . . . .	—
Frais d'émission . .	529:030$880	. . . . .	—
Économat	239:765$285	. . . . .	—
Assurances	1:363$353	. . . . .	—
C/ C/ débiteurs . .	2.166:161$774	. . . . .	—
Caisse	20:573$700	. . . . .	—
Rs . .	8.622:254$982	Rs. .	8.622:254$982

Compte de "Profits et Pertes"

au 31 Décembre 1910

Débit		Crédit	
Réserve spéciale . .	234:909$914	Solde de exercice 1909	242:554$788
Intérêts des obligations	120:555$560	Lumière électrique .	219:524$397
Gaz	106:593$355	Force électrique . .	24:573$110
Impôts	8:331$120	Gaz	231:861$765
Electricité	50:124$053	Immeubles	420$000
Economat.	142:839$588	Installations électriques	9:830$301
Frais d'émission . .	145:278$820	Charbon.	49:574$600
Assurances	467$447	Matériaux	1:316$595
Frais généraux. . .	18:478$557	Comptes d'ordre . .	215:586$528
Solde	186:997$303	Chemin de fer. . .	19:333$633
Rs. .	1.014:575$717	Rs. .	1.014:575$717

Empreza Força e Luz de Ribeirão Preto

(Entreprise de Force et Éclairage électriques de Ribeirão Preto)

Société anonyme fondée en 1910.

Objet — Exploitation de la force et de l'éclairage électriques dans les villes et municipes de Ribeirão Preto, Cravinhos, Jardinopolis, Nuporanga et Brodowski.

Dénomination — Empreza Força e Luz de Ribeirão Preto.

Siège social — dans la ville de São Paulo.

Durée — 40 ans.

Capital social — Rs. 1.200:000$000 divisé en 1.200 actions d'une valeur nominale de Rs. 1:000$000 chacune, liberées de 50 %.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Obligations – Rs. 1.200:000$000 divisés en 12.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date d'émission — 20 août 1910.

Amortissement — Prendra fin en 1940. — Tirages annuels en août.

Intérêt annuel — 7 % payable par moitié les 20 février et 20 août.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Ernesto Rudge da Silva Ramos, Président; Joaquim Mendonça Filho.

Commissaires des comptes — Dr. F. Rodrigues Lavras; Pedro Luiz Pereira de Souza; F. de Arruda Moraes.

Suppléants — Renato Ramos; Antonio Prado Junior.

Dernier cours des obligations — Rs. 98$000.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actionnaires . .	600:000$000	Capital	1.200:000$000
Ancienne installation .	499:821$654	Obligations	1.200:000$000
Contrats et privilèges:		Commissions . . .	415:000$000
de Ribeirão Preto .	345:000$000	Fonds de réserve . .	44:148$790
» Cravinhos. . .	220:145$500	Appointements à payer	2:931$500
» Jardinopolis . .	50:000$000	Cptes. cts. Créditeurs .	382:839$669
» Nuporanga . .	38:814$800	Caution du Conseil. .	75:000$000
» Brodowski . .	30:000$000	Bénéfices en suspens .	2.303$740
Postes électriques . .	35:645$830	Profits et Pertes (Solde)	193:570$215
Immeubles	40:299$850	. . . . .	—
Mobilier.	10:874$730	. . . . .	—
Travaux et matériaux.	1.234:483$370	. . . . .	—
Frais d'émission . .	131:349$100	. . . . .	—
Cptes. cts. Débiteurs .	137:166$280	. . . . .	—
Economat	65:030$100	. . . . .	—
Actions en caution. .	75:000$000	. . . . .	—
Caisse	2:162$700	. . . . .	—
Total. . . .	3.515:793$914	Total. . . .	3.515:793$914

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais Généraux. . .	104:925$110		
Intérêts, Escomptes et Commissions . . .	30:233$340	Solde antérieur. . .	83:777$435
Solde à reporter . .	193:570$215	Produits de l'entreprise	227:332$060
		Bénéfices en suspens .	17:619$170
Total. . .	328:728$665	Total. . .	328:728$665

Empreza Luz e Força de Jundiahy

(Entreprise d'Éclairage et Force électriques de Jundiahy)

Société anonyme fondée le 31 Juillet 1904.

Objet — Exploitation de l'éclairage et de la force électriques dans la ville et le municipe de Jundiahy.

Dénomination — Empreza Força e Luz de Jundiahy.

Siège social — dans la ville de São Paulo.

Durée — 26 ans.

Capital social — Rs. 800:000$000 divisé en 8.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Obligations — Rs. 800:000$000 divisé en 8.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix d'émission — 8 avril 1911 à 93 %.

Amortissement — Prendra fin en 1936. — Tirages en avril et octobre.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 1.er avril et 1.er octobre.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Francisco de Paula Rodrigues Alves Filho; Dr. Eloy de Miranda Chaves; J. J. Cardoso de Mello Netto.

Dernier cours des obligations — Rs. 98$000.

Empreza de Força e Luz Norte de São Paulo

(Entreprise de Force et Eclairage électriques du Nord de S. Paulo)

Société anonyme fondée le 15 avril 1911.

Objet - 1) — Exploiter l'industrie de la fourniture de la force électrique dans les villes de Mogy das Cruzes,

Pindamonhangaba et autres, ainsi que des concessions de chemins de fer, tramways, travaux d'assainissement et autres;

2) — Faire toutes opérations commerciales ou industrielles avant pour but le développement de ces industries dans toutes leurs branches;

3) — Contracter des emprunts hypothécaires ou autres.

Dénomination — Empreza de Força e Luz Norte de São Paulo.

Siège social et juridique dans la ville de São Paulo.

Durée — 50 ans, avec faculté de prolongation.

Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 2.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune. — Titres au porteur.

Conseil d'administration — Composé de 4 membres, dont un Président, un Gérant, un Contrôleur et un Secrétaire, élus pour 3 ans et rééligibles, proprietaires chacun de 20 actions.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus annuellement proprietaires chacun de 10 actions.

Assemblée générale ordinaire — Dans les 60 jours qui suivront l'arrêté du bilan annuel.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Bilans semestriels.

Répartitions des bénéfices — 20 % au Conseil;
8 % aux commissaires des comptes;
12 % au fonds de réserve;
60 % comme dividendes.

Obligations — Rs. 500:000$000 divisés en 5.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix d'émission — 31 mai 1911, à 93 %.

Amortissement — De 1914 à 1941, par tirages annuels le 30 novembre.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 30 mai et 30 novembre.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Manoel da Silva Villela, Président; Conrado E. Jaenicke, Gérant; Dr. Ricardo da Silva Villela, Contrôleur; Dr. Henrique Itiberé, Secrétaire.

Commissaires des comptes — Martinho Chaves; Horacio da Silva Villela; Max Sparsbrod. *Suppléants* — Antonio Alves Martinho; João Ribeiro; Valentim dos Santos.

Dernier cours des obligations — Rs. 94$000.

Companhia Luz e Força de Santa Cruz

(Compagnie pour l'Éclairage et la Force électriques de Santa Cruz)

Société anonyme fondée en 1909.

Objet — Exploitation de l'eclairage et de la force électriques dans la ville de Santa Cruz (Etat de São Paulo).

Dénomination — Companhia Luz e Força de Santa Cruz.

Siége social — Dans la ville de São Paulo.

Durée — La Société prendra fin en 1950.

Capital social — Rs. 300:000$000 divisé en 1.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 6 % l'an; paiement en juillet.

Obligations — Rs. 300:000$000 divisés en 3.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix d'émission — Août 1910 á 91 %.

Amortissement — De 1913 à 1935, par tirages annuels en juillet.

Intérêt annuel — 8% payable par moitié les 1er. janvier et 1er. juillet.

Administrateurs — João Braziliense Leal da Costa — Président; Joaquim de Moraes Aguiar.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées á la Bourse de São Paulo.

Dernier cours des obligations. — Rs. 95$500.

Companhia Luz e Força de Mocóca

(Compagnie pour l'Éclairage et la Force électriques de Mocóca)

Société anonyme fondée en 1905.

Objet — Exploitation de l'éclairage et de la force électriques dans la ville de Mocóca (État de São Paulo).

Dénomination — Companhia Luz e Força de Mocóca.

Siége social — Dans la Ville de Mocóca.

Capital social — Rs. 320:000$000 divisé en 1.600 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 12 % l'an.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Répartition — En 1910: Rs. 24$000.

Empreza de Força e Luz de Tieté

(Entreprise de Force et Eclairage électriques de Tieté)

Société anonyme fondée le 30 Mars 1909.

Objet — Exploitation de l'énergie et de l'éclairage électriques de la ville de Tiété (État de São Paulo).

Dénomination — Empreza de Força e Luz de Tieté.

Siège social — Dans la Ville de São Paulo.

Capital social — Rs. 300:000$000 divisé en 1.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000.

Obligations — Rs. 200:000$000 divisés en 2.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix d'émission — 8 Mars 1910 á 90%.

Amortissement — Prendra fin en 1920. — Tirages en juin et décembre.

Intérêt annuel — 9% payable par moitié les 30 juin et 30 décembre.

Montant de l'émission	Rs.	200:000$000
Montant des amortissements	Rs.	12:200$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs.	187:800$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées á la Bourse de São Paulo.

Administrateur — A. de San Juan, Président.

Commissaires des comptes — Cicero Bastos — Dr. Regino Aragão — Dr. J. V. Malta Cardoso.

Suppléants — E. A. de Oliveira — Dr. Fr. M. de Campos — J. da Silva Mendes.

Dernier cours des obligations — Rs. 95$000.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Valeur d'acquisition de l'entreprise	300:000$000	Capital	300:000$000
Actions en caution .	40:000$000	Caution du Conseil .	40:000$000
Abonnés	3:521$100	Cptes. cts. Créditeurs .	2:717$250
Matériaux	4:700$000	Obligations	194:000$000
Caisse	631$500	Comptes d'ordre . . .	8:237$790
Cptes. cts. Débiteurs .	309$400	Profits et Pertes . .	3:114$460
Section de «Laranjal»	55:233$900	. . . . .	—
Mobilier	810$000	. . . . .	—
Travaux neufs. . .	90:397$600	. . . . .	—
Comptes d'ordre . .	34:866$000	. . . . .	—
Installations. . . .	17:600$000	. . . . .	—
Total. .	548:069$500	Total. .	548:069$500

Companhia Força e Luz de Jaboticabal

(Compagnie de Force et d'Eclairage électriques de Jaboticabal)

Société anonyme fondée le 8 juin 1910.

Objet — Exploitation de l'énergie et de la lumière electriques dans le municipe de Jaboticabal pour lequel elle posséde la concession, et dans d'autres endroits où il lui conviendra de travailler.

Dénomination — Companhia Força e Luz de Jaboticabal.

Siège social — et juridique dans la ville de São Paulo.

Durée — 20 ans, pouvant être prolongée par délibération de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 250:000$000 divisé en 2.500 actions entièrement libérées, d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 2 membres, dont un Président et un Gérant, propriétaires de 50 actions, élus pour 3 ans et réeligibles.

Commissaires des comptes — au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus pour un an. En cas d'absence du Président, le premier des commissaires le remplacera.

Assemblée générale ordinaire — Dans le premier trimestre de chaque année.

Année sociale — Du 1er juillet au 30 juin. — Bilans semestriels.

Répartition des bénéfices — 5 % au fonds de réserve; 95 % aux actionnaires.

Obligations — Rs. 250:000$000 divisés en 2.500 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date d'émission — 1910.

Amortissement — Prendra fin en 1920. — Tirages en juin et décembre.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 30 juin et 31 décembre.

Montant de l'emprunt.	Rs.	250:000$000
Montant des amortissements.	Rs.	10:500$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911.	Rs.	239:500$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées á la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Silverio Ignarra Sobrinho, Président; Carlos Augusto Heiland, Gérant.

Commissaires des comptes — Armando de Salles Oliveira; Emilio Küntgen; Emilio Augusto Ferreira.

Dernier cours — Obligation: Rs. 94$500.

Companhia Paulista de Electricidade

(Compagnie Pauliste d'Electricité)

Société anonyme fondée le 29 septembre 1904.

Objet - L'exploitation de la force et de la lumière électriques à fournir aux villes des États de São Paulo et Minas Geraes ou ailleurs, l'obtention ou l'acquisition de contrats d'installations électriques, et le commerce de toutes marchandises se rapportant à ce genre d'industrie.

Dénomination — Companhia Paulista de Electricidade.

Siège social — et juridique dans la ville de Limeira (État de São Paulo). — Peut établir des agences où il lui convient.

Durée — 30 ans.

Capital social — Rs. 1.500:000$000 divisé en 7.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 15 % l'an en 1910.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres élus pour 3 ans et rééligibles, dont un Président, un Vice-Président et un Gérant.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants élus annuellement et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — Doit avoir lieu dans le premier trimestre de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — 2 % au fonds de réserve; le reste réparti sous forme de dividendes aux actionnaires.

Obligations — 500:000$000 divisés en 5.000 titres d'un valeur nominale de 100$000 chacun.

Date et prix de l'émission — 20 Février 1911 à 92 %.

Amortissement — Sera fait en 20 ans par tirages les 20 Février et 20 Avril de chaque année.

Intérêt — 7 % payable par moitié les 20 Février et 20 Août de chaque année.

Admission à la cote — Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Antonio Candido de Camargo, Président; Joaquim Maynert Kehl, Vice-Président; Silverio Ignarra Sobrinho, Gérant.

Commissaires des comptes — Dr. L. F. Baeta Neves; Dr. A. C. do Rego; Daniel Baptista de Oliveira.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actions en caution .	30:000$000	Capital	1.500:000$000
Valeurs diverses . .	516:548$000	Caution du Conseil .	30:000$000
Abonnements à recevoir	33:500$000	10.e Divid. semestriel . .	112:500$000
Caisse	45:168$255	Fonds de réserve . .	330:000$000
Cptes. cts. Débiteurs .	345:364$085	Fonds spécial . . .	75:000$000
Hypothèques . . .	311:005$000	Impôt s/ dividende .	2:812$500
Effets à recevoir . .	50:261$200	Profits et Pertes à reporter	320:038$844
Marchandises . . .	312:972$240	Effets à payer. . .	223:835$436
Meubles.	1$000	Dividendes non payés.	633$000
Usines	950:000$000		
Total. .	2.594:819$780	Total. . . .	2.594:819$780

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Amortissement du compte «Mobilier» . . .	8:298$200	Profits et Pertes reportés	313:223$027
Frais Généraux . . .	42:964$030	Installations électriques	121:469$350
Gratifications . . .	3:975$000	Intérêts et Escomptes .	19:997$320
10e dividende semestriel	112:500$000	Marchandises . . .	140:898$877
Impôt sur dividende. .	2:812$500	—	—
Fonds de réserve . .	80:000$000	—	—
Fonds spécial . . .	25:000$000	—	—
Profits et Pertes à reporter	320:038$844	—	—
Total . . .	595:588$574	Total . . .	595:588$574

Répartitions. — 1.er semestre 1910: Rs. 15$000

2.me » 1910: Rs. 15$000

Dernier cours — Rs. 320$000.

Empreza de Electricidade de Corumbá

(Entreprise d'Èlectricité de Corumbá)

Société anonyme fondée en 1910.

Objet — Exploitation de la force et de l'éclairage électriques dans la ville de Corumbá (État de Matto Grosso) et en toutes autres localités.

Dénomination — Empreza de Electricidade de Corumbá.

Siège social — dans la ville de São Paulo.

Durée — 60 années.

Capital social — Rs. 335:000$000 divisé en 3.350 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune, et libérées de 80 %.

Empreza "ORION" de Barretos

(Entreprise "ORION" de Barretos)

Société anonyme fondée le 5 janvier 1911.

Objet — L'exploitation du privilège et de la concession de la distribution de la force et de la lumière électriques dans la ville et le municipe de Barretos (État de São Paulo), en vertu du contrat passé avec la chambre municipale de cette ville le 6 décembre 1909.

Dénomination — Empreza "ORION" de Barretos.

Siège social et juridique dans la ville de São Paulo.

Durée — 20 ans, avec faculté de prolongation par décision de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 200:000$000 divisé en 2.000 actions nominatives d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres propriétaires de 50 actions, dont un Président, un Directeur technique et un Gérant, élus pour 4 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — Au mois de février de chaque année

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Bilans semestriels.

Répartition des bénéfices — 10 % au fonds de réserve;
90 % aux actionnaires.

Obligations — Rs. 170:000$000 divisés en 1.700 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date d'émission — 1911.

Amortissement — En 20 ans. — Tirages annuels en janvier.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 15 janvier et 15 juillet.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Evaristo Ferreira Veiga, Président; Dr. Moysés Marx, Ingénieur, Directeur technique; Colonel José Romão Junqueira, Gérant.

Commissaires des comptes — Dr. Marcio Pereira Munhoz; Manoel André Gaspar; Dr. Nicolau Marques Schmidt.

Suppléants — Dr. Taylor de Oliveira; Major Lourenço da Veiga; Dr. Jorge Araujo da Veiga

Derniers cours — Action . . . . . Rs. 110$000;
Obligation . . . Rs. 97$000.

XI

FILATURES

Cotonificio Rodolfo Crespi

(Fabrique de cotonnades Rodolfo Crespi)

Société anonyme fondée en 1909.

Objet — Fabrication de tissus de coton et de laine, vente de ces produits, achat et vente de toutes matières premières nationales ou étrangères pour le propre compte de la Société ou pour compte de tiers et en général toutes autres opérations.

Dénomination — Cotonificio Rodolfo Crespi.

Siège social et juridique dans la Ville de São Paulo; peut établir des agences ou des représentants dans toutes les places du Brésil et de l'Étranger.

Durée — 30 ans à partir du 1.er Janvier 1909.

Capital social — Rs. 3.000:000$000 divisé en 15.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune, nominatives et entièrement libérées.

Dividende — 10 % pas an.

Conseil d'Administration — Composé de deux membres, dont un Gérant et un Secrétaire, élus pour un an et rééligibles.

Commissaires des comptes — au nombre de trois membres effectifs et trois suppléants, élus annuellement et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — au mois de Mars.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — 6 % aux actionnaires,
40 % au Gérant,
3 % à un fonds spécial à la disposition du conseil,
10 % au fonds de réserve,
3 % à la Caisse du Personnel,
4 % aux actionnaires pour compléter le dividende de 10 %,
le reste porté soit au fonds de réserve ordinaire soit à un fonds de réserve spéciale.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Rodolfo Crespi, Gérant; Giuseppe Crespi, Secrétaire.

Commissaires des comptes — Dr. Sylvio de Campos, Nicola Puglisi Carbone, Antonio de Camillis — *Suppléants*: Dr. Henrique Capellano, Raimondo Lenci, Dr. Antonio Rondino.

Dernier cours — Rs. 250$000

Répartition en 1910 — Rs. 20$000

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Fabrique	3.387:064$470	Capital	3.000:000$000
Meubles.	31:683$700	Réserve ordinaire . .	200:000$000
Caisse	20:209$676	„ extraordinaire.	100:000$000
Portefeuille. . . .	1.535.414$690	Fonds de garantie des comptes courants .	150:000$000
Titres en caution. .	316:200$000	Fonds d'amortissement de la fabrique. .	300:000$000
Marchandises . . .	1.491:006$800	Caisse du Personnel.	21:806$900
C/ C/ débiteurs . .	620:817$922	Bénéfices à reporter.	12:220$314
		2e. dividende . . .	300:000$000
		Effets endossés. . .	751:690$200
		Effets à payer. . .	253:105$570
		Titres cautionnés. .	316:200$000
		Débits en Banque. .	346:747$267
		Comptes courants créditeurs	1.139:079$877
		Fournisseurs Créditeurs	426:451$170
		C/ en liquidation. .	85:095$960
Total . . .	7.402:397$258	Total . . .	7.402:397$258

Compte de "Profits et Pertes"

Débit		Crédit	
Filiale de Milan . .	23:293$000	Report de l'exercice 1909	2:143$137
Amortissements . . .	150:000$000	Différence de change.	153:933$803
Intérêts et escomptes .	207:074$400	Marchandises. . . .	737:340$465
Frais généraux. . .	230:424$250	Fabrique	581:824$757
Fonds de garantie. .	141:348$422	Intérêts et escomptes .	40:653$453
Dividende 1910 . . .	300:000$000	Divers.	25:964$780
Fonds de réserve ordinaire	90:000$000		
Fonds de réserve extraordinaire	100:000$000		
Caisse du Personnel. .	18:000$000		
Pourcentage Direction.	18:000$000		
Impôt s/ dividende.	7:500$000		
Divers	244:000$000		
Bénéfices à reporter .	12:220$314		
Total . . .	1.541:860$395	Total . .	1.541:860$395

Companhia de Fiação e Tecidos São Martinho

(Compagnie de Filature et Tissage São Martinho)

Société anonyme fondée le 10 mai 1909.

Objet — Exploitation des industries de la filature, du tissage et autres applications du coton et autres matières textiles, ainsi que le commerce des produits fabriqués.

Dénomination—Companhia Fiação e Tecidos São Martinho.

Siège social et juridique dans la ville de São Paulo.

Durée — 20 ans, pouvant être prolongée.

Capital social — Rs. 2.500:000$000 divisé en 12.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune et nominatives.

Dividende — Payable au mois de mars.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, dont un Président, élus pour 4 ans par l'Assemblée générale.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et de 3 suppléants élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — Au mois de février de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. Bilans semestriels.

Répartition des bénéfices — 15 % au fonds de réserve; 10 % au fonds de dépréciation. Sur les 75 % restants, il sera prélevé un dividende fixé par le Conseil d'administration, et le surplus sera divisé de la façon suivante: 15 % au Conseil; 10 % au Gérant; 75 % comme gratifications et augmentation du fonds de réserve.

Obligations — Rs. 1.200:000$000, divisés en 12.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Amortissement — Prendra fin en 1923. — Tirages annuels le 1.er juillet.

Montant de l'emprunt	Rs.	1.200:000$000
Montant des amortissements . . .	Rs.	120:000$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs.	1.080:000$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Manoel Guedes Pinto de Mello, Président; Martinho Guedes Pinto de Mello; Thomaz Guedes Pinto de Mello.

Commissaires des comptes — J. J. Cardozo de Mello; H. E. Alves de Lima; Domingos Ferreira.

Suppléants — Dr. J. M. Cardozo de Mello; Antonio Guedes de Freitas Vasconcellos; Dr. Laurindo Dias Minhoto.

Dernier cours des obligations — Rs. 100$500.

Bilan au 30 Juin 1910

Actif		Passif	
Cautions.	30:000$000	Capital	2.500:000$000
Industrie	500:000$000	Garanties diverses. .	30:000$000
Fabrique	423:549$690	Obligations	1.200:000$000
Immeubles	200:152$090	Salaires à payer . .	14:684$240
Mobilier.	2:548$080	Fonds de réserve . .	31:578$505
Assurances	13:128$700	Fonds de dépréciation.	4:691$662
Matières premières. .	99:414$490	. . . . .	—
Frais d'émission . .	171:000$000	. . . . .	—
Machines	1.131:266$380	. . . . .	—
Articles fabriqués . .	155:210$850	. . . . .	—
Caisse	34:917$930	. . . . .	—
Courtages	63:888$000	. . . . .	—
Banques.	270:156$130	. . . . .	—
Débiteurs divers . .	685:722$067	. . . . .	—
Total. . . .	3.780:954$407	Total. . . .	3.780:954$407

Compte de "Profits et Pertes"

(au 30 Juin 1910)

Débit		Crédit	
Intérêts et Escomptes.	15:739$540	Produit de la manufacture	91:910$483
Frais généraux. . .	82:486$490	Solde débiteur . . .	90:894$052
Intérêts des obligations	44:000$000	. . . . .	—
Amortissements. . .	9:000$000	. . . . .	—
Fonds de réserve . .	31:578$505		
Total. .	182:804$535	Total. . . .	182:804$535

Companhia Fiação e Tecidos São Bernardo Fabril

(Compagnie Manufacturière de Filature et Tissage de São Bernardo)

Société anonyme fondée en 1909.

Objet — Exploitation des industries de filature et tissage de coton et autres matières textiles, et vente des produits fabriqués.

Dénomination — Companhia Fiação e Tecidos São Bernardo Fabril.

Siège social — Dans la ville de São Paulo.

Durée — 20 ans.

Capital social — Rs. 2.000:000$000 divisé en 10.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 10 % l'an payable en janvier et juillet.

Obligations — Rs. 1.500:000$000 divisés en 7.500 titres d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacun émis à 90%.

Amortissement — Prendra fin en 1926. — Tirages annuels en novembre.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 1.er mai et 1.er novembre.

Montant de l'emprunt	Rs. 1.500:000$000
Montant des amortissements	Rs. 131:600$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs. 1.368:400$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours des obligations. — Rs. 192$000.

Companhia Industrial de São Paulo

(Compagnie Industrielle de São Paulo)

Société anonyme fondée le 10 Mai 1890 modifiée le 19 juillet 1904.

Objet — Exploitation des industries de filage et tissage de coton et autres textiles.

Dénomination — Companhia Industrial de São Paulo.

Siège social — Dans la ville de São Paulo, rua Florencio de Abreu.

Durée — 20 ans.

Capital social — Rs. 2.000:00$000 divisé en 20.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Dividende — 6 % l'an. — Paiements en janvier et juillet.

Obligations — Rs. 2.000:000$000 divisés en 20.000 titres d'une valeur de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix d'émission — 20 juillet 1910, à 90 %.

Amortissement — Prendra fin en 1935. — Tirages annuels en juillet.

Intérêt annuel — 7 % payable par moitié les 15 janvier et 15 juillet.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Gabriel Dias da Silva. President; R. Duprat, Gérant.

Derniers Cours — Action . . Rs. 145$000;
Obligation . Rs. 90$000.

Companhia Fabril Paulistana

(Compagnie Manufacturière Pauliste)

Société anonyme.

Dénomination — Companhia Fabril Paulistana.

Siège social — Rio de Janeiro, avec une agence à São Paulo.

Capital social — Rs. 2.000:000$000 divisé en 10:000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Companhia Fiação e Tecidos São Bento

(Compagnie de Filature et Tissage de São Bento)

Société anonyme — fondée en 1909.

Objet — Filature et tissage de coton et autres matières textiles, et commerce de ces produits.

Dénomination — Companhia Fiação e Tecidos São Bento.

Siège social et juridique dans la ville de São Paulo.

Durée — 20 ans, pouvant être prolongée.

Capital social — Rs. 1.500:000$000 divisé en 7.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 12 % l'an.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, dont un Président e 2 Gérants, élus pour 6 ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — Dans la première quinzaine de mars de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — Le Conseil d'administration fixera chaque année les sommes à porter aux réserves; le solde des bénéfices nets sera réparti entre les actionnaires sous forme de dividendes.

Obligations — Rs. 1.200:000$000 divisés en 12.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix d'émission — 1909, à 85 %.

Amortissement — En 20 ans, par tirages annuels en avril.
Intérêt annuel — 8% payable par moitié les 5 avril et 5 octobre.

Montant de l'emprunt.	Rs.	1.200:000$000
Montant des amortissements. . . .	Rs.	60:000$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911.	Rs.	1.140:000$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Bento Pires de Campos, Président; John Kenworthy, Gérant; Humberto Vianna, Gérant.

Commissaires des comptes — Dr. Gabriel Dias da Silva; Agenor de Camargo; Leoncio do Amaral Gurgel.

Bilan au 31 Décembre 1909

Actif		Passif	
Machines	1.348:817$820	Capital	1.500:000$000
Immeubles . . .	870:581$200	Obligations. . . .	1.200:000$000
Mobilier	3:000$000	Intérêts. . . .	24:640$000
Frais d'émission. .	200:000$000	Cptes. Cts. Créditeurs.	224:400$890
Assurances . . .	11:930$150	Effets à payer . .	206:975$160
Caisse	11:659$170	Caution du Conseil .	60:000$000
Actions en caution.	60:000$000	Fonds de réserve. .	25:000$000
Timbres de consommation	164$400	Fonds de dépréciation	40:000$000
		Fonds du personnel .	5:000$000
Portefeuille . . .	421:264$210	1.er Dividende. . .	180:000$000
Cptes. Cts. Débiteurs.	406:965$230	Impôt s/ dividende .	4:500$000
Combustibles . . .	8:533$500	Bénéfices non distribués	218:858$330
Produits fabriqués .	133:847$400		
Matières premières.	212:611$300		
Total.	3.689:374$380	Total . .	3.689:374$380

Compte de "Profits et Pertes"
(au 31 Décembre 1909)

Débit		Crédit	
Assurances et impôts.	60:794$250	Produits de la fabrique	1.752:862$610
Frais généraux . . .	387:338$720	Loyers	10:085$580
Matières premières. .	681:458$110	. . . . .	—
Combustible	51:060$230	. . . . .	—
Commissions et escptes	108:534$550	. . . . .	—
Intérêts des oblig. .	24:000$000	. . . . .	—
Amortissements . . .	42:904$000	. . . . .	—
Réserves	63:350$000	. . . . .	—
Bénéfices en suspens.	159:008$330	. . . . .	—
1.er Dividende . . .	180:000$000	. . . . .	—
Impôt s/ dividende. .	4:500$000		
Total. .	1.762:948$190	Total. . .	1.762:948$190

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Machines	1.418:922$670	Capital	1.500:000$000
Immeubles. . . .	919:858$370	Obligations . . .	1.173:700$000
Mobilier	2:000$000	Intérêts	23:474$000
Frais d'émission. .	150:000$000	Cptes. Cts. Créditeurs	289:611$960
Assurances. . . .	10:798$300	Effets à payer . .	114:314$310
Caisse	7:701$770	Caution du Conseil .	60:000$000
Actions en cautiou.	60:000$000	Fonds de réserve .	50:000$000
Timbres de consomation	144$660	Fonds de dépréciation	100:000$000
		Fonds du personnel.	10:390$600
Portefeuille . . .	495:771$980	2me Dividende . .	180:000$000
Cptes. Cts. Débiteurs	480:451$830	Impôt s/ dividende.	4:500$000
Combustibile . . .	4:094$600	Bénéfices non distribués.	382:971$910
Produits fabriqués .	118:376$280		
Matières premières.	220:842$320		
Total. .	3.888:962$780	Total. .	3.888:962$780

Repartitions. — Pour l'exercice 1909: Rs. 24$000:
Pour l'exercice 1910: Rs. 24$000:

Dernier cours. — Obligations: Rs. 100$500.

Sociedade Pinotti - Gamba

(Société Pinotti - Gamba)

Société anonyme fondée en 1911.

Dénomination — Sociedade Anonyma Pinotti - Gamba.

Siège Social — Dans la ville de São Paulo.

Durée — 30 ans.

Capital social — Rs. 1.200:000$000 divisé en 6.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000.

Actions cotées — à la Bourse de São Paulo.

Companhia Taubaté Industrial

(Compagnie Industrielle de Taubaté)

Société anonyme fondée en 1897 et modifiée les 20 avril 1899 et 21 février 1910.

Objet — Fonder, entretenir et exploiter une ou plusieurs fabriques pour la préparation des fibres animales et végétales et leurs diverses applications.

Dénomination — Companhia Taubaté Industrial.

Siège social et juridique — dans la ville de Taubaté (État de São Paulo).

Durée — 30 ans, pouvant être prolongée par délibération de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 1.000:000$000 divisé en 5.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 8 % l'an payable en janvier et juillet.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres propriétaires de 50 actions, dont un Président, un Vice-Président et un Directeur technique, élus pour 4 ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, tous actionnaires, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — Au mois de février de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Bilans semestriels.

Répartitions — 5 % au fonds de réserve, jusqu'à concurrence du quart du capital social; 5 % au fonds de dépréciation, jusqu'à concurrence du quart du capital social; 90 % aux actionnaires, sur lesquels 5 % seront donnés au Conseil.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Rodrigo Nazarth, Président; George Herbert Craig, Vice-Président; Felix Guisard, Directeur technique.

Commissaires des comptes — José Benedicto Marcondes de Mattos; Braz Salvador Curtú; Edward Ashwat & Cia.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Fabrique	142:166$338	Capital	1.000:000$000
Machines	296:421$226	Fonds de réserve . .	104:234$595
Tissus	305:305$549	Fonds de dépréciation.	104:234$595
Terrains. . . .	15:021$260	Caution du Conseil. .	30:000$000
Canalisations d'eau .	10:402$480	Effets à payer . . .	70:453$930
Extraction de la tourbe	10:603$160	Créditeurs divers . .	171:907$244
Installation électrique.	3:786$230	Paiements à faire. .	7:274$050
Meubles et mobilier .	4:889$840	Dividendes non réclamés	37$500
Assurances	1:869$622	20.me Dividende . .	36:000$000
Actions cautionnées .	30:000$000	Impôt s/ dividende. .	900$000
Caisse	3:527$960	Tantièmes	5:400$000
Débiteurs divers . .	31:739$422	Solde des "Profits et Pertes"	25:244$581
Travaux neufs . . .	560:345$424	. . . . .	—
Produits fabriqués. .	57:911$025	. . . . .	—
Matières premières. .	81:696$959		
Total. . . .	1.555:686$495	Total. . . .	1.555:686$495

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Matières premières. .	115:030$725	Report du semestre antérieur.	24:706$458
Frais généraux. . .	71:948$067	Produits de la fabrique	234:189$771
Fonds de réserve . .	2:382$940	Recette imprévue . .	448$824
Fonds de dépréciation.	2:382$940	. . . . .	—
20.me Dividende. . .	36:000$000	. . . . .	—
Impôt s/ dividende. .	900$000	. . . . .	—
Tantièmes	5:400$000	. . . . .	—
Pertes irrécouvrables .	55$800	. . . . .	—
Bénéfices non distribués	25:244$581	. . . . .	—
Total. . . .	259:345$053	Total. . . .	259:345$053

Companhia Nacional de Estamparia

(Compagnie Nationale d'Impression)

Société anonyme fondée en 1909.

Objet — Blanchiment et impression de tissus de coton pour son propre compte ou pour compte de tiers. — Exploitation d'industries connéxes et commerce des produits de ces industries.

Dénomination — Companhia Nacional de Estamparia.

Siège social et juridique — dans la ville de Sorocaba (État de São Paulo).

Durée — 30 ans. Peut être prolongée par décision de l'Assemblée générale.

Capital social — Rs. 800:000$000 divisé en 4.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de trois membres, un Président et deux Gérants, élus par l'Assemblée Générale.

Commissaires des comptes — Au nombre de trois membres effectifs et trois suppléants, élus annuellemement et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — dans la première quinzaine de Mars.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — ALBERTO KENWORTHY, Président; JOÃO FRANK KENWORTHY, Gérant; NICOLAU SCARPA, Gérant.

Commissaires des comptes — JORGE EDGARD KENWORTHY; JOHN KENWORTHY; RICARDO DE OLIVEIRA.

Répartition — Il n'y a pas encore au de répartition.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Mobilier	6:276$500	Capital	800:000$000
Frais d'installation	13:767$300	Caution du Conseil	60:000$000
Intérêts et commis.	36:000$000	Effets escomptes	323:825$530
Action en caution	60:000$000	C/ C/ Créditeurs	338:304$220
Marchandises	392:871$990	Effets à payer	682:876$810
Effets à recevoir	323:825$530	Fonds de dépréciation	27:113$700
Immeubles	422:319$650	Fonds de réserve	102:886$300
Combustible	2:080$500	Bénéfices en suspens	5:568$920
C/ C/ Débiteurs	322:697$730	. . . . .	—
Économat	4:656$850	. . . . .	—
Machines	753:195$290	. . . . .	—
Caisse	2:791$870	. . . . .	—
Timbres	92$270	. . . . .	—
Total	2.340:575$480	Total	2.340:575$480

Compte de "Profits et Pertes"

Débit		Crédit	
Frais généraux. . .	34:471$110	Fabrication. . . .	198:886$215
Frais d'installation (amortissement). .	1:529$650	Change	5:181$035
Commissions . . .	13:515$920	. . . . .	—
Intérêts et escomptes .	18:981$650	. . . . .	—
Bénéfices en suspens .	5:568$920	. . . . .	—
Fonds de dépréciation.	27:113$700	. . . . .	—
Fonds de réserve . .	102:886$300	. . . . .	—
Total. . . .	204:067$250	Total. . . .	204:067$250

Companhia Santista de Tecelagem

(Compagnie Santiste de Tissage)

Société anonyme fondée le 27 avril 1902.

Objet — Fabrication de toiles, avec des matières premières nationales ou étrangères, pour sacs, spécialement appropriés à l'exportation du café et qui seront fournis, d'après le prix courant, par préférence aux actionnaires de la Compagnie et ensuite à tout tiers.

Dénomination — Companhia Santista de Tecelagem

Siège social et juridique dans la ville de Santos (État de São Paulo).

Durée — 20 ans: prendra fin le 31 décembre 1921.

Capital social — Rs. 800:000$000 divisé en 800 actions d'une valeur nominale de Rs. 1:000$000 chacune.

Dividende — Dividende maximum 10% l'an.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres élus pour 3 ans et rééligibles, et propriétaires de 10 actions.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — Au mois d'avril de chaque année.

Répartition des bénéfices — 10% au fonds de réserve jusqu' à ce qu'il atteigne 50% du capital. Le reste distribué sous forme de dividendes.

Actions cotées aux Bourses de São Paulo et Santos.

Administrateurs — Dr. Joaquim Miguel Martins de Siqueira, Président; Ernesto Bormann, Secrétaire; Frederico Junqueira, Surintendant.

Commissaires des comptes — Queiroz, Ferreira & Azevedo; Toledo Assumpção & Cia.; Pedro Christ. Lisboa.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actions en caution. .	30:000$000	Capital	800:000$000
Mobilier	1$000	Caution du Conseil. .	30:000$000
Construction de la fabrique	255:000$000	Bénéfices en suspens .	385:895$374
Immeubles	70:945$300	Fonds de réserve. .	128:241$490
Machines.	330:000$000	Dividendes	246:000$000
Charbon	3:351$980	Effets à payer . . .	313:607$894
Grosses toiles . . .	159:843$460	Cptes. cts. Créditeurs.	15:916$230
Economat	30:587$024	Comptes d'ordre. . .	87:492$000
Changes	95:054$220	. . . . .	—
Avances	8:052$900	. . . . .	—
Fil de jute	72:025$890	. . . . .	—
Cptes. Cts. Débiteurs.	882:937$890	. . . . .	—
Caisse	11:685$102	. . . . .	—
Comptes d'ordre. . .	57:668$222		
Total. .	2.007:152$988	Total. .	2.007:152$988

Companhia Fiação e Tecidos Salto Fabril

(Compagnie Manufacturière de Filature et Tissage de Salto)

Sociéte anonyme fondée en 1909.

Objet — Exploitation des industries de filature et tissage de coton et autres textiles, et vente des produits fabriqués.

Dénomination — Companhia Fiação e Tecidos Salto Fabril

Siége social — Dans la Ville de São Paulo.

Capital social — Rs. 400:000$000 divisé en 2.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 200$000.

Dividende — 10 % l'an. — Paiement en janvier.

Conseil d'administration — composé de 3 membres dont un président et un gérant.

Commissaires des comptes — au nombre de 3 effectifs et 3 suppléants élus pour un an.

Obligations — Rs. 250:000$000 divisés en 2.500 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Amortissement — Prendra fin en 1923. — Tirages annuels le 15 juillet.

Intérêt annuel — 8% payable par moitié les 15 janvier et juillet.

Montant de l'emprunt.	Rs.	250:000$000
Montant des amortissements.	Rs.	21:300$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911.	Rs.	228:700$000

Administrateurs — Dr. Evaristo Ferreira da Veiga, Président. — Luiz Trevisioli, Gérant. — Dr. Eduardo da Fonseca Cotching.

Commissaires des comptes — José Nastari. — Henrique Angelini. — Nicolau Marques Schmidt — *Suppléants:* — Domingos Lamoglia. — Cesario Ramalho da Silva. — Julio Pires da Silva.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Derniers cours — Action . . Rs. 200$000
Obligation . Rs. 96$500

Tecelagem de Seda Italo-Brasileira

(Fabrique Italo-Brésilienne de Tissus de soie)

Société anonyme fondée en 1907.

Objet — Fabrication de tissus de soie.

Dénomination — Tecelagem de Seda Italo-Brasileira.

Siège social —Dans la ville de São Paulo, Rua Joly N.° 40. Possède une filiale à Rio de Janeiro.

Durée — prendra fin en 1917.

Capital social — Rs. 300:000$000, divisé en 1.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Dividende — 12 % plus 4 % après prélévement des pourcentages, soit 16 % l'an.

Conseil d'administration — Composé de trois membres, dont un Président.

Commissaires des comptes — au nombre de trois membres élus annuelment.

Assemblée générale ordinaire — dans le premier trimestre de chaque année.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 décembre.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — C. Duvel, Président ; G. Poletti, C. Carpi.

Commissaires des comptes — Geatano Pepe, Evangelista Cervone, Luiz Favilla.

Répartition en 1910 — Rs. 32$000.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Immeubles	230:205$190	Capital	300:000$000
Machines	284:925$160	Fonds de réserve .	17:600$300
Matières premières. .	175:464$130	Caution du Conseil. .	12:000$000
Marchandises . . .	75:095$990	Comptes d'ordre .	175:042$920
C/ C/ Débiteurs . .	283:889$290	C/ C/ Créditeurs . .	120:456$400
Effets à recevoir . .	200$000	Emprunt.	407:017$830
Caisse	10:959$090	Dividendes	48:000$000
Meubles.	7:350$600	. . . . .	—
Actions cautionnées .	12:000$000	. . . . .	—
Economat	1$000	. . . . .	—
Débiteurs douteux . .	27$000	. . . . .	—
Total. . . .	1.080:117$450	Total. . . .	1.080:117$450

Compte de "Profits et Pertes"

au 31 Décembre 1910

Débit		Crédit	
Fonds de réserve . .	5:620$800	Bénéfices de l'exercice	112:415$900
Machines (amortis.) .	9:719$880	. . . . .	—
Immeubles (») .	7:325$140	. . . . .	—
Dividende 12 % . .	36:000$000	. . . . .	—
Complément du dividende de 4 % . .	12:000$000	. . . . .	—
Pourcentage à la Direction	18:812$500	. . . . .	—
Pourcentage au Conseil d'administration . .	5:000$000	. . . . .	—
Pourcentage aux commis. des comptes .	500$000	. . . . .	—
Impôt s/ Dividende .	1:200$000	. . . . .	—
Gratifications . . .	16:237$580	. . . . .	—
Total. . .	112:415$900	Total. . . .	112:415$900

Companhia Paulista de Tecidos de Malha

(Compagnie Pauliste de Tricots)

Société anonyme fondée le 21 janvier 1910.

Objet — Exploitation des industries de fabrication de fils et objets de mercerie, de la teinturerie et tissage de tricots, et de la fabrication de vêtements et bas tricotés, et autres produits similaires.

Dénomination — Companhia Paulista de Tecidos de Malha.

Siège social et juridique dans la ville de São Paulo.

Durée — 20 ans.

Capital social — Rs. 250:000$000 divisé en 2.500 actions nominatives d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, dont un Président, un gérant et un technicien, propriétaires de 50 actions, élus pour un an.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — Dans le 1.er trimestre de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Bilans semestriels.

Répartition des bénéfices — 10 % au fonds de réserve; 90 % distribués comme dividendes.

Obligations — Rs. 200:000$000 divisés en 2.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date d'émission — 1910.

Amortissement — Prendra fin en 1925. — Tirages annuels le 15 décembre.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 15 juin et 15 décembre.

Montant de l'emprunt	Rs. 200:000$000
Montant des amortissements	Rs. 6:600$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs. 193:400$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Elias Ayres de Amaral Souza, Président; Léon Combacau, Gérant; Hippolito Gustavo Pujol Junior, Directeur technique.

Commissaires des comptes — Asdrubal Augusto do Nascimento; Dr. Horacio de Almeida Rodrigues; Dr. Galeno Martins de Almeida.

Suppléants — Adv. Felix de Araujo Cintra; Dr. Rod. Claudio da Silva; Christ. Prates da Fonseca.

Derniers cours — Action . . . . . Rs. 130$000

Obligation . . . . . Rs. 93$000

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Caisse.	883$310	Capital	250:000$000
Mobilier	9:885$800	Emprunt	196:700$000
Immeubles	75:331$700	Cptes. cts. Créditeurs .	9:049$840
Profits et Pertes (solde)	24:882$940	Effets á Payer . . .	55:590$510
Effets à Recevoir. .	7:546$600	. . . . .	—
Machines.	181:358$230	. . . . .	—
Assurances	1:290$170	. . . . .	—
Matières premières. .	59:107$690	. . . . .	—
Cptes. cts. Débiteurs.	51:474$880	. . . . .	—
Marchandises . . .	45:015$530	. . . . .	—
Frais d'installation. .	54:563$500	. . . . .	—
Total. . . .	511:340$350	Total. . . .	511:340$350

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais Généraux. . .	20:775$160	Produit de la manufacture.	3:048$820
Pertes irrécouvrables .	751$420	Solde débiteur . . .	24:882$940
Différence de change.	435$270	. . . . .	—
Commissions. . . .	3:014$790	. . . . .	—
Assurances	258$030	. . . . .	—
Intérêts et Escomptes.	2:697$090	. . . . .	—
Total. . . .	27:931$760	Total. . .	27:931$760

Companhia Fiação e Tecidos São João

(Compagnie de Filature et Tissage São João)

Société anonyme fondée en 1908.

Objet — Exploitation des industries de filature et tissage de coton et autres textiles, et vente des produits fabriqués.

Dénomination — Companhia Fiação e Tecidos São João.

Siège social — Atibaia (Etat de São Paulo).

Durée — 10 ans.

Capital social — Rs. 200:000$000 divisé en 1.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Obligations — Rs. 150:000$000 divisés en 1.500 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix de l'émission — 29 Mai 1910 à 88 %.

Amortissement — Prendra fin en 1930. — Tirages annuels en juin.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 1.er juin et 1.er décembre.

Montant de l'emprunt	Rs. 150:000$000
Montant des amortissements	Rs. 3:200$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911.	Rs. 146:800$000

Administrateurs — Juvenal Alvim, Président; Benedicto A. Bueno.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Dernier cours des obligations — Rs. 92$000.

Companhia Fiação e Tecidos "Santa Rosalia"

(Compagnie de Filage et Tissage "Santa Rosalia")

Société anonyme.

Siège social — à Sorocaba (État de São Paulo).

Dénomination — Companhia Fiação e Tecidos Santa Rosalia.

Obligations — Rs. 2.500:000$000 divisés en 12.500 titres d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacun.

Date d'émission — 1909.

Amortissement — Prendra fin en 1929. — Tirages annuels en juin.

Intérêt annuel – 8 % payable par moitié les 15 janvier et 15 juillet.

Montant de l'émission	Rs. 2.500:000$000
Montant des amortissements . . .	Rs. 106:400$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs. 2.393:600$000

Obligations cotées à la Bourse de São Paulo.
Dernier cours des obligations — Rs. 200$000.

Companhia Fabrica de Meias Hoffmann — Jacarehy

(Compagnie pour la Fabrication de Chaussettes Hoffmann — Jacarehy)

Société anonyme fondée le 16 décembre 1908.

Objet—Fabrication de bas, chaussettes et tous tissus tricotés.

Dénomination — Companhia Fabrica de Meias Hoffmann — Jacarehy.

Siège social — à Jacarehy (État de São Paulo).

Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 2.500 actions de Rs. 200$000 chacune, libérées de 70 % ou Rs. 140$000.

Dividende — Le deuxième dividende distribué a été de 14 % sur le capital réalisé.

Actions cotées — à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — William Hoffmann, Président; Dr. J. Lehfeld.

Commissaires des comptes — Dr. Carlos Coelho; L. S. Bekman; A. Kauschus.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actionnaires	150:000$000	Capital	500:000$000
Actions en caution . .	10:000$000	Dépôt du Conseil . .	10:000$000
Immeubles	28:361$350	Effets à payer . . .	7:281$600
Machines.	74:267$200	Cptes. cts. Créditeurs .	10:902$600
Matière première. . .	65:100$000	Fonds de réserve . .	6:259$080
Produits fabriqués . .	62:795$500	2.me Dividende . . .	49:000$000
Matières accessoires .	33:326$300	Impôt s/ dividende . .	1:225$000
Mobilier	1:660$980	Commissaires des cptes.	1:124$100
Combustible	596$000	. . . . .	—
Assurances	579$400	. . . . .	—
Effets à recevoir. . .	200$000	. . . . .	—
Caisse.	2:480$080	. . . . .	—
Cptes. cts. Débiteurs .	156:425$570	. . . . .	—
Total	585:792$380	Total	585:792$380

Répartitions — Pour l'exercice 1909 — Rs. 16$800 ou 12 %
» » 1910 — Rs. 19$600 ou 14 %

XII

TELEPHONES

Companhia Telephonica do Estado de S. Paulo

(Compagnie Téléphonique de l'État de São Paulo)

Société anonyme.

Objet—Exploitation de lignes téléphoniques dans les villes de São Paulo, Campinas, Santos et Villa São Vicente, et de celles reliant ces deux dernières villes.

Dénomination — Companhia Telephonica do Estado de São Paulo.

Siège social — dans la ville de São Paulo.

Capital social — Rs. 2.000:000$000 porté en janvier 1911 à 3.000:000$000 divisé en 15.000 actions nominatives d'une valeur nominale de Rs. 200$000; il reste encore à appeler Rs. 700:000$000 du capital.

Dividende — 9 % l'an, payable en janvier et juillet.

Obligations — Rs. 400:000$000 divisés en 4.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date d'émission — 21 janvier 1910, à 83,75 %.

Amortissement — 5 % du capital chaque année; prendra fin en 1930. — Tirages annuels en janvier.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 15 janvier et 15 juillet.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — A. de Lacerda Franco, Président; Rodolpho Margarida da Silva; Eduardo de Aguiar d'Andrada.

Derniers cours: Action libérée . . . Rs. 200$000;
Action non libérée . . Rs. 140$000;
Obligation . . . . . Rs. 105$000.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actionnaires. . . .	700:000$000	Capital	3.000:000$000
Lignes téléphoniques .	2.385:159$092	Obligations. . . .	400:000$000
Immeubles	158:348$000	Fonds de réserve . .	125:161$742
Commutateurs . . .	104:740$640	Valeurs cautionnées .	30:000$000
Câbles aériens . . .	56:757$410	Effets à Payer. . .	6:673$660
Câbles souterrains . .	90:489$920	Honoraires et appointements à payer . .	19:294$900
Matériel en stock . .	29:938$710	Créditeurs divers . .	287:534$090
Mobilier	8:862$660	Intérêts des obligations à payer	16:000$000
Succursales . . .	282:564$550	Dividendes à payer .	100:000$000
Frais d'émission d'obligations	65:000$000	. . . . .	—
Cautionnement des administrateurs . . .	30:000$000	. . . . .	—
Dépôts	98$000	. . . . .	—
Banques	71:809$500	. . . . .	—
Solde en Caisse. . .	895$910	. . . . .	
Total. . .	3.984:664$392	Total . .	3.984:664$392

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais généraux . . .	250:594$760	Report de l'exercice précédent	76:730$900
Impôts	11:650$000	Produits généraux de l'entreprise. . . .	605:505$920
Intérêts des obligations.	32:000$000		
Gratifications. . . .	5:559$400		
Frais d'émission des oblig. (amortissement)	9:698$600	. . . . .	—
Mobilier (»)	984$740	. . . . .	—
Atelier	53$100	. . . . .	—
Fonds de réserve . .	14:778$260	. . . . .	—
Pourcentage du Conseil.	14:778$260	. . . . .	—
Dividendes payés . .	80:000$000	. . . . .	—
Dividendes à payer. .	100:000$000	. . . . .	—
Solde des bénéfices porté au compte "Libération du Capital" . . .	162:139$700	. . . . .	—
Total	682:236$820	Total	682:236$820

Rede Telephonica Bragantina

(Réseau Téléphonique de Bragance)

Société anonyme fondée en 1907.—Modifiée le 4 avril 1909.

Objet — L'exploitation de réseaux téléphoniques, au moyen des procédés actuels ou futurs les plus perfectionnés, établis entre les villes de São Paulo, Bragança, Santos, Campinas, Amparo, Itatiba, Jundiahy, Piracaia, Soccorro, Atibaia, Serra Negra, S. João do Curralinho, Juquery et autres localités pour lesquelles la Compagnie obtiendra les concessions nécessaires; l'exploitation de réseaux téléphoniques dans les municipes de Bragança, Amparo, Itatiba, Jundiahy, Piracaia, Soccorro, S. João do Curralinho, Juquery et autres dans lesquels elle pourra étendre son champ d'action; l'installation, pour compte de tiers, de lignes téléphoniques dans toute autre localité du Brésil; le commerce des matériaux propres au service téléphonique; l'installation, pour compte de tiers, de tout appareil se rattachant au genre d'industrie qu'elle exploite.

Dénomination — Companhia Rede Telephonica Bragantina.

Siège social — Dans la Ville de São Paulo. — Agences dans les villes ci-dessus énumérées.

Durée — 30 ans.

Capital social — Rs. 600:000$000 divisé en 6.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune. Le conseil d'administration est autorisé à porter le capital à 1.000 contos de réis, mais seulement pour remplacer, par un autre plus perfectionné, le système téléphonique actuellement en usage.

Dividende — 9 % dans le premier semestre de 1911.

Conseil d'administration — Composé de 5 membres élus pour 6 ans et rééligibles, dont un Président, un Secrétaire, un Trésorier, un Gérant.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres élus pour un an et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — Dans le premier trimestre de l'année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Arrêtés d'écritures semestriels.

Répartition des bénéfices — Le Conseil d'administration prélèvera sur les bénéfices nets la somme qu'il jugera utile de porter aux réserves; le reste sera distribué sous forme de dividendes. Quand le fonds de réserve atteindra 50 % du capital, le surplus sera employé en achats de titres ou de terrains.

Obligations — Rs. 100:000$000 divisés en titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date d'émission — 1909.

Amortissement — En 20 ans ou auparavant, par tirages en janvier.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 15 janvier et 15 juillet.

Montant de l'emprunt	Rs.	100:000$000
Montant des amortissements	Rs.	39:500$000
Montant des titres en circulation au 28 février 1911	Rs.	60:500$000

Admisssion à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — J. J. Cardozo de Mello Netto, Président; J. Alvares Rubião Filho, Trésorier; X..., Secrétaire; Y..., Gérant; Z...

Commissaires des comptes — Aleixo Lentino; Francisco Gonzaga de Vasconcellos; Alfredo Tassara de Padua.

Bilan au 28 Février 1911

Actif		Passif	
Installations	447:126$459	Capital	600:000$000
Effets à recevoir . .	73:384$021	Obligations	60:500$000
Propriétés immobiliéres.	45:565$900	Cptes. cts. Créditeurs.	28:943$147
Matériaux	44:772$593	Caution du Conseil. .	25:000$000
Entreprise téléphonique de Pindamonhangaba.	30:000$000	Effets à payer . . .	23:776$160
Cptes. cts. Débiteurs .	27:324$789	Fonds de réserve . .	7:800$000
Valeurs en caution. .	26:175$000	Tirages	3:316$340
Mobilier	13:893$400	Dividendes non réclamés	1:286$000
Comptes d'ordre. . .	13:902$565	Comptes d'ordre. . .	5:729$025
Caisse	36:344$180	Bénéfices à reporter .	2:138$235
Total. . . .	758:488$907	Total. . . .	758:488$907

Compte de "Profits et Pertes"

(au 28 Février 1911)

Débit		Crédit	
Frais Généraux. . . .	101:828$865	Trasmission de messages téléphoniques . .	68:648$450
Intérêts	5:758$479	Abonnements. . . .	40:437$200
Impôts	1:105$640	Commissions	3:129$000
Fornitures de bureau .	1:069$935	Installations particulières	2:455$585
Comptes contentieux .	4:126$591	Loyers	268$000
Bénéfices en suspens .	1:548$725	Subventions . . .	500$000
. . . . .	—		
Total . . .	115:438$235	Total. . . .	115:438$235

Derniers cours — Action . . Rs. 100$000;
Obligation . Rs. 86$000.

XIII

CONSTRUCTION

Companhia Constructora São Paulo - Santos

(Compagnie de Construction São Paulo - Santos)

Société anonyme fondée le 22 avril 1910.

Objet: — 1.) — Grouper les industries, déjà installées et en plein fonctionnement, qui ont pour but la fabrication de matériaux de construction;

2.) — Exploiter commercialement ces industries;

3.) — Construire pour son propre compte, ou pour compte de tiers, tous édifices, spécialement des maisons ouvrières et habitations économiques, avec faculté de faire ces constructions moyennant paiements échelonnés avec garanties hypothécaires;

4.) — Entrer en concurrences pour l'exécution de contrats de travaux fédéraux, de l'État ou municipaux, ainsi que pour la construction de voies ferrées et autres dans toute l'étendue de l'État.

5.) — Importer et exporter tout matériel de construction;

6.) — Exploiter tous privilèges et accepter la représentation de toutes maisons nationales ou étrangères produisant des articles se rattachant à la construction;

7.) — Affermer ou acheter des forêts dans l'intérieur de l'État de São Paulo ou de l'État du Paraná, et monter des scieries dour les exploiter.

Dénomination — Companhia Constructora São Paulo-Santos.

Siège social — Dans la ville de São Paulo. — Possède une succursale dans la ville de Santos.

Durée — 20 ans.

Capital social — Rs. 700:000$000 divisé en 3.500 actions nominatives d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 2 membres propriétaires de 50 actions, dont un Président-gérant, élus pour 5 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus annuellement et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — À la fin du mois d'avril de chaque année. Toute action donne droit à une voix.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Repartition des bénéfices — 15 % au Conseil d'administration; 10 % au fonds de réserve; 75 % aux actionnaires.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Bernardo Morelli, Président; Fausto Neves Morelli.

Commissaires des comptes — Alberto de Menezes Borba; José Veriano Pereira; Alvaro de Castro Carvalho. *Suppléants:* Domingos Vannino; Augusto Marchesini; Henrique Marchesini.

Companhia Constructora e de Credito Popular

(Compagnie de Construction et de Crédit Populaire)

Société anonyme — fondée en 1907. (Coopérative)

Objet - 1) — Édifier pour le compte de ses emprunteurs des maisons d'habitation solidement construites et modernes, en leur en facilitant l'acquisition au moyen de paiements échelonnés, dont le chiffre corresponde approximativement à un loyer proportionné à l'immeuble et n'augmente que peu le budget de leurs dépenses ordinaires;

2) — Constituer des groupements populaires dans le but de construire des maisons et de les vendre moyennant paiement d'annuités pendant un temps déterminé;

3) — Construire des maisons ouvrières, d'après les systèmes adoptés en Europe, pour les louer aux classes laborieuses à un prix modique et en rendre l'acquisition facile et possible à terme combiné;

4) — Emettre des coupons, bons, apolices populaires et apolices immobilières, garantis par des immeubles construits par la Société, les coupons étant remboursables en bons, les bons en apolices et ces dernières en immeubles bâtis ou en terrains;

5) — Affermer, louer, prendre compte d'immeubles et propriétés appartenant à des tiers, en se chargeant de leur entretien moyennant une commission peu élevée;

6) — Acheter, recevoir en consignation et vendre des matériaux de construction, meubles, ustensiles domestiques et objets de toute nature;

7) — Faciliter à ceux qui le demandent l'acquisition de meubles, ustensiles domestiques et objets importés ou produits dans le pays:

a) — contre versements mensuels;

b) — au moyen de groupements populaires, de versements et tirages populaires;

8) — Faire des constructions pour compte de tiers;

9) — Faire toute opération de crédit;

10) — Prêter sur garantie hypothécaire de propriétés rurales ou urbaines, soit avec son capital propre, soit comme intermédiaire;

11) — Organiser et faciliter l'établissement de colons dans l'État et dans le Brésil.

Dénomination — Companhia Constructora e de Credito Popular.

Siège social — São Paulo. — Peut établir des succursales et agences dans tout le Brésil.

Durée — 50 ans.

Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 5.000 actions de Rs. 100$000 chacune. Le capital pourra être porté à Rs. 5.000:000$000 après autorisation de l'assemblée générale. — Sur le capital de Rs. 500:000$000, il reste à appeler Rs. . . . . 132:277$000. — Actions nominatives.

Dividende — Maximum à distribuer: 12 % l'an.

Conseil d'administration — Composé de 3 administrateurs, propriétaires de 50 actions inaliénables pendant la durée de leurs fonctions, élus pour 2 ans (1 Président, 1 Trésorier et 1 Directeur technique), assistés d'un conseil consultatif composé de 5 membres, propriétaires également de 50 actions inaliénables.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3, propriétaires chacun de 20 actions inaliénables pendant la durée de leur mandat, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — A lieu une fois par an dans les 60 jours qui suivent le bilan annuel; elle se compose des actionnaires possédant au moins 5 actions. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède de fois 5 actions.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre de chaque année.

Répartition des bénéfices — Après prélèvement de 12 % aux actions:

50 % au fonds de réserve;
10 % au fonds de bienfaisance;
30 % au Conseil d'administration;
5 % au Gérant;
5 % au personnel.

Obligations — Il n'en existe pas encore, quoique la Société ait la faculté d'en émettre aux termes du § unique de l'article 37 de ses statuts.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Alfredo Duprat, Président; Leoncio de Amaral Gurgel, Trésorier; Tito Martins Ferreira, Directeur technique.

Commissaires des comptes — Brasilio Monteiro da Silva: Francisco Rodrigues Lavras; Eduardo Firmiano de Moraes.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actionnaires . . .	132:277$000	Capital	500:000$000
Cptes. cts. groupes populaires	133:971$000	Groupes populaires. .	99:614$090
Mobilier.	7:251$680	Cautions.	24:250$000
Coupons populaires. .	4:414$300	Contrats garantis . .	575:984$300
Actions en caution. .	24:250$000	Construction en cours d'exécution . . .	97:784$180
Biens fonds. . . .	120:297$700	Cptes cts. Créditeurs .	605:336$258
Hypothèques . . .	466:915$000	Effets à payer . . .	18:340$540
Cptcs. cts. Débiteurs .	975:451$944	Apolices populaires. .	15:389$210
Matériaux	6:817$110	Dividendes non réclamés	927$050
Effets à recevoir . .	57:624$600	Fonds de réserve . .	4:473$245
Actions de Compagnies	2:000$000	Fonds de bienfaisance	4:852$991
Caisse	51:049$900	3.me Dividende. . .	29:417$840
. . . . .	—	Impôt s/ dividende. .	735$440
. . . . .	—	Tantièmes	1:738$400
. . . . .	—	Actionnaires . . .	2:897$230
. . . . .	—	Gratifications . . .	579$460
Total. . . .	1.982:320$234	Total. . . .	1.982:320$234

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais généraux. . .	58:414$480	Report de 1909. . .	12:559$399
Intérêts et commissions	9:060$267	Constructions . . .	77:712$544
3 me Dividende . . .	29:417$840	Groupes populaires. .	11:930$000
Impôt s/ dividende. .	735$440	Billets prospectus . .	308$000
5 % Fonds de réserve.	199$720	Droits d'entrée. . .	610$000
50 % au fonds actionnaires.	2:897$320	Divers	501$450
30 % au Conseil . .	1:738$400	. . . . .	—
10 % au fonds de bienfaisance	579$466	. . . . .	—
10 % de gratifications.	579$460	. . . . .	—
Total. . . .	103:622$393	Total. . . .	103:622$393

Répartition — En 1910: 3.me dividende: 8 % ou Rs. 8$000.

Dernier cours — Rs. 100$000.

Companhia Immoveis e Construcções

(Compagnie Immobilière et de Constructions)

Société anonyme fondée en 1911.

Objet — Achat et vente de maisons, terrains et immeubles de toute sorte ; entreprise de tous services de construction pour son propre compte ou pour compte de tiers; opérations hypothécaires sur les dits immeubles ou constructions. — Vendre et acquérir des immeubles par contrat d'affermage et percevoir le montant des dites locations; enfin, faire toute affaire se rapportant à l'objet de la société, ainsi que faire partie sous quelque forme que ce soit de compagnies ou entreprises particulières similaires.

Dénomination — Companhia Immoveis e Construcções.

Siège social — dans la Ville de São Paulo. Pourra établir des agences où il lui conviendra.

Durée — 30 ans, pouvant être prolongée.

Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 5.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune. Le Capital pourra être porté à Rs. 1.000:000$000 en une ou plusieurs fois par décision du conseil.

Conseil d'Administration — Composé de trois membres, élus pour un an et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de trois membres effectifs et trois suppléants, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — A lieu chaque année dans le premier trimestre.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne la valeur du capital social;
10 % au conseil d'administration;
85 % comme dividende aux actionnaires, le dividende ne pourra réprésenter plus de 10 % du capital social; le surplus sera porté à un compte «Profits et pertes» spécial.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — José Puglisi Carbone, Président; Nicola Puglisi Carbone, Vice-Président; Antonio De Camillis.

Commissaires des comptes — Pietro Morganti; Ernesto José Nogueira; Domingos da Silva Gomes.

Suppléants Vicente Scandurra; Alberto Cerquinho; Salvador Nicolosi.

Companhia Iniciadora Predial

(Compagnie d'Initiative de Constructions Urbaines)

Société anonyme fondée en 1908.

Objet - 1) — Construire pour compte de tiers des maisons d'une valeur maximum de 25 à 30 contos de réis, payables par annuités;

2) — Construire ou reconstruire, pour compte de tiers, suivant les procédés de l'hygiène et de l'art modernes, des immeubles destinés à l'habitation privée ou à des services publics;

3) — Dresser des modèles de constructions économiques et hygièniques destinées à l'habitation des classes peu fortunées et ouvrières, en les faisant bénéficier des avantages concédés par la loi et les pouvoirs publics, de manière à leur faciliter l'acquisition desdites constructions, au moyen d'un amortissement graduel de leur prix d'achat;

4) — Construire pour son propre compte des maisons d'habitation ouvrières sur les terrains qu'elle achètera, en divisant ou en réunissant en lots lesdits terrains, dans les conditions qui présenteront le plus d'avantages pour elle-même et pour les habitations à construire;

5) — Acquérir tous terrains et immeubles situés dans la ville ou les faubourgs;

6) — Aliéner la propriété de ses immeubles ou terrains contre paiement à vue ou à long terme;

7) — Étendre le champ d'action de ses opérations à d'autres villes de l'État, où cela lui paraitra convenable, moyennant décision préalable de l'Assemblée générale.

Dénomination — Companhia Iniciadora Predial.

Siège social — Dans la ville de São Paulo.

Durée — 30 ans, pouvant être prolongée sur décision de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 1.350:000$000 divisé en 6.750 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune et libérées de 40% ou Rs. 80$000.

Dividende — Les dividendes ne peuvent être supérieurs à 12% l'an; ils sont payables semestriellement en janvier et juillet.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, dont un Président, un Secrétaire et un architecte professionnel, élus pour 5 ans, rééligibles et propriétaires de 100 actions.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus annuellement.

Assemblée générale ordinaire — Au mois de mars de chaque année.

Année sociale — Du 1.er Janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — 1) De 5 à 10 % au fonds de réserve; 2) Le dividende des actions; 3) Le surplus porté à un fonds destiné à la libération des actions. Quand la libération sera complètement faite, le reliquat des bénéfices constituera un dividende supplémentaire.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. F. Vergueiro Steidel; Dr. F. Ramos de Azevedo; Dr. Arnaldo Vieira de Carvalho.

Commissaires des comptes — Colonel José Paulino Nogueira; Guilherme de Andrade Villares; Dr. Antonio de Padua Salles. — *Suppléants*: Antonio Carlos da Silva Telles; Christovam Buarque de Hollanda; Dr. Ernesto Dias de Castro.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actionnaires . . .	810:000$000	Capital	1.350:000$000
Actions en caution. .	60:000$000	Dépôt du Conseil . .	60:000$000
Immeubles	69:840$680	Garanties	379:732$199
Mobilier.	3:653$000	Constructions . .	554:621$498
Banques.	120:548$675	Locations	65:817$400
Valeurs en garantie .	356:532$199	Dividendes	27:808$800
Titres en caution . .	23:200$000	Tantièmes	734$221
Cptes. cts. de constructions	344:198$693	Impôt s/ dividende. .	540$000
Contrats de location .	66:000$000	Bénéfices à reporter .	1:599$837
Cptes. cts. Débiteurs .	30:371$799	. . . . .	—
Contrats de constructions	533:915$201	. . . . .	—
Caisse	22:593$708	. . . . .	—
Total.. . .	2.440:853$955	Total. . . .	2.440:853$955

Compte de "Profits et Pertes"
(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais généraux . . .	16:477$050	Intérêts et Escomptes .	13:111$183
Pertes irrécouvrables .	167$497	Commissions. . . .	2:327$931
3.me Dividende . . .	21:600$000	Constructions. . . .	25:679$491
Tantièmes	734$221	. . . . .	—
Impôt s/ dividende . .	540$000	. . . . .	—
Bénéfices à reporter. .	1:599$837	. . . . .	—
Total	41:118$605	Total	41:118$605

Répartition — 2.me semestre 1910: 3.me dividende-8 %-Rs. 3$200

Dernier cours des actions — Rs. 112$000.

XIV

ENTREPRISES AGRICOLES

Companhia Agricola Pastoril do Banharão

(Compagnie Agricole et Pastorale du Banharão)

Société anonyme fondée en 1911.

Dénomination—Companhia Agricola Pastoril do Banharão.

Siège social — dans la Ville de São Paulo.

Capital social — Rs. 800:000$000 divisé en 4.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune, et libérées de Rs. 120$000.

Companhia Agricola Santa Clara

(Compagnie Agricole Santa Clara)

Société anonyme fondée en 1902.

Objet — Exploitation des plantations de café et autres cultures agricoles dans les propriétés appartenant á la compagnie.

Dénomination — Companhia Agricola Santa Clara.

Siège social — Dans la ville de São Simão (État de São Paulo).

Durée — 30 ans.

Capital social — Rs. 920:000$000 divisé en 4.600 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 2 membres propriétaires de 50 actions chacun, élus pour 4 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres élus pour 1 an et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — En Mars de chaque année ; 10 actions donnent droit à une voix.

Année sociale — Du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — Le conseil d'administration fixe chaque année la partie des bénéfices nets à appliquer au «Fonds de Réserve» et celle à distribuer comme dividende.

Actions cotées — à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Arthur Vianna Barboza, Président; Theodoro Vianna Barboza.

Commissaires des comptes — Sebastião Vianna Barboza; José Ozorio Corrêa; Henrique Martins de Almeida.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Terres, caféiers et machines. . . .	1.224:594$580	Capital	920:000$000
Magasins	5:000$000	Caution du conseil .	20:000$000
Actions de banque .	6:720$000	Fonds de réserve . .	4:000$000
Marchandises en stock.	7:893$400	Effets à payer. . .	81:049$000
Caisse	337$410	Comptes spéciaux . .	257:502$457
Dépenses et intérêts pour 1911 . . .	24:838$410	Colons	9:984$240
Actions cautionnées .	20:000$000	Cptes. cts. Créditeurs .	80:328$868
Solde du compte "Profits et Pertes" . .	11:138$835	. . . . .	—
Cptes. cts. Débiteurs .	72:341$930	. . . . .	—
		. . . . .	—
		. . . . .	—
		. . . . .	—
Total . .	1.372:864$565	Total . .	1.372:864$565

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Intérêts et Escomptes .	33:124$970	Solde de 1909 . . .	5:752$622
Frais d'exploitation. .	82:753$890	Produits de l'exploitation	98:987$403
. . . . .	—	Déficit de l'exercice .	11:138$835
. . . . .	—		
Total . .	115:878$860	Total . .	115:878$860

Companhia Agricola de Ribeirão Preto

(Compagnie Agricole de Ribeirão Preto)

Société anonyme.

Objet — Exploitation des propriétés agricoles appartenant à la Compagnie.

Dénomination — Companhia Agricola de Ribeirão Preto.

Siège social dans la ville de São Paulo.

Capital social — Rs. 8.000:000$000 divisé en 40.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Obligations — Émises pour un montant total de Rs..... 392:600$000.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — José Egydio de Queiroz Aranha, Président; Theophilo Dias de Toledo.

Bilan au 31 Décembre 1909

Actif		Passif	
Actions en caution .	60:000$000	Capital	8.000:000$000
Propriétés agricoles .	9.263:560$331	Caution du Conseil .	60:000$000
Café en stock . .	1:100$000	Obligations	392:600$000
Profits et Pertes . .	56:954$095	Cptes. cts. Créditeurs .	56:795$030
Cptes. cts. Débiteurs .	2:503$320	Comptes d'ordre . .	1.000:000$000
Comptes d'ordre . .	123:912$934	. . . . .	—
Caisse	1:364$350	. . . . .	—
Total . . .	9 509:395$030	Total . . .	9.509:395$030

Compte de "Profits et Pertes"

au 31 Décembre 1909

Débit		Crédit	
Solde de 1908 . . .	363:270$575	Produits généraux de l'exploitation . .	1.003:868$970
Dépenses d'exploitation	557:570$330	Solde déficitaire . .	56:954$095
Amortissements . .	4:498$840	. . . . .	—
Pertes irrécouvrables .	135:483$320		
Total . . .	1.060:823$065	Total . . .	1.060:823$065

Companhia dos Fazendeiros de São Paulo

(Compagnie des Planteurs de São Paulo)

Société anonyme fondée le 1.er Mai 1905.

Objet — Vendre dans le pays ou à l'étranger pour compte de ses actionnaires ou de tous autres commerçants, les produits agricoles, en particulier le Café, qui lui seront consignés, après établissement des agences et correspondants nécessaires. Installer dans ses magasins des machines perfectionnées pour le «rebeneficio» du café consigné. — Rendre pratique, en se conformant aux lois en vigueur, l'utilisation des magasins généraux en faisant l'émission de titres de dépôts et warrants qui permettent à ses actionnaires et commettants d'éviter le sacrifice de vendre leurs produits à des prix infimes. Escompter ou réescompter des traites acceptées ou tirées par ses actionnaires ou commettants ainsi que des lettres ou billets de marchandises avalisés par des associations agricoles locales ou par des maisons possédant le crédit nécessaire. — Recevoir de l'argent en dépôt sous forme de traites ou en compte courant de mouvement, dans des conditions particulièrement avantageuses et effectuer des virements de fonds

entre le pays et l'étranger. — Ouvrir des crédits et faire des avances à ses actionnaires et commettants. Aider la formation de coopératives municipales d'agriculteurs, et défendre, dans les limites du but qu'elle poursuit, les intérêts agricoles. Fournir des capitaux ou du crédit à l'agriculture et aux industries qui s'y rattachent, en facilitant ainsi la réalisation des opérations nécessaires. — Placer des capitaux pour compte de tiers.

Dénomination — Companhia dos Fazendeiros de São Paulo.

Siège social et juridique dans la Ville de São Paulo (Brésil) — elle pourra établir des agences où il lui convient.

Durée — 50 ans.

Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 2.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres élus pour 3 ans et rééligibles: le nombre des administrateurs sera porté à 5 quand le capital sera augmenté et que le développement des opérations nécessitera cette augmentation.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et de 3 suppléants, élus pour un an et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — dans le premier trimestre de chaque année.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — Les frais généraux ordinaires seront déduits semestriellement des bénéfices bruts et la repartition du solde se fera de la manière suivante :

1) — 10 % au fonds de réserve;

2) — 10 % portés au crédit du compte du capital non encore appellé, ou distribués aux actions libérées.

3) — la somme nécessaire pour donner au capital réalisé un dividende de 12 %, une gratification aux administrateurs et une bonification équitable aux commettants en général: le montant de cette bonification sera fixé par l'assemblée générale.

4) —le surplus sera distribué annuellement à titre de bonus aux actionnaires et commettants proportionnellement à la valeur de leurs consignations de marchandises.

5) — Quand le capital sera entièrement versé, la société pourra affecter une partie de ses bénéfices à la constitution de fonds de bienfaisance ou prévoyance.

Obligations — Émission d'une valeur totale de Rs..... 300:000$000

Admission à la cote — Actions cotées à la Bourse de São Paulo.
Obligations non cotées à la Bourse de S. Paulo.

Administrateurs — J. B. de Oliveira Penteado, Président; Alfredo Freire; A. B. de Paiva Azevedo.

Commissaires des comptes — Dario Carneiro Rodrigues de Moraes; Pedro Antonio Santangelo; Leopoldino M. Meira de Andrade.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Titres en portefeuille .	144:400$000	Capital	500:000$000
Caisse	16:257$210	Obligations	300:000$000
Meubles	4:375$000	Fonds de réserve . .	24:500$000
Propriétés urbaines: à São Paulo et Rio Claro	378:246$440	Effets à payer . . .	8:000$000
Propriétés agricoles: à Paranapanema et à Rio Claro. . . .	394:931$681	Comptes d'ordre . .	188:000$000
Comptes d'ordre . .	293:179$480	C/ courants.	197:540$300
Effets à recevoir . .	12:309$800	Dépôts de garantie. .	369:996$000
Garanties diverses. .	369:996$000	Profits et pertes . .	25:659$311
Total. . . .	1.613:695$611	Total. . . .	1.613:695$611

Companhia Pastoril de Ribeirão Pires

(Compagnie Pastorale de Ribeirão Pires)

Société anonyme fondée le 4 avril 1908.

Objet — Exploitation des industries pastorale et agricole et autres connexes, avec autorisation d'installer des étables et basses cours où il lui conviendra.

Dénomination — Companhia Pastoril de Ribeirão Pires.

Siège social et juridique dans la ville de Santos.

Durée — 50 ans.

Capital social — D'abord de Rs. 100:000$000, puis porté à Rs. 150:000$000 le 28 juin 1909, et divisé en 1.500 action nominatives de Rs. 100$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres propriétaires chacun de 10 actions, élus pour 3 ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de 2, actionnaires, élus pour 1 an.

Assemblée générale ordinaire — Dans la première quinzaine du mois d'août de chaque année.

Année sociale — Du 1.er juillet au 30 juin. — Bilan annuel.

Répartition des bénéfices — 10 % au Conseil; 10 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne 50 % du capital ; 80 % comme dividende.

Actions cotées à la Bourse de Santos.

Administrateurs — Edward Greene, Président ; Dr. Persio de Souza Queiroz ; George Jomlinson.

Commisaires des comptes — W. Richers; A. G. Monteiro de Castro.

XV

ENTREPRISES MECANIQUES ET METALLURGIE

Companhia Ferro Esmaltado "Silex"

(Compagnie du Fer Émaillé "Silex")

Société anonyme fondée en 1910.

Objet — Fabrication de tous objets en fer émaillé d'après le procédé "Silex".

Dénomination — Companhia Ferro Esmaltado "Silex".

Siège Social dans la ville de São Paulo.

Durée — Illimitée.

Capital social — Rs. 1.000:000$000 divisé en 5.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000.

Dividende — 14 1/2 %.

Obligations — Rs. 1.000:000$000 divisés en 10.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date d'émission — 1910.

Amortissement — Prendra fin en 1924. — Tirages annuels en janvier.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 15 janvier et 15 juillet.

Montant de l'émission	Rs. 1.000:000$000
Montant des amortissements.	Rs. 76:200$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs. 923:800$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — X...; Sabino J. de Barros.

Commissaires des comptes — Henrique Schieferdecker; Alfredo Julio de Barros; Victor Godinho. *Suppléants*: Dr. Ovidio Pires de Campos; William Edward Lee; Joaquim P. Pereira de Almeida.

Companhia Mecanica e Importadora de São Paulo

(Compagnie Mécanique et d'Importation de São Paulo)

Société anonyme fondée en 1880 et modifiée dans l'assemblée générale extraordinaire du 10 Mars 1910.

Objet —

1.er) le commerce de tout article se rattachant à la mécanique, à la construction, à la fabrication et à l'importation de machines, matériaux pour chemins de fer, service des eaux, eclairage, etc.

2.°) l'importation en général, les entreprises, l'exploitation de privilèges, concessions et contrats pour la fourniture des articles nécessaires aux constructions civiles, navales, hydrauliques, etc.

3.°) acquérir, hypothéquer, vendre, fonder des fabriques y faire des installations et les exploiter pour son propre compte ou les affermer.

4°) acquérir des sociétés anonymes ou en commandite dans un but d'exploitation commerciale ou industrielle, la Compagnie pouvant en faire partie comme actionnaire ou associé.

5.°) contracter des emprunts hypothécaires et autres.

Dénomination — Companhia Mecanica e Importadora de São Paulo.

Siège social et juridique — dans la Ville de São Paulo; peut établir des agences pour l'achat et la vente où il lui conviendra.

Durée — 50 ans.

Capital social — Rs. 5.000:000$000 divisé en 25.000 actions nominatives, entièrement libérées, d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — un dividende provisoire sera prélévé sur les résultats du bilan à la fin du 1.er semestre et payé en Septembre. Le dividende définitif sera calculé sur le résultat du bilan en fin d'année et payé en Mars: le dernier a été de 10 % par an ou 5 % pour un semestre.

Conseil d'administration — composé de deux membres, dont un Président, élus pour trois ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de trois membres effectifs et trois suppléants, élus pour un an et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — dans le premier trimestre de chaque année.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — 10 % au fonds de réserve; sur les 90 % restant il sera distribué:
6 % au Conseil,
94 % partie aux actionnaires, partie au fonds des réserves spéciales.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Alexandre Siciliano, Président; José Mariano Carneiro da Cunha Filho.

Commissaires des comptes — Luiz Dapples; Hermann Levy; Manoel Lopes da Costa Nogueira.

Répartitions — 1.er Semestre (1910) Rs. 10$000.
2.° » (1910) Rs. 10$000.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Immeubles	2.409:278$930	Capital	5.000:000$000
Machines, fers et métaux	550:683$523	Fonds de réserve . .	1.387:380$891
Mobilier.	24:500$000	Fonds de réserve spéciale	682:739$497
Effets à recevoir . .	309:423$589	Bénéfices non distribués	21:587$778
C/ C/ débiteurs. . .	2.241:103$840	Effets à payer. . .	254:594$165
Titres	624:002$080	Comptes généraux. .	559:192$576
Propriétés agricoles .	1.424:585$526	40.e dividende . . .	2:400$000
C/ de fabrication . .	309:995$020	41.e dividende . .	250:000$000
Comptes d'ordre . .	255:264$884	Impôt s/ dividende. .	11:250$000
Titres cautionnés . .	81:650$000	Comptes d'ordres . .	10:293$485
Caisse	30:601$000	Valeurs en dépôt . .	81:650$000
Total. . . .	8.261:088$392	Total. . . .	8.261:088$392

Compte de "Profits et Pertes"

Débit		Crédit	
Pertes et dépréciations de l'exercice . . .	233:404$145	Rendement des propriétés agricoles . . .	525:326$632
40.e dividende . . .	200:000$000	Compte de fabrication .	86:689$234
41.e dividende . . .	250:000$000	Bénéfices divers. . .	263:943$353
Impôt s/ dividende . .	11:250$000		
Fonds de réserve. . .	87:595$922		
» » » spéciale	43:797$961		
Pourcentage au Conseil.	34:183$874		
Bénéfices non distribués	15:727$317		
Total	875:959$219	Total	875:959$219

Companhia Metallurgica e Importadora Paulista

(Compagnie Pauliste pour la Métallurgie et l'Importation)

Société anonyme fondée le 3 mars 1910.

Objet — L'exploitation des industries métallurgiqnes et mécaniques, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, ainsi que de toutes autres industries connexes ; faire le commerce des produits fabriqués.

Dénomination — Companhia Metallurgica e Importadora Paulista.

Siège social et juridique dans ville de São Paulo.

Durée — 30 ans.

Capital social — Rs. 900:000$000 divisé em 4.500 actions nominatives d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 2 Directeurs propriétaires de 100 actions, dont l'un Président et l'autre Directeur-Gérant, élus pour 4 ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 effectifs et 3 suppléants, élus annuellement par l'assemblée générale.

Assemblée générale ordinaire — Se tiendra chaque année dans la première quinzaine du mois de mars.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — Le Conseil des Directeurs fixera le pourcentage des bénéfices nets démontrés par les bilans, à porter au fonds de réserve, et celui à distribuer aux actionnaires sous forme de dividende.

Obligations — Rs. 600:000$000 divisés en 6.000 titres d'une valeur de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix d'émission — En mars 1910, à 85 %.

Amortissement — En 15 ans, par tirages annuels le 15 janvier. La Compagnie s'est réservé le droit de remboursement anticipé.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 15 janvier et 15 juillet.

Montant de l'émission	Rs. 600:000$000
Montant des amortissements	Rs. 100:000$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs. 500:000$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Francisco da Cunha Bueno, Président ; Francisco Amaro, Directeur Gérant.

Commissaires des comptes — Joaquim Mendes; Roberto Peake; Joaquim Moreira de Souza Dias. *Suppléants* — Adelmo Pellegrini; Antonio Julio da Conceição Bastos; Victor Sydow.

Dernier cours — des obligations Rs. 85$000.

Companhia «Mac Hardy»

Société anonyme fondée en 1891. Modifiée les 22 Juin 1902 (Journal Officiel du 20 Août 1902): — le 6 Mai 1906 (Journal Officiel du 12 Mai 1906): — le 24 Septembre 1907 (Journal Officiel du 2 Octobre 1907):— et le 5 Mai 1911 (Journal Officiel du 20 Mai 1911).

Objet — Faire le commerce de toutes sortes de machines: fabriquer, construire et importer des machines, des matériaux destinés aux chemins de fer, services d'eaux, éclairage et accessoires, faire d'une façon générale l'importation et l'entreprise de travaux: exploiter des privilèges, des concessions et des contrats pour la fourniture de tous les matériaux nécessaires à la construction. — Acquérir ou créer des fabriques avec la liberté de les exploiter pour son propre compte, de les affermer ou de les vendre. — Exploiter les privilèges et brevets d'invention de toutes machines et spécialement les brevets d'invention de Guillaume Mac Hardy, et les autres propriétés de la Compagnie.

Dénomination — Companhia Mac Hardy.

Siège social — à Campinas (État de S. Paulo); possède une agence à São Paulo.

Durée — 50 ans.

Capital social — Le Capital de la Compagnie est de Rs. 980:100$000 divisé en 19.602 actions d'une valeur nominale de Rs. 50$000 chacune. Á déduire 730 actions qui ont été données à la Compagnie en payement de dettes: le capital effectif est donc de Rs. 943:600$000 correspondant à 18.872 actions.

Dividende — 6 % l'an.

Conseil d'administration — Composé de deux membres, dont un Président, élus pour deux ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de trois membres effectifs et trois suppléants élus chaque année par l'assemblée générale.

Assemblée Générale Ordinaire — Doit avoir lieu chaque année dans le premier semestre et la convocation des actionnaires être faite 15 jours à l'avance.

Année sociale — Du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices nets — 10 % au fonds de réserve, 90 % constitueront le dividende. Quand le fonds de réserve aura atteint le maximum fixé par l'assemblée, la quote part destinée à ce fonds sera distribuée aux actionnaires.

Admission à la cote — Les actions sont cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — José Pereira Bueno, Président; Adolpho Mayer.

Commissaires des comptes — Joaquim Egydio de Oliveira: X...; Y.....

Dernier cours des actions. — Rs. 40$000.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Immeubles	475:666$150	Capital	943:600$000
Machines	189:741$525	Bénéfices en suspens .	151:779$687
Mobiliers et animaux .	21:595$770	Dividendes non reclamés	13:514$500
Débiteurs divers . .	483:709$330	10.e dividende . . .	28:308$000
Marchandises . . .	716:953$420	Créditeurs divers . .	732:589$130
Caisse	13:333$890	Caution du Conseil. .	10:000$000
Actions cautionnées .	10:000$000	Fonds de dépréciation.	31:208$768
Total. . . .	1.911:000$085	Total. . . .	1.911:000$085

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Administration . . .	19:800$000	Marchandises et fabrication.	249:852$030
Intérêts	61:873$470	Loyers	2:585$000
Frais généraux . . .	88:787$200	Change	4:868$430
9.e dividende. . . .	28:308$000	. . . . .	—
10.e dividende . . .	28:308$000	. . . . .	—
Bénéfices à reporter. .	30:228$790		
Total	257:305$460	Total	257:305$460

XVI

TRANSPORTS

Companhia de Automoveis Garagens Reunidas

(Compagnie d'Automobiles des Garages Réunis)

Société anonyme fondée en 1909, modifiée les 29 mai 1910 et 7 août 1911.

Objet — La représentation des meilleures fabriques étrangères d'automobiles, camions et bicyclettes; l'importation et la vente de ces machines ainsi que le commerce de toutes les pièces de rechange et autres articles congénères.

L'exploitation des services de louage d'automobiles, et de transport de voyageur au moyen d'automobiles, le transport en grand au moyen d'autobus, le transport de marchandises et matériaux.

Le montage et l'exploitation d'ateliers pour la réparation des automobiles en général, et pour la construction, la réparation et la peinture des carrosseries.

Dénomination — Companhia de Automoveis Garagens Reunidas.

Siège social — Dans la ville de São Paulo. — La Compagnie peut créer des succursales dans d'autres villes du Brésil.

Durée — 30 ans, avec faculté de prolongation.

Capital social — Rs. 300:000$000 divisé en 3.000 actions d'une valeur de Rs. 100$000 chacune; le Conseil des Directeurs pourra l'élever à Rs. 400:000$000 s'il le juge convenable.

Dividende — 9 % l'an.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres propriétaires de 50 actions, élus pour 3 ans à la majorité des voix de l'assemblée générale et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, actionnaires ou non, élus annuellement par l'assemblée générale.

Assemblée générale ordinaire — Se tiendra au plus tard vers la fin du mois de février de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — Les bénéfices nets réalisés seront répartis de la façon suivante: a) — 10 % au fonds de réserve; b) — 10 % seront distribués aux Directeurs par parts égales; c) — 15 % au fonds d'amortissement du matériel; d) — le reste des bénéfices nets sera versé aux actionnaires sous forme de dividende, lequel ne pourra en aucun cas dépasser 20 %, l'excédent devant être appliqué au fonds de réserve; la limite maximum de celui-ci est fixée à 50 % du capital social.

Admission à la cote — Les actions de la Compagnie sont cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Sylvio Alvares Penteado, Président; Edgard de Souza, Vice-Président; Menotti Falchi, Gérant.

Commissaires des comptes — Dr. João Dente; Emilio Gallina; V. Monzini.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Marchandises. . . .	74:028$667	Capital	100:000$000
Automobiles . . .	96:499$400	Salaires	3:429$315
Effets à recevoir . .	29:605$930	Fonds de réserve . .	2:643$810
Cptes. cts. Débiteurs .	44:013$960	Fonds de dépréciation .	2:043$958
Machines et matérial .	21:817$078	Conseil	2:432$747
Mobilier	4:919$300	Bénéfices en suspens .	2:649$958
Caisse	610$021	Cptes. cts. Créditeurs .	66:742$522
. . . . .	—	Effets à payer . . .	63:587$346
. . . . .	—	Titres en caution . .	18:739$700
. . . . .	—	Dividende	9:000$000
. . . . .	—	Impôt s/ dividende .	225$000
Total. . . .	271:494$356	Total. . . .	271:494$356

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais généraux . . .	47:758$617	Marchandises. . . .	21:244$395
Fonds de réserve . .	2:432$747	Locations.	33:468$625
Fonds de dépréciation .	1:621$832	Automobiles . . .	8:141$452
Pourcentages. . . .	2:938$738	Atelier	1:122$462
Dividende.	9:000$000	. . . . .	—
Impôt sur dividende. .	225$000	. . . . .	—
Total	63:976$934	Total	63:976$934

Companhia Santista de Transportes

(Compagnie de Transports de Santos)

Société anonyme fondée en 1908.

Objet — Transport de voyageurs et marchandises, par toutes sortes de moyens, dans le municipe de Santos. Pourra exploiter, comme intermédiaire, commissionnaire, consignataire ou importateur pour compte de tiers, le commerce d'automobiles et accessoires.

Dénomination — Companhia Santista de Transportes.

Siège social et juridique dans la ville de Santos. (État de S. Paulo)

Durée — 20 ans.

Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 1.000 actions nominatives de Rs. 500$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, propriétaires de 20 actions chacun, élus pour 2 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 effectifs et 3 suppléants, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — Au mois de janvier. Chaque action donne droit à 1 vote, jusqu'à concurrence de 50 voix.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre. — Bilan annuel.

Répartition des bénéfices — 10 % au fonds de réserve; 5 à 10 % au fonds d'entretien du matériel; 85 à 80 % comme dividende.

Actions cotées à la Bourse de Santos.

Administrateurs — Dr. Joaquim M. Martins de Siqueira, Président; Dr. J. Martiniano R. Alves, Vice-Président; G. Georgius, Trésorier.

Plus hauts et plus bas cours des actions:—

Juin 1910 — Rs. 450$000
Déc. 1910 — Rs. 400$000

Brazil Express and Messenger Company

Société anonyme fondée le 24 décembre 1908.

Objet — La Compagnie a pour objet:

1) — L'acquisition de l'entreprise actuelle de commissionnaires Paulo Engelmann & C.ia, dans la ville de São Paulo, avec l'actif entier, libre de toute charge et de tout engagement, ainsi que la cession de l'autorisation ou concession qui fut donnée à cette maison par la Préfecture municipale, ainsi que de toutes entreprises et concessions de même espèce;

2) — De continuer à développer les affaires de la susdite entreprise, spécialement la branche des porteurs à domicile, ainsi que tout ce qui a trait aux transports par véhicule ou par homme; de commander, ou faire les installations d'appareils électriques appelés «caixas chamadoras» (appareils d'appel); de continuer et augmenter autant qu'il conviendra la publication «o diario» (organe de réclames) créée par la dite entreprise; et, enfin, d'établir, s'il y a lieu, une agence de location de propriétés urbaines et suburbaines;

3) — De fonder, moyennant approbation de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, des filiales dans les autres localités;

4) — D'exploiter toute autre branche s'y rattachant qui sera considérée comme intéressant la Compagnie.

Dénomination — Brazil Express and Messenger Company.

Siège social et juridique, dans la ville de São Paulo. Pourra établir des agences où il lui conviendra.

Durée — 20 ans.

Capital social — Rs. 200:000$000 divisé en 2.000 actions de Rs. 100$000 chacune, les unes entièrement libérées, les autres libérées des $^{7}/_{10}$.

Dividende — Fixé chaque année par l'assemblée générale.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, élus pour 3 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres, élus pour 1 an et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — En février de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — 7 $^{1}/_{2}$ % au Directeur-Président; 7 $^{1}/_{2}$ % au Directeur-Gérant; 5 % au Directeur-Secrétaire; 10 % au fonds de réserve; 70 % à titre de dividendes.

Admission à la cote — Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — J. Lehfeld, Président; Paulo Engelmann, Gérant; Arthur H. Hanson, Secrétaire.

Commissaires des comptes — Ch. Hennies; Otto Spiess; Dr. Soares do Couto Escher.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actions (capital non appelé)	78:870$000	Capital	200:000$000
Voitures et animaux .	18:988$700	Créditeurs divers. . .	1:257$020
Dépôt en Banque . .	22:730$900	Caution de la Direction	15:000$000
Débiteurs divers. . .	386$500	Dividendes non payés .	297$300
Titres en caution . .	15:000$000	. . . . .	—
Mobilier	3:481$000	. . . . .	—
Bicyclettes et uniformes	3:835$000	. . . . .	—
Matériaux.	452$000		
Installations et concessions	3:539$620	. . . . .	—
		. . . . .	—
Appareils d'appel. . .	18:239$940	. . . . .	—
Caisse.	2:379$510	. . . . .	—
Agence de Santos . .	102$400	. . . . .	—
Profits et Pertes. . .	48:548$750	. . . . .	—
Total	216:554$320	Total	216:554$320

XVII

CAFE ET SUCRE

Companhia Registradora de Santos

(Compagnie d'Enregistrement de Santos)

Société anonyme fondée le 13 juin 1905.

Objet - 1) — Régulariser les achats et ventes de café à terme entre les parties intéressées: enregistrer les contrats, faire des arbitrages entre les ordres donnés, recevoir et payer les différences, et d'une façon générale, faciliter la liquidation d'affaires à terme, en remplissant les fonctions, lorsqu'il sera utile, de caisse de liquidation et de garantie ;

2) — Classifier et fixer les diverses qualités de café au moyen d'étalons nationaux ou étrangers, en adoptant les méthodes déjà employées ou celles qui seront établies dans l'avenir;

3) — Déterminer les qualités et estimer la valeur des café warrantés, et émettre des titres représentatifs de ces cafés;

4) — Faire des avances sur cafés, mais seulement jusqu'à concurrence des sommes nécessaires aux liquidations, en garantissant ces avances par vente à des tiers des cafés en garantie.

Dénomination — Companhia Registradora de Santos.

Siège social — Se trouve dans la ville de Santos, 44 rua St°. Antonio. — Possède une succursale dans la ville de São Paulo, 47 rua São Bento.

Durée — 50 années.

Capital social — Rs. 1.000:000$000 divisé en 10.000 actions de Rs. 100$000 chacune, entièrement libérées.

Dividende — 10 % l'an.

Administrateurs — Edward Greene, Président; Thomas Thornton; X...; Etelvino Prado.

Commissaires des comptes — J. D. Martins; Antonio Carlos Bezerra Paes; Luiz Jauckens.

Les actions sont cotées aux Bourses de São Paulo et Santos.

Companhia Exportadora de Café de Santos

(Compagnie pour l'exportation du café de Santos)

Société anonyme fondée le 26 mai 1911.

Objet - 1) — Achat et vente de cafés sur les places de Santos et São Paulo ;

2) — Exportation du café pour son propre compte et pour compte de tiers ;

3) — Représentation de maisons étrangères, consignation et importation pour compte de tiers de produits étrangers;

4) — Représentation de compagnies nationales et étrangères, agences de navigation à vapeur et autres.

Dénomination — Companhia Exportadora de Café de Santos.

Siège social et juridique dans la ville de Santos. La Compagnie pourra établir des agences au Hâvre, à New-York et à Hambourg, ainsi qu'en d'autres endroits.

Durée — 30 années.

Capital social — Rs. 1.000:000$000 divisé en 5.000 actions nominatives d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration — Composé de 5 membres, élus pour trois ans, dont 1 Président, 1 Vice-Président, 2 Secrétaires et 1 Gérant. Peuvent seuls faire partie du conseil d'administration:

a) - Les associés ou gérants de maisons directement intéressées aux opérations sur café et qui n'ont aucun lien avec des maisons d'exportation:

b) - Les actionnaires de la Compagnie ou les associés de maisons actionnaires.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants.

Assemblée générale ordinaire — Au mois de septembre de chaque année.

Année sociale — Du 1.er juillet au 30 juin de l'année suivante.

Répartition des bénéfices —

15 % aux administrateurs;

15 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne la somme de Rs. 500:000$000;

15 % au fonds d'accumulation destiné à l'élévation du capital à la somme de Rs. 2.000:000$000;

5 % au fonds de «Défense du café»;

45 % sous forme de dividende aux actionnaires.

Lorsque le fonds de réserve atteindra la somme de Rs. 500:000$000, le pourcentage à appliquer au fonds d'accumulation sera porté a 30 % des bénéfices nets.

Admission à la cote — Les actions ne sont pas encore cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — J. D. Martins, Président; A. S. Azevedo Junior, Vice-Président; Joaquim Bento Alves Lima, 1.er Secrétaire; Franc. de Salles Pupo, 2.me Secrétaire; Jacob Guyer, Gérant.

Companhia Intermediaria de Café de Santos

(Compagnie Imtermédiaire de Café de Santos)

Société anonyme fondée le 29 Septembre 1910 et modifiée le 29 Juillet 1911.

Objet — L'enregistrement des opérations à terme sur le café, la réception, la remise, la vérification, la classification du café et la liquidation par versement et paiement des différences, des factures correspondantes, moyennant commissions déterminées dans son réglement.

La Compagnie peut créer une Caisse de liquidation des opérations sur café dans lesquelles elle a été intermédiaire

Dénomination — Companhia Intermediaria de Café de Santos

Siège social — dans la ville de Santos (État de São Paulo)

Durée — 20 ans à partir du 1.er Juillet 1909.

Capital social — Rs. 150:000$000 divisé en 750 actions de Rs. 200$000 chacune, puis porté à Rs. 300:000$000 conformément à la décision de l'assemblée générale, par l'émission de 750 actions de Rs. 200$000 chacune — Toutes les actions sont entièrement libérées.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, dont un Président, un Secrétaire et un Surintendant, propriétaires de 10 actions chacun, élus pour 2 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — au nombre de 3 effectifs et 3 suppléants élus pour 1 an et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — Dans la deuxième quinzaine du mois d'août de chaque année. — 5 actions donnent droit à un vote jusqu'au maximum de 20 voix.

Année sociale — Du 1.er Juillet au 30 Juin. — Bilans semestriels les 31 décembre et 30 Juin.

Répartition des bénéfices — Le dividende sera déterminé par le Conseil et prélevé sur le solde des bénéfices nets; le reliquat sera porté au fonds de réserve.

Admission à la cote — Les actions de la première émission du 5 Janvier 1910, ainsi que celles de la seconde émission du 27 Janvier 1911, sont cotées à la Bourse de Santos.

Administrateurs — Antonio C. Gomes, Président; Dr. Alvaro M. Guimarães, Secrétaire; Carlos L. de Affonseca, Surintendant

Commissaires des Comptes — Freitas Lima e Nogueira; Flavio Soares de Camargo; Julio Bandeira Villela.

Dernier cours des actions — Rs. 305$000

Bilan Annuel au 30 Juin 1911

Actif		Passif	
Actions en caution. .	6:000$000	Capital	300:000$000
Effets à recevoir . .	26:345$100	Caution du Conseil. .	6:000$000
Biens fonds. . . .	363:816$900	Dividendes non réclamés	840$000
Mobilier.	11:609$780	Fonds de réserve . .	18:132$240
Liquidations . . .	185:096$100	Escompte fait aux clients	16:491$000
Caisse	10:711$370	Effets à payer. . .	106:000$000
Cptes Cts. Débiteurs .	795:638$140	Cpts cts. Créditeurs .	840:564$570
. . . . .	—	Comptes d'ordre . .	41:667$570
. . . . .	—	Bénéfices nets . . .	69:522$010
Total. . . .	1.399:217$390	Total. . . .	1.399:217$390

Compte de "Profits et Pertes"

(au 30 Juin 1911)

Débit		Crédit	
Rétrocessions à divers.	95:282$240	Report de l'exercice antérieur.	116:161$230
Escompte aux clients .	16:491$000	Produits bruts . . .	1.159:953$700
Pertes sur divers comptes	122:004$000	. . . . .	—
Pertes sur liquidations.	782:710$420	. . . . .	—
Pertes sur Effets à Recevoir.	52:977$400	. . . . .	—
Frais généraux. . .	98:290$830	. . . . .	—
Intérêts et escomptes .	37:547$050	. . . . .	—
Amortissements. . .	1:289$980	. . . . .	—
Bénéfices nets . . .	69:522$010	. . . . .	—
Total. . . .	1.276:114$930	Total. . . .	1.276:114$930

Distribution des Bénéfices nets de l'exercice 1910 - 1911

Dividende de 12 %	36:000$000
Pourcentage au Conseil.	12:000$000
Gratifications au personnel.	3:680$000
Impôt sur dividende.	900$000
Fonds de réserve.	16:942$010
Total	69:522$010

Usina Esther

(Usine Esther)

Société anonyme — fondée en 1907.

Objet — L'industrie agricole et spécialement l'industrie du sucre, — l'exploitation de chutes d'eau, — la vente de bois et la revente de terrains dans le municipe de Campinas (État de S. Paulo.)

Dénomination — Usina Esther.

Siège social et juridique dans la Ville de São Paulo.

Durée — 20 ans.

Capital social — Rs. 1.000:000$000 divisé en 5.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Conseil d'administration — composé de deux membres, dont un Président et l'autre gérant, élus pour deux ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — au nombre de trois membres effectifs et trois supléants.

Assemblée générale ordinaire — dans le premier trimestre de chaque année.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — de 5 % à 20 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne le montant de la moitié du capital social: le reste distribué aux actionnaires sous forme de dividende.

Actions cotées — à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Paulo Nogueira, Président; Arthur Nogueira, Gérant.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Propriétés	2.207:586$919	Capital	1.000:000$000
Installations	371:986$550	Effets escomptés	68:943$530
Mobilier	3.069$700	Obligations	1.000:000$000
Caisse	14:947$170	Intérêts des obligations	28:888$880
Récoltes	60:508$800	Créance J. P. Nogueira	100:000$000
Actions en caution	40:000$000	Caution du Conseil	40:000$000
Effets à Recevoir	71:914$490	Pourcentage du Conseil	5:817$620
Titres en caution en Banque	100:000$000	Cptes. Cts. Créditeurs	158:083$750
Sucre	121:025$100	Salaires	71:211$710
Alcool	11:029$500	Fonds de réserve	29:623$840
Cptes. Cts. Débiteurs	79:054$866	Fonds de dépréciation	59:247$680
. . . . .	—	Bénéfices en suspens	519:306$085
Total	3.081:123$095	Total	3.081:123$095

Companhia União dos Refinadores

(Compagnie d'Union des Raffineurs)

Société anonyme — fondée le 8 Octobre 1910.

Objet — L'achat et la vente en gros et en détail de sucre, café et autres articles que la Compagnie jugera convenable d'acquérir, à l'intérieur ou à l'Étranger. Bonifier ces articles par la clarification, le raffinage, la torréfaction et la mouture au moyen de machines "ad hoc" perfectionnées. Acquérir par achat ou affermage des Usines pour raffinage du sucre, mouture du café et autres industries similaires, ainsi que passer des contrats dans la forme qu'elle jugera convenable.

Dénomination — Companhia União dos Refinadores

Siège social et juridique dans la Ville de São Paulo. Peut établir des agences où il lui conviendra.

Durée — 30 ans avec faculté de prolongation.

Capital social — Rs. 400:000$000 divisé en 4.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune, entiérement libérées. Le Conseil d'administration a l'autorisation de porter le capital à Rs. 800:000$000 en une ou en plusieurs émissions quand il le jugera utile.

Conseil d'Administration — composé de trois membres dont un Président, un Sécretaire et un Gérant, propriétaires de 50 actions élus pour quatre ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — trois membres effectifs et trois suppléants, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — dans le premier trimestre de chaque année.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — *a*) 10 % au fonds de réserve;
b) 5 % au fonds de dépréciation du matériel.
c) 5 % au Conseil;
d) pourcentage du Gérant;
e) le reste distribué aux actionnaires sous forme de dividende.

Quand le fonds de réserve atteindra la moitié du Capital social, les 10 % qui doivent y être affectés seront distribués aux actionnaires.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Julio Micheli, Président; Nicola Puglisi Carbone, Secrétaire; Pietro Morganti, Gérant.

Commissaires des comptes — Ettore Sandreschi, F. Cuoco, Ernesto José Nogueira

Companhia Puglisi

Société anonyme fondée en 1908.

Objet — Tout commerce d'importation, exportation, banque, consignation et commission.

Dénomination — COMPANHIA PUGLISI.

Siège social — Dans la ville de São Paulo. — Possède une agence à Santos et une autre à Rio de Janeiro.

Capital social — Rs. 3.000:000$000, divisé en 15.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 10 %.

Assemblée générale ordinaire — Dans le premier trimestre de l'année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Obligations — La Compagnie a l'autorisation d'émettre pour 3.000 contos de "debentures."

Admission à la cote — Actions cotées aux Bourses de São Paulo et Santos.

Administrateurs — JOSÉ PUGLISI CARBONE, Président; NICOLA PUGLISI CARBONE, Gérant.

Commissaires des comptes — CAV. RODOLPHO CRESPI; FRANCISCO CUOCO; ERNESTO JOSÉ NOGUEIRA.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Caisse	22:841$556	Capital . . .	3.000:000$000
Marchandises . . .	2.418:353$200	Réserves	1.453:815$979
Biens fonds et machines	730:538$649	Obligations à payer .	134:095$300
Hypothèque . . .	383:300$000	Dividendes. . . .	300:000$000
Participations financieres	2.727:171$000	Impôts s/ dividendes.	7:500$000
Effets à recevoir .	67:152$400	Garanties diverses .	1.059:392$700
Cptes. cts. Débiteurs	2.587:802$812	Comptes de caution .	680:415$000
Comptes d'ordre . .	905:171$179	Effets à Payer . .	1.291:509$130
Meubles et Ustensiles	14:111$000	Cpts. cts. Créditeurs.	147:846$020
Valeurs en caution .	134:200$000	Comptes d'ordre. .	1.616:068$667
Dépenses d'installation	1$000		—
			—
Total. . .	9.690:642$796	Total . . .	9.690:642$796

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Amortissementes . .	2:871$374	Marchandises . . .	844:141$551
Loyers	6:690$000	Participations industrielles	123:417$600
Assurances . . .	16:454$296	Bénéfices divers . .	362:954$355
Commissions . . .	17:604$910	. . . . .	—
Intérêts et Escomptes	15:560$131	. . . . .	—
Frais généraux . .	220:056$904	. . . . .	—
Perte de l'agence à Rio.	364:399$740	. . . . .	—
Solde bénéficiaire .	686:876$151		
Total . . .	1.330:513$506	Total . . .	1.330:513$506

Répartition — Dividende 1910 : Rs. 20$000.

XVIII

INDUSTRIES DIVERSES

Companhia Frigorifica Paulista

(Compagnie Frigorifique Pauliste)

Société anonyme fondée en 1904.
Objet — Fabrication de glace pour la vente.
Dénomination — Companhia Frigorifica Paulista.
Siège social dans la ville de São Paulo.
Durée — 25 ans.
Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 2.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune. Une partie de ces titres est entièrement libérée, les autres libérés seulement de Rs. 120$000, ou de 60 %.

Companhia Frigorifica e Pastoril

(Compagnie Frigorifique et Pastorale)

Société anonyme fondée le 11 Avril 1910.
Objet — Fonder et exploiter un abattoir pour bétail avec système frigorifique et une fabrique pour la préparation de la viande séchée, dans le Municipe de Barretos (État de São Paulo) afin de pourvoir à la consommation des principales villes de l'État et de l'Union et de tout endroit où il conviendra à la Compagnie d'étendre ses affaires. — Fonder et exploiter toutes autres industries ayant une relation quelconque avec le commerce des viandes. — Organiser, dans le but de servir de base et de garantie économique à ses industries d'abattage de bêtes, une section pastorale pour l'élevage et l'engraissement du bétail.
Dénomination — Companhia Frigorifica e Pastoril.
Siège social — dans la capitale de l'État de São Paulo.
Durée — 50 ans.
Capital social — Rs. 3.000:000$000 divisé en 15.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000, libérées d'un cinquième. Le Conseil d'administration est autorisé à élever son capital par l'émission d'actions nouvelles, ou par emprunts sous forme d'obligations préférentielles jusqu'à la valeur du capital initial, pouvant dans ce dernier cas donner en garantie les biens de la Société.
Conseil d'administration — Composé de trois membres dont un Président, élus pour quatre ans et rééligibles.
Commissaires des comptes — Au nombre de trois membres effectifs et de trois suppléants, élus pour un an.
Assemblée générale ordinaire — Au mois de Mars de chaque année.
Année sociale — Du 1.er Janvier au 31 Décembre: arrêtés d'écritures semestriels.

Repartition des bénéfices — Chaque semestre le dividende sera fixé après déduction des sommes que le Conseil jugera convenable de porter au fonds de réserve et aux bénéfices en suspens.

Actions — cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Antonio da Silva Prado, Président; Comte de Prates, Vice président; Alexandre Siciliano.

Commissaires des comptes — José Puglisi Carbone, Dr. Javert Madureira, Adolpho Augusto Pinto.

Dernier cours — Rs. 40$000.

Companhia Frigorifica e Pastoril

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actionnaires (Capital à appeler)	2.400:000$000	Capital. . . .	3.000:000$000
Immeubles	11:260$300	. . . . .	—
Machines	259:472$660	. . . . .	—
Dépenses d'installation	28:910$000	. . . . .	—
Études	17:496$260	. . . . .	—
Frais divers . . .	30:839$800	. . . . .	—
Dépôts en Banque. .	251:971$980	. . . . .	—
Caisse	49$000	. . . . .	—
Total . . .	3.000:000$000	Total . .	3.000:000$000

Companhia Fabril de Luvas

(Compagnie Manufacturière de Gants)

Société anonyme fondée en mars 1910.

Objet — Exploiter l'industrie de la fabrication des gants de peau, et faire dans ce but l'acquisition des fabriques de cet article déjà installées dans la ville de São Paulo ; se livrer à l'importation d'articles congénères et autres pouvant intéresser la Compagnie.

Dénomination — Companhia Fabril de Luvas.

Siège social — dans la ville de São Paulo. — Pourra, à sa convenance, créer des succursales à toute époque et en tous lieux.

Durée — 20 ans, avec faculté de prolongation.

Capital social — Rs. 100:000$000 divisé en 1.000 actions nominatives d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune, dont une partie est entièrement libérée, l'autre partie étant seulement libérée de Rs. 80$000.

Conseil d'administration — Composé de 2 Directeurs, dont un Président et un Directeur technique, propriétaires de 50 actions et élus pour 6 ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, actionnaires ou non, élus annuellement par l'assemblée générale.

Assemblée générale ordinaire — Se réunira annuellement au mois de mars.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — Les bénéfices nets seront répartis de la façon suivante: 80 % aux actionnaires comme dividende; 20 % au fonds de réserve, cette dernière application devant cesser dès que le fonds de réserve aura atteint 50 % du capital.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Henrique Jeannot, Directeur-Gérant; Luiz Scaramella, Directeur technique; William Picard, Gérant des succursales.

Commissaires des comptes — Dr. Guilherme Ellis; Paulo José da Costa; João Lopes da Costa Brito. *Suppléants:* Antonio Cunha; Antonio Casalta; Henrique Ambertie.

Manufactura de Chapéus Italo-Brasileira

(Manufacture Italo-Brésilienne de Chapeaux)

Société anonyme — fondée le 7 décembre 1907.

Objet — 1) Fabriquer et vendre de chapeaux de toutes sortes;

2) — Prendre la direction de toutes fabriques de produits similaires par affermage ou de toute autre façon; acheter des établissements similaires;

3) — Constituer d'autres Sociétés ou Compagnies; en faire partie; liquider des sociétés en commandite, compte de participation, en nom collectif, et, les liquidations faites, faculté pour la Compagnie de passer de nouveaux contrats d'achat, affermage, etc.

4) — Acheter les marchandises se rapportant à l'industrie.

Dénomination — Manufactura de Chapéus Italo-Brasileira.

Siège social et juridique dans la Ville de São Paulo peut établir des succursales et agences.

Durée — 20 ans: cette période pourra être prolongée par délibération de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 5.000 actions de Rs. 100$000 chacune.

Dividende — 8 % l'an en 1910.

Conseil d'administration — Composé de 2 à 5 membres, dont un Président et un Gérant: élus pour 3 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus pour un an et rééligibles.

Assemblee générale ordinaire — Au mois de février de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — Le solde du compte de "Profits et Pertes" sera distribué sous forme de dividende: ce dividende ne pourra dépasser 12 % ; le surplus de ces 12 % sera appliqué à un fonds de réserve. Quand ce fonds de réserve sera égal à la moitié du capital de la Compagnie, le surplus des bénéfices sera réparti entre les actionnaires.

Obligations — Rs. 500:000$000 divisés en 5.000 titres d'une veleur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date de l'émission — 1911.

Amortissement — prendra fin en 1926; tirages annuels en Janvier.

Intérêt — 8 % l'an, payable par moitié les 31 Janvier et 31 Juillet.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Nicola Puglisi Carbone, Président; Vittorio Monzini, Vice-Président; Menotti Falchi, Directeur-Gérant; Cav. Rodolpho Crespi, Directeur

Commissaires des comptes — Antonio Carini; Sabech Naban; Miguel Rizzo. — *Suppléants* · Menotti Papini; Henrique Capellano; David Pini.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Matière première . .	213:871$036	Capital	500:000$000
Produits fabriqués .	287:019$386	Fonds de réserve ord.	27:730$660
Machines	205:286$292	» » » extr.	49:848$980
Meubles . . .	38:020$879	Caution du Conseil .	20:000$000
Immeubles . . .	68:813$000	Créditeurs divers .	100:000$000
Cptes. cts. Débiteurs	444:373$343	Frais à payer . .	11:279$700
Effets à recevoir. .	30:841$240	Machines (amortiss.)	46:732$035
Imprimés	3:000$000	Meubles (amortissement)	14:671$050
Assurances . . .	4:000$000	Cptes. cts. Créditeurs	44:529$870
Caisse	5:695$079	Effets à payer . .	540:185$950
Actions en caution .	20:170$000	Comptes d'ordre. .	251:971$360
Comptes d'ordre . .	331:434$050	Gratifications. . .	4:574$700
. . . . .	—	Impôt s/ dividende .	1:000$000
. . . . .	—	Dividende. . . .	40:000$000
Total . . .	1.652:524$305	Total . . .	1.652:524$305

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Pertes irrecouvrables .	5:751$430	Produits fabriqués .	239:986$671
Impôts	2:357$000	Change.	18:588$132
Comptes en liquidation	1:699$200	Indemnités. . . .	290$100
Commissions . . .	30:400$654	. . . . .	—
Intérêts et Escomptes.	35:177$310	. . . . .	—
Assurances	5:942$150	. . . . .	—
Frais généraux. .	83:593$100	. . . . .	—
Solde créditeur des Profits.	93:944$059	. . . . .	—
Total. . . .	258:864$903	Total. . . .	258:864$903

Répartition — Exercice 1910: Rs. 8$000.

Companhia de Calçado Rocha

(Compagnie de Chaussures Rocha)

Société anonyme fondée en 1910.

Objet — Fabrication de chaussures de toutes sortes pour hommes, femmes et enfants. Vente en gros et en détail dans le pays de tous les articles de cette industrie.

La Compagnie a pris la suite de la maison Coelho da Rocha.

Dénomination — Companhia de Calçado Rocha.

Siège social et juridique — dans la ville de São Paulo.

Durée — 30 ans pouvant être prolongée par décision de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 1.000:000$000 divisé en 10.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune. Les actions sont nominatives.

Conseil d'administration — Composé de deux membres dont un Président élus pour cinq ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de trois membres élus annuellement.

Assemblée générale ordinaire—devra avoir lieu chaque année le 31 Mars.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — 10 % au Président,
90 % comme dividende aux actionnaires après prélevement pour le fonds de réserve de la somme fixée par le Conseil.

Obligations — Rs. 1.000:000$000 divisés en 10.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date de l'émission — 1910.

Amortissement — prendra fin en 1924: tirages annuels en Avril.

Intérêt annuel — 8 %, payable par moitié les 30 Avril et 31 Octobre.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs—José Coelho da Rocha, Président; William Wilson.

Commissaires des comptes—Edward William Wizard; Thomaz A. A. Saraiva; Gustavo A. de Aquino.

Dernier cours des obligations — Rs. 89$000.

L. Queiroz & C.ia

Société en commandite par actions fondée le 20 Novembre 1909.

Objet — Commerce de drogues et produits pharmaceutiques; — fabrication d'articles de parfumerie; — fabrication de produits pharmaceutiques; — fabrication d'engrais et d'insecticides pour l'agriculture; — fabrication d'acides minéraux et autres produits chimiques pour l'industrie.

Dénomination — L. Queiroz & C.ia

Siège social — dans la Ville de São Paulo: pourra établir agences et filiales où elle le jugera convenable.

Durée — 20 ans, pouvant être prolongée par décision de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 500:000$000 dont Rs. 100:000$000 aux associés et Rs. 400:000$000 divisés en 2.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 12 % aux actionnaires.

Conseil d'administration — composé de deux associés-gérants, ayant les pouvoirs de libre administration et la faculté de faire tous les actes et opérations ayant trait à l'objet de la société, d'accord avec les commissaires des comptes.

Commissaires des comptes — Au nombre de trois membres associés ou non, élus annuellement.

Assemblée générale — 30 jour après la cloture du bilan annuel.
Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.
Répartition des bénéfices — 10 % au fonds de réserve,
10 % comme gratification au personnel,
40 % aux associés,
40 % aux actionnaires,
Obligations — 5:000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 pour un total de Rs. 500:000$000.
Date de l'émission — 1910.
Amortissement — prendra fin en 1925: tirages annuels en Janvier.
Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 31 Janvier et 31 Juillet;

Montant de l'emprunt	Rs. 500:000$000
Montant des obligations restant à emettre	Rs. 259:500$000
	Rs. 240:500$000
Montant des amortissements	Rs. 18:400$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 222:100$000

Admission à la cote — Actions et obligation cotées à la Bourse de São Paulo.
Administrateurs — Luiz M. Pinto de Queiroz, gérant; Fernando Nogueira de Moura, gérant.
Repartition — pour 1910: aux actionnaires Rs. 12$000
à chacun des deux associés . . . . . Rs. 24:000$000
Dernier cours — Obligation: 86$000.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Mobilier.	27:249$180	Capital	500:000$000
Immeubles	125:570$020	Effets à payer. . .	113:805$850
Machines	207:340$272	C/ C/ Créditeurs . .	227:798$681
Privilèges	40:000$000	Obligations	500:000$000
Fabrique.	109:111$834	Impôt s/ obligations .	750$000
Effets à recevoir . .	7:752$400	Impôt s/ dividende. .	1:200$000
Frais d'installation. .	16:055$990	Intérêt des obligations.	20:000$000
C/ C/ débiteurs. . .	493:720$760	Fonds d'amortissement (Obligations). . .	18:415$000
Marchandises . . .	196:950$990	Fonds de dépréciation	11:729$470
Caisse	992$689	Bénéfices à reporter .	5:169$974
Obligations à émettre .	259:500$000	Bénéfices de l'exercice	120:000$000
Prime de remboursement	26:109$000	. . . . .	—
Assurances	2:511$880	. . . . .	—
Frais d'émission . .	6:003$960		
Total. . . .	1.518:868$975	Total. . . .	1.518:868$975

Companhia Chimica e Industrial de São Paulo

(Compagnie Chimique et Industrielle de São Paulo)

Société anonyme fondée le 21 août 1908.

Dénomination — Companhia Chimica e Industrial de S. Paulo

Siège social dans la ville de São Paulo.

Capital social — Rs. 100:000$000 divisé en 1.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Dividende — 12 % payable en février.

Administrateurs — Joaquim Mayner Kehl, Président; Emilio Salvi, Gérant.

Bilan au 30 juin 1910
(1.er semestre)

Actif		Passif	
Actions en caution	5:000$000	Capital	100:000$000
Mobilier	5:022$200	Dépôt du Conseil	5:000$000
Caisse	1:643$500	Effets à payer	2:627$000
Machines	14:235$000	Fonds de réserve	3:000$000
Édifices et terrains	32:060$000	Cptes. cts. Créditeurs	70:517$770
Privilèges	15:000$000	Profits et Pertes à reporter	1:241$730
Cptes. cts. Débiteurs	44:225$300		—
Marchandises	65:200$500		
Total	182:386$500	Total	182:386$500

Compte de "Profits et Pertes"
(au 30 Juin 1910)

Débit		Crédit	
Frais généraux	22:078$400	Produits généraux de l'entreprise	28:384$430
Intèrêts et Escomptes	1:800$000		—
Mobilier (amortissement)	264$300		—
Fonds de réserve	3:000$000		—
Profits et Pertes à reporter	1:241$739		—
Total	28:384$430	Total	28:384$430

Dernier cours — Rs.: 120$000.

Companhia Industria e Commercio "Casa Tolle"

(Compagnie Industrielle et Commerciale de la Maison Tolle)

Société anonyme — fondée en 1908 et modifiée le 9 Mai 1911.

Objet — Après avoir fusionné avec la Companhia Refinadora Paulista et la Compagnie des Distilleries brésiliennes, la Société a pour objet la fabrication et le commerce de tous articles de confiserie, chocolat, etc., ainsi que des liqueurs et spiritueux.

Dénomination — Companhia Industria e Commercio "Casa Tolle".

Siège social — dans la ville de São Paulo.

Durée — De 35 ans, à partir du 9 mai 1910, pouvant être prolongée.

Capital social — Rs. 500:000$000 divisé en 15.000 actions d'une valeur de Rs. 100$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de 4 membres, dont un Président, un Vice-Président, un Secrétaire et un Gérant, élus pour 4 ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3, élus annuellement.

Obligations — Rs. 1.500:000$000 divisés en 15.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date d'émission — 1911.

Amortissement — Prendra fin en 1946. — Tirages annuels en septembre.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 15 mars et 15 septembre.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — William Smith Wilson, Président; X..., Vice-Président; J. Copinger Walsh, Gérant; Brasil D. G. Ball, Secrétaire.

Dernier cours des obligations — Rs. 89$000

Perfumaria Paulista "V. Comodo"

(Parfumerie Pauliste V. Comodo)

Société anonyme fondée en 1910.

Objet — L'exploitation du commerce de parfumerie, savons, savonettes, huiles et tous autres articles se rattachant à ce genre d'industrie.

Dénomination — Perfumaria Paulista V. Comodo.

Siège social et juridique — dans la ville de São Paulo; pourra établir des agences et filiales où elle le jugera convenable.

Durée — 30 ans, avec faculté de prolongation par décision de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 400:000$000 divisé en 400 actions d'une valeur nominale de Rs. 1:000$000 chacune.

Dividende — payable en Septembre.

Conseil d'administration -- Composé de quatre membres, dont un Président, un Gérant, un Sous-Gérant, élus pour un an et rééligibles.

Commissaires des comptes — au nombre de trois membres effectifs et trois suppléants, élus annuellement.

Assemblée générale — au mois d'Août de chaque année.

Année sociale — du 1.er Août au 31 Juillet.

Répartition des bénéfices — 10 % au fonds de réserve;
90 % ainsi divisés:
70 % dividende,
10 % au gérant,
7 % au sous-gérant,
7 % au Président,
6 % aux quatre administrateurs.

Les dividendes ne peuvent être inférieurs a 12 % du capital social: s'il existe un reliquat après prélèvement de 12 %, il sera porté au fonds de réserve jusqu'à ce que ce fonds représente la moitié du capital social: après quoi le solde, s'il en existait, sera à répartir entre les actionnaires.

Actions — cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Sylvio de Campos, Président; Vicente Comodo, Gérant; Angelo Bertolli, sous-Gérant; Matteo Comodo.

Commissaires des comptes — Luigi Schiffini, Alberto Guidi, Ardelio Guidi.

Companhia Antarctica Paulista

(Compagnie Antarctique Pauliste)

Société anonyme fondée le 27 juin 1893, et modifiée les 18 août 1893, 17 juin 1899, 22 avril 1901 et 26 juin 1904, conformément aux décrets fédéraux N.os. 1.523, 3.348, 4.001 et 5.289.

Objet - 1) — Exploiter la fabrique de bière "Antarctica Paulista" et la développer en augmentant la production suivant la demande et la consommation de ce produit :

2) — Acquérir ou fonder d'autres fabriques dans différents États;

3) — Fabriquer de la glace pour l'usage de la fabrique et pour la vente;

4) — Fabriquer le "malt" par le systéme le plus perfectionné;

5) — Développer la culture de l'orge et appliquer les résidus de cette céréale à l'engraissage et à l'élevage du bétail;

6) — Utiliser le terrain, appartenant à la Compagnie, situé dans la ville de São Paulo, rue São João et rue Formosa;

7) — Fabriquer des bouteilles pour l'usage de la fabrique et pour la vente.

Dénomination — Companhia Antarctica Paulista.

Siège social et juridique dans la ville de São Paulo. — Agence à Ribeirão Preto.

Durée — 30 ans.

Capital social — Rs. 8.500:000$000 divisé en 42.500 actions entièrement libérées, d'une valeur nominale de Rs 200$000 chacune.

Dividende — 12 % l'an; paiements en mars et septembre de chaque année.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, dont un Président, élus pour 5 ans et propriétaires d'au moins 50 actions.

Commissaires des comptes — au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — Au mois de mars de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — 5 % au fonds de réserve; 5 % au fonds de dépréciation du matériel; sur les 90 % restants, il sera prélevé d'abord 12 % pour le dividende; le surplus sera divisé en 3 parties égales : le 1.er tiers à appliquer au fonds de réserve, les 2 autres soit à distribuer comme dividende supplémentaire, soit à reporter comme bénéfices en suspens.

Actions cotées — à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Comte Asdrubal Augusto do Nascimento Président ; Adam von Bülow, Trésorier ; Antonio R. dos Santos, Secrétaire.

Commissaires des comptes—Dr. Antonio da Silva Prado ; Dr. William J. Sheldon ; Christiano Dúvel. *Suppléants* — Carlos Schorcht Junior; Dr. Francisco P. Ramos de Azevedo; Pierre Brielmayer.

Bilan semestriel au 31 Décemhre 1910

Actif		Passif	
Actions en caution .	30:000$000	Capital	8.500:000$000
Actions	225:000$000	Caution du Conseil	30:000$000
Biens meubles . .	6.350:098$780	Fonds de réserve .	3.131:281$490
Immeubles . . .	6.064:691$370	Fonds de dépréciation	927:194$790
Fabrique de Rib. P.	694:524$130	Dividendes . . .	640:259$000
Terrain à Botucatú.	13:197$000	Impôt s/ dividende .	15:937$500
Concession à S. Paulo	49:214$620	Tantièmes . . .	19:125$000
Concession à Rio de Janeiro. . . .	64:383$500	Gratifications. . .	75:000$000
Mobilier	51:616$730	Cptes. cts. Créditeurs	1.020:476$350
Caisse et Banques .	127:711$900	Bénéfices en suspens	733:699$470
Marchandises . .	1.422:535$570	. . . . .	—
Total . .	15.092:973$600	Total . . .	15.092:973$600

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Intérêts et Escomptes	50:993$620	Bénéfices reportés .	599:189$070
Impôts.	391:105$000	Loyers	44:202$000
Frais gén. et salaires	725:123$290	Change.	271:142$000
5 % au fonds de réserve	59:556$130	Agence de Rio de Janeiro.	29:120$230
5 % au fonds de dépréciation . . .	59:556$130	Marchandises . . .	2.266:810$760
Biens meubles. . .	286:000$000	. . . . .	—
Immeubles. . . .	123:000$000	. . . . .	—
27 me. Dividende .	637:500$000	. . . . .	—
Impôt s/ dividende .	15:937$500	. . . . .	—
Tantièmes	19:125$000	. . . . .	—
Gratifications . . .	75:000$000	. . . . .	—
Pertes irrécouvrables.	33:867$920	. . . . .	—
Bénéfices en suspens.	733:699$470	. . . . .	—
Total . . .	3.210:464$060	Total . . .	3.210:464$060

Répartitions — 1.er sem. 1909 : 24me divid. — Rs. 10$000.
2me » 1909 : 25me » — Rs. 14$000.
1.er » 1910 : 26me » — Rs. 14$000.
2me » 1910 : 27me » — Rs. 15$000.

Dernier cours des actions : — Rs. 285$000.

Cerveja Rio Claro — Companhia Industrial

(Bière de Rio Claro — Compagnie Industrielle)

Société anonyme fondée le 1.er Avril 1910.

Objet — 1) Exploitation d'une fabrique de bière à Rio Claro.
2) Fabrication de la glace pour l'usage de la fabrique et pour la vente.
3) Fabrication du "Maltz" (bière fermentée).
4) Fabrication des boissons sans alcool.
5) Fabrication des bouteilles pour l'usage de la fabrique et pour la vente.
6) Développement de la culture de l'orge et du houblon.
7) Fabrication des caisses de bois pour l'usage de la fabrique.
8) Fabrication des enveloppes pour bouteilles, en paille ou en toute autre matière, pour les besoins de la fabrique.
9) Fabrication des bouchons ou capsules pour fermer les bouteilles.
10) Acquisition ou fondation d'autres fabriques pour l'exploitation d'autres produits.
11) Acquisitions de théatres ou autres lieux de divertissements, où les produits de la fabrique puissent être vendus.

Dénomination — Cerveja Rio Claro - Companhia Industrial.

Siège social et juridique — dans la ville de Rio Claro (État de São Paulo.)

Durée — 25 ans, qui pourra être prolongée par décision de l'assemblée générale.

Capital social — Rs. 630:000$000 divisé en 3.150 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune, nominatives, entièrement libérées.

Dividende — 12 % l'an, payable par moitié en Mars et Septembre.

Conseil d'administration — Composé de trois membres, dont un Président, élus pour trois ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de trois membres effectifs et trois suppléants, élus annuellement et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — Deux par an, dans les 1.er et 3.e semestres.

Année sociale — Du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — Des bénéfices nets il sera prélevé semestriellement 5 % pour le fonds de réserve et 5 % pour le fonds de dépréciation du matériel; le reste sera distribué sous forme de dividende de façon à ce que le dividende représente 12 % par an du capital. S'il y a reliquat, il sera ou distribué aux actionnaires ou porté au compte de profits en suspens.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Julio Stern, Président; Jorge Oehlmeuer, Secrétaire; Frederico Fiedler Junior, Dir. technique.

Commissaires des comptes — Dr. Egon von Fraukenberg, Antonio Santomauro, Conrado L. Krettlis. *Suppléants* — Augusto Schmidt, José P. Callado, Nicola Gaetano Pizarro.

Répartition — en 1910 Rs. 15$000.

Dernier cours — Rs. 200$000.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actions en caution . .	30:000$000	Capital	630:000$000
Immeubles	160:081$900	Caution du Conseil . .	30:000$000
Mobilier	10:584$500	Hypothèque	87:600$000
Machines.	241:356$230	Effets à payer . . .	30:064$500
C/ C/ débiteurs . . .	266:354$030	Dépréciation du matériel	4:506$390
Effets à recevoir . .	821$140	Fonds de réserve . .	8:328$800
Caisse.	6:286$980	Dividende à distribuer .	47:250$000
Produits fabriqués . .	36:352$800	. . . . .	—
Matières premières . .	85:333$280	. . . . .	—
Timbres de consommation	578$830	. . . . .	—
Total	837:749$690	Total	837:749$690

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Impôts divers . . .	39:322$600	Produits fabriqués . .	322:696$100
Frais généraux . . .	112:575$330	. . . . .	—
Intérêts et escomptes .	8:654$580	. . . . .	—
Matières premières . .	89:374$970	. . . . .	—
Pertes irrécouvrables .	12:683$430	. . . . .	—
Fonds de réserve . .	8:328$800	. . . . .	—
Dépréciation du matériel	4:506$390	. . . . .	—
1.er dividende. . . .	47:250$000	. . . . .	—
Total	322:696$100	Total	322:696$100

Companhia Thermal de Poços de Caldas

(Compagnie Thermale de Poços de Caldas)

Société anonyme — fondée en 1908.

Objet — Exploitation de toutes les eaux de la Ville et du Municipe de Poços de Caldas, quelles qu'en soient la température et la composition chimique. — Exploitation d'installations balnéaires, hôtels, théatres, maisons de jeux, etc. — Exploitation du service d'eau potable et du service des égouts de la ville, ainsi que du service théléphonique à l'intérieur ou en dehors du municipe. — Exploitation et vente dans le pays et à l'étranger des eaux, thermales ou non, produites dans le municipe ou en dehors du municipe. — Entreprise ou réalisation de tout commerce autorisé par la loi ou par contrats actuels ou futurs avec ou non un siège qui lui soit propre et qui ait un caractère permanant ou provisoire.

Dénomination — Companhia Thermal de Poços de Caldas

Siège social — Dans la ville de Poços de Caldas (État de Minas Geraes).

Durée — 78 ans, pouvant être prolongée par décision de l'assemblée genérale.

Capital social — Rs. 4.000:000$000 divisé en 20.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — payable en Mai de chaque année.

Conseil d'administration — Composé de trois membres, dont un Président, élus pour trois ans et rééligibles.

Commissaires des comptes — au nombre de trois membres effectifs et de trois suppléants, élus pour un an et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — doit se réunir chaque année avant le 31 Mars.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — 1) un tant pour cent au fonds de réserve ordinaire qui pourra atteindre Rs. 500:000$000.

2) 2, $^1/_2$ % au fonds de réserve spéciale.

3) le reste distribué sous forme de dividende aux actionnaires.

Obligations — Rs. 3.000:000$000, divisés en 30.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Date d'émission — 1910.

Amortissement — prendra fin en 1930 ; tirages annuels en Mai.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 31 Mai et 30 Novembre.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Julio Micheli, Luiz Lins de Vasconcellos Junior, Gabriel Dias da Silva.

Commissaires des comptes — Pedro Sanchez de Lemos, Francisco de Paula Cruz, Nicola Puglisi Carbone.

Dernier cours — obligation Rs. 88$000.

Companhia Lithographica Hartmann Reichenbach

(Cie. Lithographique Hartmann-Reichenbach)

Société anonyme — fondée en 1908.

Objet — Tous les travaux se rattachant à la lithographie.

Dénomination — Companhia Lithographica Hartmann-Reichenbach.

Siége social — Dans la Ville de São Paulo.

Capital social — Rs. 500:000$000, divisé en 2.500 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 15 %.

Obligations — Rs. 250:000$000, divisés en 2.500 titres de Rs. 100$000 chacun.

Date et prix d'émission — Décembre 1910, a 90 %.

Amortissement — Par tirages en décembre; prendra fin en 1921.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 30 juin et 31 décembre.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Julius Hartmann, Directeur-Gérant; Gustavo Reichenbach, Directeur technique.

Commissaires des comptes — J. Lehfeld; Nicolau von Huttschler; M. de C. Leite.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Immeubles. . . .	148:620$470	Capital.	500:000$000
Machines	139:944$150	Fonds de réserve. .	53:429$150
Pierres lithographiques	78:064$360	Bénéfices non distribués	62:614$790
Meubles et Ustensiles	9:126$360	Profits et Pertes . .	14:685$980
Caisse	2:227$190	Obligations. . . .	250:000$000
Banque.	258:610$300	Intérêts des obligations (1.er trim.) . . .	5:000$000
Effets à recevoir .	3:897$400	Cptes. cts. Créditeurs	138:840$240
Cptes. cts. Débiteurs.	276:671$540	3 me Dividende . .	75:000$000
Marchandises . . .	235:564$660	Impôt s/ dividende .	1:875$000
Frais d'émission des obligations . . .	27:964$750	Pourcentage du Conseil	38:122$820
Actions en caution .	40:000$000	Divers	36:123$200
. . . . .		Caisse des Employés	5:000$000
. . . . .		Caution du Conseil .	40:000$000
Total . . .	1.220:691$180	Total . . .	1.220:691$180

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Commissions, Intérêts et Escomptes. . .	108:780$910	Marchandises . . .	703:843$990
Frais Généraux. . .	377:425$040	Change	19:584$520
Fonds de réserve . .	24:111$540	. . . . .	—
Amortissements. . .	29:496$940	. . . . .	—
Pourcentage du Conseil	38:122$820	. . . . .	—
3me Dividende . . .	75:000$000	. . . . .	—
Impôt s/ Dividende .	1:875$000	. . . . .	—
Caisse des Employés .	5:000$000	. . . . .	—
Bénéfices non distribués	48:930$280	. . . . .	—
Solde à reporter à nouveau	14:685$980	. . . . .	—
Total. . . .	723:428$510	Total. . . .	723:428$510

Répartition — 3.me dividende (1910-1911) : Rs. 30$000.
Derniers cours — Action : Rs. 230$000.
Obligation : Rs. 95$000.

Sociedade Anonyma "Casa Vanorden"

(Société Anonyme de la "Maison Vanorden")

Société anonyme fondée en 1909.

Objet — Exploitation des industries de la librairie, papeterie, lithographie, imprimerie, etc.

Dénomination — Sociedade Anonyma "Casa Vanorden".

Siège social — dans la ville de São Paulo, rua do Rosario, N.º 9.

Durée — Illimitée.

Capital social — Rs. 600:000$000 divisé en 3.000 actions d'une valeur nominale de 200$000 entièrement libérées.

Dividende — 10% l'an, payable en février.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, dont un Président.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres élus annuellement.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Henrique Vanorden, Président; René Vanorden; René Coelho.

Commissaires des comptes — Jorge P. de Azevedo; Luiz Carlos Berrini; D. A. S. Oliveira.

Companhia Graphica Paulista

(Compagnie Graphique Pauliste)

Société anonyme fondée le 15 juillet 1910.

Objet — L'exploitation de l'industrie typographique et autres industries congénères; l'acquisition dans ce but, à l'étranger, de toutes les machines nécessaires.

Dénomination — Companhia Graphica Paulista.

Siège social et juridique dans la ville de São Paulo.

Durée — 25 ans.

Capital social — Rs. 150:000$000 divisé en 1.500 actions nominatives d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune. L'assemblée générale pourra décider, à son gré, l'émission d'une autre tranche de 500 actions de même valeur nominale, le capital se trouvant ainsi porté à Rs. 200:000$000.

Conseil d'administration — Composé de 7 membres propriétaires de 20 actions, dont un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, 2 conseillers effectifs et 2 suppléants, élus pour une période de 2 ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants.

Assemblée générale ordinaire — Se tiendra dans le premier trimestre de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — Les bénéfices nets seront répartis de la façon suivante: 10 % au fonds de réserve: 5 % au fonds de dépréciation du matériel; 12% au conseil d'administration; 5 % au conseil de surveillance; 10 % aux 2 gérants; 58 % distribués comme dividende aux actionnaires.

Obligations — Rs. 200:000$000 divisés en 2.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date d'émission — En 1910.

Amortissement — Prendra fin en 1919. — Tirages annuels en septembre.

Intérêt annuel — 8 % payable les 1.er mars et 1.er septembre.

Admission à la cote — Les actions sont cotées à la Bourse de São Paulo; les obligations à celle de Rio de Janeiro.

Administrateurs — Carlos Zanola Junior, Président; Giuseppe Alberti, Vice-Président; Alberto Guidi, Secrétaire. *Conseillers*: J. V. P. Barboza; Luiz Jocoponi:

Commissaires des comptes — Livio Zapparoli; Hilario Carazzato: José Cerruti. *Suppléants* Frederico Grilloni; Olinto Giusti; Raffaele Brindelli. — *Conseillers suppléants*: Antonio Zunton; Claudio Bosisio.

Dernier cours des obligations. — Rs. 90$500.

Sociedade Anonyma «O Estado de S. Paulo»

(Société Anonyme "l'État de S. Paulo")

Société anonyme fondée en 1908.

Objet — Exploitation du journal «O Estado de S. Paulo», fondé en 1874, et de toutes les industries s'y rattachant.

Dénomination — Sociedade Anonyma «O Estado de São Paulo».

Siège social — dans la ville de São Paulo.

Durée — Indéterminée.

Capital social — Rs. 350:000$000 divisé en 1.750 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune, entièrement libérées.

Obligations — Rs. 300:000$000 divisés en 3.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date d'émission — En 1908.

Amortissement — Prendra fin en 1918. — Tirages annuels le 31 décembre.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 1.er janvier et 1.er juillet.

Montant de l'emprunt	Rs. 300:000$000
Montant des amortissements	Rs. 65:500$000
Montant des titres en circulation au 30 juin 1911	Rs. 234:500$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Dr. Julio Cesar Ferreira de Mesquita; Dr. José Alves de Cerqueira Cesar.

Commissaires des comptes — José Borges de Figueiredo; Dr. João Alvares Rubião Junior.

Dernier cours des obligations — Rs. 101$500.

Companhia Fabricadora de Papel

(Compagnie pour la fabrication du papier)

Société anonyme fondée en 1908.

Objet — Exploiter l'industrie de la cellulose, du papier et du carton ainsi que toutes les industries en dérivant: établir et acquérir des fabriques où la Compagnie le jugera le plus convenable.

Dénomination — Companhia Fabricadora de Papel.

Siège social et juridique — dans la ville de São Paulo. Peut établir des agences et filiales où il lui conviendra.

Durée — 50 ans, avec faculté de prolongation.

Capital social—Rs. 1.500:000$000 divisé en 15.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de cinq membres élus pour trois ans et rééligibles, dont un Président, un Trésorier et un suppléant du Trésorier.

Commissaires des comptes — Au nombre de trois membres effectifs et trois suppléants, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — au mois de Mars.

Année sociale — du 1.er Janvier au 31 Décembre.

Répartition des bénéfices — 10 % aux administrateurs; le reste aux actionnaires à condition que cette somme ne soit pas supérieure au 12 % du capital; après ce prélèvement le surplus sera partagé comme suit :

5 % aux commissaires des comptes;
5 % pour les améliorations de la fabrique;
70 % pour la construction de nouvelles fabriques;
20 % comme gratification aux administrateurs.

Admission à la cote — Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Mauricio F. Klabin; Hessel Klabin.

Dernier cours — Rs. 109$000.

Companhia Industria Papeis e Cartonagens

(Compagnie pour l'Industrie des papiers et cartons)

Société anonyme fondée en 1910.

Objet — 1°) L'exploitation de l'industrie de boites de carton dans la Ville de São Paulo (usine actuellement situé 20 Rua Episcopal.); 2.°) la fabrication de carton et caisses de carton, à la station de Osasco, dans le Municipe de São Paulo, sur des terrains appartenent à la Société; 3.°) la fabrication de pâte à papier dans une usine louée à la Société Italo-Américaine à Salto de Itú.

Dénomination — Companhia Industria Papeis e Cartonagens.

Siège social et juridique — Dans la ville de São Paulo: possède une agence à Osasco et une autre à Salto de Itú.

Durée — 30 ans avec faculté de prolongation.

Capital social — Rs. 300:000$000 divisé en 3.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune.

Conseil d'administration — composé de trois membres, dont un Président, un Secrétaire et un Gérant, élus pour trois ans.

Commissaires des comptes — trois membres élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — au mois de Septembre de chaque année.

Année sociale — du 1.er Juillet au 30 Juin.

Répartition des bénéfices — 10 % au conseil d'administration;
3 % aux commissaires des comptes;
12 % au fonds de réserve;
10 % au fonds de dépréciation du matériel;
5 % à la Caisse des Ouvriers de la Société;
60 % comme dividende.

Obligations — Rs. 300:000$000 divisés en 3.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000.

Date et prix d'émission — 1910 au type de 85 %.

Amortissement — prendra fin en 1925: tirages en Janvier et Juillet.

Intérêt annuel — 8 % payable par moitié les 15 Janvier et 15 Juillet.

Montant de 1.er emprunt	Rs. 300:000$000
Montant des amortissements	Rs. 6:000$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 294:000$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Raimondo Lenci, Président; Alfredo Sturlini, Secrétaire; Nicolau Matarazzo, Gérant.

Companhia Vidraria Santa Marina

(C.ie Verrière de Santa Marina)

Société anonyme fondée en 1904.

Objet — Fabrication de bouteilles, verres, etc. et en général de tous objets se rattachant à l'industrie de la verrerie.

Dénomination — Companhia Vidraria Santa Marina.

Siège social — Dans la ville de São Paulo.

Capital social — Rs. 1.000:000$000 divisé en 5.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 12 %, payable en Janvier et Juillet:

Assemblée générale ordinaire — a lieu dans le premier trimestre de chaque année.

Année sociale — Du 1.er Janvier au 31 Décembre. Écritures arrêtées à la fin de chaque semestre.

Obligations — Rs. 1.000:000$000 divisés en 10.000 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Amortissement : annuel, en Avril : prendra fin en 1924.

Intérêt annuel : 8 %, payable par moitié les 5 Avril et 5 Octobre.

Montant de l'emprunt.	Rs. 1.000:000$000
Montant des amortissements	Rs. 81:900$000
Montant des titres en circulation au 30 Juin 1911	Rs. 918:100$000

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Asdrubal Augusto do Nascimento, Président; Dr. Antonio Prado, B. Monteiro da Silva.

Commissaires des comptes — Antonio Queiroz dos Santos; Theodor Wille & C.; A. Bulow.

Répartitions — 1.er Semestre 1910 Rs. 12$000
2.me » 1910 Rs. 12$000

Dernier cours des obligations — Rs. 99$500

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Actions cautionnées .	30:000$000	Capital.	1.000:000$000
Immeubles. . . .	1.407:080$070	Caution du Conseil .	30:000$000
Biens meubles . .	400:886$480	Obligations . . .	963:100$000
Caisse	1:905$610	Obligations sorties .	1:100$000
Inventaire. . . .	300:295$390	Dividendes . . .	120:000$000
Mobilier	2:850$000	Fonds de réserve. .	86:646$610
Service des obligat.	144:465$000	Impôt de dividende .	3:000$000
Effets à recevoir. .	48:929$000	Profits et pertes . .	51:209$940
C/ C/ débiteurs . .	274:195$030	Salaires à payer . .	77:526$000
		Effets à payer . .	6:729$000
		C/ C/ créditeurs .	271:295$030
	2.610:606$580		2.610:606$580

Compte de "Profits et Pertes"

au 31 Décembre 1910

Débit		Crédit	
Amortis. des obligat.	88:139$750	Bénéfices reportés. .	95:128$490
Dépenses de fabricat.	525:746$750	Produits de fabricat.	1.215:654$460
Frais généraux . .	236:415$890	Bénéfices divers . .	13:247$770
Intérêts et commissions	24:292$200		
Matières premières .	172:807$810		
Amortiss. divers . .	102:418$380		
Dividende	120:000$000		
Impôts.	3:000$000		
Solde à reporter . .	51:209$940		
	1.324:030$720		1.324:030$720

Companhia Franco-Brazileira de Conservas

(Compagnie Franco-Brésilienne de Conserves)

Société anonyme fondée en 1910.

Objet — L'exploitation de l'industrie de la fabrication de toutes les qualités de conserves de fruits, légumes, viandes, poissons et autres denrées alimentaires, ainsi que de tous autres produits congénères que la Direction jugera convenables.

Dénomination — Companhia Franco - Brazileira de Conservas.

Siège social — dans la ville de São Paulo.

Durée — 30 années.

Capital social — Rs. 100:000$000 divisé en 1.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune. Le capital pourra être élevé à Rs. 200:000$000 au gré de l'Assemblée générale.

Administration — La Société est administrée par une Direction composée d'un Président, d'un Gérant, et d'un Conseil consultatif de 3 membres, élus par l'assemblée générale.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants.

Assemblée générale ordinaire — Se tiendra annuellement au mois de novembre.

Année sociale — Du 1.er octobre au 30 setembre de l'année suivante.

Répartition des bénéfices — Les benéfices nets constatés au bilan annuel seront répartis de la façon suivante:

Tout d'abord, il sera prélevé la somme nécessaire à la distribution d'un dividende de 10% sur le capital réalisé;

De l'excédent, 10% ou davantage seront prélevés pour la constitution d'un fonds de réserve;

5 % ou davantage seront portés au fonds de dépréciation ;

20% seront distribués comme tantièmes au Directeur-Président et au Gérant;

9% au Conseil consultatif;

5% au Conseil de surveillance;

Le reliquat final, enfin, sera distribué sous forme de dividende aux actionnaires ayant leurs actions complètement libérées ou ayant fait des versements par anticipation.

Actions cotées — à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Charles Hu, Directeur-Président; Maurice de Mallet, Directeur-Gérant. — *Conseil consultatif*: Otto Weiszflog; Ugo Carraresi; Sidney Benoell.

Conseil de surveillance — Francisco de Souza Franco; Dr. Daniel Rossi; Pasquale Manzioni. — *Suppléants* A. S. Oliveira; João Fazzano.

Companhia Paulista Manufactureira de Explosivos

(Compagnie Pauliste Manufacturière d'Explosifs)

Société anonyme fondée en 1907.

Objet — Fabrication et vente d'explosifs et articles pour feux d'artifices, chasse, etc.

Dénomination — Companhia Paulista Manufactureira de Explosivos.

Siège social — Dans la ville de São Paulo.

Durée — 20 ans.

Capital social — Rs. 400:000$000 divisé en 4.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000, entièremente libérées.

Actions cotées — à la Bourse de São Paulo.

Companhia Paulista de Fabricação de Parafusos

(Compagnie Pauliste pour la fabrication de Vis)

Société anonyme fondée en 1910.

Objet — Importer et exploiter, acheter et vendre pour son compte, en commission, ou en consignation les articles se rapportant à son commerce en gros. Établir des ateliers pour travaux mécaniques ou similaires, — passer des contrats pour la représentation d'articles nationaux ou étrangers se rapportant à son industrie. — Acheter ou louer des immeubles et les aménager convenablement suivant les besoins de son commerce. — Contracter des emprunts en argent dans le pays ou à l'étranger, en or ou en papier, sous forme d'émission d'obligations, jusqu'à concurrence d'une somme égale à celle du fonds social.

Dénomination — Companhia Paulista de Fabricação de Parafusos.

Siège social — Dans la Ville de São Paulo. Pourra établir des agences où il lui conviendra.

Durée — 50 ans.

Capital social — Rs. 220:000$000 divisé en 1.100 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Conseil d'administration — Composé de trois membres élus pour trois ans et rééligibles, dont un Président et un Gérant.

Commissaires des comptes — Au nombre de trois membres effectifs et trois suppléants élus annuellement et rééligibles.

Assemblée Générale — au mois d'Octobre.

Année sociale — du 1.er Juillet au 30 Juin de l'année suivante.

Répartition des bénéfices — 5 % au fonds de réserve,
5 % au fonds de dépréciation du matériel,
90 % comme dividende aux actionnaires.

Dans le cas où ces 90 % représenteraient plus de 12% du capital, le surplus des 12 % sera distribué partie comme bonification aux actionnaires et partie attribuée aux «Bénéfices en suspens».

Obligations — Rs. 150:000$000 divisés en 1.500 titres d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacun.

Date d'émission — 20 Décembre 1910 à 85 %.

Amortissement — prendra fin en 1930, tirages annuels en Décembre.

Interêt — 8 % l'an, payable par moitié les 20 Juin et 20 Décembre.

Admission à la cote — Actions et obligations cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Francisco Alvarenga, Président; Roberto de Mesquita Sampaio, Secrétaire; Luiz C. Berrini, Gérant.

Bilan — Le premier bilan n'a pas encore été publié.

Dernier cours — des obligations — Rs. 86$000.

Companhia Cortume de Campinas

(Compagnie de Tannerie de Campinas)

Société anonyme fondée le 18 setembre 1910.

Objet — Exploitation de la tannerie de Campinas, située dans la ville de ce nom.

Dénomination — Companhia Cortume de Campinas.

Siège social — Dans la ville de Campinas. (État de São Paulo).

Durée — 20 ans.

Capital social — Rs. 600:000$000 divisé en 3.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 12 % l'an, payable en février.

Conseil d'administration — Composé de 3 membres, élus pour 3 ans.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et 3 suppléants, élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — Au mois d'août de chaque année.

Année sociale — Du 1.er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices — 5 % au fonds de réserve; 5 % au fonds de dépréciation du matériel; sur les 90 % restants, il sera prélevé 12 % comme dividende; après prélèvement, le reliquat sera divisé en trois parties égales :

Le 1.er tiers constituera un dividende supplémentaire; le 2.me tiers sera réparti entre les administrateurs comme gratification; le 3.me tiers sera appliqué suivant décision du Conseil.

Actions cotées — à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Carlos Olympio Leite Penteado, Président; Alexandre Rodech, Gérant; J. Egydio de Oliveira.

Commissaires des comptes — A. B. de Castro Mendes; Coriolano de Mattos; Arthur Lévy.

Bilan au 30 Juin 1911

Actif		Passif	
Marchandises . . .	201:350$200	Capital	600:000$000
Cuirs crus	15:188$100	Cptes. cts. Créditeurs .	17:300$850
Ecorces	27:349$300	Caution du Conseil. .	12:000$000
Drogues et matériaux .	7:362$000	Personnel	3:924$110
Cptes. cts. Débiteurs .	119:497$690	Marchands de bétail .	5:616$000
Terrains	74:085$794	Dividendes pour les 1.er et 2.me semestres .	72:000$000
Édifices	84:993$000	Impôt s/ le 2.me divid .	900$000
Maisons	35:191$000	Gratifications . . .	1:500$000
Machines	73:413$800	Fonds de réserve . .	4:631$700
Biens mobiliers . .	625$500	Fonds de réserve spéciale	4:631$700
Outils et ustensiles. .	4:260$000	Bénéfices en suspens .	376$724
Meubles	2:032$000	. . . . .	—
Effets à recevoir . .	7:107$800	. . . . .	—
Banque du Commerce et de l'Industrie de S. Paulo	2:274$500	. . . . .	—
Actions en caution .	12:000$000	. . . . .	—
Dividendes	36:000$000	. . . . .	—
Comptes divers. . .	16:623$100	. . . . .	—
Caisse	3:527$300	. . . . .	—
		. . . . .	—
Total. . . .	722:881$084	Total. . . .	722:881$084

Compte de "Profits et Pertes"

(ao 30 Juin 1911)

Débit		Crédit	
Frais généraux. . .	50:606$700	Marchandises . .	143:327$770
Impôt s/ dividende .	1:800$000	Loyers	810$000
Amortissements divers	8:590$946	. . . . .	—
Dividendes des 1.er et		. . . . .	—
2.me semestres .	72:000$000	. . . . .	—
Fonds de réserve . .	4:631$700	. . . . .	—
Fonds de réserve spé-		. . . . .	—
ciale	4:631$700	. . . . .	—
Gratifications . . .	1:500$000	. . . . .	—
Bénéfices en suspens .	376$724		
Total. . . .	144:137$770	Total. . . .	144:137$770

Répartition — En 1910 : Rs. 24$000.
Dernier cours des actions — Rs. 250$000.

Fabrica Cimento Italo - Brasileira

(Fabrique de Ciment Italo - Brésilienne)

Société anonyme fondée le 22 août 1907.

Objet — Fabrication et vente de ciment, chaux hydraulique — industries connexes dépendant de l'exploitation des carrières de chaux de la Compagnie, situées dans les municipes de S. Roque, Sorocaba et partout ailleurs.

Dénomination — Fabrica Cimento Italo - Brasileira.

Siège social — dans la ville de São Paulo.

Durée — Prendra fin en 1917.

Capital social — Rs. 800:000$000 divisé en 8.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune entièrement libérées.

Dividende — Limité à un maximum de 20 % par an.

Répartition des bénéfices — 20 % au fonds de réserve ; 5 % comme intérêt du capital ; 5 % au Conseil ; 70 % aux actions, à condition que le dividende annuel ne soit pas supérieur à 20 %. S'il y a excès, il sera appliqué au fonds de réserve.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

Administrateurs — Rodolpho Crespi ; Julio Michelli ; Nicola Puglisi Carbone ; Eduardo Loschi.

Commissaires des comptes — Fratelli Martinelli ; Dr. Henrique Cappelliano ; Domenico Puglisi Ferreira.

Moinho Santista

(Minoterie Santiste)

Société anonyme fondée en 1905, modifiée en 1907, 1908 et 1911.

Objet — L'achat, la mouture du blé et autres céréales du pays ou étrangères ; l'achat et la vente de farines et sons, ainsi que la fabrication de pâtes alimentaires et de tous autres articles congénères. La Société peut encore, suivant décision du conseil d'administration, prendre part à la formation d'industries similaires, acquérir, affermer, ouvrir des agences ou filiales où il lui conviendra, tant dans le pays qu'à l'étranger, faire des avances sur hypothèques et émettre des obligations dans le pays ou à l'étranger.

Dénomination — Sociedade Anonyma Moinho Santista.

Siège social et juridique, dans la ville de São Paulo. — Peut ouvrir des agences où il lui convient. — Les établissements industriels sont dans la ville de Santos.

Durée — 20 ans, à partir de sa fondation.

Capital social — Rs. 2.000:000$000 divisé en 10.000 actions entièrement libérées, d'une valeur nominale de Rs. 200$000 chacune.

Dividende — 10 % par an en 1910.

Conseil d'administration — Composé de 4 membres élus pour 4 ans et comprenant un Président, un Vice-Président et un Secrétaire. Les administrateurs peuvent ne pas habiter dans le pays.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 membres effectifs et de 3 suppléants élus pour un an.

Assemblée générale ordinaire — Doit avoir lieu avant la fin de février de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — 10 % au fonds de réserve ; 10 % au fonds de dépréciation du matériel ; 5 % au conseil d'administration ; 75 % aux actionnaires, sur lesquels il pourra être prélevé, sur demande du conseil d'administration, certaines sommes à porter aux réserves.

Admission à la cote — Actions cotées aux Bourses de São Paulo et Santos.

Bilan au 31 Décembre 1910

Actif		Passif	
Minoterie et propriétés	1.870:081$370	Capital	2.000:000$000
Mobilier	8:143$850	Fonds de réserve . .	240:000$000
Effets à recevoir .	1.013:429$280	Fonds de dépréciation du matériel . . .	140:000$000
Caisse	12:106$300	Bénéfices non distribués	198:742$410
Marchandises . . .	160:174$650	Caution du Conseil .	50:000$000
Production — Stock.	570:291$380	Cptes. cts. Créditeurs	659:282$490
Cptes. cts. Débiteurs	658:422$570	Effets à payer . .	326:434$070
Dépenses à payer. .	840$000	Marchandises à remettre	453:926$470
Timbres en caisse .	3:903$240	8.me dividende . .	200:860$000
Dépôts et cautions .	54:600$000	Pourcentage du Conseil	20:000$000
. . . . .	—	Gratifications . . .	57:747$200
. . . . .	—	Impôt s/ dividende .	5:000$000
. . . . .	—		
. . . . .	—		
. . . . .	—		
. . . . .	—		
Total . . .	4.351:992$640	Total	4.351:992$640

Compte de "Profits et Pertes"

(au 31 Décembre 1910)

Débit		Crédit	
Frais Généraux . .	113:520$730	Marchandises . . .	601:621$900
Intérêts et Escomptes	59:968$440	Opérations à terme .	4:540$860
Commissions . . .	1:684$620	. . . . .	—
Assurances	18:772$650	. . . . .	—
Impôts	15:474$200	. . . . .	—
Frais judiciaires . .	1:098$440	. . . . .	—
Solde bénéficiaire . .	395:643$680	. . . . .	—
Total. . . .	606:162$760	Total. . . .	606:162$760

Répartition — Dividende de 1910 : Rs. 20$000.
Dernier cours — Rs. 265$000.

Companhia de Pesca de Santos

(Compagnie de Pêche de Santos)

Société anonyme fondée le 26 avril 1910, et autorisée par décret fédéral n. 8.035 du 26 mai 1910 à fonctionner au Brésil.

Objet — a) — Exploitation de la pêche, spécialement en haute mer, et de toutes les branches de cette industrie telles que salage, séchage et conservation du poisson en général;

b) — Toutes les opérations ou spéculations nécessaires au développement de cette industrie et à la vente de ses produits.

Dénomination — Companhia de Pesca de Santos.

Siège social—dans la ville de Santos (État de São Paulo).

Durée — 25 ans.

Capital social — Rs. 250:000$000 divisé en 1.250 actions de Rs. 200$000 chacune. Le capital primitif fut porté à Rs. 800:000$000, conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 1910, par l'émission de 2.750 actions de Rs. 200$000 chacune; ces dernières ne sont libérées que de 50 % ou de Rs. 100$000.

Conseil d'administration — Composé de 5 membres, dont un Président, 1 Vice-Président, 1 Secrétaire, 1 Trésorier et 1 Gérant, élus pour un an et rééligibles.

Commissaires des comptes — Au nombre de 3 effectifs et 3 suppléants, élus pour un an et rééligibles.

Assemblée générale ordinaire — Dans le premier semestre de chaque année.

Année sociale — Du 1.er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices — 10 % des bénéfices nets seront appliqués au fonds «Entretien et renouvellement du matériel»; des 90 % restants, 10 % seront destinés au fonds de réserve, qui ne pourra être supérieur au capital social; 90 % seront distribués comme dividendes.

Admission à la cote — Les 1.250 actions de la première émission sont cotées à la Bourse de Santos depuis le 26 novembre 1910; les 2.750 actions de la deuxième émission, depuis le 29 mars 1911.

Administrateurs — Pedro Christi Lisbôa, Président; Tarquinio Ferreira, Vice-Président; Augusto Nunes de Oliveira, Secrétaire; Antonio Marques Bento de Souza, Trésorier; Theodureto H. Faria Couto, Gérant.

Commissaires des comptes — Dr. Persio de Souza Queiroz; Godofredo de Faria; Henrique Lisbôa Wright.

Suppléants — Fred. Ernesto de A. Whitacker Junior; Runes & Bark; Geo P. Cox.

Derniers cours — 1.ère émission — Rs. 255$000.
2.me émission — Rs. 140$000.

Companhia de Diversões

(Compagnie d'Attractions)

Société anonyme fondée en 1909.

Objet — Exploitation de théâtres, cinématographes et autres entreprises ayant pour but des attractions et divertissements publics ou particuliers.

Dénomination — Companhia de Diversões.

Siège social — Dans la ville de São Paulo.

Durée — Jusqu'en 1938.

Capital social — Rs. 200:000$000 divisé en 2.000 actions d'une valeur nominale de Rs. 100$000 chacune, entièrement libérées.

Actions cotées à la Bourse de São Paulo.

XIX

LISTE DES COURTIERS DES BOURSES DE SÃO PAULO ET SANTOS

Liste des Courtiers Officiels des Bourses de São Paulo et Santos

	Courtiers	Fondés de Pouvoirs	Auxiliaires
1.º) Bourse de São Paulo			
1	Leonidas Moreira	*Olegario Cotrim*	
2	Eloy Cerqueira Filho (Dr.)		
3	F. de Azevedo Junior. . .	*Luiz Nogueira*	
4	Celestino Soares de Azevedo	*Antonio da Cunha*	
5	Henrique Misasi	*Armando de B. Souza*	
6	Herculano Pereira Simões .	*Antonio Q. Simões*	*Philadelpho Soares*
7	Ernesto R. de Carvalho. . (syndic)		
8	William Fox Rule. . . .	*João Didier* *Joaq. de M. Pacheco*	
9	Luiz Antonio de Souza . .		
10	Raphael Tobias de Barros .	*Adolpho F. Nielsen* *João M. Mello Franco*	
11	João Pedro Ribeiro . . .	*Mario de Azevedo Castro* *Odilon Lima Cardozo*	
12	Ant.º Aymoré Pereira Lima	*Alfredo Brasil* *Heraldo S. Caiuby*	
13	Oscar Moreira (Dr.) . . .	*José Sertorio do Valle* *Ant. C. Vasques Junior*	
14	Eduardo Dreux.	*A. Procopio A. Ferraz*	
15	Jayme Pinto Novaes . . .		
2.º) Bourse de Santos			
1	Emilio Wysling (syndic). .		
2	Paulo T. de Ara.º Filgueiras (secrétaire)		
3	Eduardo Machado (trésorier).	*Augusto Hackerott*	
4	Eduardo B. Veriot (assesseur)		
5	Quintino Ratto.	*Ernesto T. Simon*	
6	Alexandre Kealman . . .		
7	C.el José Pinto da Silva Novaes	*Henry Broad* *Alvaro Augusto Peixoto*	

XX

TARIF

DES

COURTIERS OFFICIELS

TARIF DES COURTAGES ET HONORAIRES DES AGENTS DE CHANGE DES BOURSES DE SÃO PAULO ET SANTOS

(Approuvé par le Congrés Législatif de l'État de São Paulo le 26 Octobre 1906)

1.° COURTAGES

NATURE DES TITRES	Courtages payés par le vendeur	Courtages payés par l'acheteur	Observations
Apolices de la Dette Publique de l'Etat ou Féderale	1/2 p.%	1/2 p.%	calculé sur la valeur nominale.
Obligations municipales d'une valeur nominale supérieure à 200$000	1/2 p.%	1/2 p.%	culculé sur la valeur nominale.
Obligations municipales d'une valeur nominale égale ou inférieure à Rs. 200$000.	Rs. 1$000	Rs. 1$000	par titre.
Actions ou obligations de banques et sociétés cotées 50$000 ou moins	Rs. 1$000	Rs. 1$000	par tinre.
Actions ou obligations de banques et sociétés cotées de Rs. 50$000 à Rs. 200$000	Rs. 1$000	Rs. 1$000	par titre.
Actions ou obligations de banques et sociétés cotées au-dessus de Rs. 200$000	Rs. 1$000	Rs. 1$000	par titre. (1)
Inscription dans le registre officiel de l'agent de change des numéros d'ordre de titres au porteur	Rs. 0$050	—	par titre, payé par l'intéréssé.
Métaux monnayés	1/8 p.%	1/8 p.%	calculé sur le montant en mil réis.
Lettres de change	3/16 p.%	—	calculé sur le montant en mil réis.
Escomptes à 4 mois	1/2 p.%		
Escomptes à 6 mois	2 p.%		
Escomptes à 12 mois	à débattre		
Escomptes à plus de 12 mois .	à débattre		
Emissions d'apolices, lettres hypothècaires, obligations ou autres titres privilégiés . . .	—	—	payé par le contractant d'aprés convention réciproque.
Evaluation d'apolices, d'actions ou autres titres de banques ou sociétés	Rs. 10$000	—	par chaque espèce de titres, payé par l'intéressé.

(1)—**N. B.**—Le tarif ci-dessus sera appliqué aux courtages à prélever sur transfert d'actions ou autres titres dans le cas d'héritage, de legs, de partage de biens judiciairement ou à l'amiable, de constitution de capital social ou autres cas.

2.° HONORAIRES

(a) - Certificat d'une cote de change ou de titre à une date exactement indiquée	Rs. 5$000
Le même certificat quand la cote la plus rapprochée se trouve dans les 30 jours précédant la date indiquée.	Rs. 5$000
Le même certificat quand la cote la plus rapprochée se trouve dans les 30 jours précédant ou suivant la date indiquée.	Rs. 6$000
Le même certificat quand il s'agit soit de la cote à un jour déterminé, soit de la dernière cote, si cette cote se trouve comprise dans un espace de 3 mois	Rs. 8$000
de 3 à 6 mois	Rs. 10$000
de 6 à 9 mois	Rs. 12$000
de 9 à 12 mois.	Rs. 15$000
de plus de 12 mois, pour toute année ou fraction d'année	Rs. 5$000
(b) — Certificat de la moyenne des cours cotés de tout change ou titre pendant une période déterminée:	
jusqu'à 30 jours	Rs. 20$000
de 1 à 6 mois	Rs. 25$000
de 6 à 12 mois.	Rs. 30$000
de plus de 12 mois	à débattre
(c) - Examen de papiers et documents pour l'admission à la cote officielle de tout titre ou valeur, quand la valeur du capital nominal est inférieure à 1:000$000 . .	Rs. 150$000
de 1:000$000 à 5:000$000	Rs. 200$000
de 5:000$000 à 10:000$000	Rs. 250$000
de plus de 10:000$000.	Rs. 300$000
(d) - Dépôt dans les archives de la Chambre Syndicale de papiers et documents relatifs à des titres et valeurs admis à la cote officielle de la bourse.	Rs. 50$000
(e) - Enregistrement de certificats de paiements d'impôts des «Industries et Professions» ou tout autre enregistrement.	Rs. 5$000
(f) - Enregistrement de contrat de prise de possession de charge d'agent de change et d'approbation et nomination de fondé de pouvoir	Rs. 20$000
(g) - Enregistrement de publication de nomination d'agent de change, fondé de pouvoir ou toute autre publication	Rs. 5$000
(h) - Inscription de numéros d'ordre de titres au porteur dans le registre officiel . . . . . par titre	Rs. 0$050
(i) - Certificat in-extenso de tout document archivé ; chaque page de 33 lignes	Rs. 2$000
(j) - Certificat de la cote de tout change ou titre à une date déterminée plus de 30 ans au paravant	Le double du tarif du § (a)
(k) - Depôt dans les archives de tout document détaché. .	Rs. 5$000
(l) - Contribution de chaque courtier par £ 1.000 qu'il negocie. Cette contribution est destinée à la construction d'un immeuble pour la bourse	p. 1/32 %

XXI

MANUEL
DE LA
BOURSE

Acção (*Action*) — L'action est un titre représentatif d'une part de propriété dans une entreprise ou une banque. Elle peut être nominative ou au porteur suivant les statuts des Sociétés. Elle donne droit à un intérêt fixe et à une répartition des bénéfices appelée *dividende*. Le propriétaire d'actions ou *actionnaire* est donc une sorte d'associé de l'entreprise: il participe aux chances de l'opération, mais n'étant pas comme l'obligataire un simple prêteur, il ne bénéficie pas d'une fixité de revenus.

Au Brésil il n'y a pas de minimum pour la valeur nominale d'une action, mais elle doit être libérée d'au moins 10 %.

Les actions ne peuvent être mises au porteur qu'après leur entière libération: avant l'accomplissement de cette opération elles sont nominatives.

Le cessionnaire d'une action libérée est responsable des versements non encore appelés sur la dite action: cette responsabilité cesse après l'assemblée générale qui a approuvé les comptes annuels de la Société ou dans le délai de 5 ans à partir de la cession si l'assemblée générale ne s'est pas réunie ou n'a pas approuvé les comptes annuels. (Décret Fédéral n. 34, du 4 Juillet 1891, art. 31).

Pour les titres nominatifs, la preuve de la détention est faite par le transfert: pour les titres au porteur elle peut être faite par le dépôt dans les caisses de la Société en vue d'une assemblée ou pour toute autre cause.

Pour être négociables les actions nominatives doivent être libérées de 40 % de leur valeur nominale :

1) — quand il s'agit de Sociétés ne jouissant pas de garantie publique d'intérêts.

2) — quand il s'agit de Sociétés, ayant pour but d'exploiter des concessions garanties par les gouvernements des États, mais constituées dans la Capitale Fédérale.

Elles peuvent être négociables après libération seulement de 20 % :

1) — dans les cas de Sociétés ayant pour but la réalisation d'améliorations matérielles d'utilité publique accordées par le gouvernement Fédéral et jouissant d'une garantie publique d'intérêts;

2) — dans le cas de Sociétés ayant pour but d'exploiter des concessions garanties par le gouvernement des États, mais à la condition que chacune de ces Sociétés soit constituée dans l'État qu'elle intéresse. (Décret Fédéral n. 34, du 4 Juillet 1891, arts. 25, 27 et 28)

Acção preferencial (*Action de priorité ou de préférence*) — Sorte d'action jouissant de certains avantages, tel que droit d'antériorité soit sur les bénéfices, soit sur l'actif social, soit sur les deux.

L'action de priorité donne dans les assemblées un droit de vote égal à celui de l'action ordinaire.

Apolice (*Apolice*) — On apelle *apolices* des titres de la Dette publique intérieure Fédérale ou des États. Les apolices sont au porteur ou nominatives. Émises au porteur elles jouissent des avantages suivants:

1) — possédées par des étrangers elles sont exemptes du sequestre dans le cas de guerre entre le Brésil et la nation à laquelle appartiennent ces étrangers ;

2) — elles ne peuvent être frappées d'opposition que par le propriétaire lui même ;

3) — en cas de perte ou de destruction d'une apolice, son propriétaire a droit au paiement du capital qu'elle représente ou à la remise d'un duplicata moyennant l'accomplissement de certaines formalités.

Les apolices de la Dette Fédérale ne peuvent être frappées des impôts des États ou des municipalités. (Inglez de Sousa — Titulos ao portador — pag. 229 et suivantes).

Assembléa geral (*Assemblée générale*) — La réunion des actionnaires forme l'assemblée générale. L'assemblée générale, légalement constituée, est le pouvoir suprême de la Société. Elle peut résoudre toutes les affaires,

prendre toutes les décisions et délibérations, approuver et ratifier tous les actes intéréssant la Société. Cependant il ne lui est pas permis de changer ou modifier l'objet essentiel de la Société. Ses délibérations, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires présents ou absents.

L'assemblée générale dans l'ordre du jour de laquelle figure soit la constitution de la Société, soit des modifications ou altérations aux statuts (et elle est alors appelée *extraordinaire*) doit réunir, pour être valablement constituée, un nombre d'actionnaires représentant au moins les *deux tiers* du capital social.

Si dans une première et une deuxiéme réunion cette proportion n'est pas atteinte, une troisième réunion sera convoquée, qui délibérera quelque soit le montant du capital représenté par les actionnaires présents.

Dans tous les autres cas l'assemblée générale sera *ordinaire*, et il suffira que le *quart* du capital social soit représenté pour que l'assemblée puisse valablement avoir lieu.

Les délibérations de l'assemblée générale sont prises à la majorité des voix.

Les statuts de chaque société fixent le nombre minimum d'actions exigé pour l'admission aux assemblées.

Néanmoins, dans les assemblées *constitutives*, tout actionnaire pourra prendre part au vote, même s'il ne possède pas le nombre d'actions exigé par les statuts.

Les groupements d'actionnaires propriétaires d'un nombre de titres inférieur au minimum prévu, sont autorisés. (Décret Fédéral n. 434 du 4 Juillet 1891 — art. 128 et suivants).

Boletim (*Bordereau*) — Relevé des ordres exécutés par un courtier officiel: ce bulletin comprend la date de l'opération, la quantité, la nature et le cours des titres négociés ainsi que le montant du courtage.

Bolsa (*Bourse*) — La Bourse est le lieu où se réunissent les courtiers officiels pour traiter les opérations sur valeurs mobilières.

A l'intérieur de l'édifice où se trouve la Bourse, existe une enceinte exclusivement réservée aux courtiers officiels. Il y a dans l'État de São Paulo deux Bourses, celle de la Capitale et celle de la ville de Santos.

Les séances ont lieu pour la première de midi à midi $^1/_2$ et de 3 heures à 3 h. $^1/_2$ et pour la seconde de 1 h. à 2 h. $^1/_2$: elles se tiennent tous les jours à l'exception des dimanches et jours fériés suivants: 1, 6 et 25 Janvier, 2 et 24 Février, 21 Avril, 3 et 13 Mai, 24 et 29 Juin, 14 Juillet, 15 Août, 7 et 8 Septembre, 12 Octobre, 1, 2 et 15 Novembre, 8 et 25 Décembre, le mardi gras, les jeudi et vendredi saints, les jours de l'Ascension et de la Fête Dieu.

A l'issue de chaque séance, les cours pratiqués sur les différentes valeurs admises à la cote officielle sont affichés sur un tableau placé bien en vue à l'intérieur de la Bourse.

Bonus (*Bon*) — C'est un titre ayant tous les caractères de l'obligation et remboursable avec ou sans lot. Cette sorte de titre n'existe plus au Brésil.

Caixa de Amortisação (*Caisse d'amortissement*) — La caisse d'amortissement est une administration fédérale chargée du paiement des intérêts et du rachat des titres de la Dette Publique Intérieure consolidée, ainsi que de l'émission, de l'échange et de l'amortissement du papier-monnaie inconvertible du Brésil.

Caixa de Conversão (*Caisse de Conversion*) — Créé en vertu de la loi du 29 décembre 1906, cet établissement est chargé d'émettre du papier convertible contre des dépôts d'or au change de 15 pence par mil réis. La limite de ces dépôts était fixée par la susdite loi à £. 20.000.000; cette limite ayant été atteinte au mois de Mai 1910, les échanges de papier contre versements en or furent arretés et le change monta en peu de temps au dessus de 18 pence par mil réis.

Après une lutte très vive entre les États importateurs, partisans du change haut et les États exportateurs, partisans du change bas, le Congrés Fédéral vota la loi n. 2357 du 31 Décembre 1910, qui fixa le change de conversion de l'or en papier de la Caisse à 16 pence par mil réis et la limite des dépôts à £. 60.000.000.

Depuis cette époque le change est resté fixe aux environs de 16.

Quand cette limite des dépôts de £ 60.000.000 sera atteinte on a déjà envisagé pour le Brésil la possibilité, en y joignant les réserves de la Caisse d'amortissement, de disposer d'un capital or suffisant pour pouvoir procéder à la conversion complète du papier monnaie et au rétablissement de la circulation metallique.

Le décret n. 8512 du 11 Janvier 1911 qui promulgua la loi de fixation du change de la caisse de Conversion à 16 pence par mil réis, a également rectifié le tarif d'échange du 6 Décembre 1906, des monnaies d'or, marks, francs, lires et dollars, comparées à la livre sterling.

Il s'y trouvait, en effet, certaines erreurs provenant de différences dans le rapport de l'or fin contenu dans chacune de ces monnaies avec l'or fin contenu dans la livre sterling.

	Tarif Ancien	Tarif Actuel en vigueur
1 livre sterling	15$000	15$000
1$000 réis en or (Brésil) . .	1$687,5	1$687,5
1 franc, lire ou peseta. . .	0$596,19627	0$594,7292
1 marck	0$736,04109	0$734,1472
1 dollar	3$089,81536	3$082,2381
1 peso argentin	2$980,99	2$973,6463
1 couronne d'Autriche . . .	0$624,8	0$624,5475
1$000 reis (Portugal) . . .	3$338,351	3$330,2868

Camara Syndical (*Chambre syndicale*) — La Chambre Syndicale des courtiers officiels est élue annuellement par ceux-ci réunis en assemblée générale. Cette chambre se compose de quatre membres dont un président appelé *syndic*.

Il existe une chambre syndicale des courtiers officiels de São Paulo et une autre de ceux de Santos.

Tous les courtiers officiels sont tenus d'en faire partie. Les attributions de la chambre syndicale et du syndic sont déterminées par le réglement annexé au Décret de l'État n. 454 du 7 Juin 1897.

Cambio (*Change*) — On appelle change la différence entre la valeur réelle et la valeur nominale du papier recouvrable sur une place autre que celle où il a été créé.

Une opération de change est celle qui consiste à convertir la monnaie d'un pays en monnaie d'un autre pays.

On dit que le change est au pair entre deux pays, lorsque les monnaies de ces deux pays ont la même valeur, cette valeur résultant de la comparaison du métal pur que chacune d'elles contient.

En général, dans l'échange des monnaies de deux pays différents on prend pour terme de comparaison la monnaie d'un troisième pays qui determine ce l'on appelle le *change certain*, les monnaies des autres pays donnant le *change incertain.*

Ainsi lorsque l'on veut convertir des monnaies françaises en monnaies brésiliennes on prend comme terme de comparaison la *livre sterling.*

Le change au pair du Brésil est celui de 27 pence par mil réis, c'est à dire qu'à ce cours, 1 £ = 8$888, 1 franc = 0$353, 1 marck = 0$436, 1 dollar = 1$831, et 100$000 or du Brésil = 100$000 papier du Brésil.

La circulation de l'or n'existant pas en pratique au Brésil, le change au pair est surtout théorique. Il ne faut pas en effet oublier que «*le papier inconvertible a dans l'intérieur du pays le même pouvoir d'achat que le papier convertible en or.*»

Echelle des variations du change

Taux du change	Valeur de la £	Valeur du franc
7 pence	34$285	1$362
8 »	30$000	1$192
9 »	26$666	1$059
10 »	24$000	0$953
11 »	21$818	0$867
12 »	20$000	0$794
13 »	18$461	0$733
14 »	17$142	0$681
15 »	16$000	0$635
16 »	15$000	0$596
17 »	14$117	0$561
18 »	13$333	0$529
19 »	12$631	0$502
20 »	12$000	0$476
21 »	11$428	0$454
22 »	10$909	0$433
23 »	10$434	0$414
24 »	10$000	0$397
25 »	9$600	0$381
26 »	9$230	0$366
27 »	8$888	0$353

Carta de Credito (*Lettre de Crédit*) — C'est une lettre adressée par une banque à un de ses correspondants (*Lettre de Crédit Simple*) ou à plusieurs de ses correspondants (*Lettre de Crédit Circulaire*) dans le pays ou à l'étranger pour les informer d'avoir à payer au porteur de ladite lettre, dont l'identité devra être verifiée avant paiement, le montant d'une somme déterminée.

Les lettres de crédit sont personelles et non transmissibles par endossement.

Cautela (*Certificat Provisoire*) — C'est un titre remis au souscripteur au moment de l'emission en attendant que le titre définitif soit prêt.

Cheque (*Chèque*) — Le chèque est un ordre écrit et signé par le tireur au tiré (Banquier ou négociant) avec lequel il est en compte-courant, d'avoir à payer à vue au porteur, à son ordre ou à une personne désignée, une certaine somme non-inférieure à 100 mil réis, qu'il aura remise ou fait remettre auparavant au dit tiré.

Le chèque doit contenir les déclarations suivantes :

1) le lieu de création;

2) la date de création;

3) la déclaration à Monsieur X ou au porteur, ou à l'ordre de....

4) la désignation de la Banque, du Banquier ou du négociant auquel est adressé l'ordre de paiement;

5) l'inscription en toutes lettres dans le corps du titre de la somme a payer, somme qui ne peut être inférieure à 100 mil réis.

6) la signature du tireur.

Le chèque doit être présenté dans un délai de trois jours à compter de la date de sa création: c'est également le délai pendant lequel il peut être protesté faute de paiement.

Il doit être revêtu d'un timbre fixe fédéral de 100 réis.

Lorsqu'il a été endossé il doit être timbré proportionnellement à sa valeur, c'est à dire à raison de 1$100 par conto de réis ou fraction.

Jusqu'ici la loi Brésilienne n'a prévu que le cas du chèque payable sur la place où il a été tiré: une nouvelle loi est en préparation pour les chèques tirés de place à place et pour la réduction à un timbre fixe du timbre proportionnel obligatoire en cas d'endossement.

Corretagem *(Courtage)* — Le *courtage* représente le paiement du service rendu par un courtier officiel à son client dans une opération qu'il a faite pour le compte de ce dernier.

Le courtage est fixe et approuvé par le Congrès de l'État de S. Paulo.

Le courtage d'une opération, sauf dans le cas de faute du courtier, est toujours dû au courtier, même si le donneur d'ordre retire son ordre avant éxécution.

N. B. — Voir dans le présent ouvrage les tarifs des courtiers officiels de l'État de São Paulo.

Corretor de fundos publicos *(Agent de change ou courtier officiel)* — Le courtier officiel est nommé par le Président de l'État sur présentation de la chambre syndicale des courtiers officiels et approbation du Secrétaire des Finances. Les fonctions des courtiers offficiels sont les suivantes :

1) acheter, vendre et transférer tous les fonds publics nationaux ou étrangers admis à la cote;

2) négocier les lettres de change et emprunts sous forme d'obligations;

3) négocier les titres admis à la cote de la Bourse par la chambre syndicale;

4) acheter et vendre les métaux précieux monnayés ou en lingots. Le courtier officiel ne peut faire d'opérations pour son propre compte. Il est tenu à effectuer dans les coffres de l'État le dépôt d'un cautionnement de Rs. 10:000$000. Il est tenu au secret professionnel. (Décret de l'État de São Paulo, n. 454, du 7 juin 1897).

Le nombre de courtiers officiels est de 15 pour la Bourse de São Paulo et de 7 pour celle de Santos.

Cotação *(Cote)* — La *cote* est un relevé officiel des cours pratiqués à la Bourse sur les valeurs qui peuvent y être traitées. Ce relevé ou bulletin est donné après chaque séance par la Chambre syndicale des courtiers officiels. La cote d'un titre négocié au comptant correspond au *cours moyen* des opérations faites sur ce titre dans la séance. Pour un titre négocié à terme, c'est encore le cours moyen des opérations traitées à terme dans la séance qui sera inscrit.

La fixation de cette cote sera faite sur un minimum de 25 ou de 50 titres et des multiples de ces deux nombres, suivant que la valeur nominal des dits titres sera de 100 ou 200$000.

La cote officielle devra en plus mentionner les plus hauts et plus bas cours faits dans les opérations au comptant ou à terme.

Lorsqu'il n'y aura pas eu de transaction, la cote devra indiquer au moins la première et la dernière offre.

Coupon *(Coupon)*—C'est un titre représentatif des intérêts qui fait partie de l'action ou de l'obligation et qui, pour les titres au porteur, en est détaché au moment de l'échéance. Le coupon est présenté alors à la Caisse de la Société qui en effctue le paiement. Dans le cas de titres nominatifs, le paiement des intérêts ou dividendes est constaté soit par l'apposition d'un cachet "ad hoc," soit par l'émargement fait sur les registres de la Société par le propriétaire du titre ou son représentant.

Le délai de prescription des coupons est le même que celui du titre.

Les intérêts et dividendes de titres négociés en Bourse appartiendront à l' acheteur si leur paiement a été annoncé pendant la durée de l' opération à terme.

Les titres au porteurs munis de coupons échus et dont le paiement n' aura pas été annoncé seront remis à l'acheteur avec les dits coupons.

Debenture *(Obligation)*—On appelle *debenture* ou *obligation* un titre qui représente des capitaux prètés à des sociétés anonymes ou en commandite par actions, rapporte un intérêt fixe et est remboursable dans un temps déterminé.

Au Brésil l'obligation est toujours au porteur.

L'intérêt s'encaisse au moyen d'un "*coupon*" découpé du titre au fur et à mesure des échéances.

La valeur totale des émissions de debentures d'une société ne peut dépasser le montant du capital-actions stipulé dans les statuts, sauf dans les trois cas suivants: quand il s'agit

(1) — de sociétés de crédit hypothécaire;

(2) — de compagnies de chemins de fer, navigation, colonisation et exploitation de mines;

(3) — de sociétés qui garantissent l'écart entre le capital-actions et le capital-obligations au moyen de titres de la dette publique de l'Union, des États ou des Municipalités dont les échéances coïncident avec celles des obligations. Ces titres doivent de plus être déposés dans les coffres du Trésor National ou des États.

Deporte *(Déport)* — On apelle *Déport* la vente de titres au *comptant* et simultanément le rachat de titres de même espèce à *terme*, effectué par le vendeur au premier acheteur.

Les titres doivent être remis effectivement s'ils sont au porteur, ou transférés s'ils sont nominatifs.

Les cours appliqués seront ceux de la Bourse du jour de la négociation.

Les opérations ne peuvent excéder le délai de 30 jours, mais sont renouvelables.

La liquidation a lieu le jour du terme et ne peut être faite par anticipation.

Descoberto *(Découvert)* — Lorsqu'en Bourse il a été vendu plus de titres ou de lettres de change que l'ensemble des vendeurs à terme ne peut livrer à la liquidation, on dit qu'il y a *découvert*. Pour pouvoir faire face aux engagements les spéculateurs sont alors obligés ou de racheter à des prix onéreux, puisque le titre est rare, ou de faire usage des *Déports*.

Desconto *(Escompte)* — On appelle *Escompte* le prime payée à la personne qui fait l'avance d'une somme quelconque avant son échéance. Cette prime représente le loyer de l'argent avancé, pendant le durée de l'avance.

On sait que tout effet à échéance a deux valeurs: la *Valeur Nominale* celle inscrite sur le titre, et *la Valeur Actuelle*, c'est à dire la valeur nominale moins l'escompte ou coût du loyer de l'argent pendant le temps qui lui reste à courir jusqu'à son échéance.

L'*Escompte en Dehors* est représenté par le montant des intérêts simples de la *Valeur Nominale* du titre.

L'*Escompte en Dedans* est égal au montant des intérêts simples de la *Valeur Actuelle* du titre.

Director (*Administrateur*) — L'administrateur est une personne déléguée par les actionnaires pour gérer leur Société. Le mandat de l'administrateur ne peut durer plus de 6 ans et est révocable en tout temps. La réunion des administrateurs forme le conseil d'administration, qui doit comprendre au moins deux membres. Les fonctions des administrateurs sont déterminées par les statuts. (Décret Fédéral n. 34, de 4 Juillet 1891 arts. 97 et suivants).

Editaes (*Publications*) — Les publications sont les insertions qui doivent être faites dans les journaux de grand tirage dans certains délais prévus par la loi pour la constitution des sociétés anonymes, les émissions, augmentations de capital, ordres du jour des assemblées générales... etc... (Voir le Décret Fédéral n. 434 du 4 Juillet 1981 sur les sociétés anonymes).

En France, la Loi du 30 Janvier 1907, promulguée en vertu du Décret du 27 Février 1907 a fixé les conditions des publications relatives aux émissions des sociétés françaises ou étrangères.

Les courtiers ou banquiers émetteurs des titres, domiciliés en France, doivent faire insérer dans le bulletin annexe du Journal Officiel, une notice, revêtue de leurs signature et adresse, contenant les énonciations suivantes:

1) — Dénomination de la société ou raison sociale;

2) — Indication de la nationalité de la société et par conséquent de la législation sous le régime de laquelle elle fonctionne;

3) — Siège social;

4) — Objet de l'entreprise;

5) — Durée de la société;

6) — Montant du capital social, taux de chaque catégorie d'actions et montant du capital non-libéré;

7) — Dernier bilan certifié pour copie conforme ou déclaration qu'il n'en a pas été encore dressé;

8) — Montant des obligations qui auraient déja été émises par la société avec énumeration des garanties qui y sont attachées, et, s'il s'agit d'une nouvelle émission d'obligations, le nombre ainsi que la valeur des titres à émettre, l'intérêt à payer pour chacun d'eux, l'époque et les conditions de remboursement et les garanties sur lesquelles repose la nouvelle émission.

9) — Enumération des avantages stipulés au profit des fondateurs, administrateurs, gérants et de toute autre personne, des apports en nature et de leur mode de rémuneration, des modalités de convocation aux assemblées générales et de leur lieu de réunion.

De plus toute société étrangère qui procède en France à une émission publique, a une mise en vente ou à une introduction d'actions, d'obligations ou de titres de quelque nature qu'ils soient, sera tenue de publier *intégralement* ses statuts, en langue française, au même bulletin annexe du Journal Officiel avant tout placement de titres.

Tarif des insertions au bulletin annexe du Journal Officiel:
2 francs la ligne.

Abonnement d'un an à ce bulletin: Fcs. 12,00 en France,
Fcs. 18,00 pour tous les pays de l'union postale

Entrada de bens, cousas ou direitos (*Apport*) — L'apport est la part réservée aux fondateurs d'une entreprise quelconque, soit comme représentation des dépenses faites par eux pour réaliser leurs projets, soit comme paiement des objets, matériaux, propriétés, concessions, brevets, clientèle . . . . . etc . . . . . qu'ils *apportent* à la Société. L'estimation de l'apport doit être soumis à l'acceptation de l'assemblée générale des actionnaires. Dans les sociétés anonymes, l'apport peut être représenté par des actions de Capital. (Décret Fédéral n. 434 du 4 juillet 1891, art. 17).

Fiscaes (*Commissaires des Comptes*) — Toute société anonyme doit avoir un conseil d'au moins trois commissaires des comptes et d'un nombre égal de suppléants nommés pour un an par l'assemblée générale.

Ils ont comme fonctions de contrôler les opérations, l'ouverture des livres, le bilan et les comptes des administrateurs de la Société et doivent en presenter un rapport à l'assemblée générale. (art. 118 et suivants du Décret Fédéral n. 434 du 4 juillet 1891).

Garantia das operações da Bolsa (*Couverture*) — C'est la garantie, en argent ou en titres qui doit accompagner chaque ordre donné: elle sera proportionnelle à l'importance de l'opération : le courtier fixera lui même à son client la proportion de la garantie.

Dans les opérations à terme, le courtier dans le cas de baisse des titres, pourra exiger de son commettant un renforcement de la garantie.

Imposto sobre os valores moveis (*Impôts sur les valeurs mobilières.*)

Brésil.

Il n'existe pas d'impôt brésilien spécial sur les valeurs mobilières. (Voir l'article "Timbre".)

France.

Les taxes fiscales françaises sur les valeurs mobilières sont différentes s'il s'agit de titres de Sociétés Françaises, de Sociétés Etrangères ou de Fonds d'États Etrangers.

A) — *Sociétés Françaises* — Les titres de ces sociétés sont soumis au *droit de timbre*, au *droit de transmission* et à *l'impôt sur le revenu.*

1.° *Droit de timbre* — (Lois des 5 Juin 1850, 23 Août 1871 et 30 Mars 1872.) — Ce droit est presque toujours acquitté par abonnement. Pour les actions et obligations la *Taxe d'Abonnement* est de 6 centimes p.$^0/_0$ et par an (décimes compris) du capital nominal des titres. S'il n'a pas été exprimé de capital, la Société fournit une évaluation qui reste invariablement fixée à son chiffre originaire. La taxe est annuelle et payable par trimestre à raison du quart, dans les 20 premiers jours des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre. Pour les obligations cette taxe est calculée sur le nombre des titres non amortis. Les actions d'apport devant rester pendant 2 ans attachées à la souche, ne paient le droit de timbre qu'à l'expiration de ce délai.

L'abonnement est irrévocable, même dans le cas de réduction du capital social. Les sociétés en liquidation ainsi que celles qui n'ont payé ni intérêts, ni dividendes depuis 2 ans, sont dispensées de la taxe d'abonnement. Cependant l'improductivité d'une société ne l'exempte pas du paiement de la taxe sur ses obligations.

2.° — *Droit de transmission* — (Lois des 23 Juin 1857, 16 Septembre 1871, 30 Mars et 29 Juin 1872, 26 Décembre 1908.)

a) *Actions* et *Obligations nominatives.*

Si les valeurs n'existent qu'en titres nominatifs, le droit de transfert est de Fcs. 0,75 $^0/_0$.

Pour la conversion d'un titre nominatif en titre au porteur, le droit est de Fcs. 0,75 $^0/_0$.

Le transfert d'un titre du porteur au nominatif est exempt de ce droit.

b) *Actions* et *Obligations au Porteur.*

Sui ces titres il est perçu une taxe annuelle de Fcs. 0,25 sans décimes. Cette taxe est calculée sur le capital des titres, évalué d'après leurs cours moyens de l'année précédente et déduction faite des versements non appelés. Le cours moyen annuel est établi en divisant la somme des cours moyens de chacun des jours de l'année

par le nombre de ces cours. Le cours moyen de chaque jour est établi, en prenant la moyenne entre le cours le plus bas et le cours le plus haut d'après le journal publiant la Cote Officielle de la Bourse de Paris.

Les sociétés acquittent les droits de transmission après l'expiration de chaque trimestre et dans les 20 premiers jours du trimestre suivant.

3.° — *Impôt sur le Revenu.* — (Lois des 29 Juin 1872, 21 Juin 1875, 26 Décembre 1890 et 25 Février 1901.)

Pour les actions et les obligations, la taxe est de 4 %, sans décimes, sur le revenu ainsi que sur les primes de remboursement et de 8 % sur les lots.

La taxe de 4 % est avancée par les sociétés et payée dans les 20 premiers jours des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre par quart. Pour les dividendes et autres revenus variables la taxe est liquidée provisoirement sur les 4/5mes du revenu du dernier exercice sauf règlement ultérieur.

B) — *Sociétés Etrangères* — En principe les titres de ces sociétés sont frappés des mêmes droits et impôts que ceux des sociétés françaises, mais dans la pratique les sociétés étrangères n'acquittent ces droits que sur le nombre de leurs titres circulant en France

Les sociétés, compagnies, villes et provinces étrangères dont les titres doivent être admis à la cote officielle, émis, mis en vente ou souscription, introduits ou dont le service financier doit être fait en France, sont tenues de faire agréer au préalable par le Ministre des Finances, un *Représentant Responsable du Paiement des Taxes* dont ces titres sont redevables.

Elles peuvent toutefois s'affranchir de l'obligation de faire agréer un représentant responsable en déposant dans les coffres de l'État (Caisse des Dépôts et Consignations) un cautionnement en numéraire au moins égal à la somme représentant approximativement le total des taxes annuelles exigibles pour une période de 3 années et calculées à raison des cinq dixiémes des titres pour lesquels l'abonnement aura été demandé. C'est la société étrangère elle-même qui doit constituer le cautionnement et il ne lui est pas permis de se faire substituer par un intermédiaire qui s'engagerait personnellement et sans son autorisation. C'est le Ministre des Finances, sur l'avis préalable de la commission des Valeurs Mobilières, qui fixe la *Quotité Imposable* ou nombre des titres des sociétés étrangères abonnées, passible des taxes en France.

Cette quotité imposable ne peut être inférieure à:

1 dixième du capital pour les actions, et

2 dixièmes du capital pour les obligations.

Elle est irrévocablement fixée pour 3 ans.

Les titres des *Sociétés Etrangères Abonnées* ne portent aucune empreinte ni estampille, leur situation étant portée à la connaissance des tiers au moyen d'insertions au «Journal Officiel».

Les titres des *Sociétés Etrangères Non-Abonnées* ne peuvent circuler en France qu'à la condition d'avoir été préalablement timbrés au *Droit fixé à 2 %* (sans décimes) par la loi du 28 Décembre 1895. Ce droit est perçu sur la valeur nominale de chaque titre considéré isolément et dans tous les cas, sur un minimum de 100 francs.

C) — *Fonds d'États Etrangers* — (Loi du 30 Janvier 1907).

Ces titres sont soumis à un *Droit de Timbre fixé a 2 %*, sans décimes, à partir du 1.er Janvier 1907. Il est perçu sur la valeur nominale de chaque titre considéré isolément et, dans tous les cas, sur un minimum de 100 francs.

Aucune émission ou souscription de titres de rentes ou effets publics des Gouvernements étrangers ne peut être annoncée, publiée ou effectuée en France sans qu'il ait été fait, dix jours à

l'avance, au bureau de l'Enregistrement de la résidence, une déclaration dont la date est mentionnée dans l'avis ou l'annonce. (Loi du 25 Mai 1872.)

Lorsque le droit a été payé sur le certificat provisoire, le titre définitif correspondant est timbré sans frais sur la présentation du certificat.

La gratuité du timbre n'est pas applicable aux certificats nominatifs délivrés en échange de titres au porteur ayant déja supporté l'impôt, ou, vice-versâ, aux titres au porteur remis en représentation de titres nominatifs précédemment timbrés.

Income-tax — C'est l'impôt anglais sur le revenu, déduit de tout dividende et coupon d'interêts en Angleterre. Il est actuellement de £. 0. 1. 2. ou Rs. 0$875 par livre sterling, soit 5, 87 % environ. Les étrangers non assujettis à cet impôt peuvent se le faire rembourser sur production d'un document appelé "*affidavit*" dans lequel il est affirmé sous serment que le propriétaire du titre n'a pas, en sa qualité d'étranger, à subir la retenue de l'income-tax.

Juro (*Intérêt*) — Loyer du capital dû au préteur.

Il se prescrit dans le même délai que le titre auquel il se rapporte.

Lorsque l'intérêt n'est pas stipulé, il se calcule légalement au Brésil à raison de 6 % l'an.

Letra de Cambio (*Lettre de Change*) — La lettre de change est un ordre de paiement et doit contenir les énonciations suivantes:

1.º Le mot "Lettre de Change" ou son équivalent dans la langue dans laquelle elle est écrite.

2.º La somme à payer et le genre de la monnaie.

3.º Le nom de la personne qui doit la payer. Cette personne s'appelle le "Tiré".

4.º Le nom de la personne à qui elle doit être payée. Cette personne s'appelle le "Tireur". La lettre peut être "au porteur" ou pour compte et ordre de tiers.

5.º La signature de la main propre du tireur ou de son mandataire spécial, apposée au bas de la lettre.

La lettre de change peut être créée:

a) — A Vue;
b) — A Echeance Fixe;
c) — A Un Certain Delai de Date;
d) — A Un Certain Delai de Vue.

L'Endossement transmet la propriété de la lettre de change.

L'Acceptation par le tiré est obligatoire quand la lettre est créée à un certain délai de vue.

(Decret Fédéral N° 2044 du 31 Décembre 1908).

Letra hypothecaria (*Lettre Hypothécaire*) — On appelle "lettres hypothécaires" des obligations émises par une société de crédit foncier et garanties par première hypothèque d'immeubles urbains ou ruraux appartenant aux débiteurs de la société, immeubles sur lesquels ont été consentis les prêts, par le fonds social et les fonds de réserve.

Elles sont au porteur ou nominatives et dans ce dernier cas transmissibles par endossement.

Letra de Mercadorias (*Lettre de marchandises*) — On appelle *lettre de marchandises* une traite ou un billet à ordre par lequel une personne, s'engage à remettre ou à faire remettre à une autre personne déterminée, ou à son ordre, à une échéance fixe et dans un endroit désigné, une certaine quantité de marchandises dont le prix est stipulé.

Elle doit contenir les énonciations suivantes:

a) — la quantité et la qualité des marchandises à remettre:
b) — la valeur (comme dans les lettres de change ordinaires);

c) — Le lieu où les marchandises devront être remises ;
d) — La date de l'échéance, c'est à dire l'indication du jour auquel la remise devra être faite ;
e) — Le nom de la personne à laquelle ou au nom de laquelle la remise devra être faite.
f) — Le lieu de l'émission ou du tirage de la lettre ;
g) — La date d'émission :
h) — La mention si la lettre est créée en un ou plusieurs exemplaires.

(Credito Movel, par le VICOMTE DE OURO PRETO, 3.e partie).

Liquidação *(Liquidation)* — En bourse on appelle "liquidation" le jour fixé pour arrêter les comptes des opérations à terme engagées pendant la quinzaine ou le mois. A la Bourse de S. Paulo les liquidations ont lieu les 15 et dernier jour du mois

(Voir l'article relatif aux opérations à terme).

Nominal — Valeur de convention inscrite sur un titre quelconque.

Nominative *(Nominatif)* — Les titres nominatifs se négocient par simple transfert sur les registres de la compangnie à laquelle ils appartiennent. Ce transfert est signé par le vendeur et l'acheteur ou leurs mandataires.

Le transfert est assujetti au paiement du timbre proportionnel.

Nota *(Billet)* — C'est un titre représentatif, soit d'un dépôt d'or dans les caisses de l'État (billets de la Caisse de Conversion), soit d'un engement de l'Etat d'accepter le dit titre en paiement de dettes (billets du Trésor National.)

Le change actuel du Brésil étant au-dessous de sa parité (27 d.) avec l'or, le cours des billets du Trésor National est *forcé.* Il existe au Brésil deux sortes de Billets: les Billets de la Caisse de Conversion et les Billets du Trésor National.

Les Billets de la Caisse de Conversion existent en coupures de 10$000 20$000, 50$000, 100$000, 200$000, 500$000 et 1:000$000: ils sont libellés de la façon suivant:

DIX MILLE RÉIS.

«La Caisse de Conversion paiera au porteur, à vue, à Rio de Janeiro, le montant de ce billet en or monnayé au change de quinze pence (maintenant 16 pence) par mil réis, valeur reçue aux termes de la loi n. 1575 du 6 Décembre 1905.»

Les Billets du Trésor National existent en coupures de 1$000, 2$000, 5$000, 10$000, 20$000, 50$000, 100$000, 200$000 et 500$000: leur libellé est le suivant :

«Le Trésor National paiera au porteur du présent billet la somme de
DIX MILLE RÉIS.
Valeur reçue.

Il est procédé actuellement au retrait complet de tous les billets de... 1$000 et 2$000 qui sont remplacés par des pièces d'argent de même valeur. Il existait précédement des billets de 500 réis qui ont tous été retirés de la circulation.

La Caisse de Conversion et le Trésor National ont maintenant seuls le droit d'émettre des Billets. Précédement la Banque de la République et certaines Banques Régionales possédaient également ce privilège.

Operações da Bolsa *(Opérations de Bourse)* — Les opérations qui peuvent être réalisées aux Bourses de São Paulo et de Santos sont les suivantes:

1) opérations à vue;
2) opérations avec option;
3) opérations à terme fixe, liquidables ou non, soit par la remise effective des titres et le paiement des montants des opérations, soit par le versement de la différence entre la cote du jour auquel elles ont été faites et celle de l'époque de leur liquidation;

4) opérations à terme fixe, l'acheteur ayant le droit d'exiger la remise des valeurs négociées, par anticipation, c'est à dire avant l'époque fixée pour la liquidation du contrat;
5) opérations à terme fixe, qui peuvent être annulées par l'abandon de la prime stipulée dans l'ordre.

Toutefois la déclaration que l'option existe, c'est à dire que l'opération pourra être acceptée ou abandonnée, est obligatoire dans les délais fixés par le règlement de la chambre syndicale. Cette déclaration devra être faite à 3 heures du soir à la Bourse qui précèdera le jour d'exécution de chacune des opérations.

6) opérations de report et de déport.

Les opérations que les agents de change peuvent effectuer en dehors de la Bourse sont:

1) les escomptes et cautions;
2) les prêts commerciaux;
3) les transactions sur lettres de change;
4) les achats et ventes de métaux précieux monnayés ou en barre.

(Voir l'article des «opérations de change et monnaies métalliques»).

Operações á vista (*Opérations au Comptant*) — La liquidation des *opérations à vue* est faite avant la 2.me Bourse qui suit celle au cours de laquelle ces opérations ont été faites.

Dans les cas de titres nominatifs ou sujets à transfert, les courtiers échangeront entre eux, une heure avant l'ouverture de la Bourse qui suivra celle de la négociation, des bordereaux énonçant les noms du vendeur et de l'acheteur, la liquidation devant être définitivement terminée une heure avant la 3.me Bourse (en comptant celle de l'opération).

Operações com opção ou á premio (*Opérations avec option ou à prime*) — Ces opérations ne peuvent être faites qu'entre courtiers.

Ce sont exclusivement des opérations à terme.

Elles comprennent par mois deux liquidations le 15 et le 31.

L'option est une faculté laissée à l'acheteur ou au vendeur d'accepter l'opération ou de l'abandonner moyennant le paiement d'une indemnité appelée *prime*.

Les opérations à terme ne peuvent porter que sur un certain nombre de titres à la fois:

Sur 50 ou multiples de 50 lorsque les titres ont une valeur inférieure ou égale à 100$000.

Sur 25 ou multiples de 25 quand ils ont une valeur nominale supérieure à 100$000

Sur 10 ou multiples de 10 quand il s'agit d'apolices de la Dette Publique.

Les écarts minimum des cours seront de:

0$250 réis pour les titres dont la valeur actuelle est égale ou inférieure à 20$000

0$500 réis pour les titres au-dessus de 20$000

1$000 réis pour les apolices.

Dans les cas d'abandon, la prime sera payée une heure avant la Bourse qui suivra celle du jour de la liquidation de l'opération.

Operações de cambio e moedas metallicas (*Opérations de change et de monnaies métalliques*) — Les opérations de cette catégorie pourront être faites, par intermédiaire des courtiers officiels, au moyen de documents revêtus du timbre proportionnel fédéral, contenant l'engagement de remettre des lettres de change dans un délai déterminé.

Le timbre fédéral à payer, est de:

Rs. 0$500 jusqu' à Rs. 1:000$000.

Rs. 1$000 jusqu' à Rs. 2:000$000. Et au dessus de cette somme. Rs. 0$500 par conto de réis ou fraction, pour les opérations à terme n'excédant pas cinq jours.

Pour les opérations de 6 à 30 jours, Rs. 1$000 par £ 1.000,-,- ou fraction.

Pour les opérations à plus de 30 jours il sera payé proportionnellement au nombre de fois 30 jours ou fractions de ce chiffre que le délai comprendra.

Operações à prazo fixo com liquidação por differença — (*Opérations à terme fixe avec faculté de liquidation par différence*) — Deux liquidations par mois, les 15 et 31.

Ces opérations sont faites soit par la remise effective des titres, soit par le paiement de la différence entre le cours du jour de la négociation et celui du jour de la liquidation.

Pour les titres au porteur, le paiement de la différence devra être fait une heure avant l'ouverture de la deuxième Bourse qui suivra celle de la liquidation.

Quand l'opération aura lieu sur des titres nominatifs ou sujets à transferts, on procédera ainsi qu'il est expliqué à l'article traitant des *opérations au comptant*, avec la seule différence que la liquidation devra être complètement terminée une heure avant l'ouverture de la 3me. Bourse qui suivra celle de la liquidation.

Operações a prazo fixo com liquidação antes do vencimento — (*Opérations à terme fixe avec faculté de liquidation avant échéance*) — Les règles pour ces opérations sont les mêmes que pour celles à terme fixe avec faculté de liquidation par différence. La seule obligation spéciale est que les courtiers qui sont intervenus dans la négociation doivent se prévenir de la demande de liquidation anticipée, de leur client, une heure avant l'ouverture de la Bourse, par la remise d'un Bordereau.

Operações por mandato judicial — (*Opérations par ordre du juge*) — Les opérations sur titres ou valeurs qui devront être effectuées par ordre du juge compétent, en exécution d'une sentence judiciaire, seront faites aux enchères.

Opposição (*Opposition*) — Acte par lequel on notifie à une société que l'on *s'oppose* au paiement des coupons d'une valeur désignée, par exemple dans le cas de perte ou vol du titre.

En France les oppositions sur titres au porteur sont faites conformèment à la Loi du 15 Juin 1872, modifiée par la Loi du 8 Février 1902, et aux règlement d'administration publique des 10 Avril 1872 et 8 Mai 1902.

Ordre — Une personne qui charge un agent de change ou courtier officiel de lui acheter ou vendre une certaine valeur, lui *donne un ordre de bourse.*

Dans la pratique l'ordre est donné verbalement, mais l'agent de change peut exiger de son client qu'il lui soit *donné par écrit.*

(Voir les articles relatifs aux opérations de bourse).

Par (*Pair*) — C'est le prix nominal d'une valeur-type servant de base à l'évaluation du taux de l'intérêt à lui servir.

Ainsi une obligation de Rs. 100$000 qui cote Rs. 90$000 est de Rs. 10$000 *au-dessous du pair* et si elle cote Rs. 105$000 elle est de Rs. 5$000 *au-dessus du pair.*

On appelle *pair du change* le taux auquel diverses monnaies comparées entre elles donnent une égale quantité de metal fin.

Penhor (*Nantissement*) — On appelle *nantissement* une chose remise par un débiteur à son créancier pour sûreté de la dette.

Peuvent être données en nantissement toutes les choses mobilères ou immobilières, corporelles ou incorporelles, susceptibles d'être achetées, telles que:

a) — les animaux;
b) — les marchandises:
c) — les titres de dettes publique ou privée;
d) — les actions de sociétés ;
e) — les droits et actions;
f) — les produits agricoles encore pendants;
g) — les fruits agricoles emmagasinés dans leur état naturel ou après qu'ils ont subi une manutention; le bois coupé ou les arbres des forêts destinés à être abattus;
h) — les machines, instruments et tous les accessoires d'établissements agricoles hypothéqués ou non: dans le premier cas le consentement du créancier hypothécaire est nécessaire.

Le nantissement est suivant la nature de la chose *civil*, *commercial* ou *agricole*.

(Crédito Movel — par le Vicomte de Ouro Preto. 2.º partie)

Prata (*Argent*) — Le valeur théorique d'un kilogramme d'argent qui était de de 218 francs 89 centimes n'est plus actuellement que de 88 frc.

Les anciennes monnaies d'argent du Brésil sont les suivants:

pièces de 2$000 réis, pesant 25,500 grammes
» » 1$000 » » 12,750 »
» » 0$500 » » 6,375 »

toutes au titre de 917 millièmes ;
et les nouvelles

pièces de 2$000 réis pesant 20 grammes
» » 1$000 » » 10 »
» » 0$500 » » 5 »

Les deux termes du rapport de l'or à l'argent pour les monnaies ont été officiellement fixés a 1 pour le premier et 15 5/8 pour le second.

Prazo — (*Terme*) — Marché engagé d'avance et qui doit se régler à une époque fixée qui est le 15 et le dernier jour du mois, conformément aux usages des Bourses de l'État de São Paulo.

Premio — (*Prime*) — C'est la plus-value d'un titre sur son prix d'émission.

C'est aussi le maximum de la perte que l'on peut faire dans une opération avec option. (Voir l'article relatif aux opérations avec option ou à prime.)

Prestação — Montant de la somme que l'on doit payer périodiquement pour se libérer d'une dette quelconque.

La "prestação" se compose de deux parties distinctes: l'une destinée au paiement des intérêts, l'autre à l'amortissement du capital.

Protesto (*Protêt*) — Lorsque une lettre de change n'a pas été payée ou ne l'a été que partiellement, à son échéance, ou, si l'acceptation en a été refusée, le porteur doit la remettre le jour suivant le refus d'acceptation ou l'échéance à l'officier ministériel compétant qui en dressera un acte appelé «protêt», dans les trois jours.

L'officier ministériel compétant est le conservateur des hypothèques de la localité chargé des protêts, sauf pour la capitale de l'État de S. Paulo où il existe des notaires chargés spécialement du protêt des traites et autres titres.

Les jours fériés ne sont pas comptés dans le calcul des délais ci-dessus. (Décret n.º 2.044 du 31 Décembre 1908.)

Quorum — Nombre d'actionnaires réunis en vue d'une Assemblée générale au-dessous duquel cette assemblée générale ne peut se constituer valablement.

Pour les *assemblées générales ordinaires*, le quorum est du *quart* du capital social; pour les *assemblées générales extraordinaires*, il est des *deux tiers*.

(Décret Fédéral N°. 434 du 4 Juillet 1891. Art. 129 & 131.)

Reporte (*Report*) — On appelle *Report* l'achat de titres au comptant et simultanément la revente de titres de même espèce *à terme* effectuée par l'acheteur au premier vendeur.

Les titres doivent être remis effectivement s'ils sont au porteur, ou transférés s'ils sont nominatifs.

Les cours appliqués seront ceux de la Bourse du jour de la négociation.

Les opérations ne peuvent excéder le délai de 30 jours, mais sont renouvelables.

La liquidation a lieu le jour du terme et ne peut être faite par anticipation.

Sello (*Timbre*) — Le Décret n. 3.564 du 22 Janvier 1900 du Gouvernement Brésilien a fixé les conditions dans lesquelles doit se faire le paiement du Timbre Fédéral.

(a) — *Timbres Proportionnels.* —

Le timbre fédéral est calculé sur la valeur des documents de la façon suivante:

Jusqu'à	Rs.	200$000			timbre de 0$300
au-dessus	de	200$000	jusqu'à	400$000	timbre de 0$440
»	de	400$000	»	600$000	timbre de 0$660
»	de	600$000	»	800$000	timbre de 0$880
»	de	800$000	»	1:000$000	timbre de 1$100
»	de	1:000$000	»	2:000$000	timbre de 2$200

et ainsi de suite à raison de 1$100 par conto de réis ou fraction.

Sont, d'une façon générale, assujettis à ce timbre tous les titres, documents, contrats... etc... représentant une créance ou un droit. (Voir à l'article «opérations de change et monnaies étrangères» le timbre spécial qui leur est applicable.)

(b) — *Timbres Fixes.* —

§ 1 — *Timbre Fixe de 100 reis.* —

Chèques ou mandats au porteur ou à une personne déterminée, payables par un banquier, sur la même place en vertu d'un compte courant.

Tout chèque endossé paie le timbre proportionnel.

§ 2 — *Timbre Fixe de 300 reis.* —

Reçus ou autres déclarations telles que connaissements de dépôt dans les Magasins Généraux, magasins de Douanes, de compagnies de Docks ou de compagnies de chemins de fer... etc...) de paiements éffectués d'une valeur égale ou supérieure à Rs. 25$000.

(c) — *Timbres-Rubrique.* —

Toute société ou commerçant est tenu sous peine d'une amende de Rs. 200$000 à Rs. 1:000$000 de faire sceller et rubriquer par la «Junta Commercial» (Chambre de Commerce) son «Diario» (Journal de comptabilité) et son «Copiador» (Copie de lettres).

Le coût de ce timbre-rubrique est de 44 reis par folio de 33 centimètres de haut et de 22 de large; les folios dépassant ces dimensions paient le double droit.

Sorteio (*Tirage*) — Opération qui consiste à s'en rapporter au sort pour la désignation des numéros des titres qui doivent être amortis conformément aux statuts d'une société et aux termes du contrat d'émission des titres.

Taxa (*Taux*) —Le taux représente l'intérêt de l'argent et le revenu d'un titre.

En France, le taux est encore le prix fixé pour l'émission ou la vente d'un fonds public; pris dans cette acception, le taux au Brésil s'appelle le «type».

Titulo (*Titre*) — Le titre est la représentation officielle par écrit d'une valeur ou d'un droit.

Transferencia (*Transfert*) — Acte constatant la transmission de la propriété d'un titre nominatif.

Typo (*Type*) —Le type est le prix fixé pour l'émission ou la vente de fonds publics.

Exemple: Une obligation est émise au type de 85 quand son prix d'émission est de Rs. 85$000 et sa valeur nominale de Rs. 100$000, ou de Rs. 170$000 et sa valeur nominale de Rs. 200$000.

Warrant — Le warrant est un titre de garantie, essentiellement nominatif, émis par la Douane, les compagnies de Docks ou Magasins Généraux sur des marchandises déposées dans leurs magasins.

Il est transmissible par endossement. Non-endossé, il n'est assujeti à aucun timbre; au premier endossement il paye le timbre fixe de 300 reis.

Au warrant est attaché un second document, appelé «*conhecimento de deposito*» (connaissement de dépôt). Ce dernier doit toujours être timbré à Rs. 0$300.

(Voir les décrets N.° 1.746 du 13 Octobre 1869, N.° 2052 du 24 Avril 1897 et N.° 1102 du 21 Novembre 1903).

ERRATA

Page 16 - 12.ième ligne - Ajouter: *Intérêt annuel* - 5% payable par moitié les 1.er Avril et 1.er Octobre.

Page 21 - 27.ième ligne - Ajouter: *Intérêt annuel* - 5% payable par moitié les 1.er Janvier et 1.er Juillet.

Page 22 - 18.ième ligne - Au lieu de: exploration de cette compagnie, lire: exploitation de cette compagnie.

Page 29 - 14.ième ligne - Au lieu de: le moitié, lire: moitié le.

Page 31 - 18.ième ligne - Au lieu de: 10 %, lire 8 %.

Page 32 - 19.ième ligne - Au lieu de: 12 %, lire 8 %.

Page 33 - 20.ième ligne - Au lieu de: 10 %, lire 8 %.

Page 51 - 27.ième ligne - Au lieu de: 18 %, lire 10 %.

Page 81 - 31.ième ligne - Au lieu de: 10 %, lire 12 %.

Page 110 - 13.ième ligne - Au lieu de: La Banque a des succursales, lire: La Banque a au Brésil des succursales.

Page 152 - Pour les renseignements sur les Obligations de la C.ie des Chemins de fer São Paulo - Rio Grande, voir "l'Annuaire des Agents de Change de la Bourse de Paris.

Page 285 - 39.ième ligne - Au lieu de: 1.er emprunt, lire: l'emprunt.

TABLE DES MATIÈRES

I — Emprunts de L'Union des États du Brésil	Pages.
Apolices Générales	9
Apolices de 1897	10
Apolices de 1903	11
Apolices de 1909	11
Apolices de 1910	12
II — Emprunts de L'État de São Paulo	
Emprunt Extérieur (Cantareira 1888)	15
Emprunt Extérieur 1888	15
Emprunt Extérieur 1899	16
Emprunt Extérieur 1904	17
Emprunt Extérieur (Sorocabana 1905)	18
Emprunt Extérieur 1907	19
Emprunt Extérieur (Valorisation du café 1908)	20
Apolices Deuxième Série	21
Apolices Troisième Série	22
Apolices Quatrième Série	23
Apolices Cinquième Série	23
Apolices Sixième Série	24
Apolices Septième Série	25
Apolices Huitième Série	25
Apolices Neuvième Série	26
III — Emprunts des Municipalités	
Emprunt Extérieur de la Capitale de l'État de São Paulo 1908	29
Emprunt Intérieur de la Capitale 6 %	30
Emprunt Intérieur de la Capitale 7 %	30
Emprunt Intérieur de Amparo	31
Emprunt Intérieur de Araras	32
Emprunt Intérieur de Avaré	33
Emprunt Intérieur de Bariry	34
Emprunt Intérieur de Barretos	35
Emprunt Intérieur de Bebedouro	36
Emprunt Intérieur de Botucatú	37
Emprunt Intérieur de Caçapava	38
Emprunt Intérieur de Campinas (Première Série)	39
Emprunt Intérieur de Campinas (Deuxiéme Série)	40
Emprunt Intérieur de Capivary (Première & Deuxième Séries)	41
Emprunt Intérieur de Capivary (Troisième Série)	41
Emprunt Intérieur de Casa Branca (Première Série)	42
Emprunt Intérieur de Casa Branca (Deuxième Série)	43

	Pages
Emprunt Intérieur de Descalvado	44
Emprunt Intérieur de Espirito Santo do Pinhal. .	45
Emprunt Intérieur de Faxina.	46
Emprunt Intérieur de Igarapava.	47
Emprunt Intérieur de Itapira.	48
Emprunt Intérieur de Itú (Première Série). . . .	49
Emprunt Intérieur de Itú (Deuxième Série). . . .	49
Emprunt Intérieur de Ituverava.	50
Emprunt Intérieur de Jaboticabal (Première Série) .	51
Emprunt Intérieur de Jaboticabal (Deuxième Série) .	52
Emprunt Intérieur de Jacarehy	53
Emprunt Intérieur de Jahú	54
Emprunt Intérieur de Jardinopolis	55
Emprunt Intérieur de Limeira	56
Emprunt Intérieur de Mattão	57
Emprunt Intérieur de Mocóca	58
Emprunt Intérieur de Mogy Guassú.	59
Emprunt Intérieur de Mogy Mirim	60
Emprunt Intérieur de Orlandia (anciennement Nuporanga).	61
Emprunt Intérieur de Pedreira	62
Emprunt Intérieur de Pirajú.	63
Emprunt Intérieur de Pirassununga.	64
Emprunt Intérieur de Porto Feliz	65
Emprunt Intérieur de Ribeirão Preto	66
Emprunt Intérieur de Rio Preto.	67
Emprunt Intérieur de Salto de Itú.	68
Emprunt Intérieur de Santa Cruz das Palmeiras .	69
Emprunt Intérieur de Santa Cruz do Rio Pardo. .	70
Emprunt Intérieur de Santa Rita do Passa Quatro.	71
Emprunt Extérieur de Santos (1888)	72
Emprunt Intérieur Or de Santos (1910)	72
Emprunt Intérieur de São Carlos	74
Emprunt Intérieur de São João da Bocaina . . .	75
Emprunt Intérieur de São José do Rio Pardo. . .	76
Emprunt Intérieur de São José dos Campos . . .	77
Emprunt Intérieur de São Manoel	78
Emprunt Intérieur de São Pedro	79
Emprunt Intérieur de São Roque	80
Emprunt Intérieur de São Simão (Première & Deuxième Séries).	81
Emprunt Intérieur de Sertãozinho	82
Emprunt Intérieur de Taquaritinga	83
Emprunt Intérieur de Tatuhy.	84
Emprunt Intérieur de Tiété	85
IV — Assurances	
C.ia Paulista de Seguros	89

PAGES

V — BANQUES

Banco do Brazil 95
Banco do Commercio e Industria de São Paulo . . 100
Banco de Credito Hypothecario e Agricola do Estado de São Paulo 102
Banco de São Paulo 106
Banco União de São Paulo 109
Banca Francese e Italiana per l'America del Sud . 110
London and Brazilian Bank 112
London and River Plate Bank 114
British Bank of South America 117
Brazilianische Bank für Deutschland. 118
Banco Brazileiro Italo-Belga 120
Banco Industrial Amparense 122
Banco Melhoramentos do Jahú 124
Banco Regional de Mocóca 126
Banco do Commercio e Industria de Mocóca . . . 128

VI — CAISSES D'EPARGNE

A Tranquillidade (Epargne mutuelle) 133
A Previdencia 134

VII — CHEMINS DE FER ET NAVIGATION

C.ia Paulista de Vias Ferreas e Fluviaes 139
C.ia Mogyana de Estradas de Ferro e Navegação . . 142
C.ia de Estrada de Ferro de Araraquara. 144
C.ia de Estrada de Ferro do Dourado 146
C.ia de Estrada de Ferro Itatibense 149
Ramal Ferreo Campineiro 149
C.ia Melhoramentos de Monte Alto 150
C.ia de Estrada de Ferro São Paulo-Rio Grande . . 151
C.ia de Estrada de Ferro Noroeste do Brazil . . . 152
C.ia Paulista de Navegação e Commercio 154
C.ia Industrial e de Estrada de Ferro Perus-Pirapora . 155

VIII — MAGASINS GÉNÉRAUX

C.ia Central de Armazens Geraes 159
C.ia Internacional de Armazens Geraes 160
C.ia Paulista de Armazens Geraes 162
C.ia de Armazens Geraes de São Paulo 164
C.ia Docas de Santos 164

IX — EAUX, EGOUTS ET TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS

C.ia Campineira de Aguas e Exgottos 169
Empresa de Agua e Exgottos de Ribeirão Preto . . 171
Empresa de Melhoramentos Urbanos. 171

	Pages
Empresa de Agua e Exgottos de Rio Claro. . . .	172
Empresa de Agua e Exgottos de Mogy das Cruzes .	173
C.ia Melhoramentos de São Paulo.	174
Empresa Paulista dos Melhoramentos no Paraná . .	176
C.ia Melhoramentos Urbanos de Paranaguá	177
Empresa de Molhoramentos de São João	177
X — Electricité	
C.ia Campineira de Tracção, Luz e Força	181
Empresa Força e Luz de Ribeirão Preto	183
Empresa Luz e Força de Jundiahy	184
Empresa Força e Luz Norte de São Paulo. . . .	184
C.ia Luz e Força de Santa Cruz	186
C.ia Luz e Força de Mocóca	186
Empresa de Força e Luz de Tieté	186
C.ia Força e Luz de Jaboticabal	188
C.ia Paulista de Electricidade	189
Empresa Electrica de Corumbá	191
Empresa "Orion" de Barretos	191
XI — Filatures	
Sociedade Cotonificio Rodolfo Crespi	195
C.ia de Fiação e Tecidos São Martinho	197
C.ia de Fiação e Tecidos São Bernardo Fabril . . .	198
C.ia Industrial de São Paulo	199
C.ia Fabril Paulistana	200
C.ia de Fiação e Tecidos São Bento	200
Sociedade Pinotti Gamba	202
C.ia Taubaté Industrial	203
C.ia Nacional de Estamparia	204
C.ia Santista de Tecelagem	206
C.ia de Fiação e Tecidos Salto Fabril	207
Tecelagem de Seda Italo-Brasileira	208
C.ia Paulista de Tecidos de Malha	210
C.ia de Fiação e Tecidos São João	212
C.ia de Fiação e Tecidos Santa Rosalia	212
Fabrica de Meias Hoffmann-Jacarehy	213
XII — Telephones	
C.ia Telephonica do Estado de São Paulo	217
Rede Telephonica Bragantina	218
XIII — Construction	
C.ia Constructora de São Paulo-Santos	223
C.ia Constructora e de Credito Popular	224
C.ia Immoveis e Construcções	227
C.ia Iniciadora Predial	228

PAGES

XIV — ENTREPRISES AGRICOLES

C.ia Agricola e Pastoril do Banharão 233
C.ia Agricola Santa Clara 233
C.ia Agricola de Ribeirão Preto 234
C.ia dos Fazendeiros de São Paulo 235
C.ia Pastoril de Ribeirão Pires 237

XV — ENTREPRISES MECANIQUES ET METALLURGIE

C.ia Ferro Esmaltado Silex 241
C.ia Mecanica e Importadora de São Paulo 241
C.ia Metallurgica e Importadora de São Paulo . . 244
C.ia Mac Hardy 245

XVI — TRANSPORTS

Automoveis Garagens Reunidas 249
C.ia Santista de Transportes 250
Brazil Express & Messenger Company 251

XVII — CAFÉ ET SUCRE

C.ia Registradora de Santos 255
C.ia Exportadora de Café de Santos 255
C.ia Intermediaria de Café de Santos 257
Usina Esther 259
União dos Refinadores 260
C.ia Puglisi 261

XVIII — INDUSTRIES DIVERSES

C.ia Frigorifica Paulista 265
C.ia Frigorifica e Pastoril 265
C.ia Fabril de Luvas. (Gants). 266
Manufactura de Chapéus Italo-Brasileira. (Chapeaux) . 267
C.ia de Calçados Rocha. (Chaussures) 269
Sociedade L. Queiroz & C.ia (Produits Chimiques) . 270
C.ia Chimica e Industrial de São Paulo 272
C.ia Industrial e Commercio "Casa Tolle" (Chocolat et Liqueurs) 273
Perfumaria Paulista V. Comodo (Parfumerie) . . . 273
C.ia Antartica Paulista (Glace et Bière) 274
Sociedade Cerveja de Rio Claro (Glace et Bière) . . 277
C.ia Thermal de Poços de Caldas (Station thermale) . 279
C.ia Lithographica Hartmann-Reichenbach 280
Sociedade Casa Vanorden (Typographie et Imprimerie) 281
C.ia Graphica Paulista (Lithographie) 282
Sociedade "O Estado de São Paulo" (Journal) . . 283
C.ia Fabricadora de Papel (Papier) 284

	Pages
C.ia Industria de Papeis e Cartonagens (Papiers et Cartons)	285
C.ia Vidraria Santa Marina (Verrerie)	286
C.a Franco-Brazileira de Conservas (Conserves de Fruits)	287
C.ia Paulista Manufactureira de Explosivos (Poudres)	289
C.ia Paulista de Fabricação de Parafusos (Vis et Ecrous)	289
C.ia Cortume de Campinas (Tannerie)	290
Fabrica Cimento Italo-Brasileira (Chaux et Ciments)	292
Sociedade "Moinho Santista" (Minoterie)	293
C.ia de Pesca de Santos (Pêche)	295
C.ia de Diversões (Attractions)	296
XIX — Liste des Courtiers Officiels des Bourses de São Paulo et Santos	299
XX — Tarif des Courtiers Officiels	303
XXI — Manuel de la Bourse	305
Acção (Action)	307
Acção preferencial (Action de préférence)	307
Apolice	307
Assembléa Geral (Assemblée Générale)	307
Boletim (Bordereau)	308
Bolsa (Bourse)	308
Bonus (Bon)	308
Caixa de Amortisação (Caisse d'Amortissement)	308
Caixa de Conversão (Caisse de Conversion)	309
Camara Syndical (Chambre Syndicale)	309
Cambio (Change)	309
Carta de Credito (Lettre de Crédit)	310
Cautela (Titre Provisoire)	310
Chèque	310
Corretagem (Courtage)	311
Corretor de Fundos Publicos (Agent de Change)	311
Cotação (Cote)	311
Coupon	312
Debenture (Obligation)	312
Deporte (Déport)	312
Descoberto (Découvert)	312
Desconto (Escompte)	312
Director (Administrateur)	313
Editaes (Publications)	313
Entradas de Bens, Cousas e Direitos (Apports)	313
Fiscaes (Commissaires des comptes)	314
Garantia das Operações da Bolsa (Couverture)	314
Impostos sobre os Valores Moveis (Impôts s/ les valeurs mobilières)	314
Income-Tax	316

	Pages
Juro (Intérêt)	316
Letra de Cambio (Lettre de change)	316
Letra Hypothecaria (Lettre hypothècaire)	316
Letra de Mercadorias (Lettre de marchandises)	316
Liquidação (Liquidation)	317
Nominal	317
Nominative (Nominatif)	317
Nota (Billet de banque)	317
Operações da Bolsa (Opérations de bourse)	317
Operações a Vista (Opérations au comptant)	318
Operações com Opção ou a Premio (Opérations à prime)	318
Operações de Cambio e Moedas Metallicas (Opérations de change et Monnaies Métalliques)	318
Operações a prazo fixo com liquidação por differença (Opérations à terme avec liquidation par différence)	319
Operações a prazo fixo com liquidação antes do vencimento (Opérations à terme avec liquidation anticipée)	319
Operações por Mandato Judicial (Opérations par ordre du juge)	319
Opposição (Opposition)	319
Ordem (Ordre)	319
Par (Pair)	319
Penhor (Nantissement)	320
Prata (Argent)	320
Prazo (Terme)	320
Premio (Prime)	320
Prestação	320
Protesto (Protêt)	320
Quorum	321
Reporte (Report)	321
Sello (Timbre)	321
Sorteio (Tirage)	321
Taxa (Taux)	321
Titulo (Titre)	322
Transferencia (Transfert)	322
Typo (Cours d'émission)	322
Warrant	322
Errata	323